Pas de changement dans la taxe scolaire à Québec

Par Clément TRUDEL

Le taux de la taxe scolaire restera à $2.10 du $100 d'évaluation pour les catholiques et à $2.68 pour les neutres à Québec, pour l'exercice 1966-67; c'est la première fois en cinq ans que le taux de cette taxe n'augmentera pas pour les contribuables de la ville de Québec.

Cette décision, approuvée en principe par le ministère de l'Education, a été entérinée hier par la Commission des Ecoles Catholiques de Québec lors d'une réunion spéciale présidée par le vice-président, Me Guy des Rivières, en l'absence du président, Me Wilbrod Bhérer. La résolution a été adressée sur-le-champ à la ville de Québec, la loi obligeant la C.E.C.Q. à aviser la ville avant le 1er mars.

Les commissaires ont pris connaissance des prévisions budgétaires du trésorier (le budget ne sera soumis qu'en juin cependant) et malgré une augmentation des dépenses de près de $600,000 sur le présent budget, il a été décidé de maintenir la taxe foncière pour fins scolaires au même niveau; l'augmentation de l'évaluation foncière, à Québec, entrainerait une augmentation du revenu de quelque $350,000 pour la commission scolaire catholique et s'il y avait déficit en 1966-67, il ne devrait pas dépasser $250,000.

Autres informations à la page 3

Le budget de la C.E.C.Q., selon ce qu'il est possible de prévoir ce mois-ci, avant même la fin de l'exercice financier 1965-66, serait un peu supérieur à $14,000,000, en 1966-67.

LES NORMES

L'approbation officieuse du ministère à cette stagnation momentanée du taux de la taxe est conditionnelle; elle vaut "en autant que nous resterons dans les normes", c'est-à-dire

(Suite à la page 2, 5e col.)

A LA CARTE

Annonces classées	22
Bandes illustrées	14
Décès	23
Finance	18 et 19
Horoscope	8
Mots croisés	17
Pages féminines	6 et 7
Spectacles	20 et 21
Sport	13 à 16
Télévision	10

L'ÉVÉNEMENT

99e ANNEE — No 207 QUEBEC, MARDI 1er MARS 1966 PRIX SEPT CENTS

LA METEO

Nuageux, neige mouillée ou pluie se terminant dans l'après-midi .Doux. Min. et max. à Québec: 25 et 35.

(Voir détails en page 2)

Grève possible à la mi-mars

92% des fonctionnaires rejettent les offres du gouvernement

Environ 8,000 fonctionnaires s'étaient rassemblés au patro Roc-Amadour, à Québec.

Par Fernando LEMIEUX

Dans une proportion de quelque 92.7% 30,000 employés du gouvernement ont donné, hier soir, mandat à leur comité de négociations de recourir à tous les moyens légaux, y compris la grève, pour faire valoir leurs revendications, après avoir catégoriquement rejeté les dernières offres gouvernementales faites vendredi dernier.

A Québec, une assemblée monstre de quelque 8,000 fonctionnaires a fait mentir le vieux préjugé qu'on avait du fonctionnaire amorphe, peureux et typiquement québécois.

C'est dans une proportion d'au moins 88 pour cent que les fonctionnaires à Québec ont endossé la résolution présentée par le conseil syndical du syndicat des fonctionnaires de la province, le 26 février, demandant aux syndiqués de se prononcer sur les offres gouvernementales.

A Montréal, près de 4,500 employés ont appuyé dans une proportion de 95.5 pour cent leurs confrères du reste de la province.

Ce vote à travers tous les coins du Québec s'est maintenu dans une proportion énorme en faveur des mesures qui peuvent conduire éventuellement à la grève: Chicoutimi, 95 pour cent; Trois-Rivières, 85 pour cent; Joliette 98 pour cent; Terrebonne 90 pour cent; Drummondville 92 pour cent; Iles-de-la-Madeleine 100 pour cent; Matane 85 pour cent; Les Escoumins 93 pour cent.

La résolution endossée par les fonctionnaires se lisait comme suit: 1— Que les offres gouvernementales soient refusées; 2- Que le comité de négociations (exécutif provincial) soit autorisé à prendre immédiatement tous les moyens légaux à sa disposition, y compris la grève, pour arriver à la conclusion de conventions collectives satisfaisantes. Le vote a été pris à la suite d'une assemblée extraordinaire dont le centre vital était le patro Roc Amadour à Québec. Elle était diffusée par un réseau d'intercommunication à toute la province.

En effet, un réseau téléphonique spécial, mis au point par le syndicat des fonctionnaires provinciaux, a permis de communiquer directement aux quelque 25,000 membres les rapports sur les négociations en cours avec le gouvernement. Le premier résultat connu fut celui des Iles-de-la-Madeleine vers 9h30 à cause du décalage de l'heure de l'Atlantique. A Québec, les fonctionnaires qui se sont présentés au patro Roc Amadour étaient si nombreux que les rues étaient bloquées à plus de 4 pâtés de maisons à la ronde.

LES OFFRES

Face à l'assemblée qui manifestait bruyamment à chaque offre gouvernementale, on pouvait lire cette phrase de René Lévesque, ministre du Bien-être social: "Ne lâchez pas!". C'est M. Raymond Parent, directeur professionnel du syndicat des fonctionnaires qui a donné le compte rendu des dernières offres gouvernementales. Il en résulte peu de faits nouveaux depuis le début des négociations. Les offres monétaires sont ainsi conçues qu'à un moment donné, elles se réduisent à néant pour les fonctionnaires et ce, pour une période d'un an seulement.

Pour les ouvriers elles se réduisent à $1.25 de l'heure pour une période de 60 heures. Selon M. Raymond Parent, le gouvernement offre de distribuer un montant d'un peu plus de deux millions de dollars, mais ne dit pas comment ils seront distribués. M. Parent a ajouté que proportionnellement et compte tenu du budget total de la province, les employés civils n'étaient pas mieux payés qu'ils ne l'étaient en 1960. Pour sa part, M. Marcel Pépin avait déclaré qu'il était temps que ça change dans la province de Québec et que le gouvernement qui voulait, prétend-il revaloriser la fonction publique de-

(Suite à la page 2, 3e col.)

M. Marcel Pépin : Des salaires insuffisants dans la fonction publique.

Recours aux emprunts de refinancement

Aucune hausse de taxes

(le maire Lamontagne)

Par Lucien BOUCHARD

Les prévisions budgétaires de la ville de Québec pour l'exercice financier 1966-1967 seront soumises au conseil pour approbation cet après-midi.

Les membres du comité exécutif, sous la présidence du maire Gilles Lamontagne, ont siégé une grande partie de la semaine dernière pour comprimer les dépenses et les ramener au niveau des revenus que l'on a trouvé le tour d'accroitre quelque peu.

Le maire Lamontagne nous a affirmé catégoriquement, hier, qu'il n'y aurait pas d'augmentation de taxes. "Nous avons vidé quelques vieilles réserves et coupé dans les dépenses," il a dit qu'au cours des longues séances du comité exécutif, on avait réussi à équilibrer le budget.

Les pouvoirs d'emprunt de la ville pour fins de refinancement seront utilisés au maximum. Ils s'élèvent à un peu plus de $1,406,006. L'exécutif a donc réussi à réduire les dépenses de plus de $3 millions.

Conformement aux amendements apportés à la charte de la ville de Québec par le bill

(Suite à la page 2, 7e col.)

Une analyse de la situation

Par Fernando LEMIEUX

La journée qui vient de se dérouler au Québec aura été lourde de conséquences: le gouvernement est devant des échéances auxquelles il devra répondre tôt ou tard, pour le Syndicat des fonctionnaires, il s'agissait de ne pas perdre la face; quant à la population, c'est elle qui en définitive paiera la note de frais.

C'est une somme d'environ $100,000,000, répartie sur trois ans, que le gouvernement devra débourser s'il se rend aux demandes syndicales. En fera-t-il une question de principe et jugera-t-il opportun de la faire endosser par l'électorat dans l'éventualité d'élections générales?

Nul ne peut maintenant retourner en arrière. M. Raymond Fortin, président du Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec, l'avait signalé la semaine dernière dans un communiqué.

Pour les fonctionnaires membres du S.F.P.Q. (affilié à la C.S.N.), l'épreuve de force qu'ils ont acceptée contre le gouvernement était nécessaire pour prouver l'efficacité du syndicat auquel ils avaient décidé d'appartenir. Par voie de conséquences, le prestige de la Confédération des syndicats nationaux était nécessairement en jeu.

En effet, cette dernière, en plus d'immobiliser des sommes d'argent considérables, avait délégué plusieurs de ses membres permanents pour négocier avec le gouvernement au nom des fonctionnaires.

DES IMPERATIFS

"Tout le monde est d'accord, le gouvernement également, en principe du moins, pour dire qu'un régime de sécurité et de justice dans la fonction publique est essentiel. Il est essentiel pour nous, bien sûr, mais aussi pour la population. Il est d'ailleurs impensable que la fonction publique puisse arrêter sa marche progressive vers un régime de relations rationnelles et morales

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Editorial

L'enseignement dans le Québec

Devant les congressistes de la Société Saint-Jean-Baptiste de la province, réunis à Québec en fin de semaine, le ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, a démontré que la démocratisation de l'enseignement exige une nouvelle stratégie scolaire. C'est en effet dans cette voie que s'est engagé le Québec à la suite des recommandations de la Commission d'enquête Parent sur l'enseignement dans la province.

Pour faire face au défi de la société industrielle qui existe actuellement dans notre province, une certaine conception traditionnelle de notre enseignement devait évoluer. Il s'agit moins aujourd'hui pour nous de continuer à former des "élites" pour les professions dites libérales que de préparer le plus grand nombre à jouer un rôle actif dans une société où la technique, l'économie jouent un rôle très important. Il s'agit également de maintenir un humanisme adapté à notre temps, où les développements techniques et culturels sont appelés à coexister, à se compénétrer.

D'où l'évolution de notre système d'enseignement vers ces instituts, plus diversifiés que notre cours secondaire traditionnel et qui déboucheront, selon les options, sur les diverses facultés universitaires, la spécialisation technique ou le monde du travail. Cette nouvelle stratégie scolaire comblera un vide chez nous. Elle permettra une meilleure circulation entre les niveaux secondaires et universitaires.

De nos jours, l'enseignement, dans tous les pays du monde, est devenu l'objet d'une grande attention à cause des liens directs entre le degré de scolarisation et le progrès des sociétés humaines. C'est un des investissements les plus productifs. Dans les nations modernes, les cadres, les techniciens, les économistes, les professeurs compétents sont des facteurs de dynamisme précieux. D'où la priorité qui existe dans le Québec vis-à-vis de l'enseignement. Mais c'est une priorité dont il nous faudra assumer le fardeau.

Une analyse de la situation...

(Suite de la première page)

entre le gouvernement et ses employés", avait aussi signalé M. Fortin dans son communiqué en fin de semaine dernière.

Pour le gouvernement, cette convention collective qu'il lui faudra bien signer un jour ou l'autre est aussi la première qu'il négocie. C'est une dure école pour lui.

Dans la mesure où il a des plans et des projets précis, il tiendra à ce que ceux-ci puissent s'harmoniser avec les dispositions de la future convention collective, ou à tout le moins, qu'ils n'y soient pas une entrave.

LE CONTRIBUABLE

Quant au contribuable, il subira le contrecoup de la prochaine convention collective d'au moins deux manières: c'est lui qui paiera la note de frais de quelque $100 millions.

Mais aussi, "il comprend — il devrait le comprendre — que l'administration gouvernementale doit attirer et conserver les hommes de valeur dont elle a besoin, à tous les niveaux. Justement, dans la mesure où il est en définitive le consommateur des services gouvernementaux, il tient à leur qualité et à leur efficacité. Sous cet aspect, le public sera le bénéficiaire ou la victime des négociations en cours", avait écrit le Père Gérard Hébert, S.J., dans "Relations" de janvier.

Il est évident que l'amélioration des conditions monétaires ou autres du travail des fonctionnaires se traduira par une augmentation des impôts.

Il est rumeur d'élections générales.

Sans poser la question de principe à l'électorat, le gouvernement hésitera peut-être à se rendre aux demandes du S.F.P.Q.

Cependant, le public sait bien qu'il faut briser un cercle vicieux: les fonctionnaires ne donnent souvent qu'un faible rendement parce qu'ils sont insuffisamment payés, et on n'augmente pas leurs salaires parce que leur rendement est trop faible.

QUESTION VITALE

Le gouvernement, même s'il est le plus gros employeur de la province, n'est tout de même pas "un employeur comme les autres." Il ne peut négocier comme toutes les entreprises privées.

La Loi de la fonction publique votée l'été dernier représente bien la réalité d'une autorité suprême et ultime qui entend protéger le bien commun par une administration efficace et dynamique de l'Etat; mais elle accorde aussi la négociation et en détermine certaines modalités.

Cette Loi de la fonction publique créait une Commission de la fonction publique pour tout ce qui concerne la qualité des fonctionnaires et de leur travail: classification, examen, admission, promotion, enquête, programme de perfectionnement.

Par certaines clauses, le législateur a voulu que cette Commission ait toute la liberté requise pour lui permettre de travailler efficacement.

Le Syndicat ne prise guère ces restrictions et se réfère plutôt au Code du travail, qui s'applique aussi aux fonctionnaires, du moins à tous les "salariés" au sens où il les définit.

Il est évident que le gouvernement invoque de son côté la Loi de la Fonction publique, plutôt que le Code du Travail.

Mais ce dernier n'est pas toujours clair et lumineux, comme le note le Père Gérard Hébert qui écrit: "Que faut-il entendre exactement par conditions de travail? Les deux parties reconnaîtront sans doute que la rémunération et ce qui s'y rapporte directement, les heures, les vacances, les bénéfices sociaux, sont strictement des conditions de travail et, de ce fait, feront l'objet de la négociation. Qu'en sera-t-il de la direction et de l'organisation de travail? C'est tout le problème des droits de la gérance, auquel les négociateurs ont à faire face, problème peut-être accru du fait que le gouvernement ne peut être tout à fait un employeur comme les autres."

LE NOEUD DES DISCUSSIONS

La question primordiale, selon le S.F.P.Q., demeure centrée sur ce que lui apportera la prochaine convention collective en ce qui concerne la co-gestion.

La Loi de la fonction publique donne à la Commission de la fonction publique pleine autorité en ce qui concerne la compétence des fonctionnaires. Le gouvernement considère donc qu'il relève de lui seul de décider, par le truchement de la Commission, de la valeur de ses employés ou des candidats à une fonction quelconque. Cette question et les autres connexes ne seraient donc pas négociables.

Le Syndicat soutient le contraire et entend négocier la question de la classification. Les deux parties entendent-elles la "classification" dans le même sens?

A ce sujet, le Père Hébert déclare: "Les traitements se réfèrent nécessairement à des catégories ou classes de travail, et discuter des salaires implique qu'on discute du contenu des tâches pour en évaluer le prix. Le Syndicat veut-il aller plus loin et discuter de la compétence requise? Nous serions alors en face d'une forme de co-gestion? La consultation paraît souhaitable; la co-gestion peut-elle se justifier dans une administration publique? En tout cas notre société ne semble pas prête à une pareille transformation des structures."

Le même problème se retrouverait dans les questions concernant les promotions, les transferts, les mesures disciplinaires, les destitutions.

En ce qui concerne l'ancienneté, le gouvernement redoute la rigidité du principe: à compétence égale, l'ancienneté prévaut. Il croit à la concurrence et aux concours plutôt qu'à la règle mécanique du temps écoulé.

Le Syndicat des fonctionnaires craint de son côté l'arbitraire et, note le Père Hébert "l'histoire semble lui donner raison."

La sécurité syndicale pose aussi des problèmes. La déduction volontaire et révocable de la cotisation syndicale est déjà acquise, mais le S.F.P.Q. peut-il forcer le gouvernement à n'accepter comme employé qu'un cotisant en bonne et due forme?

"Dans l'hypothèse où l'on s'entendrait sur une clause de cette nature, note le Père Hébert, il deviendrait d'autant plus important que des mesures soient prises pour assurer au maximum, chez tous les fonctionnaires, la liberté de choix par rapport au syndicat et la liberté d'opinion à l'intérieur du syndicat; les fonctionnaires eux-mêmes auraient, en ce sens, une responsabilité supplémentaire de participer activement à la vie de leur syndicat pour qu'il demeure vraiment démocratique et ne devienne jamais l'affaire de quelques dirigeants ou représentants syndicaux."

Pas de changement dans...

(Suite de la première page)

les normes que publiera fort probablement le ministère, le 18 mars, a expliqué l'un des adjoints au trésorier de la commission. Le vice-président des Rivières a enchaîné que les commissaires essaieront de faire leur prochain budget pour qu'il n'y ait pas de déficit...

"Ca devrait balancer", s'est contenté de dire le trésorier, M. Normandeau.

PERCEPTION

Les commissaires ont pris note que la plus grosse partie des dépenses additionnelles vient des augmentations statutaires aux instituteurs. Un peu moins du tiers du budget annuel de la commission provient de "subventions" du ministère de l'Education.

La ville de Québec, qui perçoit les taxes scolaires et les retourne à la commission, garde 3 1-4 pour cent de ces sommes pour frais de perception -- ce qui faisait environ $300,000 pour le dernier exercice financier. Les dirigeants de la C.E.C.Q. viennent de charger le trésorier de négocier un "taux plus raisonnable" auprès des autorités municipales pour novembre 1966. La ville de Québec s'est déjà contentée de garder 1 1-2 pour cent de la taxe, jadis; les commissaires croient qu'il est possible de s'entendre à meilleur compte pour la perception de cette taxe.

Même attitude de la ville de Québec

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a annoncé hier soir devant la Fédération des ligues de citoyens du quartier Limoilou, qu'en plein accord avec la C.E.C.Q. aucune augmentation des taxes ne sera décrétée par les autorités municipales pour l'année en cours, en dépit d'un déficit dans le budget de la ville.

Cette nouvelle a été bien accueillie par les membres des ligues de citoyens qui tenaient une assemblée publique à la salle paroissiale de Saint-Fidèle, sous la présidence de M. Albert Tremblay, président de la Fédération. Le maire Lamontagne était accompagné des conseillers Robichaud, Charland, Trottier et Coulombe.

Recours aux emprunts...

(Suite de la première page)

150, le conseil a jusqu'au 1er avril pour adopter le budget que lui soumet le comité exécutif sans quoi il devient automatiquement en vigueur à cette date.

Voici ce que dit le bill 150 à ce sujet: "Après avoir tenu compte de l'estimation des revenus de la cité et après avoir étudié les estimations des dépenses soumises par les chefs de service ainsi que leurs rapports et suggestions tels que présentés par le gérant, le comité exécutif prépare et adopte le budget pour l'exercice financier suivant; il doit aussi préparer et adopter les résolutions imposant les taxes, permis et licences pour payer les dépenses, compte tenu de tous les autres revenus de la ville.

"Si le conseil n'adopte pas, à son tour, avant le premier avril de chaque année, le budget, les règlements et les résolutions qui s'y rapportent, soumis par le comité exécutif, ils deviennent automatiquement en vigueur à compter de cette date."

Cette disposition a pour effet d'empêcher le conseil, advenant le cas où l'opposition y serait plus forte qu'elle ne l'est maintenant, de faire de l'obstruction et de retarder la bonne marche de l'administration en différant l'adoption du budget.

D'autre part, la nouvelle loi pourrait aussi permettre au conseil d'échapper à ses responsabilités et laisser au comité exécutif l'odieux d'adopter un budget déficitaire nécessitant une augmentation de taxes en retardant alors son adoption jusqu'au premier avril.

Aucune de ces alternatives n'est à prévoir cette année, d'abord parce que le budget, comme l'a dit le maire, ne prévoira pas d'augmentation de taxes, et ensuite parce que le conseil est presque entièrement homogène.

Pendant la mauvaise saison
Eau de mélisse des Carmes BOYER
dans un peu d'eau bien chaude et sucrée
Agent général pour le Canada
J. Alfred Ouimet, Montréal

Serge Transport
Livraisons de tous genres
Contrats — Déménagements
TEL.: 529-1624

Grève possible...

(Suite de la première page)

vait passer aux actes. Il a donné l'assurance que la situation dans laquelle se trouvaient plongée la fonction publique et le gouvernement n'était pas volontaire, mais qu'elle avait été amenée par les lenteurs gouvernementales.

ETAT D'ANARCHIE

Les offres du gouvernement, a-t-il dit, ont été faites à la hâte, bâclées, et montrent que le gouvernement entend continuer dans l'état d'anarchie où il se trouve plongé depuis qu'il a voté la loi de la fonction publique.

Les salaires, a-t-il dit, sont insuffisants dans la fonction publique et il arrive qu'un employé poste un chèque d'assistance sociale supérieur à l'argent qu'il peut gagner en un mois. M. Pépin a souligné qu'il n'y a aucune raison pour le gouvernement de ne pas payer ses employés au niveau de ceux de l'entreprise privée.

Cette ville comme cet annuaire... a de tout!
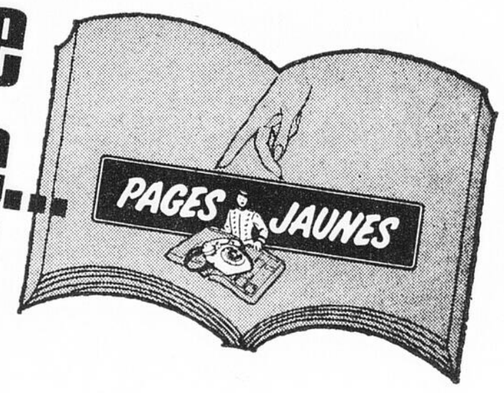

Bons services. Belles boutiques.
Citoyens affables.
Pour y trouver ce que vous voulez,
faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes.
Cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

Le temps

TORONTO (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du pays:

Snag	8	11
Prince George	17	31
Vancouver	31	42
Edmonton	1	26
Calgary	10	29
Yellowknife	1	2
Regina	22	27
Winnipeg	21	31
Churchill	7	20
North Bay	22	41
Toronto	33	42
Ottawa	18	36
Montréal	19	41
Québec	16	40
Fredericton	18	48
Saint-Jean N.-B.	10	43
Moncton	21	43
Halifax	28	45
Charlottetown	18	38
Sydney	16	39
Yarmouth	29	38
Saint-Jean T.-N.	16	30

PRONOSTICS

MONTREAL (PC)—Voici les prévisions de la météo.

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est: nuageux, pluie et neige se terminant dans la matinée ou l'après-midi. Doux. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimums et maximums à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 35 et 40.

Régions de Gaspé et de Sept-Iles: nébulosité croissante, suivie de neige mouillée se changeant probablement en pluie. Vents du nord-est de 20 milles. Minimums et maximums à Sept-Iles 20 et 35; à Gaspé 25 et 35.

Régions de la Mauricie, du lac St-Jean, de Baie Comeau et de Rimouski: nuageux, neige mouillée ou pluie; doux; vents de l'est de 15 à 20 milles. Minimums et maximums à Baie-Comeau 20 et 35; Rivière du Loup, La Tuque et Mont Joli 25 et 35.

Régions des Laurentides et de Québec: nuageux, neige mouillée ou pluie se terminant dans l'après-midi; doux; vents du nord-est de 15 à 20 milles. Minimums et maximums à Québec et Ste-Agathe 25 et 35.

Les marées

Haute	0h.07	a.m.
Basse	6h.52	a.m.
Haute	12h.27	p.m.
Basse	8h.25	p.m.

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
6.27	5.29	11.02

Chez le spécialiste à Québec
FILMS EN COULEURS pour slides et cinés
$2.99
Finition incluse
PIERCE CAMERA
744 ST-JEAN — 524-4063

ATTENTION!
PAYEZ MEILLEUR MARCHE
POUR VOS MATERIAUX
Voici quelques exemples:
(Taxe fédérale incluse)
BOIS - PLOMBERIE - PEINTURE - etc.
FAITES-LE MAINTENANT
USAGES
Matériaux usagés de toutes sortes provenant en grande partie du camp militaire de Valcartier.
"Veneer", portes, châssis de bois et de métal, isolants, électricité, bardeaux d'amiante, poutres d'acier, plomberie de toute sorte telle que: toilette, lavabo, bains, tuyaux de 1/2" à 6", calorifères, chauffage à l'eau et chauffage à air chaud, fournaises de plancher, réservoirs à eau chaude, laveuses de vaisselle.
EN SPECIAL
Neufs pour
SOUS-SOLS
"VENEER" pre-fini 4' x 8' la feuille $3.75
"FOAM" isolant M.P. $77.50
TUILES A PLAFOND 11 1/2 et 13 1/2
ISOLATION FIBERGLASS 2" $39.50 — 3" $59.50
CONTRE-PLAQUE à l'épreuve de l'eau, feuille 4' x 8'
"sheeting" "select"
3/8 $2.65 $3.30
1/2 $3.25 $3.80
5/8 $4.20 $4.95
3/4 $5.50 $5.95
MODERN PLYWOOD RED'G
74 Boul. Pie XI - Ville de Bélair
(Chemin du Camp Valcartier)
OUVERT LE SOIR Livraison Québec et environs
TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969

Un compte d'épargne
pour ces choses précieuses qu'on ne pourrait s'accorder autrement...
Visitez sans délai la
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

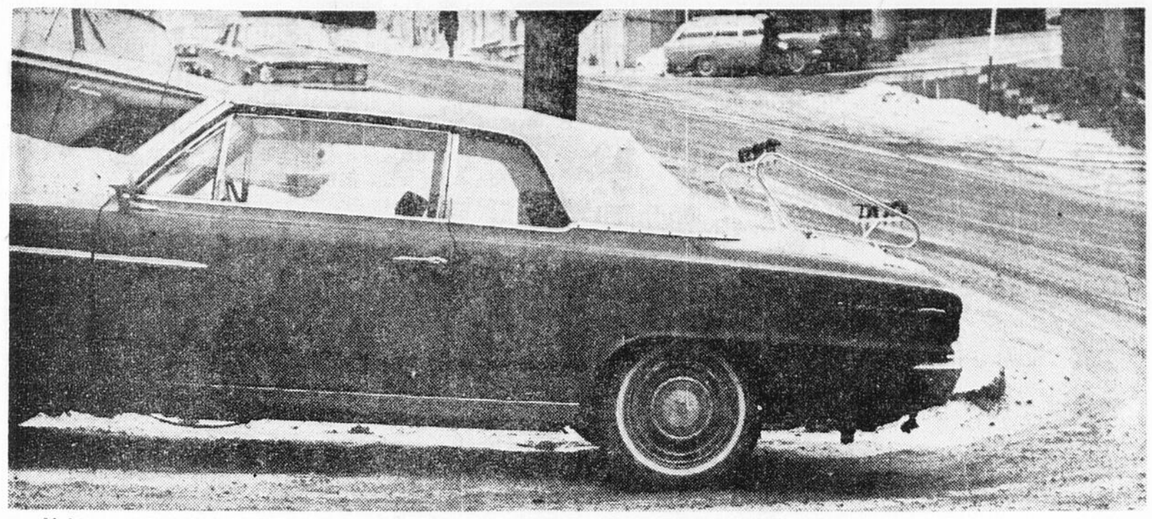

Voiture stationnée très près d'une intersection, obstruant la vue de l'automobiliste venant de la rue perpendiculaire.

L'aménagement de routes de ceinture dégagerait les rues du Vieux Québec

Lucien Bouchard termine aujourd'hui son étude du rapport de M. Marcel Laliberté sur les problèmes de la circulation dans la Vieille Capitale.

L'ingénieur en circulation touche, dans son rapport, un problème crucial pour l'avenir non seulement de la ville de Québec, mais de toute la région métropolitaine: le réseau routier métropolitain.

On ne saurait aborder la question sans, évidemment, se pencher sur les moyens de communication entre les deux rives du Saint-Laurent, car il faut en tenir compte dans le réaménagement des grandes voies routières et des différentes aires de la Capitale.

Ce lien de communication, une fois amélioré de quelque façon que ce soit, ponts, tunnels ou bateaux... et même téléphérique, déversera des masses sans cesse accrues de piétons et de véhicules à moteur dans les rues de la ville.

Des études diverses ont prouvé, hors de tout doute, la nécessité d'établir, dans un proche avenir, un nouveau lien de communication pour desservir les deux rives dans le voisinage de l'axe Québec-Lévis.

Restent à établir le mode de communication et son financement, de même que sa localisation précise. Mais quel que soit ce mode de communication, il devra être continu, approprié aux besoins et de capacité suffisante pour mettre fin à l'anomalie actuelle du rallongement des parcours par le pont "de Québec" via Sainte-Foy, dit M. Marcel Laliberté.

"S'il est réalisé suivant ces critères généraux, il se conformera aux désirs des populations de voyager entre les deux rives, tout en tenant compte des centres de gravité des populations".

CIRCULATION DE TRANSIT

"Le ministère provincial de la Voirie devrait hâter la réalisation des routes de ceinture et des voies périphériques qui permettront de relier les différentes approches de la Capitale et d'en soulager les principales artères, en déviant la circulation de transit". Voilà une théorie de l'ingénieur en circulation qui semble avoir l'appui des autorités.

La situation anormale qui fait du Vieux Québec "intra-muros" un corridor qui permet à la circulation de le traverser suivant diverses trajectoires va à l'encontre des impératifs de conservation de la ville historique unique sur le continent. Elle lui est très préjudiciable, dit M. Laliberté.

Il recommande de faire des études pour déterminer quantativement et relativement la circulation de transit du Vieux Québec qui a ses points de provenance et de destination en dehors de cette aire.

"Ceci, dit-il, permettra de demander avec plus d'insistance aux gouvernements supérieurs de hâter les aménagements nécessaires à l'extérieur des murs pour exclure du Vieux Québec la circulation qui lui est nocive."

M. Laliberté soutient qu'il faudrait compléter au plus tôt le boulevard Champlain et le raccorder au pont de Québec et aux villes satellites de Sainte-Foy et Sillery, ainsi qu'au boulevard Montmorency.

Le boulevard Saint-Cyrille, suivant un axe partiellement modifié devrait être raccordé au boulevard des Capucins, au prolongement du boulevard Champlain et à la rue Montmorency et au boulevard Sainte-Anne. Ce serait là un premier stade. Il pourrait aussi être éventuellement relié à une route majeure empruntant les grèves du Saint-Laurent.

Cette circulation de transit qui afflige le Vieux Québec se retrouve aussi ailleurs, sur les artères de la Capitale.

L'ingénieur en circulation se dit prêt à collaborer à ces projets qui nous sont très familiers; nous serons heureux d'apporter nos connaissances, notre expérience et nos énergies ainsi que celles de notre service à l'élaboration et la réalisation de ce grand réseau routier indispensable à l'épanouissement de la Capitale et à son évolution au rôle de deuxième grand pôle d'attraction démographique, culturel et économique de la province.

LES PONTS

Les ponts qui enjambent la rivière Saint-Charles sont tous désuets depuis longtemps et constituent, selon l'ingénieur en circulation, une très sérieuse cause d'étranglement de la circulation sur les artères de pénétration en direction nord-sud

En attendant de trouver les moyens financiers de les élargir et d'en augmenter le nombre, M. Laliberté suggère d'en tirer le meilleur parti en les faisant fonctionner à trois voies par des signaux permettant de renverser la direction de la voie centrale.

Une autre solution effleurée par l'ingénieur est l'utilisation de ponts Bailey "que l'on peut se procurer relativement à bon compte, dit-il, par location et qui s'édifient très rapidement".

Pour ce qui est des passages à niveau, inutile de s'attarder longuement sur le sujet. Il en fut beaucoup question et à maintes reprises sous l'ancienne administration et les démarches de la nouvelle semblent bien engagées.

DOSSIERS

Ce qui semble manquer le plus à l'ingénieur en circulation pour mener à bien sa tâche, ce sont des instruments de travail adéquats.

Il est étonnant de constater l'absence d'information sur ce sujet à l'hôtel de ville, les statistiques sont insuffisantes et mal utilisées. Les fichiers se font rares.

Les fichiers des accidents sont révélateurs et très importants dans un service de circulation. C'est aussi l'intention de l'ingénieur d'organiser un fichier central pour colliger, compiler et codifier les accidents, à l'aide des procédés mécanographiques.

On tracerait des diagrammes pour toutes les intersections concernées. Ces derniers seraient très révélateurs de la qualité de l'écoulement de la circulation et de l'observance des règlements.

Ces renseignements pourraient inspirer les recommandations à apporter aux carrefours dangereux pour les rendre plus sécuritaires au moyen de nouveaux aménagements ou de contrôles visant à diminuer la gravité et la fréquence des accidents.

"Cette section 'documentation' permettrait donc de tenir sous

Les piétons traversent les rues n'importe où, sans égard aux règlements.

contrôle la sécurité de la circulation et de l'améliorer sans cesse, malgré l'augmentation de la circulation".

ACCORD DE PRINCIPE

En principe, les membres du comité exécutif se sont dits d'accord avec les recommandations de l'ingénieur en circulation.

Le maire Gilles Lamontagne a déjà donné au cours d'une conférence de presse son appréciation du travail de M. Marcel Laliberté.

Cette appréciation se trouve confirmée dans la photocopie du rapport que le maire Lamontagne a utilisé pour en faire l'étude avec ses collègues du comité exécutif. On y retrouve dans la marge les commentaires écrits à la main à presque tous les paragraphes.

Dans l'ensemble, ces commentaires sont favorables, même si à certains endroits, le maire semble désirer plus d'explications et d'informations, une étude plus approfondie.

On y lit des commentaires tels que: "vrai"... "étude de tous les feux de circulation", "très vrai", "étude des sens uniques à être appliquée immédiatement", "évident", "grand ménage à faire", "urgent", "à vérifier", etc...

Maintenant qu'un premier travail de défrichage est fait, l'ingénieur s'est lancé dans la préparation de projets concrets et d'un programme de travail établissant des priorités.

Près de la place d'Youville

Possibilité d'expropriation par la ville

Si la ville endosse les recommandations de la Commission d'aménagement, elle expropriera le terrain excavé au sud-ouest de Saint-Jean et d'Youville, où devait être construit un immeuble qui était appelé à devenir le nouvel hôtel Montcalm.

Le maire Gilles Lamontagne, en annonçant la nouvelle, hier, n'a pas dit quelle sera la décision de l'administration, mais le projet est à l'étude. Ce terrain où se trouve un trou béant qui constitue un danger public serait alors incorporé à la place d'Youville dont les plans sont présentement en préparation.

On profiterait vraisemblablement de l'occasion pour redresser la jonction des rues d'Youville et Dufferin. On sait que la semaine dernière, le conseil a ordonné que les propriétaires de l'actuel hôtel Montcalm soient avisés de quitter les lieux afin que l'immeuble soit désaffecté dans un mois. Il est possible alors que l'on procède immédiatement à sa démolition.

Demande des frères enseignants à la C.E.C.Q.

Quasi-parité de salaires entre clercs et laïcs

Par Clément TRUDEL

Les frères enseignants à l'emploi de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec veulent que l'on mette fin à l'écart de salaire de 30 pour cent qui les affecte, comparativement à ce que la commission verse aux enseignants laics.

Un de ces frères — il a refusé de s'identifier, disant aux journalistes qu'il n'avait pas besoin de "publicité" — est venu hier défendre la cause des quelque 70 frères encore à l'emploi de la C.E.C.Q., sur un total d'environ 1,400 instituteurs. Les frères accepteraient un écart de 12 pour cent environ.

La demande a déjà été formulée par lettre, le 20 décembre 1965, au nom des trois communautés dont font partie ces frères: Ecoles Chrétiennes, Maristes et Frères du Sacré-Coeur. Le secrétaire de la commission avait répondu alors que la question serait portée à l'attention d'une assemblée de la commission mais elle le fut "avant" l'assemblée de janvier, ce qui explique que les représentations des frères passèrent inaperçues jusqu'à ce jour.

Officieusement, a-t-on appris hier, il en coûterait environ $150,000 de plus à la C.E.C.Q. si elle acquiesçait aux demandes de quasi-parité de salaire entre clercs et laics. Les frères demandent entre autres choses un salaire de base de $4,200, soit environ 87 pour cent de celui des enseignants laics à l'emploi de la même commission.

ETAT DE LA QUESTION

Il a été convenu hier que les frères seraient appelés à discuter ultérieurement une "entente", l'entente proposée en décembre par la commission étant rejetée, selon toute apparence. La difficulé, pour les commissaires, semble être d'accepter comme "salariés" au sens de la loi des enseignants qui ne sont pas soumis à des conventions collectives; les accords sont conclus entre employeurs, pour ainsi dire, la "corporation" de la C.E.C.Q. s'entendant par contrat avec les "corporations" religieuses pour requérir les services de "x" enseignants possédant tel ou tel diplôme. Un des comptables de la commission prétend que les augmentations offertes aux frères sont de 5 pour cent alors qu'elles ne sont que de 4 pour cent pour les laics

Le frère "X" a expliqué hier aux commissaires que si le peuple, par ses législateurs, exemptait les frères de l'impôt, il appartenait et aux frères et aux commissaires de déterminer l'usage que l'on ferait de ce "cadeau".

Me des Rivières répond: "Nous sommes informés que des changements importants surviendront... cette année sans doute" et que les frères paieraient l'impôt. L'un des commissaires rappelle que si les frères gagnaient davantage, ils paieraient davantage d'impôt! Le porte-parole des frères enseignants plaide quand même la liberté, pour les frères, de s'acquitter eux-mêmes de leurs obligations, sans refiler cette responsabilité aux commissaires.

Devant l'insistance du délégué des frères, Me des Rivières assure que "nous allons garder le débat ouvert et... vous inviter, s'il y a lieu"... Il y eut brève interruption et M. des Rivières reprit: "On vous invitera pour discuter de nouveau."

Au fil de l'assemblée

Parmi les décisions prises hier par la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, l'on peut relever les quatre résolutions qui suivent:

1) Modification à un règlement de régie interne, ayant pour effet d'empêcher la collaboration à des organismes extérieurs "durant la journée scolaire". L'ancien texte mentionnait le "travail ainsi fait" à l'extérieur et une certaine ambiguité s'étaient créée, surtout lorsque certains instituteurs collaboraient à des activités du ministère de l'Education, par exemple, le soir. Le ministère, alléguant la résolution du 5 décembre 1963 adoptée par la C.E.C.Q., ne versait pas de rémunération spéciale à ces instituteurs titulaires de cours du soir aux adultes, entre autres.

2) Approbation d'une entente avec le Protestant School Board of Greater Quebec sur le partage de la taxe des "neutres"; la C.E.C.Q. percevra 98.46 pour cent de cette taxe des neutres, en vertu de cette entente.

3) Paiement d'un supplément de $806.20 pour les travaux de réparation à l'école Notre-Dame - de - la - Paix, l'entrepreneur ayant dû modifier les plans d'un tableau de distribution de l'électricité, à la demande d'une commission ministérielle.

4) Autorisation à Claude Guérette de parfaire à Springfield des études en éducation physique. M. Guérette s'absentera en avril et juin de l'année 1966.

Transaction qui ferait perdre $25,000 par année

Une transaction par laquelle Quebec Apartments Limited vendrait au président de cette corporation le Château Saint-Louis (près de la prison de Québec) au prix de $1.00 aurait pour effet de faire perdre $25,000 en taxes à la Commission des Ecoles Catholiques de Québec. La C.E.C.Q. a donné instruction à son conseiller juridique, hier, de "prendre tous les moyens possibles pour contester" cette décision annoncée le 10 février 1966 par Quebec Apartments.

En théorie, la commission scolaire a jusqu'au 12 mars pour se prévaloir se son droit d'en appeler de la décision; la ville de Québec a elle-même refusé d'accepter le changement, aux livres des "cotiseurs". L'assemblée des commissaires d'écoles catholiques étudiait hier les "implications de cette vente sur les taxes scolaires". Le Château Saint-Louis étant cédé à M. Douglas Cohen, ceci aurait pour effet de faire passer de $2.68 à $1.35 le taux de taxes scolaires (au lieu d'être sur la liste des neutres, cet immeuble passerait à la liste des "protestants").

Me Guy des Rivières a dit de cette transaction: "On ne peut pas la laisser passer; à première vue, ça semble un abus". Il y a quelques années, l'avocat de la ville de Québec, au nom de la C.E.C.Q., avait voulu faire inclure une clause obligeant l'individu ou la corporation qui ferait un changement du genre de celui annoncé par Quebec Apartments à prouver sa bonne foi. Les législateurs avaient refusé une telle modification à la loi.

L'un des commissaires expliquant le "cas" du Château Saint-Louis, à rappelé qu'il y eut "Lease back" en faveur de la Great West Life, il y a quatre ou cinq ans, pour le terrain et pour l'immeuble. Cette année, la même compagnie désirait "aliéner" l'immeuble en le vendant au président Cohen, à un prix nominal. Cette nouvelle transaction est celle que conteste la C.E.C.Q., soit par protêt soit par toute autre mesure que jugera bon d'utiliser le conseiller juridique de la commission scolaire.

Les commissaires ont semblé très intéressés à ce "cas", hier, sans doute en vue d'être vigilant si d'autres transactions du même genre percent à l'horizon.

Neufchâtel

Les contribuables feront partie des comités municipaux

Programme et visage du nouveau maire

Par Jacques Dumais

Avec l'avènement d'un nouveau maire à Neufchâtel, il y aura dans cette ville une pratique sans précédent au sein d'un conseil municipal: les contribuables seront invités à participer aux décisions de la municipalité en faisant partie des comités municipaux.

C'est ce qu'a annoncé le nouveau maire de Neufchâtel, M. Roger Roberge dans un discours qu'il a prononcé après sa prestation de serment lors d'une séance spéciale du conseil, hier soir. M. Roberge allie cette décision à "un désir de renouveau au sein de l'administration municipale", comme il l'a exprimé.

"Les comités municipaux, a dit le maire, seront composés d'un échevin et d'au moins une dizaine de contribuables choisis par le conseil. Ils se réuniront avant les séances du conseil afin d'étudier ensemble et de s'entendre sur les différents sujets de l'ordre du jour. Ainsi, a-t-il expliqué, on évitera les discussions interminables qui ont donné tant de mauvaise publicité à notre ville, tant du point de vue du grand public que du point de vue des administrateurs gouvernementaux."

En expliquant cette décision, le maire a dit qu'il y avait dans la ville des centaines de personnes qui avaient une opinion valable à exprimer en ce qui regarde l'administration de leur ville, mais qui n'avaient pas les moyens financiers d'être échevins. "Nous ne pouvons nous permettre le luxe de ne pas considérer l'opinion de gens intelligents," a déclaré le maire.

Le maire Roberge a aussi annoncé une autre innovation aux séances du conseil: l'ordre du jour des séances sera affiché à l'entrée de la salle des délibérations de sorte que ceux qui assisteront aux séances sauront de quoi il sera question.

Quoi qu'il en soit, il s'agit de relever un défi.

NOUS POUVONS VOUS AIDER!

Acceptez notre invitation à cultiver:

- Votre confiance en vous-même
- Votre enthousiasme
- Votre esprit de décision
- Votre entregent
- Votre facilité à parler en public

Votre garantie: 90% de nos gradués ont vu leur revenu augmenté de 10% au cours de l'année suivant leur graduation.

Soyez des nôtres, assistez à un cours explicatif:

Rendez-vous LUNDI SOIR le 28 février à 8h. p.m. au Palais Montcalm, suite 36, (2e étage
MARDI SOIR 1er mars à 8h. p.m. au Palais Montcalm, suite 36, (2e étage)
MERCREDI SOIR 2 mars à 8h. p.m. au Palais Montcalm suite 36, (2e étage) ou au Centre des Loisirs St-Sacrement, 1310 rue Garnier, salle 390 (2e étage)

FAITES COMME TOUT LE MONDE! INSCRIVEZ-VOUS AU COURS DE:
L'INSTITUT DE PERSONNALITE (QUEBEC)
pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions.
AU TELEPHONE 529-0395

DEVANT LE TRIBUNAL

Par Michel TRUCHON

Trois témoignages au procès de A. Roy

Le procès de l'ex-maire de Saint-Georges-Ouest, Armand Roy, s'est instruit hier matin devant le juge Gérard Lacroix et s'est poursuivi toute la journée.

Roy doit répondre à une accusation de complot d'incendie; L'acte se lit comme suit: "... accusé d'avoir, entre le Saint-Georges, illégalement Armand Roy est également conspiré avec René Fortin et d'autres personnes pour mettre le feu à ses camps de bûcherons situés le long de la rivière Picoba (rivière Chicoutimi), dans le Parc national des Laurentides. . "

L'ancien maire avait été envoyé à son procès, lors de son enquête préliminaire, le 28 décembre. Il avait alors été accusé sous trois chefs, soit d'avoir conspiré pour mettre le feu, d'avoir effectivement mis le feu, et d'avoir fraudé une compagnie d'assurance pour une somme de $6,000.

L'un de ses procureurs, Me René Letarte, s'est opposé à ce que cette accusation de trois chefs soit divisée et à ce que son client subisse un procès sous chaque chef, prétextant qu'il s'agissait là de chefs consécutifs à un même renvoi.

"Scinder la preuve contribue à causer un double déni de justice à l'accusé", a-t-il affirmé.

Le juge Lacroix, avant d'ajourner la séance de l'avant-midi, a déclaré qu'il était en faveur d'un procès pour chaque chef d'accusation. A la reprise du procès, le magistrat a rejeté l'objection de Me Letarte et on s'en est tenu à l'accusation simple.

Armand Roy est également défendu par Me Jean Grenier, qui en est à sa première cause devant les Assises criminelles en tant que procureur de la défense. On sait qu'en décembre dernier, après cinq ans de travail pour le ministère Public, Me Grenier avait donné sa démission.

La Couronne est représentée par Mes Anatole Corriveau, Roch Lefrançois et Jean Drouin.

PREUVE DE LA COURONNE

Après l'ajournement du diner, Me Roch Lefrançois a exposé aux jurés la preuve que la Couronne entend établir tout au cours de ce procès, mais leur a bien précisé qu'il ne s'agissait pas là d'un témoignage ou de faits.

Le procureur a rappelé que l'accusation portée contre Roy était selon l'article 408-1D du Code criminel, passible d'une peine maximum de 14 ans d'emprisonnement. Cet article stipule également que "quiconque complote est passible de la même peine que celui qui commet l'acte criminel."

Me Lefrançois a poursuivi en disant avoir l'intention de démontrer qu'au mois de juillet 1961, Roy possédait des camps de bûcherons le long de la rivière Picoba, dans le parc des Laurentides et qu'il avait obtenu un contrat de coupe de bois de la compagnie d'Auteuil Lumber.

L'avocat a ensuite ajouté qu'il essaierait de démontrer que René Fortin, avec qui Roy est accusé d'avoir ourdi un crime d'incendie, travaillait pour l'ex-maire depuis six ans et que trois semaines avant le 30 juillet 1961 ils se seraient vus et que Roy aurait offert $1,000 à Fortin pour mettre le feu à ses camps.

Le ministère public entend également prouver entre autres choses que Fortin, en compagnie d'un dénommé Boissel, aurait profité d'un voyage à Roberval pour allumer l'incendie qui ravagea le comp principal appartenant à Armand Roy.

TROIS TEMOINS

Trois témoins ont été entendus hier après-midi. Ils sont venus donner des détails quant aux camps situés le long de la rivière Picoba, de la police d'assurance émise pour ces camps, et de la découverte de l'incendie qui a détruit le principal.

Marcel Gagnon, comptable en chef pour la d'Auteuil Lumber, a soumis divers contrats intervenus entre Armand Roy et sa compagnie au cours des années 1957 à 1959. Ce n'est cependant que lorsqu'il a été contreinterrogé par Me Letarte que ce témoin de la Couronne a déposé les contrats de 1957.

A la demande de Me Lefrançois, il avait auparavant fait état du contrat signé par Roy et qui se terminait le 15 mars 1961. Une clause de ce contrat, relative aux camps utilisés par le contracteur, stipulait que ces constructions devenaient automatiquement la propriété de la compagnie après l'expiration de l'entente.

Le responsable du service des réclamations pour la compagnie d'assurances Royale, M. Robert Laplante, est venu témoigner qu'un contrat d'assurance est intervenu entre sa compagnie et Armand Roy, le 27 août 1960.

Il garantissait contre la perte causée par l'incendie diverses constructions, dont les camps de la rivière Picoba. La plus importante de ces bâtisses était assurée pour $6,000 et son contenu pour $7,000. L'ex-maire payait une prime annuelle de $950 pour cette assurance.

Ce représentant de la compagnie d'assurances a ajouté que d'après les papiers de la compagnie, une réclamation pour dommages aurait été faite le 9 août 1961, et que l'incendie aurait donc eu lieu à cette date. Le certificat, signé par Armand Roy, stipule en effet que ". . .la dite propriété a été endommagée par le feu le 9 août, à ou vers midi."

L'ex-maire recevait, le 28 septembre 1961, comme l'a établi le témoin d'après le chèque envoyé, une somme de $6,004.50 de la compagnie d'assurances.

Un troisième témoin, Philippe Therrien, qui était au cours de l'été 1961 garde-feu dans le parc national des Laurentides, a établi que dans la journée du 30 juillet de la même année, il faisait une patrouille le long de la rivière Picoba (vers 3h.30 le dimanche après-midi, selon lui).

Après avoir rencontré deux pêcheurs (des cuisiniers de l'Etape) et une automobile occupée par "des femmes et des enfants", Therrien et son confrère se sont rapprochés des camps d'Armand Roy. Ils auraient alors aperçu de la fumée et découvert l'incendie qui dévorait l'intérieur du camp principal.

Le témoin a produit un rapport écrit de sa main et qu'il dit avoir rédigé le soir même de la découverte du feu. . . Une phrase laconique décrit les événements de la journée du 30 juillet: "Temps couvert. Au cours de la patrouille le long de la rivière Chicoutimi, découvert incendie dans camps de bûcherons et l'avons éteint."

Le procès de Roy a été ajourné à 10h.15, ce matin par le juge Lacroix.

Remise des enquêtes préliminaires

Les enquêtes préliminaires de la plupart des personnes impliquées dans les accusations portées à la suite de l'enquête sur l'administration de la Cour municipale ont été remises hier au 8 mars "proforma".

L'enquête de Me Pierre Vallée a été remise au 21 avril tandis que celle de l'ex-échevin Marcel Lafond a été fixée au 13 avril.

L'ex-juge de la Cour municipale Rodolphe Deblois a pour sa part vu son enquête remise au 18 mars.

Ménagère accusée de quatre fraudes

Une ménagère, jeune mère de quatre enfants, subira son procès sous quatre accusations de fraude, le 6 avril prochain.

La jeune femme, qui comparaissait hier devant le juge Paul Roy, a été accusée d'avoir frustré la Banque de Montréal, succursale de Saint-Romuald, d'une somme de $115, le 26 janvier.

Elle aurait également réussi à extirper, à deux reprises, de l'argent à M. Gilles Cantin, les 6 et 26 janvier. Le dernier chef d'accusation mentionne que le 10 décembre, elle a fraudé P.-E. Lemelin de $115.

L'accusée, de 29 ans, a été libérée après avoir versé un cautionnement de $500.

Accusation de vol avec effraction

Un bûcheron domicilié sur la rue Lacroix, Robert Vachon, 32 ans, a été envoyé à son procès, le 6 avril, hier, par le juge Paul Roy. Il doit répondre à une accusation de vol avec effraction et de recel.

L'homme se serait introduit, dans la nuit du 13 au 14 juillet 1965, dans la taverne la Marne et aurait dérobé un coffret contenant une somme de $400, propriété de Jacques Larochelle.

L'accusation de recel provient du fait qu'il ait eu ces articles en sa possession.

Pour étancher sa soif d'argent

Etait-ce la soif tout court, ou la soif de l'argent qui a poussé ce jeune journalier de 18 ans à dérober des caisses de liqueurs douces? Toujours est-il qu'il s'est fait prendre et qu'il recevra sa sentence aujourd'hui.

Hier, il a enregistré un plaidoyer de culpabilité devant le juge Paul Roy pour ce vol qui représentait une somme de $16.

Le jeune homme doit également recevoir une sentence du juge Henri Jolicoeur sous une autre accusation.

Il omet d'arrêter après un accident

C'est le 5 avril que Joseph-Donald Bélanger, 28 ans, un mineur de Chibougamau, subira son procès. Il est accusé d'avoir omis d'arrêter son véhicule, après un accident survenu le 25 mai 1965 dans le parc national des Laurentides.

Il avait retrouvé sa liberté sur dépôt d'une caution de $200.

Amende de $20 pour vol à l'étalage

Le juge Paul Roy a refusé une sentence suspendue à un jeune homme qui a été arrêté pour vol à l'étalage. Le magistrat a déclaré que "l'accusé était bien vêtu, avait une bonne position, et qu'il n'avait eu aucune raison de voler..."

Le jeune homme, tailleur de son métier, devra payer une amende de $20 ou à défaut de paiement passer huit jours à l'ombre pour les $16.07 de marchandises diverses qu'il a dérobées dans un grand magasin de Sainte-Foy.

Attentat à la pudeur et inceste

La bassesse humaine est revenue encore une fois franchir la porte du Palais de Justice, hier, alors qu'un père de famille de Saint-Léonard de Portneuf, âgé de 42 ans, a été envoyé à son enquête préliminaire sous des accusations d'attentat à la pudeur et d'inceste avec deux de ses trois fillettes.

Le juge Paul Roy a refusé tout cautionnement à cet homme qui semblait très calme dans le box des accusés.

Le premier chef d'accusation, celui d'attentat à la pudeur, regarde ses trois fillettes qui sont âgées de 9 à 12 ans, tandis que le deuxième n'en mentionne que deux.

Les offenses auraient été commises pendant les étés 1961 et 1962.

FAITS DIVERS

Fillette heurtée par une voiture

Une fillette de 7 ans, Hortense Lacasse, domiciliée au 396 de la 2e rue, à Limoilou, a subi des contusions multiples et un choc nerveux quand elle a été heurtée par une automobile, vers 4h., hier après-midi, au coin de la 2e rue et de la 4e avenue. Elle a été immédiatement transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison Hubert Moisan.

Un chauffard est recherché

Un chauffard est recherché par la police de Sainte-Foy. Il a heurté Line Labrecque, 16 ans, du 3214, chemin Sainte-Foy, et il ne s'est pas arrêté pour lui porter secours. L'adolescente a été aidée par une compagne. Elle aurait subi des fractures et elle a été dirigée vers l'hôpital par la police de Sainte-Foy. L'accident est survenu sur la rue Milleret, vendredi soir dernier, et les policiers ont peu de description du véhicule qui serait de couleur or et de modèle récent.

Deux stations-service sont cambriolées

Deux stations de service voisines ont été cambriolées à Sainte-Foy. Elles sont situées sur le chemin Saint-Louis, au croisement de la route de l'Eglise. A chaque endroit, du butin pour environ $200 a été pris. Le contenu en argent des distributrices de cigarettes et de liqueur a été volé. Les voleurs auraient aussi râflé des pneus et des appareils de radios.

Québec aura peut-être son "Ciné-Club de l'Age d'Or"

Par J.-Claude RIVARD

Québec aura peut-être bientôt son "ciné-Club de l'Age d'Or", tout comme la métropole.

Un club social de Québec, le Cercle B'nai R'rith caresse, en effet, ce projet depuis l'automne et doit incessamment entreprendre des pourparlers avec la direction des cinémas de Québec pour en jeter les bases.

Le président du Cercle B'nai B'rith de Québec, M. Georges Lebosh, a confirmé la nouvelle hier en révélant que l'on étudie actuellement deux aspects du sujet.

Le premier serait d'organiser des représentations cinématographiques pour les citoyens âgés de plus de 60 ans, en matinée, à certains jours au cours de la semaine.

Le second serait d'obtenir des propriétaires de cinéma une réduction du prix d'entrée, en matinée tous les jours de la semaine, sauf le samedi, le dimanche et les jours de fête, sur présentation d'une carte de membre du Ciné-Club de l'Age-d'Or.

Le cercle B'nai B'rith qui, en plus de se préoccuper des enfants pauvres et des vieillards, travaille aussi à la création d'un climat de fraternité et de bonne entente entre Canadiens d'origine ethnique et de religions différentes se propose d'atteindre par son "Ciné-Club de l'Age d'Or" toutes les personnes âgées de 60 ans de nos hospices et maisons de repos, sans oublier ceux qui ont encore leur chez-soi, indistinctement de leur race de leur langue et de leur religion.

RIVE-SUD
NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

L'assurance-vie est bien vivante dans votre localité

Parmi vos voisins, se trouvent des représentants de la Crown Life.
Avec leurs collègues, ils ont fait souscrire en 1965 un montant d'affaires sans précédent, soit une augmentation dépassant 7%.

Acquisition de nouvelles polices
$786,123,926

Presque tous vos voisins et leurs familles bénéficieront de l'assurance-vie acquise pour garantir l'instruction de leurs enfants, la survivance de leur commerce et l'augmentation de leurs rentes de retraite.
Pour procurer ces avantages et beaucoup d'autres à ses détenteurs, la Crown Life a atteint un nouveau sommet d'assurance en vigueur, en faisant un gain de 10%.

Polices en vigueur
$4,864,027,715

Votre localité doit beaucoup de sa prospérité aux placements des fonds de l'assurance-vie dans les valeurs, les obligations et les hypothèques. Au cours de 1965, l'actif de la Crown Life s'est accru de 9%.

Actif
$517,192,613

LES GENS AVISÉS CHOISISSENT
CROWN LIFE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROWN LIFE / FONDÉE EN 1900 / TORONTO, CANADA

G. DeRico, Gérant, Agence Québec-Nord.
M. Jobin, Gérant, Agence Québec-Sud.

1135 Chemin St-Louis, Québec 6. Tél.: 681-0501

COMPÉTENCE et EXPÉRIENCE...
C'est ce que vous offre...

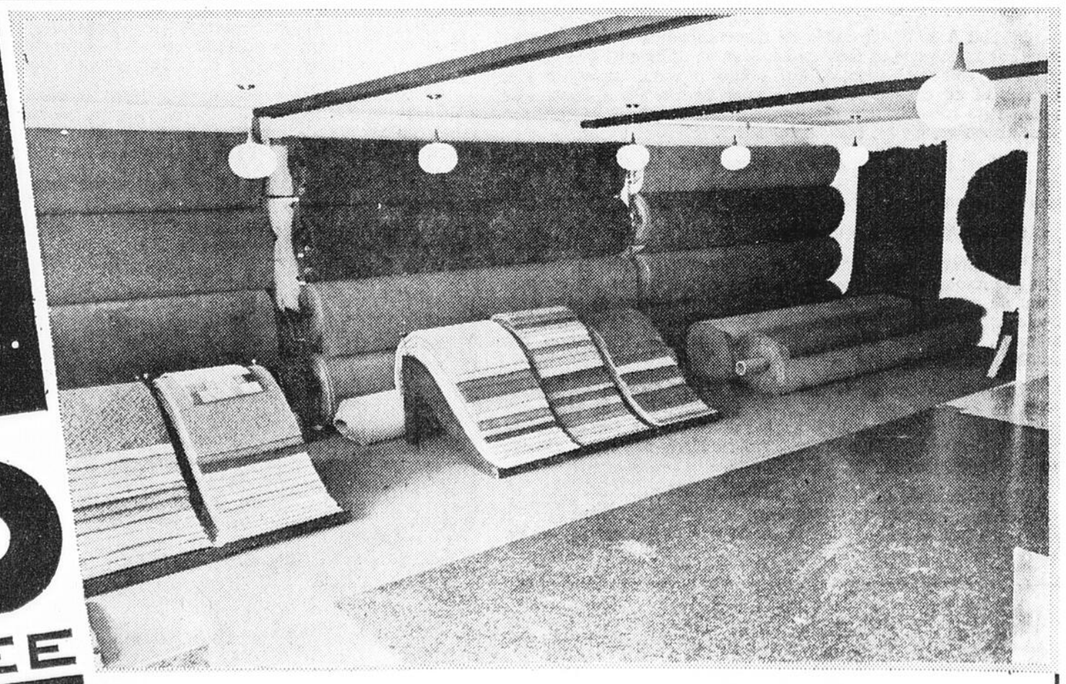

PHILTEE TAPIS

563, ROUTE TRANS-CANADA, ST-DAVID — TEL.: 837-3604

"LE PLUS GRAND SPECIALISTE EN COUVRE-PLANCHERS DE LA RIVE-SUD"

3,000 vges de TAPIS
A FIBRE ACRILAN DE HARDING
$9.95 posé
A LIQUIDER, LA VERGE

SERVICE DE DECORATEURS EXPERIMENTES QUI VOUS CONSEILLERONT UTILEMENT POUR LA DECORATION DE VOS PIECES

ACRILAN CHEMSTRAND *Marque déposée

● Compétence dans le travail effectué
● Expérience de nombreuses années au service d'une clientèle satisfaite et toujours plus nombreuse.

Pour votre commodité, nous vous offrons les avantages suivants:
● Choix du matériel et vente A DOMICILE, sans frais supplémentaires.
● Plan budgétaire avantageux, vous permettant d'échelonner vos paiements jusqu'à concurrence de 36 mois.

LE RAPPORT HENDERSON SOUS LE MICROSCOPE

Les "petites irrégularités" des programmes de travaux d'hiver

Le Québec participe au programme de travaux d'hiver lancé par le gouvernement fédéral, en 1958, pour amoindrir les effets du chômage saisonnier. L'application de ce programme a entraîné certaines irrégularités qui sont relevées dans le rapport du vérificateur général du pays.

Par Benoit HARVEY

Le gouvernement fédéral a annoncé, par la voix du ministre de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, qu'il prendra les mesures nécessaires pour récupérer les fonds mal employés dans l'exécution de travaux d'hiver. Le vérificateur général, M. A. M. Henderson, a signalé à la Chambre des Communes un certain nombre de "pratiques douteuses" établies par suite d'un libellé insuffisamment détaillé des conditions du programme.

Au nombre des cas rapportés, il y a celui des moines de Saint-Benoit - -du - Lac, dont le domaine est érigé en municipalité, ayant ainsi droit de se prévaloir des avantages offerts par la loi. L'ordre religieux a entrepris la construction d'un auditorium, et a réclamé le remboursement de salaires payés à des moines affectés au projet.

Ces religieux étaient-ils ou pouvaient-ils être considérés comme des chômeurs, au sens de la loi? Le gouvernement provincial, comme l'a révélé le ministre Pierre Laporte à l'Assemblée législative, a hésité, puis a laissé aux fonctionnaires fédéraux le soin de trancher la question. "Si Ottawa accepte, a-t-il dit, nous approuverons". Cette approbation, qualifiée de "miraculeuse" en certains milieux où l'on s'amuse de l'incident, est-elle suffisante pour que la communauté ne soit pas inquiétée par les réclamations fédérales? Voilà à tout le moins un problème délicat pour les fonctionnaires outaouais, et pour le nouveau ministre Jean Marchand!

LA VERIFICATION

La loi prévoit que les réclamations produites par les municipalités doivent faire l'objet d'une vérification par un fonctionnaire provincial. M. A. M. Henderson remarque que cet examen n'a pas toujours complété; en Saskatchewan et dans l'Ile-du-Prince-Edouard, on ne faisait guère plus que vérifier le calcul arithmétique de la réclamation par rapport à l'autorisation déjà accordée. Le certificat du vérificateur provincial s'appuyait surtout sur l'attestation fournie par la municipalité et les entre preneurs, sans examen de dossiers justificatifs. En de tels cas, il y a lieu de se demander si tous les frais sont motivés et si toutes les conditions stipulées aux ententes ont été observées.

Le vérificateur général signale que la loi prévoit que les fonctionnaires fédéraux pourront avoir accès aux registres provinciaux et municipaux; au Québec, on aurait été réticent, sous prétexte que les rapports sont déjà examinés minutieusement par les vérificateurs provinciaux. Il s'ensuit que le fédéral n'a pas analysé les dossiers de cette province.

PRATIQUES DOUTEUSES

La loi relative aux travaux d'hiver sera amendée, a annoncé le ministre fédéral de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, afin de clarifier certains articles qui donnent lieu à une interprétation douteuse en certains cas. Le vérificateur général a mentionné quelques pratiques répréhensibles, notamment:

Certains employés réguliers sont inscrits sur la feuille de paie des travaux d'hiver, sans être nécessairement remplacés. Cela constitue une subvention additionnelle pour la municipalité.

Certains projets nécessitent l'embauchage de surveillants, techniciens, ingénieurs et chefs d'entreprises, mais beaucoup parmi eux ne sont pas considérés comme se cherchant du travail; conséquemment, très peu du remboursement afférant à leurs gains va aux chômeurs.

Certaines municipalités ne cherchent qu'à entreprendre des travaux pour fournir du travail à leurs gens; comme les remboursements de salaires vont jusqu'à 100 p.c. au Québec, dans les régions désignées, on entreprend des projets qui n'auraient probablement jamais été réalisés en d'autres circonstances.

Des municipalités ont levé une taxe sur les salaires versés à des travailleurs employés sur des projets subventionnés; quand la vérification a démontré cette pratique, on a refusé de considérer le produit de cette taxe dans le montant des dépenses sujettes au remboursement.

Le surtemps ne doit exister qu'en cas d'urgence, mais on n'explique pas la signification de ce terme, de sorte que certains projets ont été complétés plus rapidement, en payant du temps supplémentaire, pour pouvoir en entreprendre d'autres.

On ne fait pas toujours appel aux services du Bureau national de placement, pour trois raisons: des conventions de travail obligent des municipalités à embaucher d'abord des membres du Syndicat; on emploie le personnel temporaire ou mis à pied avant de faire appel aux chômeurs; enfin, les cultivateurs, non admissibles aux prestations de l'assurance - chômage, ne sont souvent pas inscrits au Service national de placement.

Dans certains cas, les salaires réclamés correspondaient au taux demandé par l'entrepreneur à la municipalité et non à ceux qui étaient réellement versés aux travailleurs.

Le vérificateur général mentionne que l'examen des feuilles de travail des vérificateurs provinciaux qui ont analysé les réclamations a révélé des cas de fraude et de pratiques irrégulières. "On payait à des employés des salaires pour des heures plus longues que leur période réelle d'embauchage. Sur d'autres feuilles, on figurait des salaires à des taux horaires plus élevés que ceux qui étaient réellement versés. Enfin, rapporte M. A.-M. Henderson, les noms d'employés fictifs apparaissaient sur les feuilles de paie de certains projets, et l'on mentionnait comme affectés à la main-d'oeuvre de projets municipaux de travaux d'hiver des personnes travaillant à d'autres entreprises".

Six coups d'Etat en huit semaines

NEW YORK (UPI) — Pendant la brève période de huit semaines à partir de la fin de novembre, les gouvernements de cinq nations indépendantes de l'Afrique ont été renversés par des coups d'Etat militaires, et des officiers de l'armée ont pris la tête des gouvernements.

Dans chaque cas, les révolutions ont été le résultat de l'impatience d'une caste de militaires qui étaient probablement les seuls à pouvoir réunir un groupe de partisans disciplinés. Dans ces pays, l'absence de syndicats ouvriers a créé un vide entre le pouvoir et le peuple.

Voici la liste des pays qui ont changé de gouvernement par la force:

Congo, le 25 novembre, le général Joseph Mobutu a renversé le président Kasavubu lors d'un coup d'Etat que l'on attendait ni à l'intérieur du pays ni à l'extérieur. Cependant personne n'a été surpris. Antérieurement, Mobutu avait déjà chassé les hommes politiques du Congo et sous le même prétexte: la mésentente politique.

Dahomey: le 22 décembre, Christophe Soglo a chassé le gouvernement de coalition formé par le président Sourou Apithy et le premier ministre Justin Ahomodegbe, duumvirat qu'il avait lui-même hissé au pouvoir lors d'un premier coup d'Etat en 1963. Les difficultés économiques dans ce petit pays ont placé les gouvernants dans une situation intenable.

La République Centre Afrique: le 1er janvier, sous prétexte de corruption, le col. Bedel Bokassa, s'est emparé du pouvoir dans la République Centre Afrique, disant: "Je suis résolu à nationaliser tous les biens mal acquis aux dépens de la nation". Il a cité en exemple le cas d'un membre du gouvernement qui s'était acheté un avion, avait quatre automobiles et six villas. Le président David Dako a remis volontairement ses pouvoirs.

Haute Volta: Deux jours après, le 3 janvier, le lieutenant-colonel Sangoule Lamizana, disant qu'il s'agissait afin d'éviter toute effusion de sang dans la grève générale qui affligeait la capitale, a pris le direction des Affaires de l'Etat et forcé le président Maurice Yameogo à démissionner.

Aux élections du 3 octobre 1965, Yameogo avait reçu un appui massif, mais ces faits et gestes publics et privés avaient enflammé l'opinion publique. Il a été accusé de s'être entouré d'hommes "complaisants" qui obéissaient à toutes ses volontés.

Nigeria : enfin, le 15 janvier, des officiers de l'armée, tous diplômés de l'Académie militaire de Sandhurst, Grande-Bretagne, ont tué la plupart des chefs du gouvernement et institué un régime militaire. Au nombre des personnages de marque assassinés, il y avait le premier ministre sir Abubakar Tafawa Balewa.

Enfin, tout dernièrement, Nkruma était renversé au Ghana.

CN LES TARIFS ROUGES SONT EN VIGUEUR

voyagez par le train, prix d'aubaine de Québec à:

NORANDA	$10.00
AMOS	9.00
SENNETERRE	8.80

Voilà quelques exemples des tarifs ROUGES (Aubaine). Les repas sont offerts sans supplément aux voyageurs des voitures-lits ou voitures-salons. Renseignez-vous auprès du CN sur les tarifs Rouges, Blancs et Bleus.

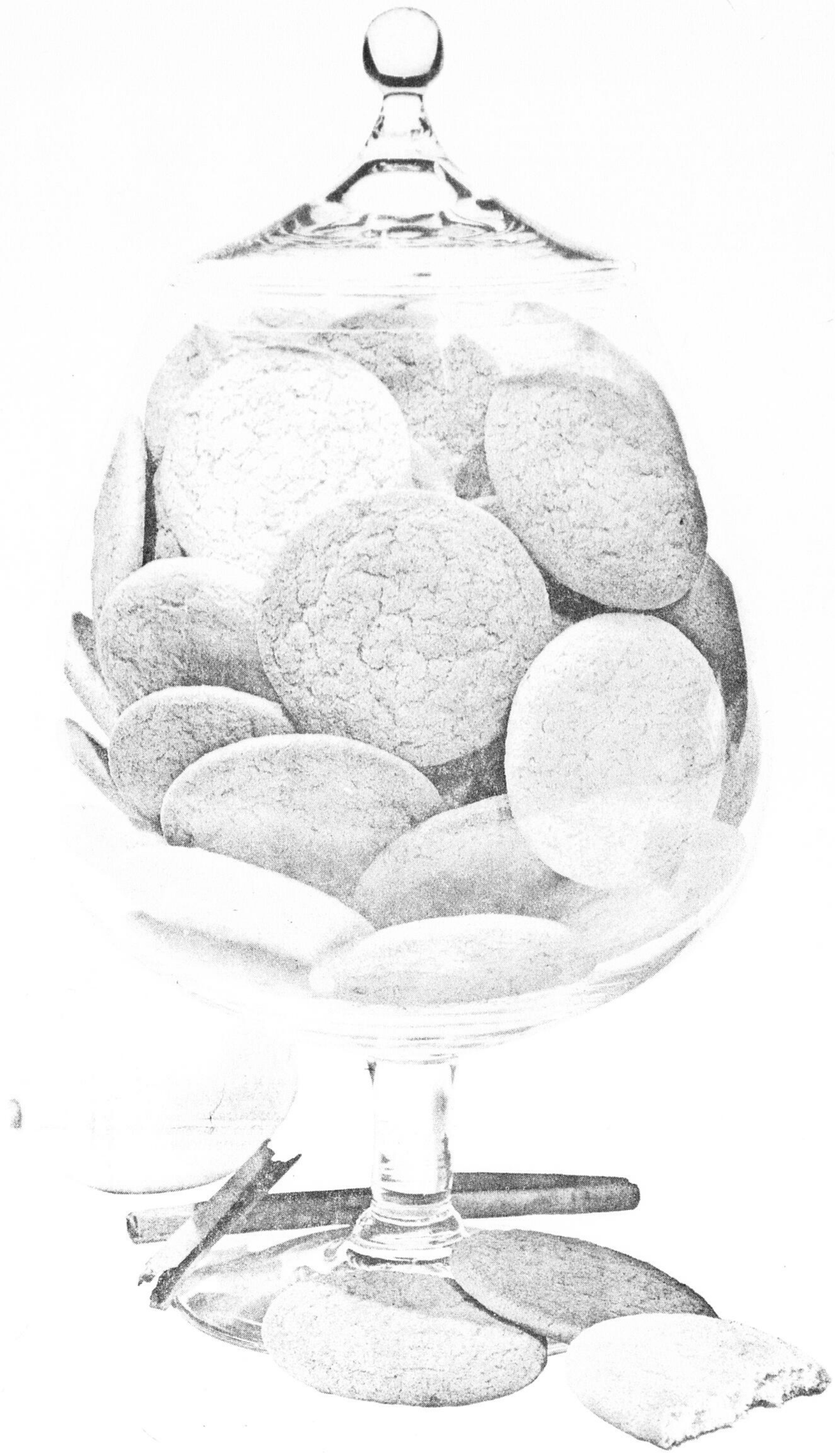

Ça, c'est un biscuit!

Les nouveaux biscuits Metrecal* ne ressemblent en rien à ceux que vous connaissiez. Délicieux. Croustillants. Ils vous aideront à perdre jusqu'à 10 lb en 3 semaines. Voici comment:

OUBLIEZ tous les anciens "biscuits de régime" que vous avez pu goûter. Les tout nouveaux biscuits Metrecal sont aussi délicieux et croustillants que des biscuits faits à la maison.

Il n'y a que 25 calories dans chaque biscuit Metrecal; mais ils contiennent les vitamines, les minéraux et les protéines nécessaires pour rester active et pleine d'entrain, tout en perdant du poids.

Neuf biscuits, soit 225 calories, suffisent à faire un repas qui calmera votre faim.

Deux saveurs irrésistibles

Vous aimerez la saveur épicée des *sablés à la cannelle* et la saveur piquante des *sablés au citron*.

Pensez aux 8 délicieuses saveurs de "milkshake" du Metrecal liquide: chocolat, caramel, vanille, chocolat hollandais, cerise, banane, érable-noix et fudge-double. Et n'oubliez pas le Metrecal en poudre: vanille et chocolat.

Et maintenant, variez vos menus en alternant les biscuits Metrecal et le Metrecal liquide.

Régime amaigrissant Metrecal

Ces quelques livres en trop, vous pouvez les perdre facilement, tout en prenant chaque jour un repas consistant et équilibré. En fait, avec notre régime, vous pouvez perdre jusqu'à 10 lb en 3 semaines.

Au petit déjeuner et au lunch, prenez du Metrecal. Une suggestion: essayez le Metrecal liquide au déjeuner, et les biscuits au lunch.

Le soir, prenez un repas substantiel et bien équilibré.

Suivez ce régime et vous verrez, à votre grande surprise, comme il est facile de perdre quelques livres, et de rester mince et pleine d'entrain.

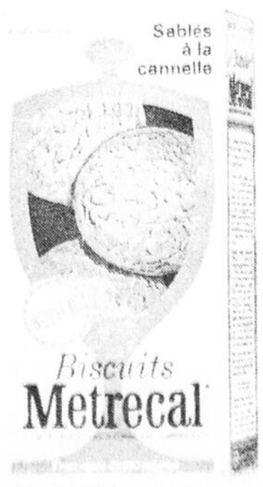

Pour maigrir

Voici un régime de 1200 calories par jour — soit 9 biscuits Metrecal ou une boite de Metrecal liquide au déjeuner et au lunch. Au goûter: 1 verre de lait écrémé et une pomme ou une orange (150 calories environ). Choisissez le repas du soir parmi les menus suivants, de 600 calories chacun.

Menu no 1: 1 tasse de bouillon clair avec 4 biscuits secs, poulet ou steak grillé (¼ lb après cuisson), une petite pomme de terre, 1 tasse d'asperges, ½ tasse de petits pois, 1 tranche de pain avec 1 c. à thé de beurre ou de margarine, ½ pamplemousse (moyen), café ou thé noir.

Menu no 2: 1 verre de jus de tomate, poisson (¼ lb après cuisson), ½ tasse de riz, ½ tasse de carottes, 1 tasse de haricots verts, un petit pain avec 1 c. à thé de beurre ou de margarine, 1 tasse de fraises (sans sucre), café ou thé.

Pour obtenir gratuitement notre brochure décrivant d'autres menus à 600 calories, écrivez à: Mlle A. Fontaine, Edward Dalton Company, 111 St. Clair Ave., W., Toronto 7, Ont. *Marque déposée

"Ardente" fera tourner les têtes

Les Coiffeurs-Créateurs canadiens présentent la coiffure Ardente, pour le printemps 1966. Ardente comme la canadienne au sortir de l'hiver, cette coiffure reflète l'état d'âme de nos élégantes.

C'est la coupe des cheveux qui caractérise surtout cette coiffure. Il s'agit d'une coupe asymétrique qui réclame au moins six pouces d'un côté et trois pouces de l'autre alors que la nuque est à 0 pouce. En empruntant au langage chiffré on pourrait dire que c'est une coupe six-trois-zéro.

La coiffure Ardente confirme la tendance générale qui veut qu'une grande mèche cherche à cacher un oeil. Les cheveux lisses, brossés presqu'à l'horizontale en partant du petit côté viennent, comme une caresse, s'alanguir sur le front alors que du côté opposé la grande mèche chute vers l'oeil avant de retrousser orgueilleusement.

La nuque est coupée très courte, en forme de pointe si possible et à la limite de l'implantation.

Les trois formes classiques se retrouvent dans l'exécution de la coiffure Ardente; de larges ondulations presque verticales sur l'arrière, des boucles souples au sommet de la tête, des cheveux lisses pour "border" la coiffure.

Les ondulations à tendance verticale contribuent à amincir l'arrière de la tête. C'est en même temps un moyen technique qui permet de former la pointe requise dans la nuque. Les boucles du sommet sont indispensables pour obtenir un volume suffisant sans crêpage.

Les Coiffeurs-Créateurs canadiens, sans consultation préalable à l'extérieur, auront réussi une fois de plus à capter le fluide mystérieux qui parcourt le monde aux époques de création.

Avec la coiffure Ardente, la Canadienne sera digne de sa réputation d'élégance tout en confirmant aux yeux du monde que son pays sait produire le talent.

Les services offerts par le Centre médico-social ne sont plus gratuits

Depuis le 1er janvier 1966, les parents doivent payer les services dont bénéficient leur enfant au Centre médico-social. C'est la première fois dans toute l'histoire du Centre médico-social qu'un tel système est adopté. Jusqu'en janvier dernier, examens, diagnostics et traitements, tout était gratuit.

Est-ce que de telles mesures ne risquent pas de priver plusieurs enfants de soins qui sont nécessaires à leur équilibre futur? Nous avons posé la question au docteur Jean Delâge, directeur clinique du Centre. Nous nous sommes également entretenus, à ce sujet, avec l'administrateur, M. J. Blaise Tessier qui est travailleur social professionnel.

PERSONNE NE SERA PRIS A LA GORGE

On nous a répondu que personne ne serait pris à la gorge. Le Centre médico-social s'adresse à tous quelles que soient leurs ressources financières et on veut qu'il continue à en être ainsi. Le coût des services varie selon les revenus du père de famille. Les enfants, dont les parents ne peuvent payer les frais encourus, reçoivent la même attention que ceux qui jouissent de conditions financières plus avantageuses. D'ailleurs, on continue de donner tous les soins gratuitement à ceux qui ne peuvent payer. Notons aussi que les familles, classées dans l'échelle supérieure à cause de leur revenu annuel, continuent de payer beaucoup moins cher au Centre médico-social que si elles demandaient les services privés d'un spécialiste.

Afin d'expliciter la façon de procéder du Centre médico-social, M. Blaise Tessier nous donnait l'exemple d'un père de famille dont le revenu est de $9,000 dollars par an. Supposons que cet homme a cinq fils qui fréquentent l'université et qu'il se présente au Centre pour faire traiter un de ses enfants. "A cause de ses lourdes responsabilités financières", remarque M. Tessier, "nous ne lui chargerons pas le plein tarif". Cet exemple est de nature à rassurer les gagne-petit où ceux qui sont aux prises avec le chômage ou autres difficultés pécuniaires. D'ailleurs dès qu'une personne reçoit des allocations spéciales ou de l'assistance publique, son incapacité de payer est reconnue par le fait même. On ne l'inquiète pas davantage avec des comptes qu'elle ne saurait rencontrer.

On peut se demander toutefois comment il se fait que le Centre médico-social, dont les services ont toujours été gratuits, décide du jour au lendemain, d'imposer des frais. On sait que le Centre médico-social est une corporation. M. Louis-Marie Lavoie en est le président. Depuis quelques années toutefois, le Centre tire tous ses fonds du ministère de la Santé, division des Services psychiatriques.

ON A MIS DU TEMPS A ACCEPTER

Les témoignages recueillis au Centre médico-social nous permettent de déduire qu'il a fallu bien des rencontres et des entretiens avant que le personnel accepte l'idée que l'on pouvait cesser d'offrir les services gratuitement. D'ailleurs il a été entendu avec le ministère que le nouveau système, adopté depuis le 1er janvier constitue une expérience. On attend d'en voir les résultats avant de l'adopter définitivement ou, de le modifier, s'il y a lieu.

Le docteur Jean Delâge, directeur clinique du Centre médico-social, croit que la seule raison positive favorisant l'imposition de frais pour fins de diagnostic et de traitement, réside dans la motivation du public. On attache beaucoup plus de valeur à un service pour lequel il faut payer. Le Dr Delâge est aussi d'avis que, de cette façon, les parents ne seront pas tentés de retirer leur enfant du Centre avant que le traitement ne soit terminé. Personne n'aime dépenser son argent inutilement et, lorsqu'il s'agit de soins comme ceux que l'on prodigue au Centre médico-social, il faut attendre la fin du traitement avant d'obtenir des résultats définitifs.

PROFITS NEGLIGEABLES

Si l'on s'arrête maintenant à la somme que rapporteront au Centre médico-social les frais encourus par les patients, les profits seront en comparaison du budget annuel. En effet, M. Blaise Tessier, administrateur du centre, estime que les clients donneront peut-être $4,000 ou $4,500 dollars au Centre au cours de l'année qui se poursuit . . . ce qui prouve bien que les frais, pour chaque individu, ne peuvent être très élevés.

Selon le personnel administratif du Centre médico-social, il semble que jusqu'à présent les parents acceptent facilement les frais qu'on leur propose. D'ailleurs les prix sont proportionnels au revenu du chef de famille. Personne ne paie plus qu'il ne le peut.

La formation du personnel, plus que l'argent, apporte des problèmes

La formation d'un personnel spécialisé, plus que la question financière, représente un problème pour le Centre médico-social.

Dans certaines disciplines, comme en psychiatrie et en psychologie par exemple, les spécialistes se font rares. D'ailleurs les années d'étude requises sont très longues.

Grâce à un budget accru depuis quelques années, le Centre médico-social n'en a pas moins réussi à augmenter considérablement ses effectifs. Il y a deux ans, le budget annuel était de $65,000 dollars, alors que cette année on compte obtenir $254,000, du ministère de la Santé.

Ces deniers supplémentaires ont permis d'ajouter du personnel et, par la même occasion, d'offrir un traitement qui soit plus en profondeur. Chacun des cas soumis est étudié sous tous ses angles et on ne néglige aucun effort facilitant l'obtention d'une guérison complète.

De plus, une part du budget est consacrée à la formation de spécialistes susceptibles de venir s'ajouter déjà en place. Actuellement, le Centre médico-social est un milieu d'entrainement et d'enseignement universitaire pour la formation en psychiatrie et en service social. On compte également un stagiaire en psycho-pédagogie.

Malgré tout, il demeure difficile de s'assurer du personnel spécialisé en nombre suffisant. Les psychologues, psycho-pédagogues, etc, sont encore trop rares et, on cherche partout à s'assurer leurs services. Tant que ces professions jeunes n'auront pas formé un plus grand nombre de spécialistes, le problème subsistera.

Une vie tranquille au pays après la brousse d'Australie

Prince George (PC)—Comme infirmière d'un service médical d'urgence, survolant en hélicoptère les régions d'Australie, Barbara Murphy patrouillait la brousse durant son travail, et chassait le kangourou pendant ses rares moments de loisir.

Mais Barbara a abandonné son véhicule aérien et son fusil pour accepter un emploi temporaire comme assistante d'un médecin de Prince George, en Colombie-Britannique.

Cette jeune fille de 23 ans, originaire de Fremantle, en Australie, était l'une des dix infirmières du personnel d'un médecin polonais, stationné à l'entrée du village de Meekatharra, à 500 milles au nord de Perth.

Elle travaillat 18 mois dans ce service avant de retourner à Freemantle parce qu'elle était épuisée.

Mlle Murphy dit qu'il lui arrivait souvent d'être réveillée à 2hrs a.m. pour un cas d'urgence dans cet hôpital qui est construit en empruntant la forme d'un avion.

Quelque 150 fermes où se fait l'élevage des moutons dans ces régions isolées de l'Australie, bénéficient des services de l'hôpital, qui s'occupe du transport aérien des blessés et malades.

Barbara raconte que, comme seule distraction, les infirmières étaient parfois invitées à passer quelques jours à la propriété d'un éleveur de moutons.

Son principal passe - temps était la chasse, effectuée comme sport bien que les queues de kangourous pouvaient se vendre au marché de Meekatharra.

Barbara dit que les indigènes sont bien plus nombreux que les Blancs dans ce village. Le personnel de l'hôpital avait du mal à persuader les aborigènes de se vêtir, car ils n'en ont pas l'habitude.

Barbara Murphy s'était rendue à Prince Georges, en novembre dernier, pour rendre visite à sa soeur et son beau-frère, M. et Mme John Earl. Elle espère maintenant voyager à travers le Canada.

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

No 802

Soyez très à la mode, en vous confectionnant cette jolie robe d'usage fréquent, avec ou sans manches. Vous pourrez à votre guise porter cette robe avec ou sans ceinture ou l'employer comme collier.

Les tailles 32-34, 36-38 sont incluses dans ce patron No 802.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

Le froid attendait ces infirmières des Philippines

KINGSTON, Ontario (PC) — Quinze jeunes filles sont descendues d'un autobus à Kingston, Ont., grelottant de froid par une température de 20 degrés.

Elles arrivaient des Philippines pour travailler à l'hôpital général de Kingston, après un voyage de trois jours par avion, via Tokyo et Vancouver. La dernière étape du voyage s'est effectuée par autobus depuis Toronto.

Aucune de ces infirmières diplômées n'avait encore jamais vu de neige. "Nous voyons ces blancs paysages sur des cartes de Noël", de commenter l'une des voyageuses, en ajoutant "pour nous, c'est une sorte de rêve". Elles doivent maintenant s'adapter à la nourriture canadienne.

Un membre du groupe explique que le riz et le poisson constituent le plat traditionnel dans leur pays. "Nous n'avons pas mangé de riz durant trois jours, et cet aliment nous manque", de souligner une autre jeune fille. Celles-ci ont été recrutées pour aider à solutionner le problème en marge d'une pénurie d'infirmières au Canada.

Et ces nouvelles recrues ont semblé heureuses en visitant les lieux où elles assumeront leurs fonctions.

La force d'organisation du droit intéresse Sandra Ellen Oxner

HALIFAX (PC)—La première avocate de la municipalité de Halifax, Sandra Ellen Oxner, la cinquième femme à pratiquer le droit en Nouvelle-Ecosse, déclare que les femmes juristes peuvent être en contact relativement à des sujets les plus variés.

Mlle Oxner, âgée de 24 ans, diplômée de la faculté de droit à l'Université Dalhousie, à Halifax, a choisi cette profession pour apprendre comment les gens peuvent vivre dans une société organisée.

La loi représente pour elle moins du système de sanctions qu'une force d'organisation, une sorte de directive de vie.

L'élément féminin, au dire de l'avocate, se trouve dans une période de transition. "Autrefois, la place de la femme était au foyer, et nulle part ailleurs. Aujourd'hui, les femmes sont de plus en plus appelées à concilier un double emploi", a-t-elle dit.

Pour la femme qui veut faire autre chose que de vaquer aux soins domestiques, Sandra Oxner suggère l'étude du droit, "mais à condition qu'elle le désire vraiment, autrement elle le regrettera. Elle devra passer bien des nuits, plongée dans la lecture de bouquins", d'ajouter l'avocate.

Restez jeunes

STENOS ET DACTYLOS
en travaillant quelques jours ou, des mois avec
OFFICE OVERLOAD
529-9371

ANNONCE

SPÉCIAL pour les douleurs arthritiques

Pourquoi souffrir de douleurs résultant d'arthrite, rhumatisme ou sciatique? Pour un soulagement rapide, demandez des comprimés DOLCIN à votre comptoir de produits pharmaceutiques. Oui, DOLCIN, le produit bien connu que vous ont sûrement recommandé amis et voisins. Plus de 3 milliards de comprimés DOLCIN vendus jusqu'à présent—la preuve de leur succès hors pair. Pour un soulagement rapide, procurez-vous des DOLCIN. Satisfaction garantie ou remboursement de votre argent. 65-5F

ECOLE de COIFFURE LEMIEUX
M. Michel Blouin, directeur
Pour renseignements:
525 RUE DE L'EGLISE
TEL.: 525-6179

Prochains COURS de COIFFURE en mars
Inscrivez-vous dès maintenant et assurez-vous une carrière d'avenir. Prospectus sur demande.
661-3048
FERNAND LORTIE Dir.
ACADEMIE DE COIFFURE DE QUEBEC Enr.
2235 Boul. Ste-Anne, Québec 5, P.Q.

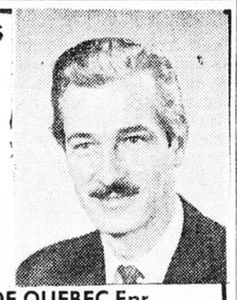

Un Secret De Beauté

Il est très facile, selon Margaret Merril, d'avoir le joli teint des Anglaises. Pour obtenir ce teint de pêche, elle suggère d'imbiber une serviette avec de l'eau que vous aurez gardée au réfrigérateur et de la presser doucement sur votre visage durant quelques minutes, une ou deux fois par jour. Pour conserver l'effet embellissant de l'eau froide, appliquez un peu d'huile d'Olay. Cette huile tropicale est assez rare et coûteuse mais votre pharmacien pourra vous en fournir une petite quantité.

Des jours heureux sans Constipation

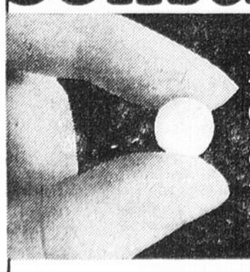

Elle disparaît en douce grâce aux nouvelles PILULES EX-LAX

Pour retrouver la joie de vivre, prenez la nouvelle pilule Ex-Lax contre la constipation. Elle exerce son action douce du jour au lendemain. Facile à prendre, elle contient un ingrédient médicamenteux reconnu. Chaque pilule est enveloppée dans du cellophane. Gardez-en sous la main.

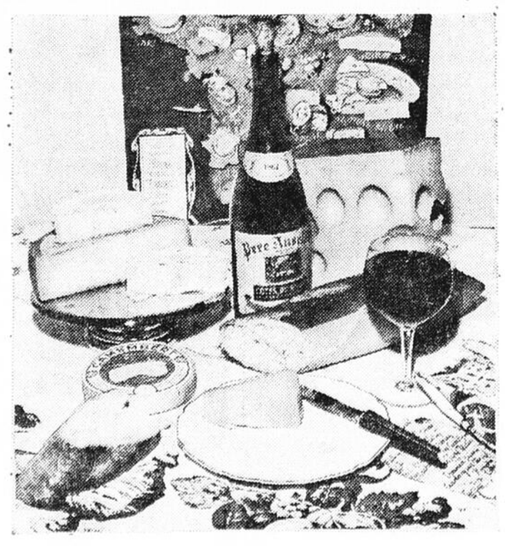

Fromages importés
vin et pain français
quel délice!
Ça c'est de la gourmandise!

Tous nos FROMAGES fins sont vendus juste à point. Manipulés par des connaisseurs, la maturité et la conservation de nos produits rendus à bon terme, en font la qualité.

Consultez nos experts lors de vos dégustations de fromages: ils se feront une joie de diriger votre plaisir.

LIVRAISON GRATUITE — SERVICE PERSONNEL — ALIMENTATION DES PLUS COMPLETES.

CHARCUTERIE — PATISSERIES FRANCAISES — EPICERIE FINE — FRUITS — LEGUMES — ETC.

Bardou & Fils Ltée
BARDOU
1040 AVE CARTIER 525-8135
48½ COUILLARD 522-7094

...alors elle est venue chez Gregory

QUELLE MALADRESSE! Comment un homme peut-il être assez brutal pour dire à une femme que ses poils superflus, trop évidents, sont la première chose qu'il voit en lui regardant le visage.

Pourtant cela arrive parfois et, souvent, elle finit par venir chez Gregory.

Il faut admettre que la femme ne peut pas prévenir *la pousse* des poils superflus. Tôt ou tard, trois femmes sur quatre ont à faire face à ce problème... sans oublier que certains remèdes surgis de la recherche médicale moderne pourraient accroitre l'augmentation de cette moyenne.

Mais, toute femme peut prévenir la vue de ses poils superflus et... *elle devrait le faire aussitôt.*

Cela ne veut pas dire que vous devez vous résigner indéfiniment à vous épiler avec une pincette, des cires, des rasoirs ou autres tortures traditionnelles. La thermolyse Gregory vous évite tout cela en vous épilant *radicalement*, soit une fois pour toutes.

Merveilleusement rapide, la thermolyse Gregory est confortable et, comparée aux anciennes méthodes d'électrolyse, elle est très convenable au point de vue du prix.

Les milliers de femmes au Canada et aux Etats-Unis recourent à la thermolyse Gregory dès que des poils superflus font leur apparition, car elles savent que c'est la seule et unique solution à leur problème. Elles se font même épiler des parties du corps aussi étendues que les bras et les jambes.

N'attendez pas de vous sentir "blessée" avant de venir vous renseigner à la clinique Gregory. Venez donc aujourd'hui, ou demain, pour un examen et une démonstration du traitement. C'est gratuit et sans obligation.

Notre brochure explicative, intitulée "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale" vous sera postée gratuitement sur demande.

Gregory Systeu
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Tél.: 529-1879
Suite 2 - Edifice Morisset
695 est, Boul. Charest
Québec, P.Q.
OUVERT: 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m.
Samedi: 10 h. a.m. à 2 h. p.m.

LES JUGES DU CONCOURS — Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'état, assise, et les autres juges qui feront le choix de la Mère canadienne de l'année 1966, discutent leur travail avec Jack Passmore, directeur pour le Canada de la "Florists Transworld Delivery Association". Debout, de gauche à droite: M. Passmore, Mme H. J. Robichaud, Mme Grace McInnis et Mme Margaret Rideout.

A la recherche de la mère de l'année

OTTAWA — Trois femmes-députés à la Chambre des communes et l'épouse d'un ministre du Cabinet fédéral sont entrées officiellement en fonction lundi comme membres du jury qui fera le choix de la Mère canadienne de l'année 1966.

Il y avait parmi elles la Secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, qui s'est empressée de dire que même si elle était personnellement étrangère au rôle de mère, elle en avait tout-de-même eu une bien à elle.

Les autres juges présents à la brève cérémonie étaient Mme Margaret Rideout, député libérale de Westmorland et mère de trois enfants; Mme H.-J. Robichaud, épouse du ministre fédéral des Pêcheries et mère de neuf enfants, et Mme Grace MacInnis, député NPD de Vancouver - Kingsway aux Communes.

Les femmes mariées ont taquiné la célibataire Mlle LaMarsh au sujet de son rôle dans le choix de la Mère de l'année.

"Nous voulons bien partager nos enfants avec vous", disait Mme Rideout en guise d'encouragement à Mlle LaMarsh dans son nouveau rôle.

"C'est vous qui devriez être proclamée Mère de l'année", confiait à son tour Mlle LaMarsh à Mme Robichaud, qui est la mère de neuf enfants. "Vous êtes sans doute la championne des épouses de membres du Cabinet."

Mme Robichaud s'est contentée de dire qu'elle n'en voudrait pas d'autre mais qu'elle ne voudrait pas non plus donner l'un de ceux qu'elle a.

Les autres juges sont Mme J. J. Green, épouse du ministre fédéral de l'Agriculture, la sénatrice Elsie Inman et Mme P. A. Gaglardi, épouse du ministre de la Voirie de Colombie - Britannique.

La lauréate l'an dernier était une résidante de Weyburn (Sask.), mère de cinq enfants qui en a adopté deux autres et qui a tout de même trouvé le temps de rendre service à ses concitoyens.

Mme Henriette Van Der Breggen a eu le privilège de passer une semaine à Ottawa, tout comme la lauréate de cette année pourra le faire, et de rencontrer le Premier ministre et les autres chefs de la nation dans la Capitale.

Pour proposer une candidate au titre de Mère de l'année, il faut le faire par lettre et l'adresser à "FTD, C.P. 4044, Ottawa." On a déjà reçu des centaines de lettres. La date-limite est le 31 mars.

Parmi les candidates, il y a des mères de tous les rangs de la société et les lettres viennent de tous les coins du pays. Il y en a qui viennent de leurs enfants, d'autres de maires, de membres du clergé et même de tous les élèves d'une classe.

L'une des premières lettres proposait la candidature de Mme Gaglardi, mais il a fallu répondre qu'elle était hors-concours vu qu'elle faisait partie du jury.

Certaines mères ont été proposées en raison des services rendus à leurs concitoyens, d'autres à cause de leur nombreuse famille, ou encore de leur dur labeur, comme la résidante de Minnedosa (Man.), par exemple, qui peut peinturer l'intérieur et l'extérieur d'une maison, construire des placards, couper les cheveux, traire les vaches et atteler les chevaux.

Un bambin de 11 ans, de Hamilton, dit que sa mère mérite d'être choisie parce qu'elle est "la meilleure mère au monde."

Une autre dame écrit du Sault-Ste - Marie pour dire que sa mère mérite le titre parce qu'elle s'est faite mère nourricière de plus de 70 enfants d'adoption depuis une vingtaine d'années.

Journée terrifiante pour Mme Nkruma

Le Caire (PA) — A quelques heures d'avis, le départ de Mme Kwane Nkrumah fut organisé en vitesse pour qu'elle puisse quitter Accra, capitale du Ghana, à bord d'un avion égyptien pour se rendre au Caire. Au lendemain du coup d'Etat qui a renversé le gouvernement de son mari, et qu'elle décrit comme une journée terrifiante, Fathia Halem Nkrumah, âgée de 35 ans, a envoyé un câblogramme à son mari qui se trouve à Pékin, lui disant que la famille était en sécurité.

M. et Mme Nkrumah raconte qu'elle a passé toute la journée avec ses enfants au palais présidentiel, craignant pour la vie de son mari. Quand les troupes rebelles commencèrent à assiéger le palais, Mme Nkrumas demanda à ses gardes de se rendre, mais ceux-ci continuèrent la résistance durant sept heures, par esprit de loyauté.

Après la fusillade, elle se rendit avec ses enfants à pied, jusqu'à l'ambassade égyptienne, escortée par 50 soldats.

Mme Nkrumah et ses enfants ne furent pas molestés par les rebelles.

Plus tard, l'ambassadeur égyptien l'accompagna jusqu'à l'avion qui devait transporter la famille au Caire.

Mme Nkrumah était vêtue d'une blouse et d'une jupe et elle ne fut pas en mesure d'emporter d'autres vêtements et objets personnels pour elle et ses enfants.

Jusqu'au moment où l'avion quitta le sol de Ghana, Mme Nkrumah craignait encore que des soldats ne viennent l'obliger à descendre.

Nettoyez votre réfrigérateur avec COW BRAND!

Épongez de façon uniforme l'intérieur du réfrigérateur avec de l'eau chaude additionnée de trois cuillerées à table de Soda à Pâte Cow Brand. Les senteurs d'aliments et les taches disparaîtront rapidement, sans avoir à rincer. Pas étonnant que cette méthode soit recommandée par 22 importants manufacturiers de réfrigérateurs!

Le Soda à Pâte Cow Brand

BICARBONATE DE SOUDE PUR

AUX INFIRMIERES LICENCIEES

UNE CAPTIVANTE CARRIERE VOUS ATTEND DANS LES FORCES CANADIENNES

Belles opportunités

VOYAGE — SECURITE
BONNE SOLDE
EXCELLENTES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pensez-y!

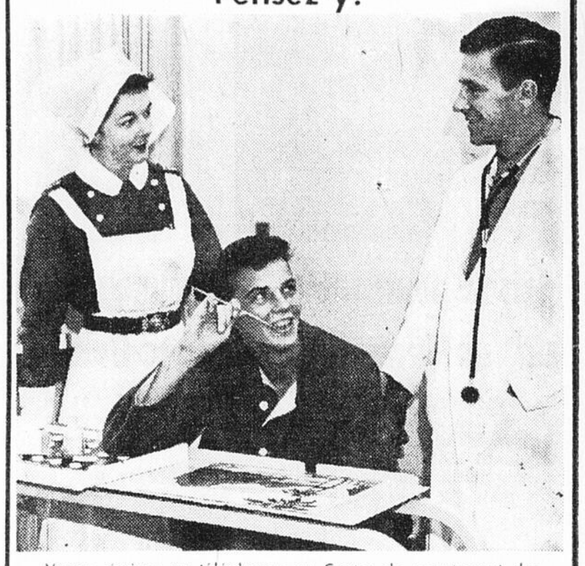

Venez, écrivez ou téléphonez au Centre de recrutement des Forces canadiennes le plus rapproché:

Québec	1048 rue St-Jean	Tél.: 529-4191
Trois-Rivières	1432 Ave Royale	Tél.: 374-3510
Rimouski	139 rue St-Jean-Baptiste	Tél.: 723-3612
Chicoutimi	24 rue Racine Ouest	Tél.: 543-1880

LES FORCES CANADIENNES

Lasse, irritable par suite de la ménopause ?

Vous pouvez vous soulager avec Lydia E. Pinkham

A TOUTES LES PHARMACIES

Patron-mode

par Anne Adams

No 4954

La taille longue sera un très bon choix pour les personnes de petite taille. Cette robe peut se confectionner avec des manches courtes ou trois-quarts. La jupe par plis vous donnera toute l'ampleur désirée.

Ce patron No 4954 est disponible dans les demi-tailles suivantes de 14 1-2 à 24 1-2 inclusivement. La taille 16 1-2 requiert 3 verges de 45 pouces de largeur.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

Château Lac-Beauport
SALLES POUR BANQUETS RECEPTIONS - MARIAGES
Rés.: Guy Drolet, gérant
Tél.: 849-4468

PRODUITS POUR VOUS COIFFER
au prix du gros
TEINTURE Miss Clairol $1.20
LIVRAISON A DOMICILE
GASTON BOURDEAU
771 - 5e Rue - Limoilou
Tél.: 524-6810

PIECES et REPARATIONS
LAVEUSES et SECHEUSES
AUTOMATIQUES et AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE INC.
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
(Autrefois 351 Boul. Charest)

AMAIGRISSEMENT
GAIN DE POIDS
CORRECTIONS
CELLULITE
Résultats garantis
Studio Santé-Beauté
DAMES - DEMOISELLES SEULEMENT
529-1787
1020 ST-JEAN

COSETTE

AL aflamme INC.
PEINTURE ET TAPIS

Sous le signe des POISSONS

VENTE FIN DU MOIS en TAPIS

Les femmes nées sous le signe des Poissons sont généralement belles. Leur jugement est bon, leur coeur excellent. Elles sont très économes. Fidèles à leurs amitiés, constantes en amour, elles sont de parfaites épouses. Elles sont franches, sincères, adroites, loyales et constantes.

Toutes les femmes ont intérêt à profiter des valeurs de la VENTE FIN DU MOIS EN TAPIS chez A. Laflamme Inc. A chaque mois nous accumulons des balances de coupons de tapis que nous écoulons à prix considérablement réduits. Consultez cette liste et venez profiter des aubaines offertes.

1- UN TAPIS en Acrilan bouclé. 16'11" x 12'. Beige. Rég. 189.50 ..... 146.50
2- UN TAPIS en Acrilan au fini velours. 16'8" x 12'. "Dove beige". Rég. 315.00 ..... 225.00
3- UN TAPIS en Acrilan au fini velours. 11'10" x 12'. Champagne. Rég. 224.95 ..... 164.95
4- UN TAPIS en Acrilan bouclé et rasé. 9'6" x 12'. Beige. Rég. 119.50 ..... 89.50
5- UN TAPIS en Acrilan au fini velours. 8'9" x 12'. Or. Rég. 169.50 ..... 124.50
6- UN TAPIS en Acrilan bouclé. 17'3" x 12'. Beige. Rég. 189.75 ..... 149.50
7- UN TAPIS en Acrilan rasé. 9'4" x 12'. Bronze. Rég. 135.00 ..... 109.50
8- UN TAPIS en Acrilan bouclé et rasé. 7'7" x 12'. Or. Rég. 92.50 ..... 69.50
9- UN TAPIS en laine fleurie. 11'6" x 12'. Rég. 149.50 ..... 115.00
10- UN TAPIS en Acrilan bouclé et rasé. 17'1" x 12'. Or. Rég. 217.50 ..... 164.50
11- TAPIS en Trilan bouclé. Largeur 12'. Charcoal effet tweed. Rég. 7.95. La vge car. 4.50
12- TAPIS 100% laine, Wilton. Largeur 12'. Gris. Rég. 13.95. La vge car. 7.95
13- UN TAPIS en Acrilan bouclé et rasé. 10' x 12'. Turquoise. Rég. 124.50 ..... 97.50
14- UN TAPIS en nylon Dupont 501. Turquoise. 11'7" x 12'. Rég. 145.00 ..... 99.50
15- UN TAPIS en nylon Dupont 501. Bleu royal. 12'6" x 12'. Rég. 192.25 ..... 121.75
16- UN TAPIS en Acrilan au fini velours. Or. 8'5" x 12'. Rég. 159.50 ..... 107.50
17- UN TAPIS en Acrilan à motifs. Vert pâle. Largeur 12 pieds. La vge car., rég. 9.95 ..... 7.95
18- UN TAPIS en nylon bouclé. Turquoise. 12' x 6'6". Rég. 79.50 ..... 39.50
19- UN TAPIS en Acrilan bouclé. Bleu poudre. 17'4" x 12'. Rég. 195.00 ..... 149.50
20- UN TAPIS Wilton bleu royal. 9' x 12'. Rég. 159.95 ..... 99.50
21- UN TAPIS en tweed Trilan. 7' x 12'. Rég. 69.50 ..... 55.00
22- UN TAPIS en tweed Trilan. 9' x 12'. Rég. 94.50 ..... 72.50
23- 2 TAPIS en laine Winston. Motif fleuri. 9' x 10'6". Rég. 94.95 ..... 79.50
24- 2 TAPIS Axminster, 9' x 12'. Rég. 74.95 ..... 59.50
25- 1 TAPIS Winston Axminster, 9' x 12'. Rég. 109.95 ..... 89.50
26- UN TAPIS Trilan bouclé, gros bleu. 4' x 9'. Rég. 37.50 ..... 24.50
27- UN TAPIS en laine rasée. 4' x 12'. Bleu. Rég. 49.50 ..... 19.50
28- UN TAPIS en Acrilan au fini velours. 8'6" x 5'10". Vert. Rég. 69.50 ..... 34.50
29- UN TAPIS en Acrilan au fini velours. 3'8" x 15'. Vert. Rég. 99.50 ..... 59.50
30- UN TAPIS en Acrilan au fini velours. 32" x 12'. Rég. 59.50 ..... 24.50
31- UN TAPIS en nylon bouclé. 6'6" x 12'. Beige. Rég. 89.50 ..... 55.00
32- 2 TAPIS en "Acrilan twist". Champagne. 9' x 12'. Rég. 189.00 ..... 139.50
33- UN TAPIS en Acrilan au fini velours. 45" x 12'. Rég. 74.50 ..... 49.50
34- UN TAPIS en Acrilan au fini velours. 16'4" x 12'. Or. Rég. 315.00 ..... 225.00
35- UN TAPIS en Acrilan, "Wilton twist". Champagne. 10' x 12'. Rég. 199.50 ..... 149.50
36- UN TAPIS 100% laine. 4'6" x 5'10". Motif fleuri, fond beige. Rég. 42.50 ..... 19.50
37- TAPIS en laine Wilton. Bleu royal. Largeur 9 pieds. Rég. 14.95. La vg. car. 7.95
38- TAPIS assortis en laine, nylon, Acrilan. 27" x 54". Rég. 9.95. Chacun 4.25
39- TAPIS en laine, nylon, Acrilan. 27" x 54". Rég. 12.95. Chacun 5.50
40- TAPIS en Trilan bouclé. Rouge effet tweed. Largeur 9 pieds. Rég. 9.50. La vge car. 6.75
41- TAPIS en Trilan bouclé à motif. Bronze topaze. 17'9" x 12'. Rég. 219.50 ..... 159.75
42- TAPIS bouclé à motifs. Or. En Trilan. 18'9" x 12'. Rég. 229.50 ..... 169.95
43- TAPIS bouclé à motifs. Café au lait. 14' x 12'. Rég. 175.00. En Trilan 129.95
44- TAPIS bouclé à motifs. Vert mousse. 18" x 12'. Rég. 225.00. En Trilan 167.50
45- TAPIS en Trilan bouclé à motifs. Turquoise. Rég. 9.00. La verge carrée 6.75
46- TAPIS en Acrilan bouclé et rasé. Café au lait. Rég. 9.25. La verge carrée 6.95
47- TAPIS en Acrilan bouclé et ciselé. Vert mousse. Rég. 12.50. La verge carrée 8.95
48- TAPIS en Acrilan bouclé et ciselé. Vert mousse. 5' x 12'. Rég. 59.95 ..... 27.50
49- TAPIS en Acrilan frisé et rasé. Champignon. Rég. 11.50. La verge carrée 7.95
50- TAPIS 100% laine au fini velours. Champagne. Légères imperfections. Rég. 15.95. Largeur 27 pouces. La verge linéaire 3.95
51- TAPIS 100% laine à motifs. Largeur 27 pouces. Rég. 7.95. La verge linéaire 4.95
52- "CISAL" uni. Largeur 27 po. Bleu, or, beige. Rég. 3.95. La verge linéaire 2.95
53- TAPIS de coco. Largeur 27 po. Rég. 1.05 La verge linéaire ..... .85
54- TUILES de caoutchouc. 9" x 9". Epaisseur 1/8". Blanc marbré noir, rose marbré. Rég. .39 La tuile ..... .15
55- TUILES Vinyl amiante. Couleurs variées. 9" x 9". Chacune ..... .07½
56- PAPIER-TENTURE encollé. Rég. 1.25 à 1.85 Le rouleau simple ..... .59
57- SPRED SATIN. Couleurs discontinuées. La pinte ..... .79
58- SPRED SATIN semi-lustre. Couleurs discontinuées. Le demiard ..... .30
59- EMAIL de couleurs discontinuées. Le gallon 3.00
60- 4 coupons de PRELART Vinyl Accolon. 15 v.c., 6 v.c., 12 v.c., 8 v.c. Rég. 2.10. La vge car. 1.49
61- 5 coupons de PRELART Vinyl Quakertone. 8 v.c., 7 v.c., 14 v.c., 7 v.c., 8 v.c. Rég. 1.49 La vge car. ..... .99
62- PRELART imprimé. Rég. 1.10 La vge car. ..... .79
63- 8 coupons de PRELART Cushionfloor. Total 109 v.c. Régulier 3.59. La vge car. 2.65

Carte credico acceptée

3148 CHEMIN ROYAL - GIFFARD - TEL.: 661-8497 - STATIONNEMENT FACILE - OUVERT JUSQU'A 9.30 LE JEUDI ET LE VENDREDI SOIR. (PRES DE L'HOTEL-DE-VILLE)

Maison lourdement endommagée par un incendie à Québec-Ouest

La maison de M. Paul Marcil, située au 250 boulevard Pierre-Bertrand, à Québec-Ouest, a été lourdement endommagée par le feu, hier matin. Elle est inhabitable, mais elle pourra être réparée.

L'incendie aurait été causée par une défectuosité de la fournaise. Mme Marcil était à la maison avec quatre de ses enfants. Son attention a été attirée par de la fumée provenant du sous-sol. La jeune femme s'est empressée de conduire ses enfants en sécurité chez un voisin d'où les pompiers ont été alertés. Il était 9h. 30.

Les flammes se sont propagées dans les murs et elles furent difficiles à repérer. Les pompiers étaient dirigés par le chef Jules-André Houde. Ils ont travaillé jusqu'à 2h. de l'après-midi.

Horoscope

par Francesco Waldner

MARDI LE 1er MARS 1966

BELIER (21 mars - 19 avril) Une situation très favorable survient et vous pouvez en venir à une entente amicale grâce à votre sens de la persuasion. Financièrement, d'heureux progrès qui viennent à point.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) Ne vous faites pas de soucis au sujet de vos problèmes personnels, le temps travaille pour vous et les perspectives sont excellentes. Ne négligez pas votre santé cependant.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Une journée fort remplie et vous ne vous sentez pas capable de faire face à vos engagements Faites quelque chose au sujet de votre santé et tenez-vous loin des gens qui vous ennuient.

CANCER (21 juin - 20 juillet) Vous serez peut-être appelé à prendre en main une situation toute spéciale et vous devez avoir confiance en vous car vous vous en tirerez très bien. Faites très bientôt votre choix.

LION (21 juillet - 22 août) Préparez-vous à changer vos projets. Les perspectives sont très bonnes et vous pouvez trouver des solutions excellentes. Des nouvelles de l'extérieur.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Une autre journée active mais incertaine. Faites ce qui presse le plus et gardez le reste pour une autre journée. Un problème peut être résolu d'ici peu — soyez patient.

BALANCE (23 septembre - 21 novembre) Réglez différents problèmes aujourd'hui car vous êtes d'humeur combattive et les circonstances vous sont favorables. Belle soirée en perspective.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Maintenant alors que vous pouvez voir la réalisation de certains projets approcher à grands pas il vous faut persévérer. Mettez votre correspondance à jour; quelqu'un attend de vos nouvelles.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre) Un peu d'incertitude mais vous devriez rester calme et ne pas trop en faire aujourd'hui. Acceptez les conseils d'un ami et faites quelque chose pour votre santé.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) Essayez d'en venir à une entente par voie de négociation car vous trouverez les gens en mesure de vous aider. Possibilité de faire un beau voyage.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Une journée aisée au cours de laquelle tous les gens voudront vous aider. Vos affaires personnelles vont bien. Faites vos emplettes aujourd'hui.

POISSONS (19 février - 20 mars) Restez calme car les choses iront mieux demain. Soyez persévérant et mettez un peu d'enthousiasme dans votre travail. N'oubliez pas les buts que vous vous êtes fixés.

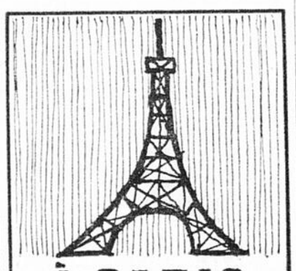

À PARIS

MOQUETTE: *le mot pour un tapis mur à mur*

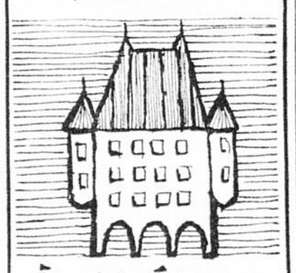

À QUÉBEC

ROCHETTE: *le nom pour un tapis bien posé et qui dure*

ER & FILS

ÉMILIEN ROCHETTE

550 est, rue St-Vallier, Qué.

529-4164

Plusieurs raisons d'être optimiste au sujet du réaménagement à Québec

M. C.-H. Robitaille

Par Benoit HARVEY

C'est un message optimiste qu'a livré hier le directeur général du Centre d'affaires Saint - Roch, au cours du dîner du club Lion de Québec métropolitain. Malgré l'envergure de la tâche à accomplir en matière de réaménagement, M. Charles - H. Robitaille a trouvé moyen d'esquisser le visage d'une Capitale rajeunie, et d'un centre commercial plus dynamique que jamais.

La ville de Québec s'est détériorée d'elle - même, mais elle y a été aidée par l'accumulation des ans. Par ailleurs, le déplacement de l'université Laval vers l'ouest a entraîné une sorte de déséquilibre qu'on aurait évité en plaçant l'institution en banlieue nord, au centre de l'agglomération formée par les villes de la région.

"Il aurait été dans l'intérêt de Québec que l'université soit mieux située, a enchaîné le conférencier. Certes, l'institution ne paie pas de taxes, mais c'est là un privilège bien peu coûteux si l'on songe aux investissements qu'elle entraîne sur le plan de la construction d'habitations".

M. Robitaille a ajouté aux raisons qui ont fait vieillir la ville trop rapidement, le défaut de relier assez rapidement et de façon convenable Québec au réseau routier, lequel aurait dû rayonner du centre de la ville vers l'extérieur. De plus, croit le conférencier, on n'a pas protégé, au moyen d'un règlement de zonage approprié et assez rigide, le caractère historique du Vieux Québec.

TRIPLE CARACTERE

Sans s'attarder davantage au passif de la situation, M. Charles - H. Robitaille a versé immédiatement à l'actif le dynamisme qui se manifeste un peu partout, et particulièrement à Saint - Roch. Il a signalé que le réaménagement ne doit pas impliquer seulement les habitations, mais également les rues et les paysages. Cependant, on devra tenir compte du triple caractère du quartier: c'est un centre industriel important, une zone d'habitation, et "le plus grand centre d'affaires de l'Est du Canada", qui fera de ce réaménagement une expérience type au pays.

A l'actif également de Québec ce réseau routier en construction: le boulevard Laurentien sera définitivement relié aux rues de la ville en 1966; on parachèvera le boulevard Charest (section ouest) cette année; les boulevards Montmorency, Saint - Cyrille et Champlain seront éventuellement reliés entre eux, en même temps que l'on procédera à l'élimination des passages à niveau.

M. Robitaille songe également au déplacement de la gare du chemin de fer, qui pourrait être située à la gare maritime Champlain, par exemple.

"Un jour prochain, vous viendrez vivre dans la paix et la tranquillité, aux abords d'une nouvelle rivière Saint - Charles réaménagée, navigable dans ses 14 pieds de profondeur, et large de 125, entre les ponts Scott et Samson".

Le directeur général du Centre d'affaires Saint - Roch a signalé que le réaménagement ne constitue pas un problème financier, mais plutôt une affaire de techniques, puisque l'on peut obtenir jusqu'à 50 p.c. du coût de l'achat des terrains et du déblayage, en vertu d'une loi fédérale, et jusqu'à 75 p.c. des frais de réaménagement, l'Etat provincial pouvant combler la différence.

M. Brulé poursuit: "Nous faisons des transports dans tout le Canada et chacun de nos camions parcourt une moyenne de 75,000 milles chaque année. En me basant sur le rendement parfaitement satisfaisant que j'obtiens des Chevrolet, je peux recommander ces camions à n'importe qui." Et pour 1966, il y a encore plus de camions Chevrolet à recommander: 268 modèles, le plus vaste choix de toute l'histoire de Chevrolet, avec de nouveaux moteurs diesel et à essence plus gros y compris des diesels à 2 et à 4 temps, de nouveaux châssis en acier traité thermiquement à grande résistance à la tension, de nouveaux poids-lourds avec des PBV allant jusqu'à 48,000 lb et des PBC allant jusqu'à 65,000 lb. Dans la gamme Chevrolet qui va des gros camions à ponts tandem pour transports sur route ou hors route jusqu'aux pick-ups, il y a un Chevrolet "puissance-travail" qui vous convient. Allez discuter dès aujourd'hui avec le concessionnaire Chevrolet de la sûreté sans défaut des Chevrolet "puissance-travail".

Construits pour se surpasser en 66 CHEVROLET

Téléphonez au concessionnaire Chevrolet. Il a le camion que vous cherchez.

T-866AF

Concessionnaires des camions "CHEVROLET" de votre localité

ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée
1095 de la Canardière - Québec - Tél.: 529-3331

DENIS PEPIN AUTOS LTEE
2500 Quatre-Bourgeois - Ste-Foy - Tél.: 653-2861

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée
250 est Boul. Charest - Québec - Tél.: 529-4561

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h. 30 et "Tous pour un" les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Le 3 février 1916, un incendie détruisit complètement le Parlement canadien

Par PAUL DUNN

OTTAWA (PC) — En cette nuit claire et froide, il y a 50 ans, le parlement canadien discutait de l'industrie de la pêche.

Il était 8h.55 en ce soir du 3 février 1916 quand, au grand étonnement d'une poignée de députés, de quelques spectateurs et journalistes, un fonctionnaire fit irruption dans la Chambre basse en criant: "Au feu".

On peut lire dans le Journal des débats de cette date: "A ce moment, M. C. R. Stewart, portier en chef à la Chambre des communes, se précipita dans la Chambre en criant: 'Le feu fait rage dans la salle de lecture; que tout le monde évacue l'édifice en vitesse."

En moins de cinq heures, l'imposant édifice de style gothique n'était plus que des décombres encore fumants. Sept personnes avaient trouvé la mort. Les dommages matériels s'élevaient à plusieurs millions de dollars. Seule la bibliothèque, protégée par une porte d'acier conduisant à l'aile circulaire, avait été épargnée par les flammes.

La faible lueur aperçue par le député Francis Glass, de Middlesex, dans la salle de lecture remplie de journaux, dégénéra en un foyer qui se répandit à une vitesse incroyable à travers l'édifice du centre.

Incendie criminel

L'incendie a continué à faire rage dans ces journaux cette fois pendant plusieurs mois en raison des répercussions et de la certitude, d'après certains, que des espions allemands avaient délibérément mis le feu. Comment l'incendie a-t-il débuté? Comment a-t-il pu se propager aussi rapidement? Quelles précautions avaient été prises?

La presse et plusieurs personnes qui suivaient l'affaire de près étaient satisfaites de la théorie d'espionnage. Mais une commission royale d'enquête, nommée quatre jours après l'incendie tellement l'indignation générale était grande au pays, a tenu des séances publiques, examiné attentivement les faits et a rendu le verdict le 15 mai 1916 le verdict que voici:

"Vos commisaires sont d'avis que de nombreuses circonstances reliées à cet incendie sont de nature à soupçonner une main criminelle, spécialement en raison du fait que personne n'avait fumé depuis quelque temps dans la salle de lecture avant que l'incendie n'éclate et en raison du fait également que le feu ne peut avoir été allumé par des fils électriques défectueux.

"Bien que ce soit là l'opinion des commissaires, nous ne possédons pas de preuve qui nous permette de conclure positivement que l'incendie a été allumé délibérément par une main criminelle."

La théorie du sabotage est demeurée vivace d'autant plus que les doutes avaient été nourris par l'énormité des pertes ainsi que par les dessins publiés dans les journaux et faisant voir des personnes sautant par les fenêtres des étages supérieurs ou étant écrasées par des pierres qui s'étaient détachées de la Tour de la paix.

Témoignages

Le député W. S. Loggie, de Northumberland, discutait des pêcheries sur les côtes de l'Atlantique quand l'alerte a été donnée. Le gouvernement conservateur était dirigé aux Communes ce soir-là par l'hon. J.D. Hazen et l'hon. Robert Rogers. La Chambre haute ne siégeait pas.

Il n'y avait plus de deux douzaines de députés en Chambre selon les récits des témoins. Il y avait cependant plusieurs femmes dans les galeries publiques ainsi que deux journalistes à la galerie de la presse, soit Arthur Ford, du Toronto News, et William Wallace, de Toronto Mail and Empire.

Tous les témoignages s'accordent à dire que l'incendie a pris naissance dans la salle de lecture située entre les deux Chambres à l'étage principal de l'immeuble de trois étages.

"Tous les accessoires de la salle de lecture, tout comme une grande partie de l'intérieur des édifices du parlement, étaient "en pin blanc huilé et verni et. . .très inflammable", a rapporté la commission d'enquête.

"Lincendie a pris naissance dans une pile de journaux qui se trouvait sur une étagère, du côté de la Chambre basse."

Explosions

Le chef J. W. Graham, du service des incendies, a qualifié "de véritable forêt de pins" l'édifice du parlement. Il a également déclaré aux commissaires que: "l'incendie avait été allumé délibérément et bien allumé." Il a basé son opinion sur la vitesse de la propagation des flammes. Il a ajouté "qu'il avait entendu plusieurs explosions et aperçu les effets d'au moins d'une d'entre elles." Il était d'avis que plusieurs foyers d'incendie avaient été allumés simultanément.

Les témoins n'étaient pas d'accord sur la théorie d'explosion. D'aucuns ont prétendu qu'il n'y en avait pas eu tandis que d'autres ont juré qu'il y en avait eu jusqu'à six. On eut la preuve scientifique et une démonstration publique pour démontrer que certains produits chimiques pouvaient provoquer un incendie, voire même une explosion.

Moins de 10 minutes après l'alerte donnée par le député Glass, tous les principaux corridors étaient remplis de fumée. Des messagers et des fonctionnaires ont alerté les gens qui se trouvaient dans les bureaux reculés. Les pompiers sont arrivés sur les lieux quelques minutes seulement après que le système d'alarme eut été déclenché.

La rapidité avec laquelle les flammes se sont répandues est la principale cause des mortalités, des blessés et de la nécessité pour plusieurs de fuir en sautant par les fenêtres dans des bancs de neige qui atténuaient la chute, ou utilisant les échelles installées par les pompiers.

Ces par milliers que les citoyens d'Ottawa et de Hull sont accourus sur la colline du parlement pour assister à ce spectacle lugubre, compliquant ainsi le travail des pompiers. Mais il devint bientôt apparent que l'incendie était incontrôlable. Le rapport du service des incendies précise que 78 sapeurs ont lutté contre l'élément utilisant 20 boyaux et disposant d'une bonne pression.

Liste des victimes

Plusieurs des victimes ont été asphyxiées quand elles sont retournées à l'intérieur de l'immeuble pour y prendre leur pardessus. Ce fut le cas notamment de M. Bowman B. Law, âgé de 60 ans, de Yarmouth; Mme Henri P[illegible]y, de St-Georges de Beauce, Qué., et Mme Louis Morin, âgée de 30 ans, de Québec, toutes deux les invitées de Mme Albert Sévigny, épouse du président de la Chambre qui avaient insisté pour aller chercher leur manteau de fourrure; M. H.-R.-B. Laplante, greffier adjoint des Communes, asphyxié dans son bureau; l'agent Alphonse Desjardins, de la sûreté de la colline du parlement, et son oncle, M. Alphonse Desjardins, plombier à l'emploi du département des Travaux publics; et Randolp Fanning, âgé de 30 ans, employé du bureau de poste. Ces deux dernières victimes ont péri quand l'une des tours est tombée sur eux au moment où ils déversaient de l'eau sur les flammes.

Il y a à Ottawa plusieurs personnes qui se trouvaient ce soir-là dans l'édifice du centre et qui se souviennent du tragique incendie comme si c'était hier.

Temoin oculaire

M. Joseph-Eugène Desjardins est de ce nombre. Agé aujourd'hui de 63 ans et curateur de la salle de lecture des Communes, Gene Desjardins, alors âgé de 13 ans, était page aux Communes en 1916. Il avait été envoyé en commission quand il fut informé de l'incendie.

"Stewart -- le portier en chef des Communes — criait à tue-tête en Chambre que l'édifice était en flammes. J'ai aperçu le constable Helmer sortir précipitamment de la salle de lecture et il semblait y avoir un nuage de fumée derrière lui."

Sauve qui peut

Gene Desjardins et d'autres pages se sont rendus au rez-de-chaussée pour enfiler leurs vêtements de tous les jours et ils se sont ensuite retrouvés sous la rotonde où il y avait pas mal de gens.

"Le premier ministre, sir Robert Borden, se tenait lui-même à cet endroit. Il n'avait pas de pardessus et il s'était enroulé une serviette sur la tête. Il m'a demandé où était le feu. Je lui ai répondu que les flammes étaient partout et il m'a dit qu'il valait mieux quitter les lieux, ce que nous avons fait aussitôt."

D'autres témoins ont relaté que le premier ministre, sir Robert, et plusieurs de ses collègues se sont rendus au somptueux club Rideau, situé de l'autre côté de la rue, d'où ils ont assisté au triste spectacle.

SABOTAGE OU MAIN CRIMINELLE ? — Une journée après que l'hôtel du gouvernement eut été la proie des flammes, il y a 50 ans, les pompiers d'Ottawa déversaient encore des tonnes d'eau sur les ruines. Le bilan de cet incendie s'est élevé à sept morts et à des pertes matérielles évaluées à plusieurs millions de dollars. On a soupçonné que cet incendie était l'oeuvre d'un saboteur ou d'une main criminelle, mais ces soupçons n'ont jamais été prouvés avec succès.

(Photo PC)

LA SEMAINE ASPIRIN

signifie que c'est le moment de vérifier votre armoire à pharmacie!

Achetez le flacon formal-famille d'Aspirin
Soulagement rapide des malaises pénibles dus au rhume!

100 COMPRIMÉS SEULEMENT 99¢

Maintenant en vedette à votre pharmacie!

A vous le choix...

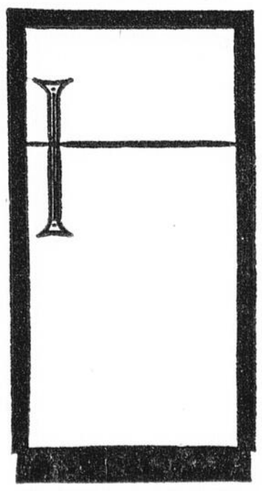

comparez et voyez comme vous y gagnez avec un prêt

plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse — commencez par emprunter la somme qu'il vous faut. Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale sont économiques, vous procurent d'avance le montant nécessaire, et vous mettent en mesure d'obtenir de meilleures conditions. Une assurance-vie protège votre succession. Il est facile d'obtenir un prêt plan-à-Terme ; les formalités sont rapides (souvent moins de 24 heures) et confidentielles. Enfin, il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque Royale.

Comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt, et voyez comme ils sont avantageux:

Exemples de prêts:	*Remboursement en:*	*Mensualités:*
$ 500	12 mois	$44.02
$1,000	18 mois	$60.19
$2,500	36 mois	$80.87

BANQUE ROYALE

Adressez-vous aujourd'hui même à la plus proche succursale de la Banque Royale: il y en a une près de chez vous.

"Oh! C'est formidable! Je viens de gagner $1,304"

M. R. Noel de Granby, Québec, a gagné $1,304 en jouant "LE SEPT CHANCEUX", le concours le plus important, le plus formidable jamais organisé au Canada! $50,000 en argent chaque mois!

Formule de participation gratuite dans chaque paquet de cigarettes No 7 King Size. Plus douce, plus ferme, la cigarette No 7 fait réellement ressortir toute la saveur!

JOUEZ LE SEPT CHANCEUX

$50,000 à partager ce mois-ci!

LES COMBINAISONS CHANCEUSES POUR DÉCEMBRE 22-23-27 • ET JANVIER 31-13-10

COMMANDITÉ PAR LA COMPAGNIE ROCK CITY TOBACCO (1960) LIMITÉE, MANUFACTURIERS DES CIGARETTES NO 7 KING SIZE

LANCEMENT DE LA REVUE "POESIE" — La Société des Poètes Canadiens-français lançait, hier soir, au Musée du Québec, une nouvelle revue trimestrielle exclusivement consacrée à la poésie canadienne-française, intitulée "Poésie". Cette revue remplace le bulletin que publiait la Société des Poètes. Il ne s'agit pas d'un rajeunissement mais bien d'un renouvellement du moyen d'expression de la Société. Quatre numéros par année permettront aux lecteurs de se tenir au courant des nouvelles publications poétiques, de même que des activités de la Société, en plus d'y trouver le langage des poètes. De gauche à droite, M. Guy Viau, directeur du Musée, Mme Alice Lemieux-Lévesque, présidente de la Société et une des directrices de la revue, et M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, qui présidait la séance du lancement.

Les Indiens du Canada ont "une indépendance à reconquérir"

(M. Groslouis)

"Les Indiens espèrent en l'avenir. Ils ont une indépendance à reconquérir et c'est aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'aux non-Indiens de nous donner justice".

C'est ce que déclarait, hier soir, M. Magella "Max" Groslouis, grand chef huron, alors qu'il donnait une conférence devant les membres du Club Progrès du Canada.

L'histoire du Canada, qu'elle soit anglaise ou française, a faussé le rôle des Indiens, a dit M. Groslouis. Ceci a eu pour but de rabaisser notre race, de telle sorte que l'Indien n'a plus de fierté, il est au rang le plus bas dans la société.

Le chef de la réserve de Lorette a aussi insisté sur le fait que l'avenir soit prospère aux Indiens. Il y a actuellement 250,000 Indiens au Canada, dont 25,000 dans le Québec; tous veulent reconquérir leur indépendance et accéder à un rang social plus élevé.

Il est difficile d'y parvenir pour plusieurs raisons. Le gouvernement provincial, par exemple, retire des taxes de la réserve, alors que celle-ci n'en reçoit aucune ristourne. Prenant ensuite exemple de la réserve de Lorette, il a déploré les dimensions de celle-ci qui ne mesure qu'un quart de mille carré, alors que près de mille Indiens y vivent.

M. Groslouis fut présenté par M. André Vézina et remercié par M. Robert Leclerc, tous deux membres du Club Progrès du Canada.

Les noms des complices n'ont pas été dévoilés

Jean-Marc Morin, 27 ans, de Trois-Pistoles, et Maurice Lefebvre, 34 ans, du 852, 3e avenue, Québec, n'ont fait que plaider coupable aux crimes qu'ils avaient commis lors de leur comparution au palais de justice de Montmagny, jeudi dernier. Ils ont été condamnés à cinq ans de pénitencier par le juge Paul-E. Baillargeon. Les prévenus n'ont pas voulu dévoiler les noms de leurs complices contrairement à ce qui a été rapporté. Ils ont reconnu leur culpabilité à 15 vols à main armée. Chaque chef d'accusation leur a valu cinq ans de pénitencier, mais les sentences sont concurrentes.

Un livre relatera les 50 années de la Société québécoise de la goutte de lait

Le Dr de la Broquerie Fortier, de Québec, a présenté hier devant la Société canadienne d'histoire de la médecine, quelques pages d'un volume qu'il publiera à l'automne, relatant les 50 années de la Société québécoise de la goutte de lait.

La Société, fondée en 1915 par Madame Jules Tessier a fait beaucoup dans la Vieille Capitale contre la mortalité infantile qui atteignait 41 pour cent des enfants à cette époque.

Pour sa part, le Dr Sylvio Leblond, médecin de Chicoutimi, a donné devant les membres le fruit de ses longues et patientes recherches sur la petite histoire de la médecine touchant cette fois aux "anatomistes et aux résurrectionnistes dans la province de Québec."

Le Dr Leblond retrace les difficultés des étudiants en médecine du siècle dernier de trouver des cadavres pour l'enseignement dans les salles d'anatomie. Après plusieurs décennies, une loi adoptée en 1883 par le parlement provincial a obligé les institutions à remettre les cadavres non réclamés aux salles de dissections.

Le médecin de Chicoutimi a publié des essais sur le même sujet dans la petite histoire de la médecine de la Grande-Bretagne. Il poursuit ses travaux dans ses moments de loisirs par la lecture de vieux journaux, de documents anciens, etc.

La Société canadienne d'histoire de la médecine réunit ses membres environ quatre fois par année et les exposés sont suivis d'un fructueux dialogue.

Charlesbourg va de l'avant tout en pensant aux payeurs de taxes

(M. H. Casault)

"Dans une ville-dortoir comme Charlesbourg, il en coûte plus cher pour demeurer". Charlesbourg ne s'est pas bâtie en un jour; sans réalisation, il n'y a pas de progrès. Cette ville va de l'avant de façon systématique et toujours en pensant aux payeurs de taxes.

Tels sont les propos tenus hier soir par le conseiller Henri Casault, en réponse aux commentaires de son collègue, l'écrivain Maurice Dorion qui avait déclaré le 14 février dernier que les chiffres du budget pour l'année en cours ne représentaient pas la réalité.

"Si notre collègue du quartier Bel-Air a d'autres suggestions à formuler, qu'il le fasse, nous l'écouterons, mais il sait fort bien que ce n'est pas dans la poche du propriétaire qu'il faut puiser. Tant que notre système de taxation ne sera pas changé, il en sera ainsi... Tous les contribuables s'attendent qu'on leur donne pour leur argent et tous savent que pour avoir tous les services il faut en payer la note".

Poursuivant son allocution, au cours d'une séance du conseil, M. Casault a expliqué que la période où la ville versait des salaires de famine à ses employés est révolue. "Aujourd'hui les salaires de nos employés sont comparables à ceux accordés dans les autres municipalités et aussi nous pouvons exiger d'eux un meilleur rendement.

M. Casault a rappelé que lors de sa réplique du 25 novembre dernier (au sujet des finances de la ville), les chiffres et les pourcentages qu'il avait fournis étaient vérédiques car ils provenaient d'un officier municipal compétent.

Duberger approuve un règlement de $20,000 pour des travaux d'hiver

Lors d'une séance spéciale du conseil de ville, les échevins de la municipalité de Duberger ont approuvé, hier soir, un règlement de $20,000 pour des travaux d'hiver; une subvention fédérale-provinciale paierait 90 pour cent de la main-d'oeuvre.

Les échevins ont de plus résolu de retenir les services d'un notaire pour effectuer des recherches sur le cadastre de la rue Lachance qui, selon certains citoyens, présenterait certaines irrégularités. Le cadastre vérifié, la municipalité promet de céder les terrains qui lui appartiendraient aux propriétaires actuels, qui hésitent à construire: ils craignent que la municipalité ait cédé, lors du tracé de la rue Lachance, en 1955, ces terrains à d'autres intérêts que les leurs.

à la T.V.

Bob Morane marabout albums illustrés

MARDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles
12.25 Météo
12.26 Editorial
12.28 Sports
12.30 De tout, de tous
1.00 Palmarès
1.30 TV Bingo
2.01 Féminité
2.30 La sieste : "Les beaux jours du roi Murat"
4.00 Capitaine Bonhomme
5.00 Télé-Popeye
5.30 Guignole et Barbarin
5.55 Où ?
6.00 Télé-Québec
6.46 Nouvelles
7.00 Denis, la petite peste
7.30 Surboum
8.30 Cré Basile
9.00 Tentez votre chance
9.30 Destination Danger
10.30 Théâtre des étoiles
11.00 Nouvelles
11.11 Météo
11.12 Editorial
11.14 Nouvelles sportives
11.25 Heure exquise : "Les diables bleus"
12.43 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

9.30 Mire et musique
9.58 Opening
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC-TV News
2.30 Test pattern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.25 Take 30
4.00 International Zone
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Winter edition
6.30 After 6 : "Balcony"
8.00 The Red Skelton Hour
9.00 Front Page Challenge
9.30 The Dick Van Dyke Show
10.01 News magazine
10.30 The Public Eye
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 Late scores
11.25 FIN DES EMISSIONS

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Télévision scolaire : "Géographie pour 8e année"
11.30 Long métrage : "Amour interdit"
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage : "Fous du roi"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Bob Morane
5.30 Ti-Jean Caribou
6.00 Hebdo-Sport
6.30 Téléjournal
6.43 Supplément régional
6.48 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Te Nord
8.30 Route 66
9.30 De 9 à 5
10.01 Le sel de la semaine
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Festival du cinéma polonais: "Sillages"
1.00 FIN DES EMISSIONS

MERCREDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles
12.25 Météo
12.26 Editorial
12.28 Sports
12.30 De tout de tous
1.00 Palmarès
1.30 TV Bingo
2.00 Féminité
2.30 La sieste : "Les motards" avec Roger Pierre et J.-M. Thibault
4.00 Capitaine Bonhomme
4.30 Télé-Popeye
5.30 Rin-Tin-Tin
5.55 Où
6.00 Télé-Québec
6.44 Nouvelles
6.58 Editorial
7.00 Tout l'monde en place
7.30 Escouade criminelle
8.30 Soirée du hockey
10.15 A vous, ... les experts
10.30 Devinez juste
11.00 Nouvelles
11.11 Météo
11.12 Editorial
11.14 Nouvelles sportives
11.25 Heure exquise : "Le don d'Adèle"
1.03 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

9.00 Test pattern and music
9.28 Opening
9.30 Quebec schools
10.00 Canadian schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Accross Canada
11.50 CBC-TV News
2.30 Test Pattern anti music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.25 Take Thirty
4.00 International zone
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Nation's business
6.15 News and sports
6.30 Combat
7.30 Let's Sing Out
8.00 Blue Light
8.30 Bob Hope Theatre
9.30 Festival: "Romeo and Juliet"
11.31 CBC-TV News
11.45 Viewpoint
11.51 Late scores
11.56 Penthouse 5: "The man from Rio"
1.18 SING OFF

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Télévision scolaire: "Les forces de la nature"
11.30 Long métrage "Ma tante dictateur"
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage "La facteur sonne toujours deux fois"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Thierry la Fronde
5.30 Le vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Supplément régional
6.50 Rond Point
7.01 Aujourdhui
8.00 Le bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris "La chatte sort ses griffes" avec Françoise Arnoul
10.15 Cartes sur table
10.45 Les affaires de l'Etat
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Les Incorruptibles
12.30 FIN DES EMISSIONS

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

L'UNIQUE . . .

TRAIN des AUBAINES

. . . LA VRAIE VENTE

a à son bord de pleins wagons de REFRIGERATEURS et CUISINIERES

BELANGER

Réfrigérateur 2 zones - 2 portes

- Système de dégivrage absolument automatique
- Capacité du congélateur 98 lbs
- Tiroirs à glace automatiques
- Tablettes ajustables
- Deux légumiers en porcelaine
- Tablettes pratiques dans la porte

Ultra Spécial Train des Aubaines
Valeur régulière $349.95
$244.95

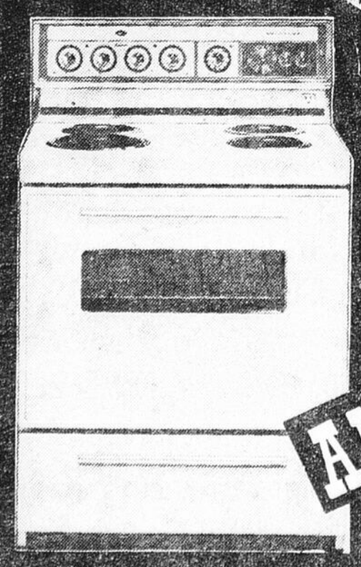

Cuisinière de luxe Châtelet

- Panneau illuminé par fluorescent pleine largeur.
- Horloge de contrôle automatique.
- Commutateurs à chaleur infinie.
- Eléments de surface et du four facilesà nettoyer.
- Porte amovible, fenêtre perma-vue.
- Grand tiroir d'entreposage.

Ultra Spécial Train des aubaines
Valeur régulière $259.95
$169.95

CAFÉ et BEIGNES
servis aux visiteurs à Sillery.
Bienvenue à tous.

- OUVERT TOUS LES SOIRS A SILLERY
- FACILITES DE PAIEMENT
- MISE DE COTE SANS FRAIS
- SATISFACTION GARANTIE

Les Futurs Mariés trouvent chez Aguire... meilleur choix, meilleur prix!

La Fédération des ligues de citoyens de Limoilou

Appui à la campagne du chef de police visant à faire disparaître les publications obscènes

La Fédération des ligues de citoyens du quartier Limoilou appuie vigoureusement la campagne du chef de police de Québec en vue de faire disparaître complètement des "tabagies" et dépôts de journaux les publications obscènes qui corrompent notre jeunesse.

Cette résolution a été prise, hier soir, au cours d'une assemblée publique tenue à la salle paroissiale de Saint-Fidèle, sous la présidence de M. Albert Tremblay, président de la Fédération. Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne et les conseillers Trottier, Charland, Robichaud et Coulombe étaient présents à cette réunion et ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

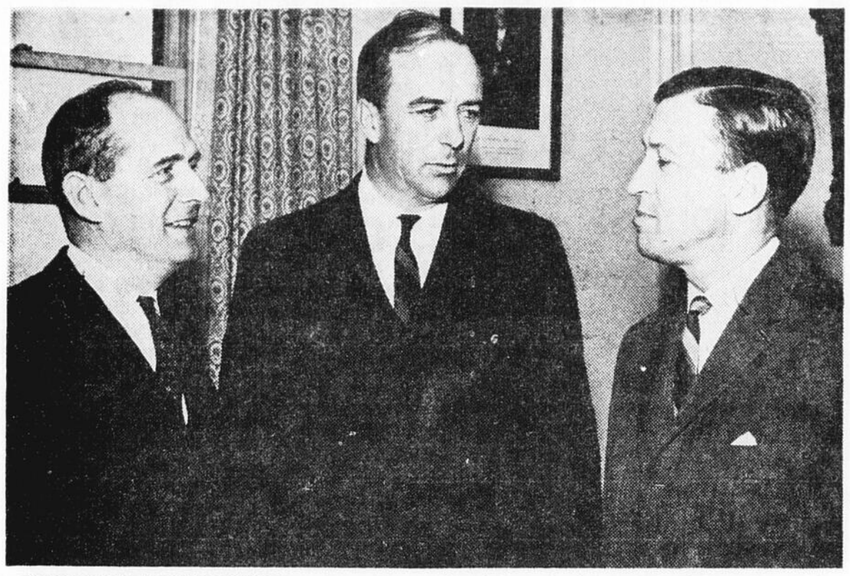

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION — Le maire Gilles Lamontagne, à titre de président d'honneur, a inauguré, hier matin, à l'hôtel de ville la campagne annuelle de souscription de la Société canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme. On remarque, de gauche à droite : M. Paul Bousquet, vice-président ; M. Pierre Langlais, président et le maire Gilles Lamontagne.

RIVIERE DU MOULIN

Le maire Lamontagne a reconnu que la canalisation de la rivière du Moulin, à Limoilou, qui n'est de fait qu'un égout à ciel ouvert, est une nécessité absolue. Il importe, dit-il, d'éliminer ce ruisseau pestilentiel dans lequel se déversent les eaux usées de l'hôpital Saint-Michel-Archange. Le maire a parlé du vaste projet de développement prévu le long de ladite rivière, après que la ville aura assaini et aménagé ce lieu.

Toutefois la Fédération des ligues considère qu'il n'est pas utile d'aménager ce terrain fangeux pour le seul bénéfice d'un particulier qui projette d'y construire un grand immeuble de rapport et qu'il serait équitable qu'il participe, sur une base à définir, aux frais d'aménagement, au même titre que la ville de Québec.

En définitive et après un long débat, la Fédération des ligues demande que le projet de la rivière du Moulin soit réalisé par adjudication publique; qu'on tienne compte, dans l'évaluation, de la plus-value du terrain, et que l'hôpital Saint-Michel-Archange verse sa quote-part, puisqu'il bénéficiera aussi de l'assainissement de ces lieux.

La municipalisation des trottoirs est une mesure d'ensemble qui ne peut être envisagée qu'à l'échelle de toute la ville, a déclaré le maire. D'ici dix ans, les trottoirs seront vraisemblablement la propriété de la ville, mais ça coûtera beaucoup d'argent. Toutefois, les propriétaires qui referont dès maintenant le trottoir devant leur maison se libéreront de leurs responsabilités envers la ville, a ajouté M. Lamontagne.

Le maire et les membres de l'exécutif ont repris à leur compte le vieux problème des passages à niveau dans la basse ville. Le Canadien National et le Pacifique Canadien semblent mieux disposés que dans le passé à reprendre l'ensemble de la question et à l'étudier à fond avec la Ville. Des développements ne sauraient tarder, a dit le maire.

La Fédération des ligues estime toutefois que Québec doit conserver la gare du Palais, dans le projet général d'élimination des passages à niveau.

AUTOBUS URBAINS

La Ville de Québec a engagé un comptable chargé tout spécialement de vérifier les états financiers de la Cie Québec-Autobus, qui vient d'augmenter ses tarifs. L'audition publique sera faite au cours de ce mois devant la Régie provinciale des Transports. Le maire a précisé, cependant, que le problème du transport en commun est d'ordre métropolitain et que tôt ou tard la question devra être solutionnée dans ce sens, comme ce fut le cas de Montréal.

REGIE DES LOYERS

La Fédération des ligues demande que le propriétaire d'un logement rendu vacant par le départ du locataire soit libéré de toute obligation vis-à-vis de la Régie des loyers.

Le maire Lamontagne a semblé admettre ce point de vue, mais sur une période de cinq ans.

Sauvé à Paris

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé, est parti pour Paris où il représentera cette semaine le Canada à un colloque mondial sur l'utilisation des régions rurales, a annoncé hier soir son secrétariat.

M. Sauvé, de qui relève la mise en oeuvre des programmes de développement rural, est accompagné de M. A. T. Davidson, son sous-ministre.

MAISONS A VENDRE

NEUFCHATEL ET VILLE LES SAULES

Libre immediatement

Une seule hypotheque, $80 par mois, interet, capitol et taxes.

$328. COMPTANT

INTERET 6 %

Pour informations: 623-7086
523-9246

Gilles Drouin Ent.-General

ANNONCE

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et reduit les hémorroïdes.

Un des malaises les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison." Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, et même de vieux cas, on a constaté "une amélioration étonnante," maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une nouvelle substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en *onguent* ou en *suppositoires* sous le nom de "*Préparation H.*" Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

L'UNIQUE... LA VRAIE VENTE...

TRAIN des AUBAINES

...A à son bord plusieurs wagons de meubles de style "COLONIAL"

— OUVERT TOUS LES SOIRS — FACILITES DE PAIEMENT
— MISE DE COTE SANS FRAIS — SATISFACTION GARANTIE

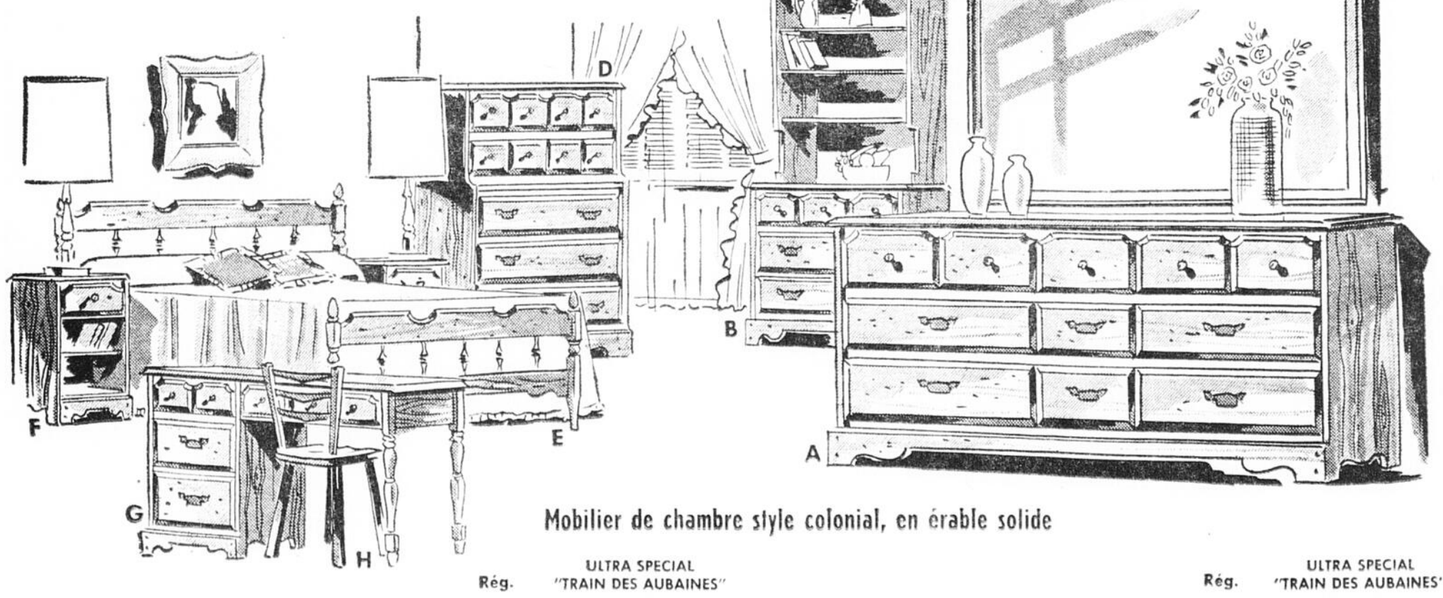

Mobilier de chambre style colonial, en érable solide

	Rég.	ULTRA SPECIAL "TRAIN DES AUBAINES"
E. Lit à fuseaux	$64.95	$41.95
F. Table de nuit	$44.95	$29.95
G. Secrétaire grandeur 48 x 18	$99.95	$69.95
H. Chaise	$26.95	$17.95
A. Bureau triple et miroir	$159.95	$114.95
B. Chiffonnier, 3 tiroirs	$ 84.95	$ 59.95
C. Huche pour chiffonnier	$ 59.95	$ 42.95
D. Commode 5 tiroirs	$119.95	$ 84.95

CAFÉ et BEIGNES

servis aux visiteurs à Sillery. Bienvenue à tous.

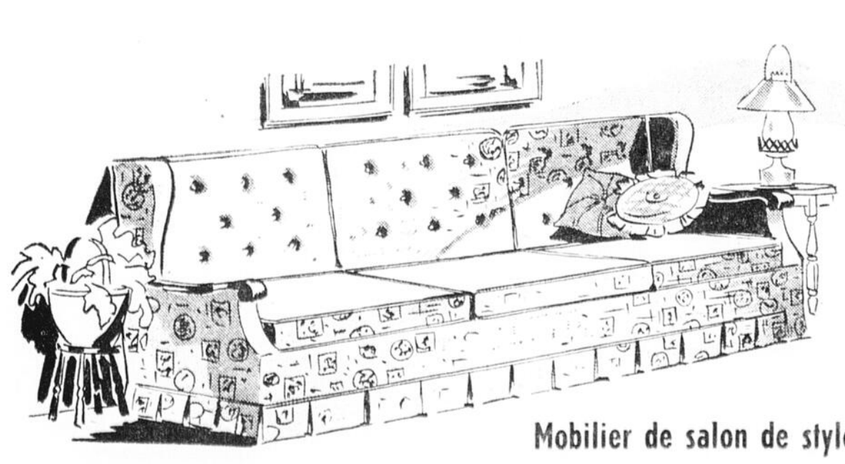

Mobilier de salon de style colonial, 2 morceaux

	Rég.	ULTRA SPECIAL "TRAIN DES AUBAINES"
coussins détachables recouverts de tissus imprimés coloniaux. Appuie-bras en érable	$389.95	$264.95

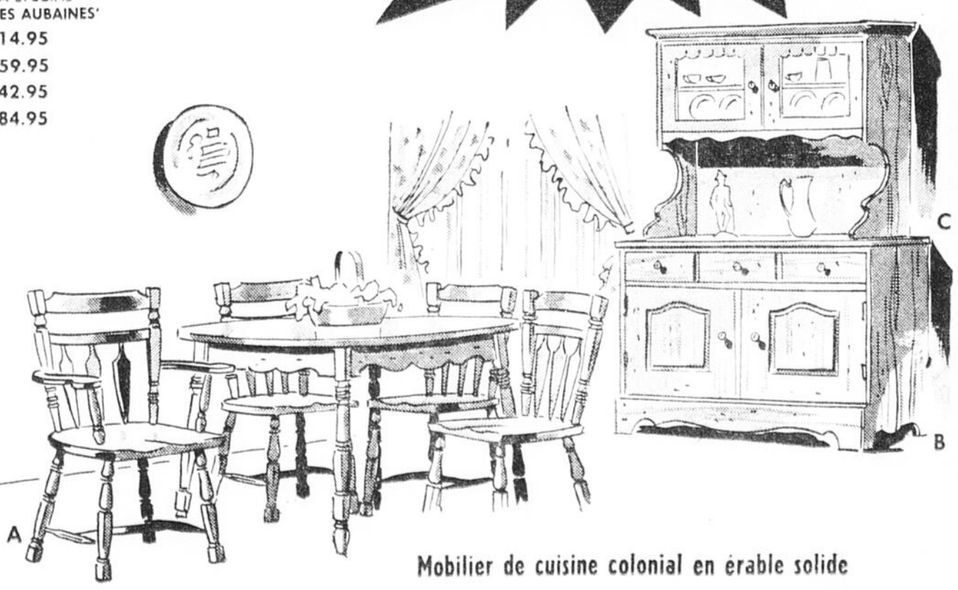

Mobilier de cuisine colonial en érable solide

	Rég.	ULTRA SPECIAL "TRAIN DES AUBAINES"
A. Table ronde de 40" de diamètre avec rallonge de 18", 4 chaises très solides	$219.95	$149.95
B. Buffet de 42", s'appareillant à l'ensemble colonial	$149.95	$99.95
C. Vaisselier de 42" avec étagère pleine longueur et ajustable	$124.95	$84.95

Les Futurs Mariés trouvent chez aguire... meilleur choix, meilleur prix!

Nouveaux bureaux pour le Revenu

Le ministère du Revenu ouvre aujourd'hui, deux bureaux, un à Québec et l'autre à Montréal, dont les responsabilités porteront exclusivement sur toutes les matières en comptes de faillite ou de liquidation dans lesquelles le ministère est intéressé.

Cette nouvelle a été annoncée, hier après-midi, par Me Richard Hyde, ministre du Revenu. La décision d'ouvrir ces bureaux a été prise en septembre 1965, conformément à une recommandation du rapport Mercier.

La période s'étendant de septembre 1965 à mars 1966 a été employée, à grouper tous les dossiers et toutes les créances impliqués, car, jusqu'ici, ces derniers étaient répartis dans plusieurs bureaux.

Les employés de ces deux bureaux auront pour fonction d'étudier les états financiers du failli autant avant qu'après la faillite; de déterminer les taxes dues au ministère du moyen d'enquêtes ou de relevés sommaires; d'enquêter pour fins de cotisation sur tous les cas de fraudes et d'en avertir les organismes intéressés; de produire rapidement les preuves de créances pour tous les services du ministère; d'assister aux assemblées des créanciers et de préparer, dans les cas d'enquête, les renseignements nécessaires à des interrogatoires devant le régistraire; de suivre la perception et l'émission des bordereaux; de fournir aux autres services des renseignements de nature à les aider dans les enquêtes et les cotisations.

Dans l'intervalle, un comité dirigé par le sous-ministre, M. Robert Desprès, étudie les renseignements accumulés par la commission Mercier dans les cas de faillites frauduleuses. Ce comité, dirigé par M. Pierre Leboeuf, sous-ministre adjoint, établira les cotisations et verra à prendre des mesures pour que le ministère récupère les sommes dont il a été lésé.

DIRIGEANTS DES GARDIENS DE PHARES — Les gardiens de phares du Bas-Saint-Laurent ont procédé, hier matin, à l'élection de leur conseil. On remarque, de gauche à droite : MM. Jacques Landry, vice-président, Ls-Ph. Carré, président, Paul-Roger Carron, secrétaire-trésorier, et debout, M. Gérard-G. Picher, assistant-secrétaire de l'Association du Service civil du Canada.

Demande des gardiens de phares

Une rémunération juste et équitable

Les gardiens de phares veulent recevoir une rémunération juste et équitable pour le travail qu'ils accomplissent et surtout en considération des conditions souvent désavantageuses dans lesquelles ils travaillent.

Le conseil des gardiens de phares du Bas - Saint - Laurent tient présentement une session d'étude, à bord du "C.D. Howe". Cette session a pour but d'élaborer et de rédiger les résolutions qui seront étudiées lors du congrès de l'Association du Service civil qui se tiendra au Château Frontenac, les 18 et 19 mars.

Des personnalités de l'Association du Service civil d'Ottawa, assistent à cette session en tant qu'observateurs. Citons notamment M. Paul-Emile Couture, vice-président national de l'Association du Service civil du Canada, ainsi que M. Gérard G. Picher, assistant-secrétaire de la même association.

Les résolution, qui sont présentées lors de cette réunion, traitent surtout de la reclassification des phares et de la détermination des heures de travail. Il arrive souvent qu'un gardien doive demeurer à son poste au-delà de cent heures par semaine, et cela sans prime supplémentaire.

L'association des gardiens de phares déplore de plus la lenteur de la livraison du courrier. Il suffit de savoir qu'on ne fait qu'une livraison par mois à certains postes et que cette livraison est à sens unique puisque le courrier est largué d'un avion et que celui-ci ne se pose pas pour prendre le retour.

L'Association des gardiens de phares du Bas - Saint - Laurent représente 215 employés répartis dans une centaine de phares dont la grande majorité sont considérés comme postes isolés.

L'assemblée a de plus procédé, hier matin, à l'élection de son conseil, pour la région du Bas - Saint - Laurent. M. Louis-Phillipe Carré a été élu président, M. Jacques Landry, vice-président, et M. Paul-Roger Carron, secrétaire - trésorier. Les six directeurs du conseil sont: MM. Marcel Galliane, Jos Therrien, Léo Dallaire, F.-X. Perron, Maurice Thibault et Roger Saint-Pierre. Tous ces membres sont des gardiens de phares.

Production accrue dans l'industrie manufacturière

OTTAWA (PC) — Selon le Bureau fédéral de la statistique, dans son rapport annuel, la production de l'industrie manufacturière canadienne a atteint la valeur de $34,101,200,000 au cours de l'année 1965, contre $31,560,100,000 en 1964.

Il est intéressant de noter, qu'au Québec, les efforts d'expansion et de diversification de l'industrie manufacturière ont entrainé une hausse de 5.8 pour cent par rapport à l'année 1964.

Pour l'Ontario, la production de l'industrie manufacturière a augmenté de 10 pour cent par rapport à celle de l'année précédente et de 8.1 pour cent, en Nouvelle-Ecosse. Ces deux provinces viennent en tête.

A Terre-Neuve, la production a diminué de 7 pour cent et, au Nouveau Brunswick, d'une fraction d'un pour cent. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont les plus importantes augmentations des provinces de l'Ouest, avec 7.1 et 7.8 pour cent respectivement.

LAURENTIDE
présente un nouveau
SERVICE DE PRÊTS ÉCONOMIQUES!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 35 paiements
$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à $5,000 remboursables en 5 ans.

Laurentide vous invite à comparer ses taux à tous les autres.

LAURENTIDE

ANNONCE

Les Femmes Souffrent Souvent D'IRRITATION de la VESSIE

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritation des reins et de la vessie, essayez de prendre 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau, 3 fois par jour, pendant quelques jours. En plus de ses propriétés antiseptiques, CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales et sciatiques, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

Un comité examine le budget de McGill

Des recommandations seront faites

Jean Lesage recevra Roger Gaudry, d'ici une quinzaine de jours

M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, et le premier ministre Jean Lesage ont convenu d'avoir des entretiens privés d'ici une dizaine de jours.

Le chef du gouvernement a révélé, hier, qu'il s'était entretenu avec M. Gaudry au téléphone et, dit-il, "nous avons convenu de nous rencontrer d'ici une dizaine de jours".

M. Gaudry, qui s'est entretenu, vendredi, avec le ministre de l'Education, Me Paul Gérin-Lajoie, "sans résultat concret", selon lui, poursuit des démarches pour faire augmenter les subventions gou-

Selon les prévisions pour le prochain exercice financier, l'Université de Montréal recevra quelque $13,000,000 en 1966-67, ce qui serait insuffisant d'après le recteur de Montréal. Celui-ci prévoit un déficit d'exploitation de l'ordre de $2,000,000.

Un comité de fonctionnaires, présidé par M. Marcel Casavan, sous-ministre des Finances, a examiné jusqu'en soirée, hier, le budget de l'université McGill pour la prochaine année fiscale en regard des subventions d'exploitation qui lui sont promises.

Ce comité, qui réunit des hauts fonctionnaires de divers ministères, notamment des Finances et de l'Education, a discuté pendant plusieurs heures, avec une délégation de l'université McGill.

A l'issue de la réunion, M. Casavan a déclaré à des journalistes que la délégation de McGill "avait présenté plusieurs documents". M. Casavan répondait alors à la question de savoir si la délégation de McGill avait formulé "des demandes".

M. Casavan a précisé que le comité qu'il préside est appelé à faire des recommandations au ministère des Finances et au ministère de l'Education et qu'il ne pouvait établir pour l'instant vers quelle date il formulerait ses recommandations.

Il a ajouté que le comité recevrait de nouveau la délégation de l'université McGill s'il avait besoin de nouveaux renseignements.

Le budget des dépenses du gouvernement québécois établit que l'université McGill doit toucher durant la prochaine année fiscale des subventions d'exploitation de $7,612,000, ce qui représente une augmentation de quelque $100,000 sur l'année précédente. Le principal et vice-chancelier de l'université McGill, le docteur H. Rocke Robertson, soutient qu'avec ces subventions l'université subirait un déficit de plus de $3,000,000.

Le comité de hauts fonctionnaires a pour mandat de déterminer s'il est exact que l'université McGill ne peut fournir, avec les fonds dont elle dispose et au même titre que les autres universités du Québec, les services d'enseignement supérieur qui sont nécessaires.

LIQUIDATION FINALE A L'ENTREPOT
LAMY PRELARTS LTEE,
1005 de la Canardière
Stationnement facile et gratuit

TUILES VINYL PUR 9" x 9"

13867 TUILES EN VINYL PUR, qualité "care-free" et plastex, épaisseur domestique surface homogène lisse et lustrée. D'entretien minimum, aucun cirage nécessaire, magnifique choix de couleurs pastel sur fond beige ou blanc avec dessins métalliques modernes ou jaspés. Unies ou multies (Légèrement imparfaites du moulin, n'affectant pas leur durée).

9" x 9"
Val. rég. .28
A liquider
.17 la tuile 9" x 9"

TUILES VINYL-AMIANTE 12"x12"

SOLDE FORMIDABLE provenant directement du manufacturier. Epaisseur domestique, surface unie ou genre "bosselé", imitant la pierre ou la céramique. Très faciles d'entretien pratiques par leur format économique, se pose également sur plancher de béton, le dessin bosselé élimine les marques des talons-aiguilles. Variété de couleurs convenant à toutes les pièces.

Val. au détail
.25
A liquider
.19 la tuile 12"x12"

● Broadloom 100% Laine, Qualité "Palette"
● 100% Nylon Dupont, Qualité "Seven-Seas"
● 100% Fibre Acrilique, Qualité "Spring-Magic"
● 100% Axminster

(SOUS-TAPIS ANTIMITES GRATUIT)

LOT GIGANTESQUE DE TAPIS 12 pieds largeur

Achat spécial de broadloom provenant directement du manufacturier Barrymore; texture serrée; envers sur double dos en jute; dessin ciselé ou bouclé de riche apparence, motifs tweed deux tons: Bleu/Vert, Vert mousse/Citron, Beige/Brun, ton uni, sable, rouge cerise, turquoise, or, copper, valeurs réelles $8.95, $9.95 et $10.95.

A LIQUIDER A UN SEUL BAS PRIX

6.66 la verge carrée

PRELART "GRAVURE"

132 rouleaux de prélart "gravure" de première qualité. Surface émaillée et très lustrée facile d'entretien, vaste assortiment de dessins modernes, marbrés ou imitation de tapis. Couleurs variées, 6 pi. largeur.

Val. au détail
$1.10
A liquider
.77 la v. carrée

PRELARTS "VINYL"

35 rouleaux prélart vinyl laminé très en demande pour ses couleurs gaies et sa facilité d'entretien. Offerts en 6 et 9 pi. de largeur. Choix de dessins marbrés ou à motifs sur fond de couleurs pastel.

Val. au détail
$1.39
A liquider
$1.17 la v. carrée

PORTES PLIANTES 32" x 80"
76 seulement. Qualité vinyl-simili-cuir. Lavables, faciles d'installation, tringles, poignée et instructions incluses, couleurs unies, beige ou gris. A liquider
$4.77

NOUS HONORONS LA CARTE credico
● Jusqu'à 36 mois pour payer
● Posage par nos Experts
● Mises de côté moyennant léger dépôt
● Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9h.30
● STATIONNEMENT GRATUIT

Service GRATUIT de mesures et estimé à domicile Composez 529-5387

Le Centre d'Escompte
Lamy LTEE
PRELARTS Ltée FONDEE EN 1902
1005 Canardière, Québec
(face au boul. des Capucins près de l'Externat St-Jean-Eudes)
529-5387

C'EST A L'ENTREPOT AUX MILLIONS DE TUILES

à la recherche de
MAIN-d'OEUVRE?

Vous recherchez peut-être un excellent vendeur, un évaluateur compétent, un jeune commis de bureau, un opérateur, un gérant d'expérience. Votre message placé sous la rubrique "HOMMES DEMANDES" vous permettra de rencontrer un vaste choix de candidats parce que les annonces classées du Soleil-L'Evénement pénètrent le marché du travail plus que tout autre médium de publicité.

Quels que soient vos besoins, il y a une rubrique pour vous dans les annonces classées du Soleil-L'Evénement.

529-9231

L'ÉVÉNEMENT
Québec, mardi 1er mars 1966

Nouvelle ligue de hockey junior à l'horizon pour notre province

Par Roland SABOURIN

Est-ce que le Québec aura sa ligne de hockey junior "A" autonome pour la saison 1966-67 ?

Il n'a rien de définitif sur le sujet, mais Paul Dumont, directeur de l'organisation mineure des As de Québec, nous a déclaré hier soir que les chances étaient excellentes pour une telle réussite.

Dumont rentre justement d'un voyage dans la région de Montréal, où il a tâté l'opinion de quelques sportifs sur le projet en question.

Sa réussite dépend de l'adoption d'un "règlement de repêchage" qui mettrait fin à l'exportation vers l'Ontario des meilleurs joueurs juniors du Québec.

VOTE A RENVERSER

Une telle motion a subi un échec, il y a quelques mois, devant l'impossibilité d'obtenir une majorité des votes. Cependant, le terrain semble très favorable à l'adoption d'un tel règlement qui entrainerait la réorganisation complète de la ligue avec un minimum de huit équipes ou un maximum de 10 membres.

Saint-Jérôme, qui était opposé à un tel règlement à cause de son affiliation avec les Red Wings de Detroit, serait maintenant prêt à l'adopter peu importe la réaction de l'équipe de la Ligue Nationale de hockey. Cette saison, les Alouettes ont cédé leur cerbère Lalancette au club Hamilton, mais ont perdu assistance et en revenus plus que ce que représente l'octroi versé par le Detroit.

Dans le moment, les seuls dissidents seraient les clubs Sorel et Shawinigan, qui font affaire directement avec les Black Hawks de Chicago et les Bruins de Boston. Malgré tout, ils seront bienvenus dans la ligue s'ils acceptent de se soumettre à la décision de la majorité.

Thetford Mines et Trois-Rivières sont favorables à adopter ce nouveau statut, et il en est de même des quelques villes qui sont prêtres à se joindre au circuit.

NOUVELLES VILLES

La nouvelle ville de Laval est prête a faire une demande de franchise dans la ligue, a confirmé M. Jean-Paul Marinier, propriétaire de l'équipe de la Ligue Métropolitaine. Pendant quelque temps, ce club continuera à jouer à l'aréna du Collège Saint-Laurent, mais aura sa nouvelle patinoire pour 1967-68.

Il est entendu également que Québec fera un retour dans la ligue, si le règlement des "waivers" est mis en force.

Selon des informations, il y aurait possibilité d'obtenir également une équipe de Verdun et une autre de la Palestre Nationale. D'ailleurs, des invitations seront faites à toutes les équipes de la Ligue Métropolitaine.

On parle également de Hull et Chicoutimi, en plus de Victoriaville et Drummondville. Les chances d'obtenir Hull sont excellentes, tandis que Victoriaville est très intéressée à se retrouver dans le hockey junior après avoir perdu sa franchise à la ville de Shawinigan.

AUTRES CHANGEMENTS

Selon Dumont, la nouvelle ligue n'en sera pas une calibre "juvénile, ni midget." Afin de faciliter l'expansion du circuit, un club aura droit d'aligner un seul joueur d'âge midget. Comme résultat, il n'y aura pas l'excuse qu'il a "trop de gars à l'école" pour s'opposer aux longs voyages.

Dumont est d'avis qu'à l'âge de 18 ans un garçon a déjà complété sa 12e année, à moins qu'il soit un retardataire. "A ce moment-là, il a décidé d'aller à l'université, de travailler ou de tenter sa chance dans le hockey", de nous expliquer Dumont. Dans le cas des universitaires, il n'est pas question qu'il joue dans un tel circuit.

Au sujet du transport, un "pool" commun serait formé afin que les équipes se partagent également les dépenses. Donc, personne ne pourrait se plaindre qu'il lui en coûte plus cher qu'un autre pour se déplacer.

Il est entendu également que si la nouvelle formule est adoptée la ligue aura un commissaire dont le salaire sera défrayé par les membres du circuit. Le président élu n'aura qu'un titre honoraire, car c'est le commissaire qui aura responsabilité de l'administration entière de la ligue.

IL FAUT FAIRE VITE

Le représentant des As a déclaré qu'il espérait voir toute la question se décider dès le début d'avril. "Il nous faudra être en marche dès le début de mai", a dit Dumont. "Ce n'est pas à l'automne que l'on peut s'organiser à temps pour l'hiver suivant."

De plus, il a dit que si le nouveau projet n'est pas lancé dès maintenant il ne sera jamais mis en marche. A son avis, il faudra trois ou quatre ans pour atteindre le même calibre que l'on voit dans le circuit ontarien.

Les équipes professionnelles seront les bienvenues, si elles veulent contribuer financièrement à la ligue, mais il y aura entente pour que l'argent versé soit placé dans un fonds commun qui servira à l'administration de la ligue qui pourrait prendre la forme d'une sorte de coopérative.

Il ne reste plus maintenant qu'à attendre la réponse des équipes actuelles et de toutes les autres qui accepteront l'invitation de se joindre à cette nouvelle ligue. Dans le moment, il y a lieu de croire que cette réponse sera affirmative et que le Québec pourra espérer reprendre son rang dans le hockey junior "A" en gardant chez-lui ses meilleurs joueurs d'avenir jusqu'à ce qu'ils soient prêts à se lancer dans le hockey professionnel.

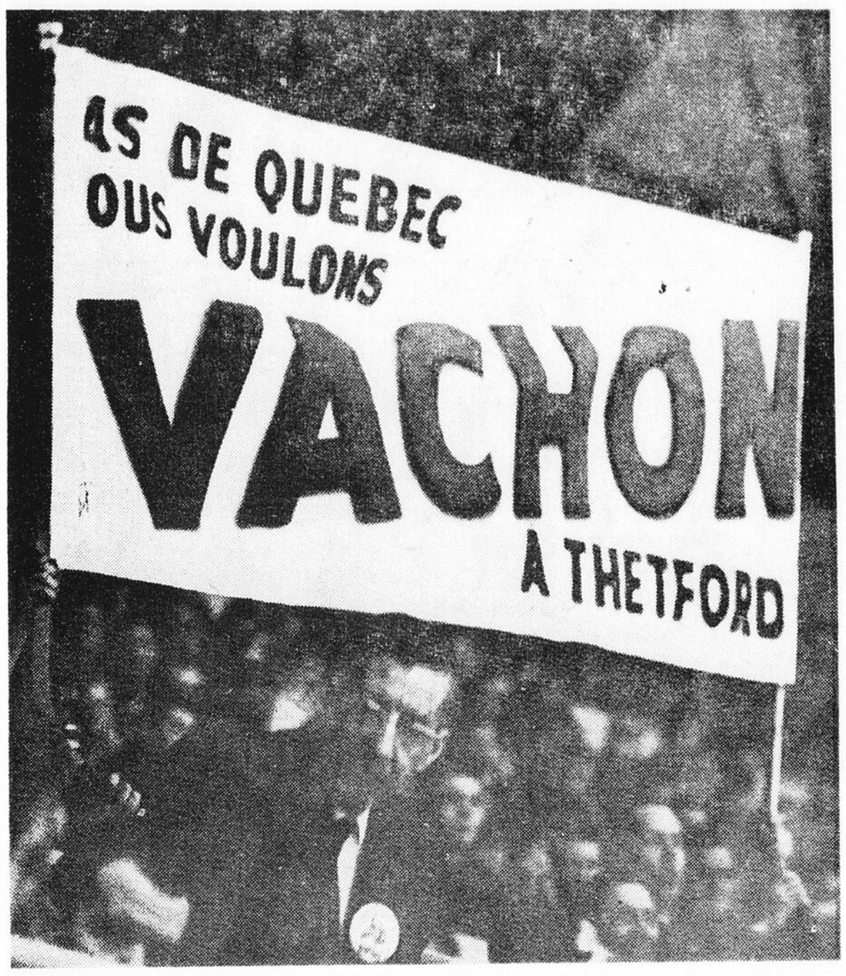

POPULARITE DE VACHON — Cette banderole, vue au Colisée, dimanche soir, atteste bien de la popularité du jeune gardien de but Rogatien Vachon auprès des amateurs de hockey de la ville de Thetford. Même si les As sont très heureux du travail de Vachon, il est tout probable que le jeune cerbère retournera à son équipe junior après une autre joute dans la ligue Américaine de hockey.

Les Sabourinades sportives

avec Roland Sabourin

FRANK MATHERS ET L'EXPANSION L.N.H.

Frank Mathers le brillant instructeur des Bears de Hershey, a été mentionné récemment comme candidat à la direction d'une des six nouvelles équipes acceptées dans la Ligue Nationale de hockey. L'occasion était donc belle, hier soir, de discuter de la chose avec lui, surtout de savoir s'il avait été approché par quelqu'un.

Le pilote des Bears nous a confirmé qu'il avait été pressenti par quelques équipes depuis quelques jours. Naturellement, il n'a voulu mentionner aucun nom.

"Tout le monde sait que je suis très heureux à Hershey, et l'on m'a demandé tout simplement si je serais intéressé à déménager", nous a-t-il confié. "Je leur ai répondu que la chose m'intéressait, si l'offre était avantageuse et pouvait améliorer mon sort. Après tout, la Ligue Nationale c'est le sommet dans le hockey".

Il n'y a aucun doute que Mathers possède avec le Hershey un record qui est susceptible d'intéresser les nouvelles équipes du circuit Campbell. En plus d'être un parfait gentilhomme, Frank est un homme qui connait son hockey et qui est capable se faire respecter de ses hommes. Nous n'avons aucun doute qu'il fera un bon homme pour l'organisation qui obtiendra sa signature.

Mais avant de penser à déménager, Mathers entend bien terminer avec succès le travail qu'il a commencé dans la Ville du Chocolat. Et il faudra une bonne offre pour l'arracher à cette ville, même si Frank a certains doutes sur ce qui arrivera à cette ville une fois l'expansion arrivée officiellement.

HERSHEY EN SOUFFRIRA CERTAINEMENT

"Nous avons de très bons amateurs de hockey à Hershey, mais nous sommes susceptibles de nous faire faire mal par l'expansion", nous disait-il. La situation sera encore plus alarmante si jamais Baltimore était choisie pour remplacer Saint-Louis, qui bénéficie d'une franchise conditionnelle.

La L.N.H. a déjà choisi Philadelphie, qui est à 250 milles de Hershey, ainsi que Pittsburgh, qui n'est qu'à 90 milles. Baltimore est à 80 milles. "Nos amateurs viennent de 40 à 50 milles à la ronde, plusieurs d'une région entre Baltimore et Philadelphie", nous expliquait-il. "Une fois l'expansion arrivée, ils n'auront qu'à faire la même distance pour aller voir du hockey de calibre majeur. Il n'y a aucun doute que nous risquons de nous en ressentir."

L'instructeur des Bears a dit franchement ne pas savoir ce qui arriverait dans la Ligue Américaine, après l'expansion. "Les nouvelles équipes auront certainement besoin de clubs-fermes, car c'est là tout le succès d'une équipe majeure", a-t-il dit. "Il est tout probable qu'ils se tourneront vers la Ligue Centrale".

Voit-il une amalgamation des ligues Centrale et Américaine pour une ligue à 12 équipes? C'est fort possible, a-t-il répondu. Pour lui, ce serait une bonne solution, car il est certain que la L.A.H. sous son format actuel ne recevrait alors que les vétérans qui n'ont plus aucun avenir dans le hockey. De plus, il croit que ce changement entrainera la mort des équipes indépendantes car elles ne pourront subsister.

Tout comme nous, Mathers a bien hâte de voir après tous ces changements, mais comme lui nous croyons qu'il y aura place pour de bonnes villes de hockey comme Hershey et Québec dans le nouveau format majeur.

EN POTINANT SUR UN PEU DE TOUT . . .

Paul Dumont n'était pas au Colisée, dimanche soir, mais il s'est dit amusé par la banderole réclamant le retour à Thetford du gardien de but Rogatien Vachon... Selon lui, les responsables de cet événement font preuve d'un certain égoisme envers l'équipe locale qui a fourni à Vachon l'occasion de se faire connaitre en plus de lui avoir donné une chance de jouer à Thetford, l'automne dernier alors qu'il était mis de côté par les Canadiens Juniors de Montréal...

"Nous n'avons pas vu de banderole au Forum quand les Canadiens sont allés chercher Robert Pate, un joueur de défense de très bon calibre", a dit Dumont... "Pourtant, ils ne manqueraient peut-être pas autant leur gardien de but, aujourd'hui, s'ils avaient vu à garder Pate"... Et il a rappelé que c'est la décision des As d'envoyer Fernand Rivard à Peterborough, plutôt qu'à Thetford, qui a facilité l'acquisition de Vachon...

Frank Carlin, le gérant d'affaires des As n'est pas revenu à Québec avec l'équipe s'arrêtant à Montréal afin d'être près de son épouse qui doit subir une intervention chirurgicale, demain... La direction de l'équipe a donné la permission à Frank de rester auprès de son épouse aussi longtemps que la chose sera nécessaire... Nous en profitons pour souhaiter bonne chance et prompt rétablissement à Mme Carlin...

Andre Lacroix s'est mérité quatre buts et deux aides dans une victoire de 8-4 des Petes de Peterborough contre Hamilton, dimanche après-midi... Les "Sportifs du Québec" organisent une excursion par train à l'occasion de la joute que les As joueront contre Rochester au Maple Leaf Gardens de Toronto, le 27 mars, combinant le tout avec la joute Detroit-Toronto, qui aura lieu la veille... Une joute de la finale de la ligue de hockey de Beauce aura lieu à l'Aréna O.T.J., ce soir, alors que Sainte-Marie jouera contre Saint-Georges... Cette dernière équipe est en avant 2-1 dans la série de 4 dans 7...

Ici et là

LIGUE LAURENTIDE

Beauport a causé une certaine surprise en remportant la semi-finale "A" dans la ligue de hockey Laurentide Québec-Rive-Sud. Les protégés de Marcel Donaldson ont vaincu le R. Tanguay Autos, champions de la saison régulière, en 4 joutes. Dimanche après-midi, ils ont remporté une victoire de 5-2. Donaldson a marqué 2 buts en plus de fournir une passe. Laurier Fredette, Serge Renaud et Donald Gendron ont compté les autres buts des vainqueurs. Pour les Lévisiens, Gaston Hamel et Raymond Guay ont réussi à percer la vigilance du cerbère adverse.

Ce soir, Beauport se mesurera au Montmagny dans la première partie de la finale. Cette série se poursuivra jeudi soir à l'Aréna de Montmagny. On s'attend à une victoire du Beauport, mais toutes les parties devraient présenter un jeu intéressant. Au cours de l'année, Montmagny a triomphé à trois reprises contre une fois pour leurs adversaires. Cependant, la tenue affichée au cours des séries par le Beauport laisse prévoir une lutte plus corsée.

A date, les vedettes des séries

(Suite à la page 16, 7e col.)

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bourguignonne
BANQUETS — RECEPTIONS
Notre cave est ouverte. Ambiance
Tél.: 522-0006, 26 Ste-Anne Qué.

CHEZ LA PORTE AUTOMOBILES LTEE

M. JEAN-HUGUES DESROSIERS

M. Yvon Durivage, Vice-Président et Directeur des ventes de La Porte Automobiles Ltee est heureux d'annoncer qu'il compte maintenant, parmi son personnel des ventes, M. Jean-Hugues Desrosiers. M. Desrosiers qui est membre du Club des Vendeurs par excellence G.M., invite ses clients et amis a venir le rencontrer chez La Porte Automobiles Ltee, 250, Boul. Charest.

MARCHAND
véritablement
canadien-français

Mathers promet une meilleure opposition

PAR ROLAND SABOURIN

Frank Mathers, l'instructeur des Bears de Hershey, était encore furieux de la pauvre tenue affichée par ses hommes dans la joute de dimanche soir contre les As quand nous l'avons rejoint à sa chambre d'hôtel, hier soir.

Tout en étant prêt à concéder que les As avaient joué du grand hockey et qu'ils "auraient battu n'importe quel club de la L.N.H." il a déploré que les hommes de Bernard Geoffrion se soient servis de "mon pauvre club pour assouvir leur vengeance".

Cependant, il s'est dit convaincu que ses Bears étaient capables de faire beaucoup mieux, rappelant qu'ils n'avaient subi qu'une seule défaite en dix joutes avant d'arriver à Québec. "Nous devrons jouer plus qu'un peu mieux pour gagner", a-t-il déclaré au sujet de la joute qui opposera les deux mêmes équipes au Colisée, ce soir.

LE CAS DUFOUR

Questionné à savoir pourquoi il avait retiré son gardien de but Claude "Baba" Dufour, après la deuxième période, il a dit que sa décision n'avait rien à voir avec les buts comptés contre l'athlète de Trois-Rivières.

"Baba a un mauvais genou, et il s'est fait frapper dessus juste quelques minutes avant la fin de la deuxième période", a dit Mathers. "Entre les périodes, il m'a dit que son genou l'ennuyait, et j'ai pensé que c'était une bonne occasion de lui donner un repos, d'autant plus que le reste de l'équipe était incapable de faire rien de bien contre les As en grande forme. Il était clair que nous n'avions aucune chance de gagner cette joute".

Dufour sera de retour à son poste, ce soir, a promis Mathers.

Il est tout probable que Roger Dejordy, qui n'a pas joué depuis un bon bout de temps, aura l'occasion de faire un retour au jeu. Mathers n'avait pas encore décidé, hier soir, qui remplira le rôle de spectateur à la place de Dejordy. Le pilote des Bears a expliqué qu'il lui avait été difficile de trouver une place pour l'athlète de Saint-Hyacinthe devant les succès récents des siens.

Même s'il a subi une vilaine coupure à une oreille, Don Blackburn était au poste quand les As ont tenu leur exercice d'entrainement hier matin. Le gros ailier gauche ne montrait aucun effet de cette blessure et il est entendu qu'il sera à son poste, ce soir, alors qu'il tentera d'obtenir son 30e but de la saison.

Rogatien Vachon, qui a fait de l'excellent travail comme cerbère-substitut en l'absence de Gary Bauman et Gilles Banville, sera encore au poste. D'ailleurs, l'alignement des As sera le même que dimanche pour ce match qui commencera à 8 heures et qui marquera la dernière visite régulière du Hershey au Colisée, cette saison.

"Si mes gars jouent mieux, nous nous reverrons aux séries éliminatoires", a dit Mathers en terminant la conversation.

"Sans cela, il faudra attendre à l'an prochain pour revenir à Québec".

Incidemment, Mathers ne fera aucune présentation à Geoffrion, ce soir, ce qui le rassure un peu plus sur un meilleur rendement de la part des siens. Il n'est pas très heureux d'avoir eu en retour de 10 livres de chocolat dix buts bien comptés.

Montmorency bat Lévis 6-1 et retarde les semi-finales

(Par Jacques ARTEAU)

Le Montmorency a conservé ses espoirs de supplanter le Lévis en troisième place de la ligue Junior Québec-district, en triomphant de ce dernier par 6-1 hier soir, dans la deuxième joute de ce qui devait être le dernier programme double de la saison régulière au Colisée. Avec cette précieuse victoire, le Montmorency produit une double égalité en troisième position, et nécessite un autre programme double demain soir pour déterminer le classement final, en vue des séries éliminatoires qui sont ainsi retardées à dimanche prochain.

JOUTE "A GOGO"

La deuxième joute a donné lieu à toutes les émotions possibles alors que neuf punitions majeures furent imposées, en plus de deux de mauvaise conduite, pendant que Gilbert Boily dirigeait l'offensive des vainqueurs avec quatre buts. Ce dernier a ainsi enfilé dix buts dans ses deux dernières joutes après en avoir compté six dimanche. Gilbert Tremblay a récolté l'autre but.

Boily réussit l'unique but de l'engagement initial pour donner l'avance aux siens, et enregistra un des deux autres buts du Montmorency dans la deuxième période, avant que André Guay compte le seul but des Lévisiens dans la joute. L'arbitre de Sept-Iles n'a pas mis de temps à sévir devant les nombreux acrohages qui ont transformé le duel en une joute "à gogo". Une des premières échauffourées du match a célaté vers la mi-chemin de la deuxième période entre Samson et Lajeunesse. Les accrochages ont continué de se succéder et la parade interminable au pénitencier a considérablement retardé la joute qui dut être arrêtée par le couvre-feu à la onzième minute de la troisième période.

QUEBEC-OUEST GAGNE

Le Québec-Ouest a capitalisé sur un jeu de puissance à la cinquième minute de la troisième période pour finalement s'assurer de la victoire sur le C.T.R., 4-3 dans la première joute, enregistrant son quatrième gain d'affilée. Le C.T.R. a tenté désespérément de combler de déficit avec deux buts dans les cinq dernières munutes de jeu.

QUEBEC-OUEST 4 — C.T.R. 3

Première période
1—Québec-Ouest, Gauthier (Hill, Genois) 1:31
2—C.T.R., Drapeau (Sansfaçon) 2:27
3—Québec-Ouest, Renaud (Rioux) 4:05
Punitions: Verret, 2:11; Sansfaçon, 2:46; Renaud, Peticlerc, 7:35; Boiteau, 9:56; Verret, 14:29.
Deuxième période
4—Québec-Ouest, Rioux (Pelchat, J.-C. Hamel) 5:29
Punitions: Renaud, Sansfaçon, 0:17; Bruneau, Renaud, 3:26; Boiteau, 4:55; Genest, 5:46; Plante servie par Gauthier, 9:24; Verret, 10:00.
Troisième période
5—Québec-Ouest, Rioux (Pelchat, J.-C. Hamel) 4:18
6—C.T.R., Bruneau 10:16
7—C.T.R., Dion (Drapeau) 11:30
Punition: Petitclerc, 2:48.
Deuxième joute

MONTMORENCY 6 — LEVIS 1

Première période
1—Montmorency, Boily (Tremblay) 10:01
Punitions: Bourget, Roy, 7:20; P. Gosselin, 8:50; Lajeunesse, 11:34; Latouche majeure, 13:25.
Deuxième période
2—Montmorency, Tremblay (C. Beaulieu) 3:15
3—Montmorency, Boily (Tremblay, Delisle) 4:17
4—Lévis, Guay (Bourget) 10:02
Punitions: Bourget, 2:33; R. Leclerc, 4:17; White, 6:46; Samson maj. double, mauv. cond., Lajeunesse min., maj., 7:10; Massicotte, 8:33; Drouin, Maj., Tremblay maj., double, mauv., cond., R. Gosselin, min., 14:59.
Troisième période
5—Montmorency, Boily (A. Nadeau) 11:47
6—Montmorency, Théberge 7:39
7—Montmorency, Boily (Massicotte) 9:14
Punitions: Thibault, 2:56; P. Gosselin, 4:17; Théberge maj., Drouin maj., 10:02; P. Gosselin, 10:26; Lévis (pun de banc) 10:55.

CLUB DE PECHE

Je désirerais faire partie d'un club de pêche et serais acheteur d'un chalet sur les lieux. M'écrire à

DEPT 2105, LE SOLEIL LTEE
Québec, P.Q.

AVEZ-VOUS UN PLAN POUR L'AVENIR?

LES FORCES CANADIENNES
vous offrent des opportunités incomparables.

Pensez-y bien !

Si vous êtes âgé de 17 à 29 ans et possedez au moins votre certificat de 7e année.

Visitez - Ecrivez ou telephonez au Centre de recrutement le plus rapproché.

Québec	1048 rue St-Jean	Tél.: 529-4191
Trois-Rivières	1432 Ave Royale	Tél.: 374-3510
Rimouski	139 rue St-Jean-Baptiste	Tél.: 723-3612
Chicoutimi	24 rue Racine Ouest	Tél.: 543-1880

Veuillez m'envoyer sans obligation de ma part, des renseignements sur les diverses carrières offertes par les Forces Canadiennes.

Nom ..... Age .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....
Dernière année d'étude réussie .....

LES FORCES CANADIENNES

ANNONCE

LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE!

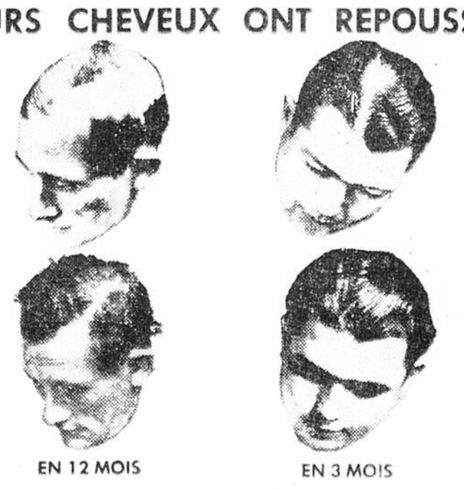

EN 12 MOIS — EN 3 MOIS

Le spécialiste en science capillaire sera ici MARDI et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie

OTTAWA, Ont. — Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Québec, mardi, le 1er mars, à l'hôtel Clarendon.

Le spécialiste en science capillaire, M.P. Thibodeau, sera le représentant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement entre 1:00 et 8:00 p.m.

Ce nouveau traitement est ni une "commande par poste" ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Qui peut-il aider?

Le nouveau traitement Roberts guérira-t-il la calvitie? "Non!" Car nous ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont parfaitement chauves après des années de perte graduelle de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états tels que la "calvitie locale" disparaissent habituellement si soignés à temps!

Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une chute excessive des cheveux — pellicules, demangeaisons, surplus ou manque d'huile, follicules engorgés de séborrhée — peuvent être corrigés par le traitement Roberts à la maison si soignés à temps.

"N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD"

La calvitie n'attendra pas que vous soyez décidé; elle continuera à faire ses ravages et vous perdrez vos cheveux jusqu'à ce que vous soyez devenu chauve — à moins que vous ne remettiez votre cuir chevelu en état de guérir, en puissance de faire repousser vos cheveux.

Nous vous examinons gratuitement

Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation ni aucuns frais en venant vous faire examiner.

Vous n'avez d'obligation qu'envers vous-même. Nous n'acceptons pas les cas qui ne répondront pas au traitement.

Satisfaction garantie

Les spécialistes Roberts vous donneront une garantie écrite de satisfaction en 30 jours sinon le traitement ne vous coûtera rien.

Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez au contrôle le numéro de la chambre de M. P. Thibodeau. Il ne prend pas de rendez-vous; venez donc lorsqu'il vous conviendra.

Les examens sont privés.

HULL FAIT DU VOL PLANE — Bobby Hull des Black Hawks de Chicago fait du vol plané après avoir trébuché sur le bâton de Hubert Martin (7) alors qu'il s'attaque à la cage des Bruins de Boston défendue par Bernard Parent. Dans cette rencontre disputée, dimanche soir dernier, Hull a enfilé son 49e but et a fait un pas de plus dans sa tentative de briser le record de 50 buts.
(Téléphoto P.A.)

La Commission refuse d'annuler la bataille

CHICAGO (PA)—La commission athlétique de l'Illinois a rejeté la balle à l'avocat général de l'Etat hier dans la controverse qui entoure le match titulaire des poids lourds entre Cassius Clay et Ernie Terrell.

La commission a refusé d'annuler le combat qui doit avoir lieu ici le 29 mars en dépit des pressions politiques et dénonciation faites par le gouverneur Otto Kerner et le maire Richard J. Daley à l'endroit de Clay en raison des remarques de ce dernier au sujet de son statut militaire.

L'avocat général de l'Illinois, William C. Clark, avait conclu vendredi dernier que le match serait illégal parce que la corporation des promoteurs, Irv Schoenwald et Ben Bentley, ne comprenait que deux personnes au lieu du minimum de 50 requis par la loi.

Schoenwald a soutenu hier un nouveau permis de la commission qui a soumis la demande à Clark pour approbation.

Ce dernier entend prendre une décision dans le plus bref délai possible, mais il a déjà cité un autre point du code de l'Illinois, ayant trait à la conduite nuisible aux intérêts de la boxe comme un empêchement.

HISTORIQUE

New York a rejeté le match il y a quelques semaines en retusant un permis à Terrell en raison de ses relations avec Bernie Glickman, de Chicago, reconnu ancien membre de la pègre.

La commission de l'Illinois a approuvé le match à Chicago le 8 février.

Toutefois, les déclarations de Clay au sujet de la guerre du Vietnam et ses droits de musulman noir après avoir été reclassé par l'armée ont courroucé Kerner, qui a qualifié ces remarques "non patriotiques et dégoûtantes".

La controverse a atteint le summum vendredi lorsque Clay a refusé de présenter une excuse convenable devant la commission.

Entre-temps, un promoteur de Pittsburgh a retiré sa demande pour présenter le combat si ce dernier était rejeté dans l'Illinois, sous prétexte que "c'était trop de trouble". Dimanche soir, il a reçu une demande de Bangor, Maine, pour y présenter le match.

Terrell a assisté à l'assemblée de la commission hier, mais Clay brillait par son absence. Leurs avocats ont demandé à quoi s'en tenir au sujet de l'entrainement des boxeurs et on leur a dit de discuter le problème avec l'avocat général.

"J'ignore quoi penser, a dit Terrell mais il semble que les commissions athlétiques soient éliminées, si bien que, pour faire approuver un combat, il faut voir un gouverneur ou d'autres officiers publics."

Brève séance d'ouverture du procès impliquant les Braves

MILWAUKEE (PA)—Le procès du baseball a duré 10 minutes hier devant le juge Elmer Roller avant qu'on ne se retire de la salle pour discussion sur la façon légale de procéder au sujet des documents produits.

Le procès, qui sera probablement un test pour la structure entière du baseball, a débuté devant une salle remplie par 150 curieux, 17 experts légaux et un grand nombre de journalistes.

L'Etat du Wisconsin va tenter de prouver devant la Cour que la ligue Nationale a violé les lois antitrust en déménageant la franchise des Braves de Milwaukee à Atlanta.

Le conseiller du baseball a d'abord tenté de changer sa réponse à la plainte de l'Etat en présantant devant la Cour les décissions des juges de la Géorgie et du Texas qui ont ordonné aux Braves d'évoluer à Atlanta en 1966.

Williard Stafford, conseiller spécial de l'Etat, s'est objecté immédiatement sous prétexte que ces décisions "n'avaient rien à faire dans la controverse".

Le juge Roller a déclaré qu'il n'avait pas encore pris connaissance des nouvelles décisions et rendrait une décision ultérieurement.

RETRAIT

Les deux équipes légales, comprenant les huit représentants de la ligue Nationale et les neuf de l'Etat, sont ensuite passées dans la chambre du juge pour l'étiquetage des documents.

Alors que l'on procédait, un avocat des Braves a dit au juge qu'il espérait ne pas être ici les samedis, dimanches et les soirs, ce que le juge n'a pu lui promettre.

Afin d'accomoder la grande foule intéressée à assister au procès, on a ouvert les assises dans une grande salle d'audience.

IMPORTANCE

Deux grands facteurs sont à l'enjeu, d'abord le local des Braves au début de la saison régulière le 12 avril, puis l'influence que le procès pourra avoir sur le statut antitrust spécial du baseball.

Dans cet enchevêtrement légal, le juge Roller a ordonné à la ligue Nationale de se préparer à évoluer à Milwaukee si la Cour en décide ainsi. Samedi dernier, le juge a rejeté une demande des Braves et de la ligue Nationale voulant que cette ordonnance soit mise de côté.

D'autre part, une Cour de la Géorgie a émis une injonction permanente obligeant les Braves à respecter leur contrat de 25 ans avec Atlanta et une Cour fédérale de Houston a émis une injonction temporaire dans le même sens.

En somme, le tout pourrait bien aboutir devant la Cour suprême des Etats-Unis.

Un autre record pour Ron Clarke

SAN FRANCISCO (AFP) — L'athlète Australien Ron Clarke a établi une meilleure performance mondiale en salle sur 2 milles vendredi soir à San Francisco en 8'28"8. L'ancienne meilleure performance mondiale appartenait à l'Américain Jim Beatty en 8'30"8 depuis le 8 mars 1963.

Accavallo est favorisé pour l'emporter, ce soir

TOKYO (UPI) — Horacio Accavallo d'Argentine, le champion poids mouche de l'Amérique du Sud, est légèrement favori pour l'emporter dans son match de 15 rondes, ce soir, contre le Japonais Katsuyoshi Takayama pour le titre des poids mouches du monde, version de l'Association Mondiale de boxe.

Tkayama, 22 ans, est l'un des plus durs cogneurs du Japon et recevra l'appui de la foule. Mais la majorité des observateurs favorise légèrement Accavallo.

Le gagnant de cette rencontre défendra sa couronne contre Hiroyuki Ebihara, le meilleur aspirant des poids mouches selon l'Association Mondiale de boxe. Ce match devra avoir lieu dans les 120 jours. Si Takayama cause une surprise et l'emporte, on assistera à la première bataille pour le titre mondial entre deux pugilistes du Japon.

La W.B.A. a dépouillé Salvatore Burruni d'Italie du titre des poids mouches parce qu'il n'avait pas participé à un combat tel que prescrit mais la plupart des organisations de boxe le considèrent toujours comme le champion.

Les deux pugilistes se sont détendus à la veille du combat.

Accavallo et son gérant, Hector Vaccari, ont assisté à une conférence de presse au profit des journalistes japonais.

Vaccari a dit aux reporters que tout pouvait arriver dans l'arène mais que Accavallo donnerait sa pleine mesure afin de causer une excellente impression.

La plupart des observateurs japonais ont prédit la victoire de Accavallo. Vaccari a dit que Accavallo était au sommet de sa condition et qu'il n'aurait aucune difficulté à se conformer au poids limite de 112 livres.

Takayama est demeuré à son hôtel et a pris les choses aisément à la veille du combat le plus important de sa carrière.

Takayama est d'avis qu'il a tout à gagner et rien à perdre dans ce match parce qu'il est tellement jeune que s'il perd, il pourra éventuellement obtenir une autre rencontre pour le titre.

Takayama et son gérant, Shichiro Kimura, tentent d'obtenir cette bataille depuis plus d'un an et Takayama espère tirer profit de l'opportunité.

SKI MILITAIRE — Le caporal André Corbeil de Saint-Sauveur-des-Monts, membre du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, a capturé la première place dans la descente, hier, dans le cadre des championnats de ski de l'Armée canadienne à la station de ski du Club Castor du Camp Valcartier. Le caporal Corbeil a terminé l'épreuve en un temps de 1 minute 27.4 secondes.

Michel Jazy se signale

LYON (AFP) — Michel Jazy améliore la meilleure performance mondiale intérieure du 1,500 mètres avec 3'40" 7-10. L'ancienne meilleure performance était détenue par l'Allemand de l'Est Jurgen May en 3'41" 9-10 depuis le 20 février 1966.

CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

L'AS DES AS...
EN TETE DE NOTRE EQUIPE D'AS...!

Tout notre personnel est trié sur le volet,

Car "Bien" n'est pas suffisant pour nous; ce que nous exigeons, c'est "Parfait".

C'est pourquoi nous avons désormais au poste de

GERANT DES VENTES,
M. LEOPOLD TURGEON

- 13 années consécutives dans la vente des produits CHRYSLER.

-L'un des premier et meilleurs vendeurs CHRYSLER AU CANADA...

Un As de plus chez Fournier Automobiles

Venez le rencontrer...
Vous en jugerez par vous-mêmes...

Fournier
AUTOMOBILES

ROND-POINT, LEVIS — TEL.: 837-2411

bon dehors
bon dedans

GIN
VEUVE
SEVERY

LE GENIÈVRE DU CENTENAIRE

40 oz No. 168-C | 25 oz No. 168-B | 10 oz No. 168-A

DONDI

L'AGENT SECRET X-9

JIGGS

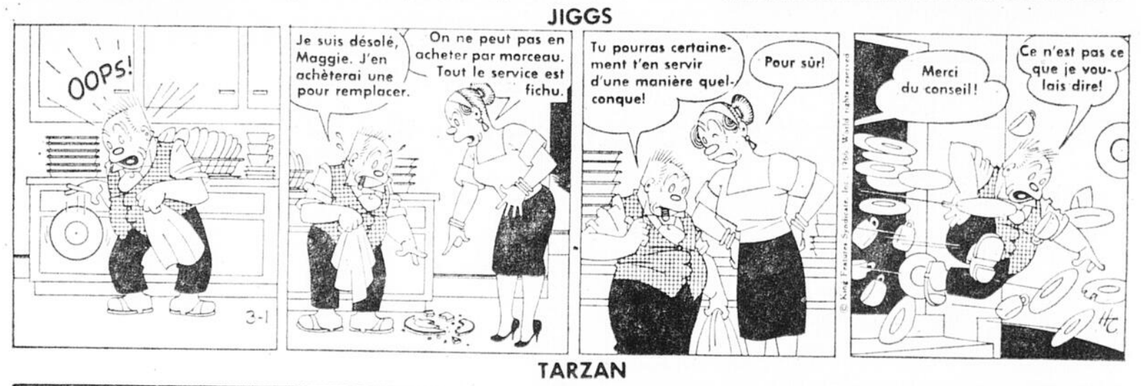

TARZAN

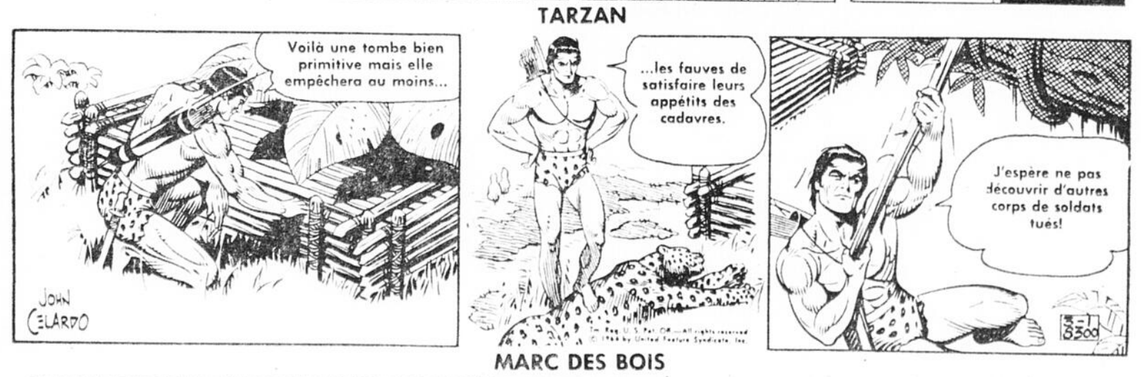

MARC DES BOIS

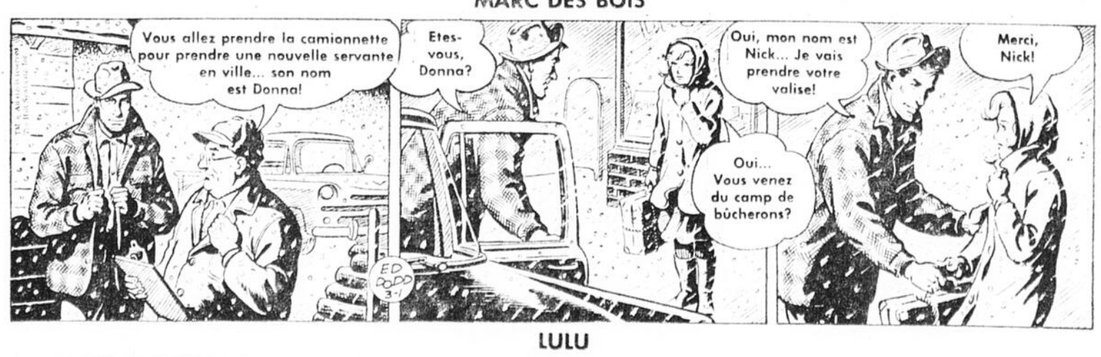

LULU

CAPITAINE BONVENT

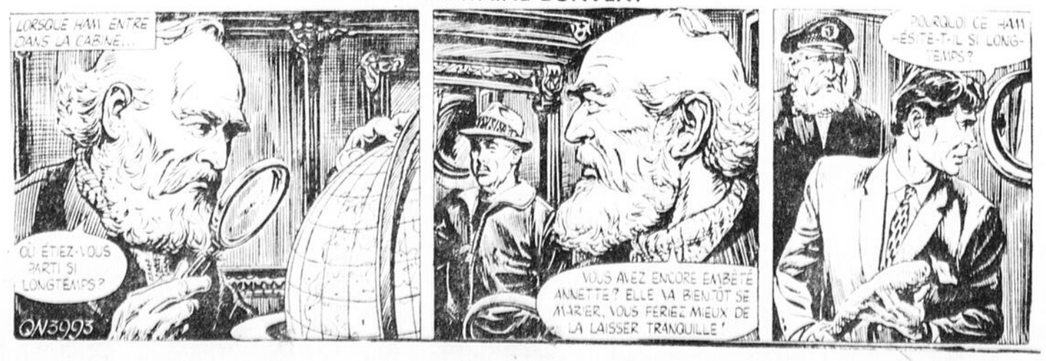

Roland Hébert se réjouit encore du fait que le père de Jean Béliveau lui ait fait confiance

Par Roland SABOURIN

Qui a été le premier instructeur de Jean Béliveau, dans le hockey junior ?

Tous ceux qui ont eu la chance de suivre de près la fabuleuse carrière du centre-étoile des Canadiens de Montréal, tant à Québec que dans la métropole, savent sans aucun doute que la réponse est Roland Hébert.

Il y a quelques semaines, nous avions le plaisir de passer plusieurs heures en compagnie du distributeur de bière au Saguenay, qui a son bureau à Jonquière mais qui habite Chicoutimi. Naturellement, quand nous avons réussi à trouver quelques minutes pour causer sérieusement hockey, le nom du "Gros Bill" est entré dans la conversation.

Rappelons que Hébert a dirigé Béliveau chez les juniors, au cours de la saison 1948-49, alors que Victoriaville a figuré pour une seule année dans l'ancienne Ligue Junior "A" du Québec. Le club a cessé ses opérations, l'été suivant, et c'est alors que Frank Byrne est allé ravir Béliveau pour l'ajouter à son alignement des Citadelles. Les amateurs de hockey savent ce qui est arrivé par la suite.

OBJECTION DU PERE

Toutefois, il est à se demander si Béliveau serait devenu un joueur de hockey aussi fameux ou ne serait pas aujourd'hui un membre des Rangers de New York sans la tenacité et l'esprit de conviction de Hébert, auprès du père du "Gros Bill", M. Arthur Béliveau.

"M. Hébert, ne faites pas ça, je veux que mon fils s'instruise", avait répondu M. Béliveau à Hébert quand celui-ci avait discuté de la possibilité d'envoyer Jean aux Canadiens Juniors de Montréal. A ce moment-là, Jean, étudiant au Collège Sacré-Coeur de Victoriaville, profitait de chaque congé de fin de semaine pour s'entraîner avec le club senior dont Hébert était instructeur dans la vieille Ligue Provinciale.

De plus, la présence dans les parages des dépisteurs des Rangers inquiétait Hébert, qui avait reçu de l'aide financière des Canadiens et qui avait certains engagements à leur égard à la suite d'une entente avec Frank Selke.

UNE PROMESSE

Influencé par les disputes qui régnaient à cette époque sur la question des "formules" signées par les jeunes joueurs de hockey, le père de Jean n'avait pas caché à Hébert qu'il n'avait pas grand confiance dans le hockey et qu'il ne voyait pas comment son fils pourrait y faire une carrière raisonnable, sachant qu'une telle carrière était plutôt courte. Même plus, il ne se s'est caché pour dire que tous les instructeurs et dépisteurs n'étaient que des menteurs qui se souciaient peu du bien-être des jeunes, en autant qu'ils avaient leur signature. Pour lui, il y avait plus d'avenir dans une instruction complète.

"Très bien comme cela, nous allons le garder ici", a dit Hébert en acceptant les doléances de M. Béliveau. Pas avant d'avoir cependant obtenu la promesse que si Jean allait jouer au hockey professionnel ce serait pour le Tricolore. Hébert était convaincu qu'il y avait de l'avenir dans le hockey pour le jeune Béliveau.

Inutile de dire que les événements devaient lui donner raison. Non seulement Béliveau est-il devenu un fameux joueur de hockey, fort bien rémunéré, mais il s'est transformé également en homme d'affaires fort averti qui n'a pas à s'inquiéter pour son avenir quand sa carrière de joueur actif aura pris fin.

UN PEU DE DETENTE — Pendant que maman est en Floride pour se reposer, Guy et Danielle aiment à jouer au "monopoly" avec le patron de la maison, chez Roland Hébert, au centre. Le chien "boxer", à gauche, est un spectateur intéressé en plus d'être un excellent gardien.

DE NOMBREUX SOUVENIRS — Dans ses moments de loisirs, Roland Hébert aime souvent à parcourir son immense "scrap book". Dans le haut de la page de gauche, on aura reconnu Stan Smrke, qui a rendu de fiers services à Roland chez les Saguenéens de Chicoutimi.

VERS CHICOUTIMI

Pendant que Jean Béliveau prenait le chemin de Québec, où il devait devenir l'homme le plus populaire de la ville durant quatre années consécutives, Hébert lui-même s'exilait à Chicoutimi, où il devenait le premier instructeur des Saguenéens de l'endroit dans l'ancienne Ligue Senior du Québec.

Hébert avait pris contact avec les propriétaires de la nouvelle équipe à l'occasion d'une série de joutes hors-concours par le Victoriaville Junior au nouveau Colisée de Chicoutimi (devenu Centre Sportif Georges Vézina depuis un an) au printemps de 1949.

C'est un geste qu'il ne devait jamais regretter. Non seulement devait-il, connaître beaucoup de succès sportifs à Chicoutimi, mais également il devait réussir à se tirer très bien en affaires.

Cet hiver, Roland a fait un retour comme instructeur, prenant la direction de l'équipe junior des Saguenéens. Depuis lors, il a abandonné ce poste qu'il avait accepté par "force de circonstances" pour le donner à Germain Munger. Hébert est demeuré membre du bureau de direction.

"Je n'ai tout simplement pas le temps de m'en occuper", nous a-t-il admis franchement. D'ailleurs, c'est pour la même raison qu'il avait abandonné la direction des Saguenéens Seniors quelques années avant leur disparition en 1958-59, étant succédé à ce poste par Gerry Plamondon, Phil Renaud et Gerry Claude.

Toutefois, son court retour avec les juniors lui a permis de constater que les jeunes ne sont plus ceux du temps où il avait dirigé Béliveau. "Les juniors d'aujourd'hui sont trop intelligents. Ils prétendent tout connaître", nous a-t-il répondu quand nous lui avons demandé de faire une comparaison entre les deux époques.

SA CARRIERE

Originaire de Vaudreuil, Hébert a fait beaucoup de chemin dans le hockey. Ancienne mascotte des Maroons de Montréal en 1932, il a fait son hockey junior avec les clubs Canadien et Victoria avant de passer au Victoria, de la Ligue Senior. Après un séjour avec le Joliette, il retourna dans le hockey senior avec le Concordia, qui avait Lionel Bouvrette comme gardien de but. Ce fut ensuite des arrêts à Shawinigan, où Jack Toupin était instructeur, ainsi que Cornwall, où il joua sous Lex Cook et avec Punch Imlach comme coéquipier. Finalement, il s'arrêta à Victoriaville où il devait faire connaissance avec Béliveau, alors que celui-ci n'avait que 14 ans.

SES ETOILES

Hébert a dirigé plusieurs brillantes équipes à Chicoutimi. Nous en profitons pour lui demander quelle était son équipe d'étoiles de tous les temps chez les Saguenéens.

Après avoir choisi comme gardien de but Marcel Pelletier, maintenant avec le Los Angeles de la Ligue de l'Ouest, il a nommé à la défense Jean-Paul Lamirande et Georges Roy. "S'il avait été sérieux, Georges serait devenu un as dans la Ligue Américaine où la Ligue Nationale", a-t-il mentionné au sujet de Roy.

Son centre No 1 est Sherman White, flanqué à l'aile gauche de Stan Smrke, qui évolue toujours pour les Americans de Rochester, et à l'aile droite de Ralph "Bucky" Buchanan. En toute sincérité, ce n'est pas un vilain choix.

Roland est très fier d'avoir eu sous ses ordres à Chicoutimi Bob Nevin, meilleur compteur de francs buts des Rangers de New York cette saison, ainsi que Wally Boyer, devenu un régulier avec les Maple Leafs de Toronto. Egalement se rappelle-t-il de Howie Young qu'il a obtenu au cours de l'année d'affiliation avec le Toronto.

LA DISPARITION

A son avis, quelle a été la véritable raison de la disparition de la Ligue Senior du Québec ?

"Les clubs étaient devenus trop dispendieux en opération", a-t-il mentionné. Comme exemple, il nous a cité le cas de Dick Wray. Après avoir terminé six points en arrière de Béliveau, ce joueur s'est présenté à Hébert et lui a dit: "Je vois où Béliveau gagne $15,000 par année. Je n'en demande pas autant, mais la moitié me suffirait". A cette époque, le joueur le mieux payé chez les Saguenéens était Jean-Paul Lamirande à $5,500.

Par la suite, il a fallu nécessairement augmenter les prix d'admission, décision qui n'a pas été très populaire auprès du public.

Il y a eu également les séries éliminatoires 6 danss 11, l'avènement du hockey télévisé, etc.

Hébert ne voit pas la renaissance prochaine de cette ligue, mais il se réjouit de voir que Chicoutimi a retrouvé sa patinoire après une absence de cinq ans et croit que des bons joueurs de hockey en sortiront d'ici quelques années.

En attendant de "découvrir" un autre Jean Béliveau, il espère continuer à mener une vie heureuse avec sa charmante épouse Cécile ainsi que ses deux enfants, Danielle (18 ans) et Guy (12 ans).

Voir page 3

COLISÉE
Ligue Américaine de
HOCKEY
TEL.: 525-5129 - 525-9979
29e JOUTE de la CEDULE — CE SOIR à 8h.15
"BEARS" de HERSHEY vs "As" de QUEBEC
PRIX D'ENTREE: (Rés.): Loges: $3.00 — Mez.: (4 premières rang.) $2.50 — (4 autres rang.) $2.00 — Balcon: $1.60 — Adm. Gen.: 2e Balcon (285 sièges) Entrée Nord-O. — Adultes $1.00 — Enfants $0.60. (Taxe et charge de service incluses)
— Dépositaires de Billets —
● Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
● Tabagie JOS HUNT, 790 rue St-Jean
● Buff. L.-P. Demers, 901 O. St-Cyrille
● Pharm. SOUCY, 369 de la Couronne
Billets de SAISON et autres billets libres réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 heure aujourd'hui et au COLISÉE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert à 7h. ce soir.

Montréal-Francfort
Vol quotidien!

Nouvelle destination pour le formidable vol quotidien *Europe 870* d'Air Canada.

À compter du 24 avril*, Air Canada offrira un vol vers Francfort, tous les jours, à 7:15 p.m. Vous pourrez ainsi profiter du formidable vol quotidien *Europe 870* qui vous amènera vers une nouvelle destination, en Allemagne, en plein coeur de l'Europe! Francfort est un centre d'affaires de la plus grande importance et Air Canada en a fait une nouvelle porte d'entrée sur toute l'Europe.
Et n'oubliez pas que seule Air Canada vous offre le vol quotidien *Europe 870* . . . un vol vraiment exceptionnel! L'excellence des mets servis et la qualité du service vous en convaincront.
De plus, les tarifs d'Air Canada les plus bas jamais offerts pour l'Allemagne vous permettront d'économiser sur le coût de votre billet.

Consultez votre agent de voyages ou appelez Air Canada: 692-0770 et à Chicoutimi appelez 543-7788

Économisez grâce aux nouveaux tarifs *réduits* d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique.†

QUEBEC-FRANCFORT $392

*Air Canada desservira Düsseldorf jusqu'au 23 avril.
†en vigueur le 1er avril; sous réserve d'approbation gouvernementale.

AIR CANADA

Ligue de l'Ouest

Compteurs de la ligue de l'Ouest

	B	A	Pts
McNeil, Vancouver	28	48	76
Schmautz, Portland	33	38	71
Johnson, Los Angeles	19	51	70
Fielder, Seattle	12	55	67
Jones, Portland	24	42	66
Goyer, Portland	26	35	61
Marcetta, Victoria	25	36	61
Labine, Los Angeles	31	26	57
Connely, San Francisco	29	28	57
Barlow, Victoria	27	30	57
Hebenton, Victoria	24	33	57

Emerson gagne

BRISABE, Australie (PA) — Roy Emerson a remporté le championnat d'Australie sur courts d'argile dimanche en triomphant de Tony Roche 6-3, 8-6, 4-6, 6-3.

SEATTLE 3, LOS ANGELES 8

Première période

1—Los Angeles: O'Ree, (Hendrickson, Schmautz) 2:03
2—Los Angeles: Orban, (Bolleau, Toppazzini) 6:32
3—Seattle: Ehren verth, (Ward, Lund) 6:48
Pimition: Deschamps, 4:13.
Arrêts: Pelletier 5, McLeod 6.

Deuxième période

4—Los Angeles: Boone 10:08
5—Los Angeles: Baird, (Schmautz, O'Ree) 10:33
Punitions: Ward, 5:08; Taylor, 12:43; Larose, 16:22; Larose, 19:57.
Arrêts: Pelletier 7, McLeod 8.

Troisième période

6—Los Angeles: Baird, (O'Ree, Schmautz) 1:31
7—Los Angeles: Deschamps, (Toppazzini, Bolleau) 6:17
8—Seattle: Lund 11:59
9—Seattle: Chiz, (Fielder, Powers) 12:59
10—Los Angeles: Larose, (Toppazzini, O'Ree) 15:31
11—Los Angeles: Deschamps, (Orban, Bolleau) 18:50
12—Los Angeles: O'Ree, (Baird, Schmautz) 19:41
Arrêts: Pelletier 14—26; McLeod 8—18.

Un vrai GROS GIN du pays

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield.

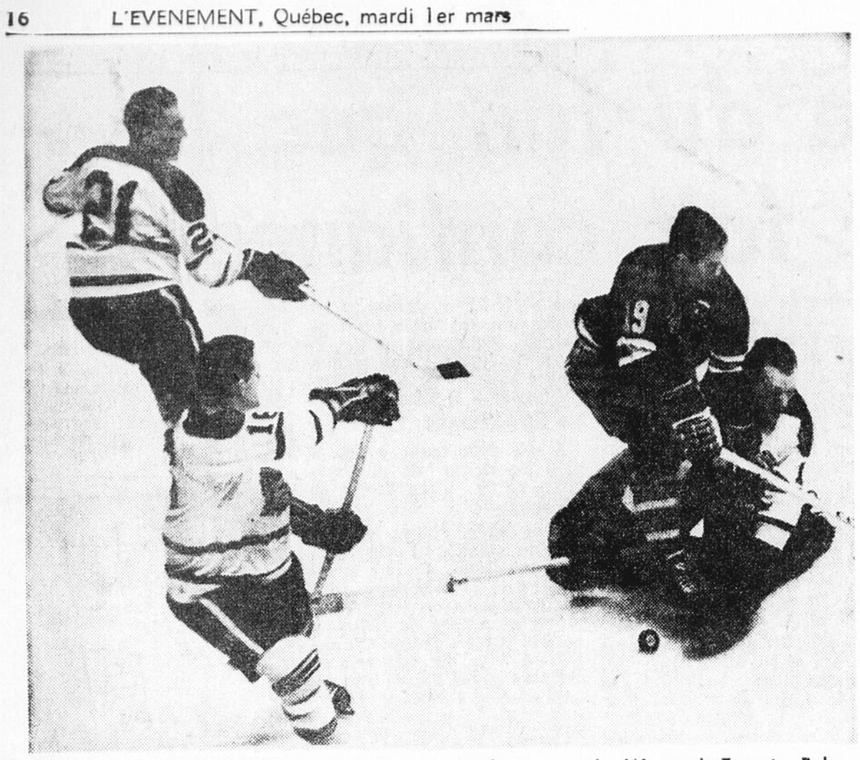

COLLISION RATELLE-BOWER — Jean Ratelle des Rangers de New York et Johnny Bower se heurtent alors que le vieux Johnny s'amène en dehors de sa cage pour faire échouer cette tentative de compter. Ratelle avait exercé cette trouée jusqu'à Bower entre les joueurs de défense du Toronto, Bobby Baun (21) et Larry Hillman, dans un match à l'affiche, dimanche soir. Les deux équipes ont fait match nul 2-2. (Téléphoto P.A.)

En raccourci . . .

L'organisateur Bennie Ford a annoncé hier qu'il a signé les boxeurs poids lourds Billy Daniels de New York et Elmer Rush de San Francisco pour un combat de 10 reprises au Civic Auditorium de San Francisco, le 23 mars . . . Bangor, Maine, tentera de présenter le combat de championnat poids lourd Ernie Terrell-Cassius Clay, si ce match est chassé de Chicago, comme l'indiquent les derniers développements dans cette affaire . . . Le champion poids mi-lourd de Grande-Bretagne à la boxe, Chic Calderwood rencontrera Jose Menno de l'Argentine dans un combat de 10 reprises au Anglo-American Sporting Club de Londres, le 14 mars, a-t-on annoncé hier.

Roberto de Vicenzo, de l'Argentine, a gagné le tournoi de golf de Los Lagartos à Bogota, Colombie, avec un total de 270, record pour le tournoi . . . Le tournoi senior de la P.G.A. à Beach Gardens, Floride, a été gagné par Fred Haas, de la Nouvelle-Orléans, avec un total de 286 . . . Le British Amateur Athletic Board enquête sur la somme de $600 qu'aurait reçue le sauteur en longueur Lyn Davies pour un récent voyage aux Etats-Unis . . . Conduit par le gardien de but Tom Haugh, de Saint-Paul, Minnesota, et l'ancien pro Ulf Sterner, le club Roegle a gagné le championnat de hockey de la Deuxième Division en Suède . . .

Léo Durocher, faisant un retour comme gérant après 11 ans d'absence, a accueilli 38 joueurs au camp d'entraînement des Cubs de Chicago à Long Beach, Californie, hier . . . Le troisième-but Ed Charles a mis fin à une courte grève en signant son contrat de 1966 avec les Athletics de Kansas City . . . Les Phillies de Philadelphie ont complété leur liste de joueurs satisfaits en obtenant la signature de John Herrnstein, qui peut jouer au champ extérieur et au premier-but . . . On s'attend à ce que le voltigeur Bob Skinner, mécontent du contrat qui lui a été offert, soit le seul absent quand les Cards de Saint-Louis ouvriront leur camp à St. Petersburg, Floride . . .

Le receveur des Reds de Cincinnati, Jim Coker, qui étudiait la possibilité de se retirer, a accepté les conditions de l'équipe . . . Au camp des Mets de New York, Jack Fisher, déjà choisi comme lanceur débutant pour la joute inaugurale, a signé un "contrat de compromis" à $23,000 pour 1966 . . . Un autre joueur satisfait pour son contrat de 1966 est Hal Lanier, joueur d'intérieur des Giants de San Francisco . . . Les Twins du Minnesota ont obtenu la signature de leur joueur de premier but Don Mincher, à Orlando, Floride . . . A Pompano Beach, Floride, les Senators de Washington ont signé les joueurs d'intérieur Don Blasingame et Ken McMullen . . .

Le receveur Dick Brown, des Orioles de Baltimore, a été admis à l'hôpital pour des examens qui devraient déterminer la cause des maux de tête fréquents qui l'ennuient . . . Les lanceurs Dave Morehead et Gerry Heron, des Red Sox de Boston, seront au repos pour une journée ou deux avec des blessures sans gravité . . . Selon Bobby Bragan, gérant des Braves d'Atlanta, Dan Lemaster pourrait être un gagnant de 20 parties en 1966 . . . Pour un boni que l'on dit être de $50,000 les Yankees de New York ont fait signer un contrat à Bob Biletnikoff, âgé de 21 ans, quart-arrière de l'équipe de football de l'Université de Miami . . .

Requête en circulation à Vancouver pour obtenir une franchise majeure

VANCOUVER (PC)—Plus de 20,000 personnes ont signé une requête, mise en circulation il y a trois jours en vue d'obtenir une franchise de la ligue Nationale de hockey à Vancouver.

Les promoteurs espèrent obtenir un total de 100,000 signatures.

Entre-temps, deux syndicats de Vancouver étudient une entente pour faire front commun afin d'obtenir cette franchise.

On sait que le syndicat de 10 membres, ayant à sa tête Cyrus McLean, a essuyé un premier refus de la L.N.H. Un deuxième syndicat, ayant à sa tête les millionnaires Frank McMahon et Max Bell, s'était retiré devant le premier.

A la demande publique, le deuxième groupe a accepté d'étudier une nouvelle demande avec le premier syndicat.

Ici et là dans le sport . . .

(Suite de la page 13)

ont été Donaldson et Gilbert Laforest, du Beauport, Bernard Couture du Lévis et André Gagnon du Montmagny.

INTERPARCS

Les calendriers réguliers des ligues mineures de hockey de l'O.T.J. de Québec sont maintenant terminés sur les patinoires extérieures et déjà les séries éliminatoires sont commencées à l'Arena du Parc Victoria.

Dans des joutes de première ronde chez les pee wee, Victoria a dû lutter farouchement pour s'emparer des honneurs de la série de 2 dans 3 qui l'opposait à l'équipe du Parc d'Iberville. Victoria avait pris la première 6-0 et perdu la deuxième 2-1; dans la joute décisive Victoria l'emporta difficilement 4-3. Dans les autre joutes de première ronde, Saint-Mathieu a disposé de Ferland 3-1 et Bardy a défait Sainte-Odile 5-3. Dans le bantam, Victoria a facilement pris les honneurs de la série de 2 dans 3 contre d'Iberville avec deux victoires de 8-1 et 7-1. Dollard a défait Sainte-Odile par 7-2 et Saint-Mathieu l'emporta également 7-2 sur Bardy.

On en est maintenant rendu aux séries semi-finales et chez les pee wee, Saint-Mathieu et Bardy se rencontreront également dans une joute à finir, ce soir, à 6h. et chez les bantams Dollard et Saint-Mathieu s'affronteront également dans une lutte à finir, jeudi le 3 mars, à 6 heures. Jeudi soir à 7 heures, on présentera la première joute de la série finale pee wee de 2 dans 3 entre Victoria et le vainqueur de la joute Saint-Mathieu-Bardy qui sera disputée ce soir.

FEDERATION DE QUEBEC

Dans une joute de première ronde au tournoi de hockey mineur de la Fédération de Québec, dans le pee wee, le Sillery a marqué six buts dès la première période pour l'emporter par 14-0 sur l'équipe de Saint-Pie X. Georges Nernelstein a compté 4 buts et ses coéquipiers Thomas Monroe, Denis Remillard, Denis Breton et Richard Carrier en ont compté chacun 2. André Bédard et Jude Cloutier ont complété le pointage en faveur de Sillery.

La prochaine joute de ce 5e tournoi de hockey mineur de la Fédération de Québec sera présentée ce soir, à 7 heures à l'Arena du Parc Victoria alors que Giffard et Les Saules se rencontreront dans une joute de la catégorie pee wee.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-D du Code Civil de la Province de Québec, avis est par les présentes donné que RENOVATIONS QUEBEC INC. une compagnie constituée selon la loi, ayant son siège social à 577, 14ième Rue, Québec, P.Q., a cédé et transporté à Hunter Douglas Limited, une Compagnie constituée selon la loi, ayant son siège social à 2501, Route Trans-Canada, Pointe-Claire, District de Montréal, pour valoir comme garantie générale et continuelle, toutes créances ou dettes de livre actuelles ou futures. Tels cession et transport furent exécutés le 18 février 1966, à Québec et enregistrés par bordereau au Bureau de la Division d'enregistrement de Québec, le 22 février 1966, sous le numéro: 582,694.

DATE à Québec, ce 23 février 1966.
Signé: HUNTER DOUGLAS LIMITED

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 21 février 1966 par lequel Hôpital Vétérinaire de Ste-Foy Inc - Ste-Foy Animal Hospital Inc. de Québec, a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Québec, le 24ième jour de février 1966 sous le No 582828, Banque de Montréal, le 24 février 1966.

Curling

TOURNOI FEMININ

VANCOUVER (PC) — Voici les résultats de la première élimination au tournoi de curling pour le championnat féminin du Canada:

Manitoba	100 020 110	0—5
Alberta	011 101 001	1—6
I. P. E.	020 010 110	0—5
Ontario	001 101 003	3—9
Sask.	300 204 001	0—10
Terre-Neuve	010 030 020	1—7
N.-Brunswick	300 010 300	3—10
N.-Ecosse	022 101 032	0—11
C.-Britannique	310 001 040	01—10
Québec	002 110 202	10—9

INTER-CLUBS

Voici les résultats d'hier ainsi que le calendrier pour ce soir dans le bonspiel inter-club régional pour les trophées "Marteau Electrique" et "Dow-Talon":

HIER

Q.C.C. - G. Drolet, 10; V.C.C. - K. Lawrie 7.
J.C.C. - S. Garant 6; C.C.C. - R. J. Rourke 7.
E.C.C. - R. Drouin 7, Q.C.C. - B. Duchene 6.
C.C.C. - D. Weyland 7, V.C.C. - B. Crutchfield 2.
F. de Lys - M Manuel 2; J.C.C. - J. Fortier 16.
C.C.C. - D. Dumas 7; Q.C.C. - P. Levesque 8.
V.C.C. - H. DeGuise 8; C.C.C. - S. Coughlin 9.
E.C.C. - R. Brousseau 7; F. de Lys - R. CHandler 6.
V.C.C. - R. Grimes 6; C.C.C. - J. Rourke 9.
Q.C.C. - C. Michaud 10; J.C.C. - G. Mainguy 12.
Q.C.C. - Dr. C. Rosenhek 7; V.C.C. - V. Lyon 14.
C.C.C. - G. Breton 1; J.C.C. - P. Amyot 13.
C.C.C. - G. Dempsey 7, E.C.C. - J. Roberge 8.
Q.C.C. - I. Michaud 7; F. de Lys - M. Lahaie 8.
V.C.C. - G. Peacock 8, Q.W.C. - G. Venne 5.
C.C.C. - G. Germain 10; Q.C.C. - R. Giguère 8.
E.C.C. - R. de Billy 0; P.C.C. - W. Shisko 10.
F. de Lys - R. Verchuere 4; C.C.C. - G. Delisle 7.
E.C.C. - R. St-Hilaire 9; Q.C.C. - R. Martel 6.
J.C.C. - J. Girard 13; C.C.C. - G. MacWilliam 4.
V.C.C. - G. Wright 7; F. de Lys - P. Urbain 8.

7:30 p.m.

Glace
5—Winner A-11: V.C.C. (V. Lyon) vs Winner A-12: J.C.C. (P. Amyot).
6—Winner A—13: E.C.C. (J. Roberge) vs Winner A-14: Q.C.C. (I. Michaud).
4—Winner A-15: V.C.C. (G. Peacock) vs Winner A-16: C.C.C. (G. Germain).

8:00 p.m.

25—Winner A-17: P.C.C. (W. Shisko) vs Winner A-18: C.C.C. (G. Delisle).
2—Winner A-19: E.C.C. (R. St-Hilaire) vs Winner A-20: J.C.C. (J. Girard).
22—Winner A-1: Q.C.C. (G. Drolet) vs Winner A-2: C.C.C. (J. Rourke).
1—Winner A-3: E.C.C. (R. Drouin) vs Winner A-4: C.C.C. (D. Wayland).
24—Loser A-1: V.C.C. (K. Lawrie) vs Loser A-2: J.C.C. (S. Garant).
3—Loser A-3: Q.C.C. (B. Duchene) vs Loser A-4: V.C.C. (B. Crutchfield).
8—Loser A-5: F. de Lys (M. Manuel) vs Loser A-6: C.C.C. (D. Dumas).
14—Loser A-7: V.C.C. (H. DeGuise) vs Loser A-8: F. de Lys (R. CHandler).
15—Loser A-9: V.C.C. (R. Grimes) vs Loser A-10: Q.C.C. (C. Michaud).
16—Loser A-11: Q.C.C. (Dr Rosenhek) vs Loser A-12: C.C.C. (G. Breton).
11—Loser A-13: C.C.C. (G. Dempsey) vs Loser A-14: Q.C.C. (I. Michaud).
9—Loser A-15: Q.W.C. (G. Venne) vs Loser A-16: Q.C.C. (R. Giguère).
10—Loser A-17: E.C.C. (R. de Billy) vs Loser A-18: F. de Lys (R. Verschuere).
12—Loser A-19: Q.C.C. (R. Martel) vs Loser A-20: C.C.C. (G. MacWilliam).

9:30 p.m.

4—Winner A-5: J.C.C. (J. Fortier) vs Winner A-6: Q.C.C. (P. Lévesque).
5—Winner A-7: C.C.C. (S. Coughlin) vs Winner A-8: E.C.C. (R. Brousseau).
6—Winner A-9: C.C.C. (J. Rourke) vs Winner A-10: J.C.C. (G. Mainguy).

Hockey

DIMANCHE

Ligue de l'Ouest
Seattle 3, Los Angeles 9

Ligue Internationale
Muskegon 7, Port Huron 8

HIER

Ligue Junior Québec-district
Québec-Ouest 4, C.T.R. 3
Montmorency 6, Lévis 1

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Hershey à Québec
Providence à Baltimore

Ligue de l'Est des Etats-Unis
Charlotte à Greensboro

Ligue de l'Ouest
San Francisco à Vancouver

Ligue Junior de l'Ontario
St. Catharines à London

Ligue Junior "A" du Québec (Semi-finale "A" 4 de 7)
Trois-Rivières à Shawinigan

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	57	38	16	3	249	171	79
Hershey	53	26	23	4	185	162	56
Springfield	54	23	30	1	155	175	47
Baltimore	53	19	32	2	148	189	40
Providence	52	15	34	3	132	211	33

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	54	36	14	4	223	161	76
Pittsburgh	56	30	25	1	185	168	61
Cleveland	55	29	25	1	181	157	59
Buffalo	56	22	31	3	162	192	47

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	54	31	16	7	183	136	69
Chicago	56	31	18	7	205	148	69
Detroit	56	26	21	9	152	151	61
Toronto	53	23	20	8	158	147	58
New York	56	14	33	9	163	215	37
Boston	55	15	34	6	133	221	36

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	52	32	15	5	194	145	69
Victoria	54	30	20	4	192	172	64
Vancouver	56	25	28	3	192	187	53
Seattle	55	23	29	3	171	192	51
Los Angeles	59	21	37	1	204	257	43
S. Francisco	52	19	31	2	155	185	40

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Oklahoma City	55	24	20	11	145	157	59
Minnesota	55	24	21	10	173	159	58
Saint-Louis	54	25	23	8	170	163	54
Memphis	55	22	23	10	164	171	54
Houston	55	22	25	8	180	195	52
Tulsa	54	21	24	9	166	155	51

LIGUE DE L'EST DES ETATS-UNIS

Division Nord

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Long Island	64	41	20	3	210	187	85
Clinton	64	37	24	3	246	185	77
Johnstown	65	36	28	1	281	263	73
New Haven	65	25	38	2	260	321	52
New Jersey	66	21	41	4	218	261	46

Division Sud

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Nashville	65	40	19	6	260	159	86
Charlotte	65	38	27	0	270	222	76
Greensboro	65	33	28	4	259	252	70
Knoxville	65	29	34	2	256	257	60
Jacksonville	66	11	52	3	162	355	25

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Peterborough	45	24	12	9	205	160	57
Niagara Falls	45	22	15	10	199	152	54
Montréal	45	22	15	8	189	142	52
Oshawa	46	21	17	8	210	168	50
Hamilton	46	21	19	6	195	210	48
Toronto	47	19	18	10	196	207	48
Kitchener	45	14	22	9	150	171	37
St. Catharines	46	15	25	6	175	225	36
London	47	12	29	6	144	230	30

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	45	36	8	1	253	145	73
Thetford M.	43	24	18	1	164	144	51
T.-Rivières	42	17	24	1	181	215	35
Sorel	47	16	30	1	160	260	33
St-Jérôme	46	15	31	0	170	231	30

LIGUE JUNIOR QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C.T.R.	31	22	5	4	140	75	48
Québec-O.	31	15	12	4	137	104	34
Lévis	31	10	20	1	83	151	21
Montmorency	31	8	18	5	105	135	21

LIGUE MIDGET QUEBEC DISTRICT (Classement final)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Lyon	24	16	5	3	94	42	35
Victoria	24	14	8	2	89	52	30
Duchesneau	24	7	15	2	57	110	16
Loretteville	24	6	15	3	46	82	15

Calendrier sportif

HOCKEY

Ligue Américaine: Bears de Hershey - As, au Colisée, 8.15 p.m.

Leafs réduits à un cerbère

TORONTO (PC) — Les Maple Leafs de Toronto en étaient encore réduits à un seul gardien de but hier quand Johnny Bower a été obligé de se retirer pour une dizaine de jours en raison de blessures aux côtes subies lors d'une collision sur la glace à New York dimanche soir.

Les Leafs, qui sont privés des services de Terry Sawchuk et Gary Smith blessés, devront s'en remettre au jeune Al Smith, des Marlboros de Toronto.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMY-66-10002
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 15 mars 1966
Région Montmorency
FOURNITURE DE CINQ (5) TRANSFORMATEURS TRIPHASES
DE TYPE KIOSQUE DE 500, 600 ET 750 KVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3.000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse-W.E. Johnson
Montréal, le 25 février 1966.

PROVINCE DE QUEBEC.
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
CONSTRUCTION D'UNE ECOLE POLYVALENTE, SECTEUR ACADEMIQUE,
CITE ETUDIANTE, HULL, P.Q.

Des soumissions scellées, avec la mention "Soumission pour école polyvalente (Secteur Académique) C.S.R.O." seront reçues par le soussigné, secrétaire-trésorier à son bureau, à 103, rue Montcalm, Hull, P. Qué., jusqu'à 8:00 heures p.m. (H.N.E.), le lundi 28 mars, 1966.

Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les documents requis pour soumissionner des architectes Sarrazin, Bournet et Audet, à 156, rue Principale, Hull, P.Q., moyennant un dépôt de $200.00 payable par chèque visé, fait à l'ordre de l'Architecte.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc., en bon état dans les quinze jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes à 8:00 p.m., à 103, rue Montcalm, Hull, Qué., lieu ordinaire des sessions des commissaires, LUNDI LE 28 MARS, 1966.

ENTREPRENEURS AUTORISES A SOUMISSIONNER

Sont seuls autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Chaque soumission sera accompagnée: d'un chèque visé de $250.-600.00 fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais, ou, d'un bon de garantie de soumission équivalent à $250.-600.00 d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire en vertu de la Loi des Compagnies de garantie.

Ainsi que d'un certificat d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire en vertu de la Loi des Compagnies de garantie attestant que cette compagnie s'engage à fournir à l'Entrepreneur, si le contrat lui est octroyé, une police de garantie d'exécution du contrat concerné, pour un montant de cinquante pour cent (50 pour cent) du montant du contrat. Cette police de garantie devra couvrir le prix des matériaux et les gages des ouvriers.

LES SOUS-TRAITANTS SUIVANTS ENTRERONT LE PRIX DE LEUR SOUMISSION AU BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES:

Plomberie	Fenêtres
Ventilation	Vitrage
Electricité	Peinture
Couverture	Meuble de Laboratoire
Gypse et Ciment	Tuiles Vinyle Amiante

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DES SOUS-TRAITANTS CI-HAUT MENTIONNES sera à 8:00 p.m., à 63, rue Montcalm, Hull, P. Qué., lieu ordinaire des sessions des Commissaires, lundi le 21 mars, 1966.

Les Sous-Traitants ci-haut mentionnés entreront leur soumission au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 5550 Frobisher, Montréal, Qué., ou au Bureau des Soumissions Déposées de Hull, 120, rue Principale, Hull, Qué., le ou avant 3:00 p.m., lundi, le 21 mars 1966. Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais pour un montant égal ou supérieur à 10 pour cent du total de la soumission ou une police de garantie de soumission équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire, ainsi qu'un certificat d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire, en vertu de la loi des compagnies, attestant que cette compagnie s'engage à fournir à l'Entrepreneur, si le contrat lui est octroyé, une police de garantie d'exécution du contrat concerné pour un montant de cinquante pour cent (50 pour cent) du montant du contrat.

Ce bon de garantie d'exécution devra être maintenu en vigueur pour la période d'un an à compter de la date du certificat final d'acceptation des travaux.

Chaque soumissionnaire de ces travaux devra remettre sa soumission au Bureau des Soumissions Déposées sur les formules et enveloppes émises par ce Bureau et suivant les règlements, instructions de ce bureau.

Les Entrepreneurs généraux obtiendront du Bureau des Soumissions Déposées les soumissions de ces travaux qui leur sont destinées.

Les Sous-Traitants doivent tenir compte, dans le montant de leur soumission, de toutes les taxes de vente en vigueur au montant de la remise de leur soumission et de l'augmentation qui prendra effet durant l'année courante.

AUTRES SOUS-TRAITANTS

Les soumissions des autres travaux détachés seront soumises en conformité avec tous les plans et devis et les instructions aux soumissionnaires.

Ces soumissions seront reçues directement par l'Entrepreneur Général.

Toute soumission qui ne serait pas complétée conformément à la formule de soumissions, aux instructions aux soumissionnaires ou qui ne serait pas accompagnée des documents requis dûment complétés ne sera pas prise en considération.

La C.S.R.O. n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire-Trésorier,
J.-Robert PROULX

$1758.* Ou bien prenez votre temps!

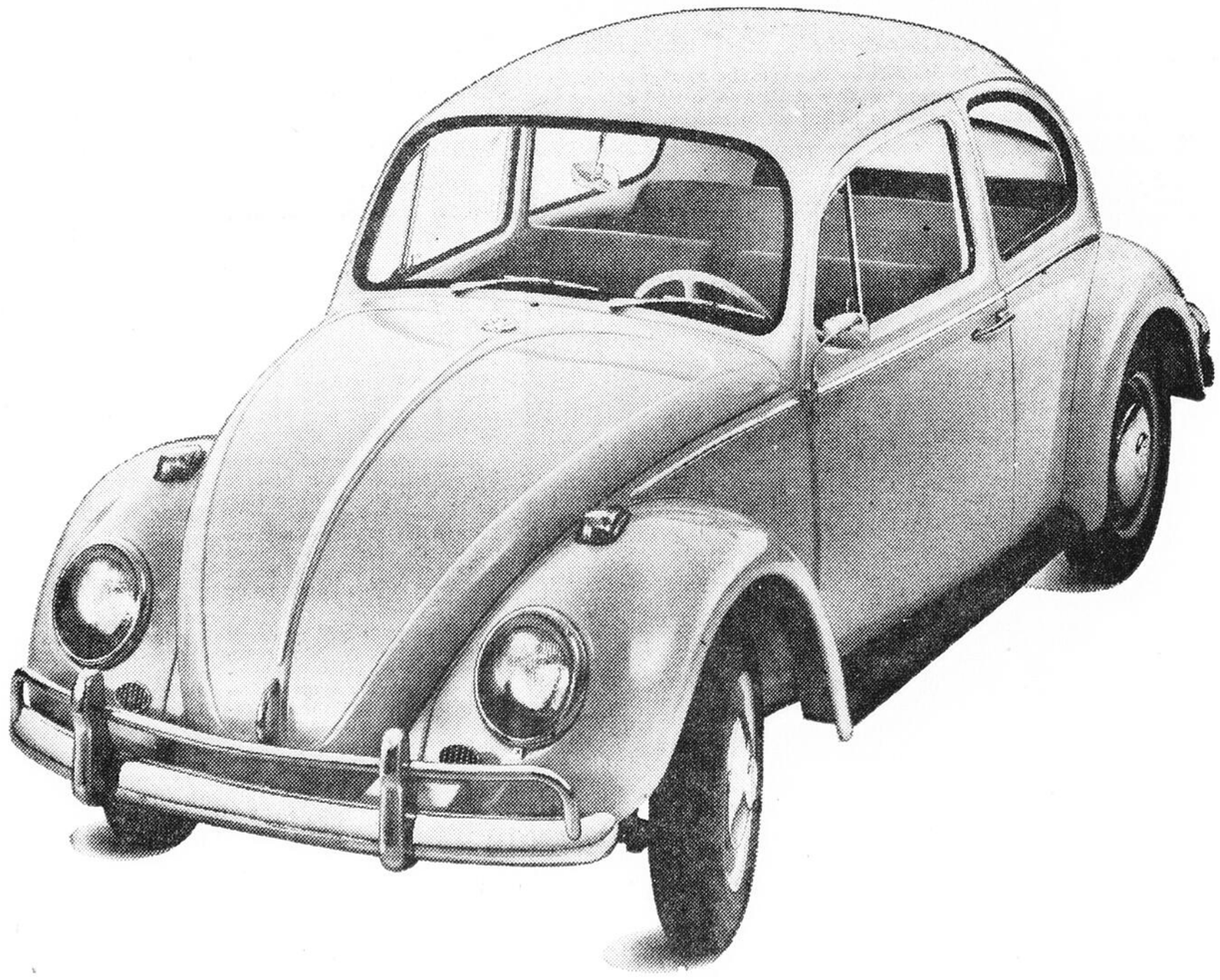

Nous venons de publier une annonce illustrant simplement une Volkswagen et son prix.

Nous avons atteint notre but: faire connaître au public le prix d'une Volkswagen.

Nous l'avons même dépassé: beaucoup de personnes n'ont plus pensé qu'au prix et ont oublié les conditions que peuvent leur faire les agences Volkswagen.

La plupart des gens ne se rendaient pas compte à quel point il est facile et avantageux d'acheter une Volkswagen à tempérament.

Il y a même des gens qui ne savaient pas que nous reprenons des voitures de toutes sortes, des grosses, des petites, des "compactes," qu'elles soient vieilles ou récentes.

Maintenant, vous êtes au courant.

Voici quelques exemples de nos facilités de paiement. Vous avez la preuve que l'achat d'une Volkswagen ne grèvera pas votre budget.

Ce n'est pas parce que notre prix est bas que vous devez le payer en une seule fois!

Reprise et/ou Paiement comptant	Mois				
	36	30	24	18	12
$200	$53	$62	$75	$97	$140
$300	$50	$58	$70	$90	$131
$400	$46	$54	$65	$84	$122
$500	$43	$50	$61	$78	$113

(Les mensualités indiquées ci-dessus sont des moyennes nationales, comprenant l'assurance-vie et sont sujettes à la vérification du crédit du client).
*Prix de détail suggéré maximum; F.O.B. port d'entrée sur la côte est (frais d'expéditions le cas échéant, et taxes provinciales non comprises).

Québec (Ste-Foy)
LAHOUD AUTOMOBILES INC.
2145 Boulevard Charest Ouest

Québec (Ville)
JOS. LAHOUD AUTOMOBILES LTEE
34, rue Dorchester

Lévis
LAHOUD AUTOMOBILES INC.

Les Communes en bref...

Commission d'enquête sur la criminalité

OTTAWA (PC) — Le premier ministre a déclaré hier aux Communes qu'il étudierait une suggestion du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, en faveur de la création d'une Commission royale d'enquête sur le crime.

M. Diefenbaker avait demandé à M. Pearson s'il avait lu les propos de M. Claude Wagner, ministre de la Justice du Québec à cet effet, et s'il avait l'intention de créer une Commission royale d'enquête sur le crime.

"J'ai lu les remarques de M. Wagner, a répondu le premier ministre. Que le chef de l'opposition me permette de lui rappeler qu'une conférence fédérale-provinciale a déjà étudié cette question du crime organisé. Néanmoins, je serai heureux d'étudier sa suggestion."

Enquêteurs sur les faillites

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a déclaré aux Communes hier, qu'il ferait prochainement une déclaration sur les commissaires nommés par le gouvernement pour l'histoire des faillites et les plaintes qui auraient été émises à leur sujet.

Il a, de plus, déclaré au député créditiste Gilles Grégoire qu'il répondrait aux questions écrites du député Erick Neilsen qui ont été placées à l'ordre du jour. Il ferait ces réponses au cours des débats sur le budget du ministère.

Les exportations canadiennes de blé

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier aux Communes qu'il ne faisait aucun doute que le Canada avait perdu des commandes d'exportation de blé au cours de la saison en raison de la pauvreté des moyens de transport.

Cependant le Canada rencontre toutes ses promesses d'exportation dont les marchés d'approvisionnement traditionnels, a-t-il déclaré dans une réponse à une question écrite au député néo-démocrate Ed Schreyer.

Du français à la télévision en C.-B.

OTTAWA (PC)—Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a fait savoir hier que Radio-Canada diffusait deux émissions de télévision en langue française en Colombie-Britannique, soit Music-Hall, une émission de variétés, et "French For Love", une émission d'enseignement d'une demi-heure.

L'émission French For Love passe également à la radio.

Mlle LaMarsh a communiqué ces renseignements en réponse à une question écrite de M. Réal Caouette, chef du Ralliement des Créditistes.

Le ministre a ajouté que la Société Radio-Canada demandera bientôt l'autorisation d'établir à Vancouver une station de radio FM de langue française destinée à desservir les quelque 45,000 personnes francophones et bilingues de la région.

La demande doit être déposée au ministère des Transports avant le 8 mars, date d'expiration du délai imparti pour la présentation des demandes que doit entendre le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion à ses séances publiques de juin.

Les problèmes de l'eau au Canada

OTTAWA (PC) — Le ministre des Ressources, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré hier en Chambre que les députés ne devraient pas être pessimistes en ce qui concerne le développement de la politique nationale sur l'eau.

Il a déclaré en réponse à M. Robert Thompson, leader du Crédit Social, qu'il n'avait pas de politique "unique" encore mais qu'il y avait progrès.

Le ministre a ajouté comme exemple l'entente prochaine entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba sur le principe de la formation d'une commission sur les bassins du fleuve Nelson et de la rivière Saskatchewan.

Investissements dans les ports canadiens

OTTAWA (PC) — M. James Byrne, secrétaire parlementaire du ministre des Transports fait savoir en Chambre que le Conseil des ports nationaux a fait des investissements de l'ordre de $109,795,725 dans le port de Montréal et de $34,677,204 dans celui de Vancouver.

En réponse à une question écrite de M. Jack Davis, secrétaire parlementaire du ministre des Mines et Relevés techniques il déclare qu'il ne possède pas les chiffres requis pour établir des comparaisons avec les investissements effectués par d'autres entreprises étatiques ou privées.

Obligations pour le déficit de l'Expo

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas songé à une émission d'obligations à laquelle pourraient participer les citoyens du Canada pour combler le déficit de l'Expo 67, a déclaré hier le ministre du Commerce, M. Robert Winters.

M. Hugh Faulkner (L — Peterborough) avait demandé au ministre, dans une question écrite, si le gouvernement prévoyait un déficit à la suite de l'Expo 67.

"Oui", a répondu le ministre.

Si tel est le cas, avait repris le député, le gouvernement a-t-il songé à une émission d'obligations à laquelle pourraient participer tous les citoyens?

"Non", a répondu le ministre.

Chasse aux phoques

OTTAWA (PC) — Le leader de l'Opposition aux Communes, M. John Diefenbaker a demandé hier en Chambre au premier ministre Pearson l'assurance que les opérations de la chasse au phoque "cruelles et inhumaines" cesseront sur les côtes de l'Atlantique. M. Diefenbaker se référait à l'usage de dépouiller un jeune phoque vivant.

Le leader conservateur a demandé s'il y avait eu des changements significatifs dans les règlements puisque les anciens ne tenaient pas compte de cet état de fait. Selon lui, une action vigilante était nécessaire au sein du ministère des Pêcheries pour contrôler cette situation.

Les habitations Jeanne-Mance

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail, responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. John R. Nicholson, a fait savoir hier que le projet des habitations Jeanne-Mance à Montréal avait coûté $10,662,585.60.

La part du gouvernement fédéral à ce projet, a précisé le ministre, a été de $7,996,939.20.

Le ministre estime que le revenu provenant des loyers payés au cours d'une période de 50 ans permettra de récupérer le coût du projet. Les déficits d'exploitation sont répartis entre le gouvernement fédéral et la ville de Montréal à raison de 75 pour cent et 25 pour cent respectivement.

Entre 1959 et 1965, le déficit d'exploitation a été de $2,369,404.23 alors que le revenu du projet était de $2,810,696.72.

L'armée canadienne restera à Chypre

OTTAWA (PC) — Le mandat du Canada pour le maintien de la paix a été prolongé selon la déclaration faite par le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, aux Communes.

Il répondait au député conservateur Russell MacEwan qui demandait si les soldats canadiens devraient demeurer à Chypre sous les auspices des Nations unies.

Le mandat des Nations unies a été renouvelé pour trois mois le 26 décembre. Il se serait terminé le 26 mars si ce n'avait été de la déclaration de M. Hellyer.

Ottawa crée une caisse de développement pour l'exploration minière dans le Nord canadien

OTTAWA (PC) — Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales a annoncé hier aux Communes que le gouvernement avait créé une caisse de développement pour aider à la mise en valeur des richesses minérales du Nord canadien.

En annonçant la nouvelle à la Chambre, M. Arthur Laing a précisé que le gouvernement fédéral avait résolu de verser à cette caisse la somme de $3,000,000 par année dans le but de défrayer 40 pour cent du coût des explorations approuvées.

Les compagnies canadiennes qui bénéficieront de ces subventions ne seront tenues de remettre l'argent que si elles ont trouvé des minerais en quantités commercialement rentables.

Le ministre a dit que le gouvernement pourra peut-être plus tard augmenté cette contribution de $3,000,000, selon les besoins qui pourront survenir.

Les subventions seront accordées pour entreprendre des projets d'exploration en vue de la découverte de nouvelles nappes de pétrole, d'huile ou d'autres minéraux.

M. Laing a précisé que cette décision avait été prise afin d'encourager l'exploration minière dans le Nord canadien. Même, a-t-il dit, si cette exploration se fait sur une base satisfaisante dans certaines régions du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, il reste que dans la plupart des régions septentrionales les recherches sont insuffisantes.

Le ministre croit que ce n'est qu'à l'aide de la mise en valeur de nos richesses naturelles que le Canada pourra assurer le développement économique du Nord.

Les prêts dont il est question seront mis à la disposition des compagnies canadiennes et des entreprises dirigées par les Canadiens afin d'aider à faire face au risque financier élevé que l'on trouve dans de tels projets.

L'opposition a généralement bien accueilli la nouvelle, mais a également demandé au gouvernement de permettre au peuple canadien d'avoir sa part des profits réalisés à compter de cette aide gouvernementale.

M. Alvin Hamilton (PC — Qu'Appelle) a en effet suggéré que le gouvernement prélève un impôt sur l'exploitation, proportionnellement au montant du prêt consenti.

Le chef néo-démocrate M. T. C. Douglas, déplore de son côté que les compagnies n'aient à rembourser le montant reçu que si l'exploration a été fructueuse.

M. Robert Thompson, chef du Crédit social, est d'avis lui aussi que le gouvernement ait sa part des profits, comme il assume sa part des responsabilités.

M. Robert Fiset

M. Robert Fiset, contrôleur au ministère de la Famille et du Bien-être social, est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à l'âge de 45 ans. Il était l'époux en premières noces de feu Rachel Leclerc et en secondes de dame Jeannette Boudreau. Il était domicilié au 563, 16e Rue.

Outre son épouse, il laisse sa mère, Mme veuve Alfred Fiset; son beau-père, M. Albert Boudreau, de La Malbaie; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Camille Fiset, (Jeannette Martel) de Hull, Noël Roberge (Hélène Fiset), Albert Pouliot (Madeleine Fiset), Gilles Paquet (Pauline Fiset), Jean Fiset (Madeleine Hains), Benoit Fiset (Suzanne Bédard), Gilles Drouin (Rolande Fiset), M. Marcel Fiset; ses autres beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Jean Leclerc, Gérard Mercier, Benson Roy, Georges Leclerc, Laurent Bouchard, d'Arvida et Eugène Boudreau, de Montréal, Mme A. Gagné.

Les funérailles auront lieu jeudi à Saint-Fidèle. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires de J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

M. Jos. Gignac

M. Joseph Gignac, employé à l'hôpital du Sacré-Coeur, est décédé à l'âge de 58 ans. Il était l'époux de dame Marguerite Alain et domicilié au 791, rue Saint-Vallier Ouest.

Outre son épouse, il laisse son fils, sa fille et son gendre: M. J.-Albert Gignac, M. et Mme Roger Jenkins (Thérèse Gignac), sa petite-fille, Céline Jenkins; son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Albert Trudel (Emma Gignac), Amédée Bilodeau (Marguerite Gignac), Gérard Giguère (Jeannette Gignac), Omer Hébert (Rita Gignac), Edouard Gignac (Jacqueline Hawey), Henri-Paul Alain (Jeanne Côté), Mme J.-B. Lizotte (Cécile Alain), Mlle Rose-Aimée Alain, M. et Mme Albert Ouellet; son beau-père, M. Apollinaire Alain.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Saint-Malo. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau, 270, rue Marie-de-l'Incarnation. —

M. Paul-A. Joncas

M. Paul-A. Joncas, époux de dame Amanda Bernier, est décédé le 28 février à l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance, Ville Saint-Laurent, à l'âge de 75 ans. Né à Berthier-en-Bas, il était depuis 1936 l'éditeur du Guide commercial ecclésiastique et membre du Club de publicité de Montréal.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils et ses belles-filles: le lieut-colonel et Mme Albert Joncas (Denise Le Petit), de Montréal; Mme André Joncas (Marie Joncas), de Québec; ses petits-enfants: Hélène, Guy, Monique, Catherine et Lise Joncas; sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Léo Breton, de Cowansville, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J.-R. Deslauriers, Ltée, 790, Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église Bois-Franc, et l'inhumation se fera au cimetière de Saint-Laurent. —

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

D'UN OCÉAN À L'AUTRE
LA VENTE DE BLANC
Westinghouse
SE CONTINUE AVEC GRAND SUCCES

LAVE-VAISSELLE Westinghouse
MODELE SPF2A
Laissez le lave-vaisselle mobile Westinghouse faire tout le travail à l'évier de la cuisine! Adieu aux mains abimées par les détersifs, par les linges à vaisselle, etc., etc.
- Se déplace facilement et fonctionne partout où existe un robinet d'eau et une prise de courant.
- Facile à remplir et contient jusqu'à 12 services de table complets.
- Commutateur de sécurité qui arrête le cycle de lavage pour vous permettre d'ajouter une pièce oubliée.
- Jet "Jet-Scrub" pour un nettoyage impeccable de chaque pièce de vaisselle et casserole.

MODELE SPF2B
Service d'usine inclus
$189.00

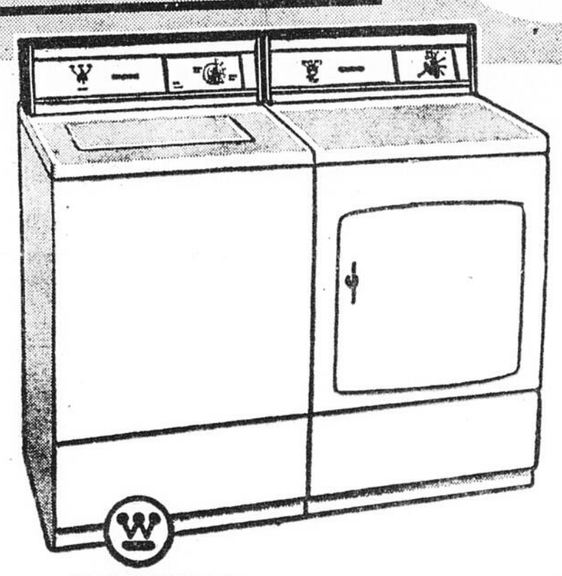

LESSIVEUSE
Modèle LCF 695
Lessiveuse automatique à double action, laundromate - qui peut contenir 15 lbs de linge, l'agitateur et la cuve cannelée tournent en directions opposées. 4 réglages de température, etc.
PRIX DETAIL $339.95 POUR $252.95

SECHEUSE
Modele DTF-675 - Cette sécheuse Westinghouse (à grand travail) possède un système de circulation d'air équilibré à cinq réglages pour tout genre de tissus.
PRIX DETAIL $194.95 POUR $144.95

(Service d'usine inclus)

VOUS POUVEZ VOUS FIER . . .
A LA QUALITE Westinghouse

POELE ELECTRIQUE
Modèle Westinghouse, KFF3D, automatique de 30", réglages automatiques, fenêtre antibuée, four d'étanchéité avec éléments "Spread even", réglage du four/gril à cadran simple, 2 tablettes du four en chrome réversibles. Plateforme divisée donnant amplement d'espace de travail, éclairage fluorescent, éléments de surfaces nouveaux et inclinables, aides de nettoyage du four.

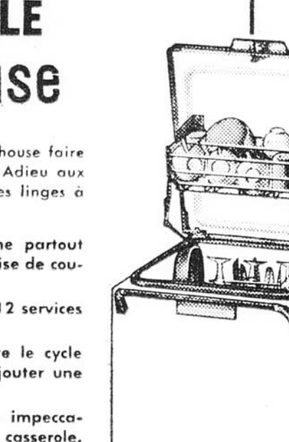

PRIX DE LA VENTE DE BLANC
$179.95
Service d'usine inclus

CONGELATEUR WESTINGHOUSE
Modele Westinghouse FHE-21 ou 22 pouvant contenir 772 lbs d'aliments. Prenez votre décision sans tarder car c'est le moment ou jamais d'acheter à bas prix durant la vente de blanc Westinghouse. DEPECHEZ-VOUS . . .
Service d'usine inclus.

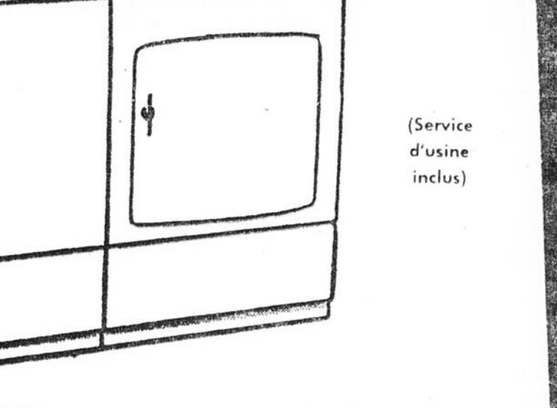

PRIX DE LA VENTE DE BLANC
PRIX DETAIL $299.95 POUR
$207.50
772 livres d'aliments
Service d'usine inclus

Vous pouvez vous fier . . . à la qualité Westinghouse

UN ÉVÉNEMENT ANNUEL PAR TOUT LE PAYS!

CONDITIONS DE PAIEMENT
Ouvert tous les soirs
122 AVE PLANTE
Québec-O. - TEL.: 683-3471

GASTON Levesque INC.

Mots croisés

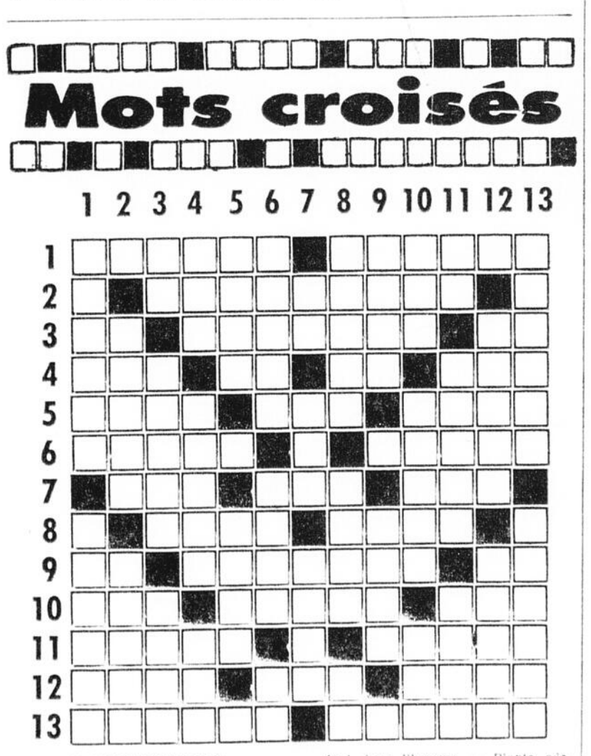

HORIZONTALEMENT

1—Disposer d'une façon harmonieuse les plis d'un vêtement — Ranime.
2—Domaines ruraux.
3—Coup sur le tambour — Passer au tamis — Poss.
4—V. des Pays-Bas — Poss. — Préf. — Etendue d'eau entourée de terre.
5—Epreuve en général — Tamis de crin — Manière dont une personne marche.
6—Greffier — Cuite dans la friture.
7—Poss. — Art. comp. — Epoque.
8—Sommet d'une montagne — Organe du vol.
9—Costumes — Variété de laitue — Note de mus.
10—Propice — Repas du soir — Damnation.
11—Partie du pied — Rescrit donné par le sultan de Constantinople.
12—Prophète juif — Point cardinal — Qui a une saveur désagréable.
13—Reunion de gens invités à boire — Personne qui conduit un âne.

VERTICALEMENT

1—Défaut de sensibilité — Pour la quatrième fois.
2—Entaille faite sur des pièces de bois — Equipage de la maison d'un chef arabe.
3—Avant-midi — Ancienne épée — Arc-en-ciel.
4—Beignet soufflé — Avoir à la main — Une manche au tennis.
5—Manière d'être — Manière de s'habiller.
6—Ensemble d'objets de peu de valeur — Moitié d'unité — Art. esp.
7—Voyelles jumelles — Principe spirituel dans l'homme — Plante odorante.
8—Elévation de la voix sur une syllabe accentuée — Vêtement militaire des Romains qu'on attachait sur l'épaule — Poss.
9—Poss. — Inscription sur la croix.
10—Trois fois — Plante des lieux humides — Rayon.
11—Est anglais — Fl. de France — Toute femme.
12—Mammifère à fourrure estimée — Mettre un navire en rade.
13—Juste — Clause par laquelle on peut reprendre la chose vendue.

(Solution du dernier problème)

NOMINATION
BRITISH NEWFOUNDLAND CORPORATION
et
CHURCHILL FALLS (Labrador) CORPORATION

DONALD J. McPARLAND — C. TERRILL MANNING

British Newfoundland Corporation Limited et Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited annoncent la nomination de M. Donald J. McParland, Ing. P., comme président, directeur général et membre du comité de direction de Churchill Falls et comme administrateur et membre du comité de direction de la Brinco, ainsi que la nomination de M. C. Terrill Manning, B.C.L., comme vice-président, secrétaire et conseil général de Churchill Falls.

M. McParland était auparavant vice-président et directeur général de Churchill Falls, et il est également vice-président de la Brinco et vice-président et administrateur de British Newfoundland Exploration Limited et président de Twin Falls Power Corporation. Avant son association au groupe de compagnies Brinco, en 1963, M. McParland appartenait à la Rio Tinto Zinc Corporation et a été ingénieur en chef de Rio Algom Mines Limited.

M. Manning est secrétaire et conseil général de la Brinco et de Twin Falls Power Corporation, administrateur et conseil général de la British Newfoundland Exploration Limited. Avant son association au groupe de compagnies Brinco, en 1956, M. Manning était associé de la firme légale de Hackett, Mulvena and Hackett, de Montréal. —

Les papeteries en vedette sur les marchés canadiens

MONTREAL (PC) — La cote s'est légèrement raffermie hier en Place locale. Les papeteries se sont signalées en marquant des gains intéressants. Les gains avaient prédominance sur les pertes au tableau général dans la proportion de 106 contre 75 et l'indice composé a gagné .33 à 159.88. Le virement industriel a été de 263,700 actions et celui des mines et pétroles de 1,215,200. Alliance Credit Corp. a été l'objet d'une reprise et enregistrait en clôture un gain de 10 cents à $2.80. Cette hausse fait suite à la démission de M. Jean Therrien à titre de président et directeur général de la compagnie. Chez les papeteries, MacMillan Bloedel and Powell River a gagné 1 5-8 à 28 5-8, Consolidated 1 1-4 à 40 1-2, Price Bros 1 1-8 à 44 3-8, Fraser 7-8 à 29 1-8 et Abitibi 3-8 à 12 1-4.

TORONTO (PC) — Pour la deuxième séance consécutive, la cote a progressé hier à la Bourse de Toronto sous l'impulsion des papeteries. Consolidated Paper a été particulièrement en faveur, avec un gain de 1 7-8 à 40 7-8. Parmi les banques, Nouvelle-Ecosse et Toronto-Dominion ont perdu 1 1-4 chacune à 70 3-4 et 61 1-2 respectivement. Aux pétroles de l'Ouest, Banff a gagné un point à 18 7-8, Hudson Bay Oil 3-4 à 21 1-4 et Canadian Superior 1-4 à 24 1-4. Le virement a été de 4,438,000 actions au regard de 4,927,000 vendredi.

NEW YORK (PA) — La cote a connu un nouveau relèvement hier à Wall Street même si les titres de premier choix ont peu évolué. Le virement a été de 9,920,000 actions au regard de 8,150,000 vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 1.11 point à 951.89. Raytheon a été la valeur la plus active, marquant un gain de cinq points à 46 5-8 sur un déplacement de 184,200 actions.

Le marché des obligations

MONTREAL (PC) — Les émissions des provinces et les fonds d'Etat canadiens à long terme ont fléchi de $0.25 alors que les obligations industrielles et les émissions fédérales à court terme demeuraient inchangées, hier, sur le marché des obligations de Montréal.

NEW YORK (PA) — Les obligations du Trésor américain et les émissions industrielles ont peu varié sur un marché calme, hier.

NOMINATION CHEZ DOMTAR

J.H .ROBERTSON

Domtar Limited annonce la nomination de M. J.H. Robertson au poste de vice-président de la compagnie Domtar Pulp & Paper Limited. Il sera en charge de la Division Howard Smith. M. Robertson a occupé de nombreux postes importants dans cette Division avant d'être nommé directeur général en 1962. La Division Howard Smith fabrique des papiers fins et des papiers spéciaux dans ses établissements industriels de Cornwall, Toronto, Georgetown et St-Catharines, en Ontario, et de Beauharnois, au Québec. —

Les réserves liquides des banques à charte offrent peu de changement

OTTAWA (PC) — La continuation de taux d'intérêt élevés et le peu de changement dans la masse monétaire indiquent le raidissement de la politique monétaire de la Banque du Canada. C'est ce que révèlent les données publiées en fin de semaine dernière dans le bulletin statistique de la Banque.

Le total des devises en circulation et les dépôts détenus dans les banques à charte par le grand public se chiffraient à $18,932,000,000 le 16 février; cette somme représente une augmentation de $79,000,000 comparativement à la semaine précédente. Cependant, les réserves liquides des banques à charte, réserves qui servent de base aux prêts que ces dernières accordent, et qui, de cette façon, affectent la masse monétaire, n'ont pas beaucoup changé. Mercredi dernier, elles s'établissaient à $1,478,000,000 comparativement à $1,473,000,000 il y a deux semaines.

Le rendement des nouveaux bons du Trésor à 91 jours du gouvernement du Canada n'a pas changé au cours de la semaine qui vient de se terminer: il s'établissait toujours à 4.69 pour cent. Ce taux, qui a beaucoup augmenté depuis le début de décembre, reflète les opinions de la Banque du Canada concernant le taux d'intérêt à court terme dans les cas comportant le moins de risque.

En ce qui concerne les émissions à plus longue échéance, le rendement a augmenté considérablement au cours des trois premières semaines de février, et est resté stable avec une légère tendance à la hausse au cours de la semaine qui vient de se terminer.

Les bons à 4 1-2 pour cent du gouvernement du Canada venant à échéance en 1983 pouvaient être achetés à la fin de janvier à des prix donnant un rendement de 5.45 pour cent. Le rendement de la semaine qui vient de se terminer s'établissait à 5.71 pour cent. Lorsque les investisseurs peuvent trouver un rendement plus fort avec d'autres valeurs de qualité, ils diminuent leurs offres pour les bons du gouvernement, faisant ainsi augmenter leur taux de rendement.

WILLIAM SOFIN & CIE LTEE

M. POLLACK

Monsieur MURRAY H. POLLACK a dernièrement été nommé directeur général de la société William Sofin & Cie Ltée, dont les bureaux sont situés à Montréal. M. Pollack a acquis une vaste expérience de l'industrie des parfums et des cosmétiques aux Etats-Unis. Il dirigera les ventes et la promotion des Parfums Christian Dior, Parfums Raphael, Parfums Weil, Produits de toilette pour hommes Tabac Original, Cosmétiques du Dr N.-G. Payot, Produits pharmaceutiques Schieffelin, Produits hypoallergiques Almay, Vaporisateurs Step, Aqua Lavanda Puig, Dinalon pour les ongles et des produits pour le bain Ambray. —

Le gouvernement devrait encore réduire les taxes

OTTAWA (PC)—Le gouvernement fédéral devrait encore réduire les taxes au cours du prochain exercice financier, et au moins essayer de les réduire autant qu'il l'a fait l'an dernier, déclare un éminent économiste canadien.

Dans un article, écrit pour "The Monetary Times", publié hier, le Dr O.J. Firestone, vice-doyen de la faculté des sciences sociales à l'Université d'Ottawa, dit que le gouvernement devra présenter des politiques fiscales conçues en vue de stimuler un développement économique continue, jusqu'au point de prévoir 200,000 emplois de plus en 1966, qu'il en etait requis en 1965.

Sinon, ajoute-t-il, la niveau du chômage va monter, et dépasser son taux actuel de quatre pour cent de la main-d'oeuvre totale.

Le Dr Firestone, ancien conseiller économique au ministère du Commerce, dit que l'ex-ministre des Finances, Walter Gordon, l'an dernier, aurait pu diminuer les taxes au Canada, pour l'année financière courante, de $500 millions et non de $170 millions, comme prévu dans le dernier budget, si l'objectif de ce budget avait été d'en arriver à un budget équilibré, basé sur l'état financier général du pays.

La baisse de $500 millions qui aurait pu être annoncée, aurait pu avoir d'importants effets secondaires sur la croissance économique du Canada, continue le Dr Firestone.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Aluminum Co. of Canada Ltd, dividende de 25 cents l'action de premier privilège 4 pour cent, payable le 1er juin aux actionnaires enregistrés le 6 mai; 57 cents l'action de deuxième privilège 4 1-2 pour cent, 31 mai, inscription 6 mai.

Canada Bread Co. Ltd, 68 3-4 cents l'action privilégiée $2.75, de la série "A" 1er avril, inscription 11 mars.

International Minerals and Chemical Corp., 50 cents en argent américain l'action ordinaire, 30 mars, inscription 11 mars.

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud est demeuré inchangé, hier, à 64.6 à la Bourse de Londres.

Livraisons accrues de tissus synthétiques

Les filatures canadiennes de textile ont expédié plus de tissus de fibres synthétiques durant l'année 1965 qu'au cours de l'année précédente, soit: 202,093,000 verges carrées comparativement à 189,407,000.

En publiant ce rapport, l'Institut Canadien des Textiles ajoute qu'au cours du mois de décembre, les expéditions se chiffraient à 20,954,000 verges carrées, comparativement à 18,804,000 pour le mois correspondant de l'année 1964.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (P.C.) — Le marché à terme présentait une tendance générale à la baisse hier à l'issue d'une séance plutôt terne.

L'avoine et l'orge ont été durement touchées par ce fléchissement.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:-

AVOINE

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. pr.
Mai	93⅛	92½	93	93½
Juil.	—	—	91	91⅝
Oct.	88⅝	87¾	88⅝	89½
Dec.	—	—	86⅝	86⅝

ORGE

Mai	136⅜	135⅛	136	137⅜
Juil.	133⅜	132⅞	133¼	135
Oct.	—	—	129⅝	132⅛
Dec.	—	—	129⅜	132⅜

LIN

Mai	306	304⅜	304⅜	306⅜
Juil.	304⅜	303½	303⅜	305¾
Oct.	306	305⅜	305⅜	307
Dec.	—	—	303⅜	304¼

SEIGLE

Mai	135¼	134	134⅜	135½
Juil.	134⅛	133	133	134¾
Oct.	137⅝	137	137¼	138
Dec.	—	—	138½	139½

GRAINE DE COLZA

Mars	269½	267¾	268½	270½
Mai	262⅝	261	262⅜	263
Juil.	259½	258	258½	259
Nov.	250	249	249	—

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 cw 91½: ex 3 cw 90½: 3 cw 90½: ex 1 four., 89½: 1 four., 88½: 2 four., 85½: 3 four., 82½: fourrage mixte, 64.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs, 1.34; 1 cw 2-rangs, 1.33½; 2 cw 2-rangs, 1.31½; 3 cw 6-rangs, 1.32; 3 cw 2-rangs et 1 four., 1.30; 2 four., 1.28½; 3 four., 1.25½.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.31⅝; 3 cw 1.26⅜; 4 cw 1.15⅜; "ergoté" 1.09⅜; sur rails, 1.31⅜.

LIN: 1 cw 2.99⅜; 2 cw 2.94⅜; 3 cw 2.60⅜; sur rails, 2.99⅜.

GRAINE DE COLZA: No 1 canadienne 2.68⅛; No 2 canadienne 2.53½.

WINNIPEG (P.C.) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales: les ventes aux termini sujettes à confirmation:-

AVOINE: 2 cw 93½; 3 ex cw 92; 3 cw 91¼; 1 ex four., 90¾; 1 four., 89; 2 four., 86; 3 four., 83; fourrage mixte, 64; grain mixte, 78.

ORGE: 1 et 2 cw 6.rangs, 1.44; 1 et 2 cw 2-rangs et 3 cw 6-rangs, 1.42; 3 cw 2-rangs, 1.38; 1 four., 1.32; 2 four., 1.31; 3 four., 1.28; 3 grain mixte, 1.23.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.93	3.20
Andreae Equity	3.35	3.66
All Cdn Com	7.33	8.03
All Cdn Div	9.52	10.43
American Growth	5.96	6.51
Assoc Investors	5.88	5.94
Beaubran	41.34	44.89
Canada Growth	6.10	6.70
Canada Security	4.90	5.38
Cdn Gas Energy	10.28	11.27
Cdn Investment Fund	4.12	4.51
Cdn Trusteed	4.86	5.31
Canafund	53.97	56.67
Champion Mutual	7.47	8.12
Collective Mutual	6.39	6.95
Commonwealth Intl	10.79	11.82
Commonwealth Intl Lev	10.39	11.39
Corporate Investors	5.84	6.38
Diversified Income A	29.80	—
Diversified Income B	5.96	6.55
xDividend Shares	3.81	4.18
Dominion Compound	4.37	4.75
Dominion Dividend	3.36	3.65
xDreyfus	26.80	29.25
Dominion Equity	24.10	25.11
Entarea Investment	14.94	15.08
Eeuropean Growth	6.79	7.42
Federated Financial	5.04	5.51
Federated Growth	7.17	7.84
First Oil and Gas	6.04	6.60
Fonds Collectif A	7.31	7.95
Fonds Collectif B	5.46	5.63
Fonds Collectif C	8.56	9.30
Fraser	10.74	10.79
Group Inc	4.35	4.75
Growth Equity	5.36	5.86
Growth Oil and Gas	13.00	$—
Guardian Growth	4.55	4.95
Investors Growth	9.44	10.26
Investors Intl Mutual	6.14	6.68
Investors Mutual	5.14	5.58
xKeystone Cust S-1	24.38	26.60
xKeystone Cust S-4	7.16	7.81
xKeystone Cust K-2	7.10	7.75
Molson M Fund	8.11	8.39
Mutual Bond	8.27	8.66
Mutual Accumulating	5.26	5.75
Mutual BIF	5.56	5.83
Mutual Income	6.50	7.11
One William Street	16.53	—
Le Fonds P.E.P.	4.30	4.67
Le Fonds Desjardins A	5.01	—
Le Fonds Desjardins B	4.94	—
Prêt et Revenu Mutuel	7.26	7.93
Provident Mutual	6.32	6.87
xPutnam Growth	12.57	13.74
Raddison	4.89	5.37
Regent Fund	8.28	9.05
Research Investment	16.32	17.84
Exec Fund of Cda	6.95	7.62
xTV Electronics	10.40	11.34
Timed Investment	6.94	7.50
United Accumulative	9.91	10.83
Unif Svs Equity	5.43	5.93
Western Growth	5.53	6.04

(x) En monnaie américaine.

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Afil Fund	9.27	10.03
American Bus Shares	4.17	4.51
Boston Fund	9.91	10.83
Bullock Fund	15.95	17.48
Mass Inv Growth Stock	11.11	12.14
Wellington Fund	14.37	15.66

Valeurs étrangères

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½ 1966	98¼	99
Bolivie 7 p.c. 1958	17½	18½
Brésil 3⅜ p.c. 1979 (ancl.)	66	—
Brésil 3⅜ p.c. 1979 (nouv.)	95½	—
Chili 3 p.c. 1993	54	54¼
Colombie 3 p.c. 1970	87	—
Cundinamarca 3 p.c. 1978	64¼	—
Cundinamarca 6½ p.c. 1959	144	—
Italie 1 à 3 p.c. 1977	93½	—
Medellin 3 p.c. 1978	145	—
Parana 7 p.c. 1958 Stamped	54	—

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:

1 NOR 2.02; 2 1.99; 3 1.90; 4 1.85; 5 1.83; 6 1.75; 1 DURUM 2.02; 2 1.99; 3 1.92. Prix selon l'accord et prix en vigueur au Canada:- 1 NOR 2.02: 2 1.99; 3 1.90; 4 1.85; 5 1.80; 6 1.75; 1 DURUM 2.02: 2 1.99; 3 1.92.

MARCHE DU LIN A MONTREAL

Prix courants: 1 cw $2.99¾; 2 cw 2.94⅝; 3 cw 2.60¾; sur voie, 2.99⅞.

Graine de colza, no 1 canadienne, 2.68½; no 2 canadienne, 2.53½.

Prix du lin aux commerçants:- 17½ cents de moins que l'option de mai.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Abitibi	35535	$12⅝	11⅜	12¼	+ ⅜
Algoma	60	$69⅝	69	69	—1
Alliance	20085	300	280	285	+15
Alumin	2680	$37⅛	36⅞	37	+ ¼
Ang Cp	600	$9½	9½	9½	
Arg C pr	700	$13	12⅝	12⅝	— ⅝
Asbestos	1230	$23¾	23½	23⅝	+ ¼
Atl Sug	125	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Bank Mont	440	$62¼	61½	61½	— ½
Bank NS	280	$71½	71½	71½	
Banq CN	110	$67½	67⅜	67½	+ ⅛
Banq PC	97	$48½	48½	48½	
Bath P	200	$23	23	23	
Bell Phone	1884	$57½	57¼	57½	
Brazil	3850	$10	9¾	10	
BA Oil	110	$30⅞	30⅝	30⅞	— ⅛
BC Forest	770	$24½	23½	24½	+1½
BC Phone	100	$76¼	76¼	76¼	+ ¼
Brinco	6768	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
CAE	1050	$10½	10¼	10⅜	+ ⅛
Cal Pow	150	$27	27	27	— ¼
Can Cem	405	$43	42⅝	43	— ¼
C Dom Sug	101	$23⅜	23⅜	23⅜	— ¼
Can Iron	31020	$23¼	22	23	+ ¼
Can Malt	200	$21¼	21¼	21¼	— ½
CSL Pr	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Cdn Brew	3445	$8½	7⅞	7⅞	— ⅛
Cbal BW	400	590	590	590	—10
C Imp Bk C	1020	$66½	66	66¼	— ¼
CIL	200	$18⅞	18⅝	18⅞	+ ⅛
CI Pow	100	$28⅜	28⅝	28⅜	— ¼
C Marconi	200	$7	7	7	
CPR	2835	$62⅝	62⅛	62¼	— ⅜
CPR pr	3000	$9⅛	9¼	9¼	
Cdn P Fina	405	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Cent Del	2125	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Chemcell	775	$13⅝	13½	13½	— ⅛
Chem 175 pr	600	$34⅜	34⅜	34⅜	
Con MS	2465	$47⅜	46½	46½	—1
Con Paper	1005	$41	40¼	40½	+1⅛
Corontn	100	220	220	220	+5
Cr Zell A	400	$27	27	27	
Denison	400	$38	38	38	+ ⅜
Dist Seag	1110	$37⅝	37	37	
D Bridge	100	$27⅝	27⅜	27⅜	+ ⅛
Dofasco	725	$26⅝	26⅜	26⅜	+ ⅛
D Glass	1550	$14⅜	14⅛	14⅛	+⅜
Dosco	500	$15⅝	15½	15½	— ⅛
D Stores	9075	$24½	24½	24½	
Dom Text	395	$37⅜	37⅝	37⅜	
Domtar	13685	$20¼	19¾	20⅛	— ⅛
Donohue	2275	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
Du Pont	575	$43½	42¼	43¼	— ½
Dupuis A	160	$8½	8½	8½	+ ⅛
Falcon	1250	$103	102	103	
Fleetwood	125	$77	77	77	
Fraser	453	$29⅛	29	29⅛	+ ⅜
Fr Pete	1000	470	455	465	+15
GL Paper	7650	$25⅛	22⅞	24⅜	+1⅝
Home A	100	$19¾	19¼	19¼	+ ¼
Hud Bay	50	$82½	82½	82½	
H B C	1000	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Husky Oil	505	$14⅞	14⅜	14⅝	— ⅛
Imp Oil	1130	$54⅜	54⅜	54⅜	
Imp Tob	1265	$15¼	15	15	
Imp Tob pr	600	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Ind Accep	1380	$21⅜	21½	21½	— ⅛
Inglis	1375	$10	9⅞	9⅞	—⅛
Int Nickel	850	$102¾	102½	104½	— ½
Int Util	900	$32½	32⅜	32½	+ ⅛
Int Util pr	715	$34½	34½	34½	+ ¼
Inv Grp A	200	$14¼	14⅛	14⅛	
Laur Fin	120	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
L Fin 2.00 p	2400	$29½	29½	29½	
Loblaw A	100	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Loblaw B	40	$11¼	11¼	11¼	
Loeb M	250	$16	16	16	
MB PR	7265	$29½	27¾	28	+1
Maritime E	265	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Maritime Tel	400	$22¼	22	22¼	+ ⅜
Mass F	7835	$32	31½	32	+ ⅜
McAllister	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Molson A	175	$32⅜	32⅜	32⅜	— ⅛
Mont Loco	525	$14½	14½	14½	
Moore	1950	$79⅝	79	79¾	+ ⅝
Morse R A	200	$19⅞	19⅝	19⅝	— ⅜
Nfld Light	2000	$12¼	12	12	
Noranda	741	$52¼	52¼	52½	— ⅛
Nor Ctl G	125	$32⅜	32¼	32⅜	
NS LP	125	$36¼	36¼	36¼	
Ocean Fish	200	$12½	12½	12½	
Ogilvie	120	$15	15	15	
Pac Pete	650	$12⅜	12¼	12¼	+ ¼
Pow Corp	1350	$13¼	13¼	13¼	
Price Br	6730	$45	43½	44½	+1¼
QN Gas	137	$13⅜	13⅜	13⅝	— ¼
Que Phone	200	$24¼	24	24¼	
Rio Algom	1300	$20¼	19⅞	20⅛	+ ⅛
Rolland A	1490	$12¼	12	12¼	— ⅛
Ronalds F	100	$12	12	12	
Rothmans	625	$26	25	26	+1
Royal Bk	1061	$76	76	76	— ¼
StL Cem A	400	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ¼
StL Cp Apr	60	$100	100	100	
Salada F	245	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
Shell Can	575	$22⅜	22¼	22¼	— ⅛
Shell In p	25	$26½	26½	26½	
Sicard	500	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Simpsons	440	$27¾	27⅜	27⅝	— ⅛
Sogemines	100	$12½	12½	12½	
Southam	100	$40⅜	40¼	40¼	—1¼
Steel Can	2645	$25⅜	25¼	25¼	+ ⅛
Steinbg A	102	$25¾	25½	25⅝	+ ⅛
Tor Dom	110	$62¼	62¼	62¼	— ¼
T Fin A	450	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
Tr C Corp	1705	$10	9⅝	9⅝	
Tr Can PL	267	$36⅝	36½	36⅞	+ ⅜
Tr MT PL	335	$17¾	17½	17½	
Un Carbide	225	$26	25⅞	26	+ ⅛
Wajax	100	$13½	13½	13½	+ ¼
Walk GW	1300	$34	33⅝	34	+ ⅛
WCoast Tr	475	$23½	23½	23½	— ¼
Weston A	400	$23	23	23	
Wstn Awts	300	$14	14	14	— ½
Zellers	825	$27	26⅝	27	+ ⅛

BOURSE CANADIENNE

Transactions entre Américains

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Agassiz	2500	33	32	32	—1
Ajax	2500	10½	10½	10½	— ½
Alscope	3200	185	175	175	+5
Ameran	9500	6	5½	6	+ ½
Anthonian	2500	16	15½	15½	— ½
Arno	1000	5	5	5	— ½
Band Ore	23500	21½	20	21	
Bateman	4100	10	9	9½	
Black Hawk	1400	175	175	175	+5
Black River	5100	23	22	23	
Blue Bon	125	330	330	330	+5
Bruce Pre	2000	14	13½	13½	— ½
Bruneau	5500	23	22	23	
Burnt Hill	20500	39½	37½	39½	+2½
C Magsite	1300	66	66	66	
C Security A	1320	345	340	345	+5
Carbec	22000	14	11	13	+3
Cassidys	600	450	450	450	
Cessland	400	570	550	570	
Chemalloy	2400	144	140	140	— 8
Chip Cop	1200	6	6	6	— ½
Chipman	15000	16½	15	16	— ½
Coastal M	4000	22	22	22	
Comdore	1925	180	170	170	—5
Cominga	4500	16	16	16	+1
C Canora	3575	26	24	26	+2
C Manitoba	2000	42	42	42	—3
C Moga	39012	27	24	27	+3
C New Pac	1000	46	46	46	—1
C Que Smelt	700	63	63	63	+3
Couvrette A	375	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Crbridge	2000	31	31	31	
Crusade	2100	26	25	26	+1
Dauphin	1000	20	20	20	+1
Devils El	7000	33	31	31	—2
Delta Elec	150	220	220	220	
Dolsan	21500	53	49	53	
D Explorer	11000	16	14½	16	+1½
D Lease	8000	28½	27	27½	+ ½
D Oilcloth	550	$27	27	27	
Dumont	10660	42	40	40	—2
Dynamic	150	455	455	455	+45
East Sull	100	880	880	880	+5
E Ventures	1000	26	26	26	
E Vents	1000	26	26	26	
Emp Oil	5500	7	7	7	+ ½
Equity Ex	225300	88	84	86	+1
Fab	14500	27	25	25	—1
Fano	7000	8	8	8	— ½
Fiscal	100	$10¼	10½	10½	— ¼
Flint Rock	1500	20	16	16	—5
Fontana	3500	7	7	7	
Ft Rell	2000	48	45	45	—2
Fox Lake	19000	26	24	25½	
Frigistors	500	60	60	60	
Futurity	34800	117	105	108	+8
Garney	1500	70	68	70	—1
G Autotrn	500	40	40	40	+5
Ghislau	1000	22	22	22	
Gr W MS	4950	195	190	190	+2
Grissol	200	240	235	235	—5
Inspiratn	3900	180	170	170	—15
Int Dredg	2500	16	15	16	
James Bay	25350	40	38	38	—2
Jubilee	11800	245	230	245	
K Desmond	500	51	51	51	
Keltic	7500	33	31	31	—2
Kiena	500	49½	49½	49½	+1½
Kodiak P	1200	300	285	300	+10
mLaduboro	500	47	47	47	
Lingside	11500	6½	6⅛	6½	+ ½
Louanna	2000	18	18	18	—1
M Hygrade	1016	12	11½	12	
Massaval	1000	9½	9½	9½	
Matach Cd	1000	60	57	60	—5
Melchers	300	$22⅜	22⅜	22¾	+ ¼
Mer Chip	4000	10½	10	10	
Merrill	41600	121	110	119	+9
Midepsa	18150	635	625	630	+5
Moro	1300	23	23	23	+1
Mistango	2500	23½	23	23½	+ ½
Monpre	2500	8	8	8	—⅛
Mt Costign	500	25	25	25	—1½
Mt Pleasnt	3400	48	45½	45½	— ½
Native M	15000	16	15	16	+1
N Imperial	700	140	137	137	—3
NW Amult	5000	8	7½	8	
Nocana	2500	10	10	10	
Na Rare	17200	56	52	56	—1
NW Canisk	1000	13	12	13	+2
Opem Expl	5000	12	12	12	
Pat Silver	52700	73	67	70	—4
Peace River	5095	830	800	800	—30
Pennbec	139500	39	36	39	+3
Peso Silver	1700	170	169	170	
Phoenix C	4950	300	290	290	—10
Porcup	10500	15	15	15	
Que Ascot	43665	12	9	11	+1½
Que Cobalt	290	295	295	295	+15
Queenston	250	7	7	7	—4
Rncheria	20700	52	51	52	
Rexspar	2500	5½	5	5½	+ ½
RA Pete B	3700	148	145	145	
Rusty Lk	38500	30½	29	30½	+2½
StL Div Lds	200	78	78	88	
St Lucie	33500	30½	25	28½	+2½
Sapawe	3500	33	31	31	
Sliv Reg	3000	32	30	31	—1
Sliv Sumit	5500	20	19½	20	+ ½
Silver T	2000	32	30	32	+1
Sobey	125	$20½	20⅛	20¼	+ ⅛
Sogena	300	13	12⅞	12⅞	+ ⅛
S Dufault	6000	12½	11	11	— ½
Spartan	3220	57	56	57	
Spartan w	1800	5	5	5	+1½
Stairs Expl	9100	50	47½	50	+3
Std Gold	7000	40	38	40	+1
Superpack	200	5½	5½	5½	— ¼
Surluka	4600	90	81	90	+9
Tache	1000	11	11	11	
Tazin	1000	7	7	7	
Transter	5500	37	35	37	+1½
U Asbestos	7511	350	305	330	+25
Un Obalski	5500	30½	30½	30½

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
MINES					
Acad Uran	17500	5½	5	5	— ½
Accra	5550	18	17½	17½	
Acme Gas	48700	31	28	29½	+1½
Advocate	600	490	490	490	— 5
Aetna Inv	1000	128	128	128	+ 3
Agnico	4613	140	140	140	
Akaitcho	1900	62	62	62	— 2
All Pitch	9500	20	18	20	+1
Am Larder	5000	26½	24½	26½	+1½
AAm Moly	19800	157	154	154	— 3
Ang Ruyn	7150	250	235	248	+ 3
Ang U Dev	8700	100	97	100	+ 4
Ansil	11171	15	14½	15	+ ½
Area	1600	96	88	90	+ 4
Armore	8300	27	26	27	+1
A Arcadia	18500	31	30	30	
A Arcd Bw	15800	3	3	3	
Argosy	1000	37	37	37	+2
Atl C Cop	3600	163	160	160	— 4
Aunor	900	330	330	330	
Bankeno	23340	84	68	80	+ 14
Bankfield	63900	16	14	15	
Baska	2000	14	14	14	
Belcher	1550	49	48	48	
Belletere	3500	31	31	31	
Bethlm	7950	615	600	610	+ 10
Bidcop	7000	9	8	9	+ ½
Big Nama	1750	52	51	52	
Black Bay	12600	15	14	15	
BL Hawk	2500	180	175	175	— 4
Bralorne	150	410	410	410	
Broul Reef	700	18½	18½	18½	+1
Brunswk	1535	$15	14½	14⅝	— ⅜
Bounty Ex	6653	26	26	26	+ ½
Bunker H	15000	37	35	35	—2
Cable	2333	13	13	13	
Cadamet	5000	9	9	9	
Cam Mine	9691	18	15½	17	—1
Camflo	3110	340	330	335	— 5
Camp Chib	325	765	765	765	+ 5
Camp RL	100	521	21	21	+ ½
C Tung	10875	247	236	243	+ 1
C Dyno	400	161	161	161	
C Jamieso	1200	144	142	144	— 1
Cdn Keely	3000	13	12½	13	
C Lencourt	3125	18	17½	17½	— ½
C Malart	2000	13	13	13	
Candore	7000	15½	15	15½	+ ½
Cantre	30825	48	44	47	+1
Captain	16200	22	20½	21	+ ½
Cariboo	2000	49	49	49	— 1
Cassiar	2850	$13	14¾	15	+ ⅜
Cent Pat	1635	165	159	164	— 3
Chester	24500	24½	23	24	+1
Chib Kay	2000	24	24	24	
Chib M	5600	54	53	53	+ 1
Chimo	4350	159	147	155	+ 6
Coch Will	3700	575	545	560	+ 5
Coin Lake	12400	69	66	69	+ 2
Comb Met	1500	24½	24	24½	
Coniagas	500	92	92	92	
Coniaur	2100	25	25	25	
Conjso	500	25	25	25	
Con-Key	4000	11	11	11	— ½
C Shaw	235124	63	57	58	+ 1
C Bellek	11000	14	13½	14	+ ½
Cons Brew	11000	29	28	29	+2
C Callinan	2000	8½	8½	8½	
Con Gillies	2000	8	8	8	
C Halli	38350	59	56	57	
C Mogul	3865	370	365	365	
C Morrisn	2200	220	215	219	— 1
Con Negus	5633	15½	15	15	
Con Nichol	89633	20½	17	17½	—2½
C Rambler	2600	234	231	234	+ 3
C Red Pop	14000	16½	15	16½	+1½
Conwest	1650	690	670	670	— 25
Cop Corp	13037	73	73	73	
Cop Fields	7833	157	153	155	+ 4
Cop Maa	8625	14	13	14	+1
Coulee	60950	51	45	49	+ 4
Courvan	1000	24½	24½	24½	+2
Cowich	27250	94	88	92	+ 7
Craigmt	1250	$13¼	12⅞	12⅞	— ⅛
Cstland	1500	27½	27½	27½	+ ½
Crowpat	28000	8½	8	8	
Deerc	165000	21	19	20	+1½
D'Aragon	2200	17	17	17	
Deer Horn	1000	35	35	35	
D'Eldona	72460	93	86	90	
Delhi Pac	2000	18	17½	18	+1
Denison	881	$38	37⅝	38	+ ⅜
Dicknsn	200	500	500	500	— 25
Discovry	4630	257	250	252	— 13
Dome	450	$41	41	41	—1
Donalda	33700	15½	15	15	— ½
Dunraine	1500	44	43	43	—2
Duvan	17000	18	16½	18	
E Amphl	4500	5	4½	4½	— ½
East Sull	1125	890	880	880	— 5
E Mar	500	445	440	440	— 5
F Orenada	1000	43	40	40	— 3
Frobex	2950	95	95	95	+ 3
Genex	29100	44	42½	43	
Gnt Masct	500	112	112	112	+ 7
Giant Yk	858	$13⅝	13⅜	13⅜	— ⅜
Glacier	5200	12	11	11	— ½
Glenn Exp	5500	14	14	14	—1
Goldray	500	60	60	60	— 1
Goldrim	3500	31	30	30	—1½
Gortdrm	3900	310	305	305	+ 5
Graniste	4850	455	440	440	— 15
Granduc	2425	415	395	395	— 15
Grandroy	2550	22	21	22	
Green Pnt	39100	115	100	113	+ 11
Gulch	5500	10	10	10	+ ½
Gulf L	4000	10	9½	9½	
Gunnar	875	208	204	207	+ 3
Hard Rock	1500	12½	11½	11½	
Hasaga	2000	16	15	15	—1
Headway	47500	19	18½	19	+1
Heath	9166	8	7½	7½	— ½
High-Bl	700	850	840	850	
Hollinger	865	$26⅛	26	26⅛	— ⅜
Huds Bay	610	$82½	82½	83¼	+ ⅛
Hu-Pam	1000	7½	7½	7½	
Hydra Ex	7880	23½	23	23	
Int Bibis T	2200	125	117	125	+ 5
I Kenville	1500	29	29	29	+1
Irish Cop	2000	23½	23½	23½	— ½
Iron Bay	4800	275	260	274	+ 4
Iso	5600	185	180	180	— 5
Jaye Exp	20200	24	22½	24	+1
Jelex	15200	34	33	33	—1
Joliet	14300	31	29	30	+1½
Jonsmith	16900	27½	24½	25½	—1½
Joutel	2600	113	110	—	— 2
Kerr Add	6851	$11⅜	10⅜	11⅜	+ ⅛
Kelly Dsd	1000	50	50	50	— 3
K Anacon	1783	265	263	265	+ 5
Kirk Min	3627	12	12	12	
Kopan	1000	13½	13½	13½	+1
Lab Min	425	$31	31	31	— ¼
L Dufault	1280	$13¾	13½	13⅝	+ ⅛
Lakehead	500	31	31	31	— ¼
L Osu	2500	15	15	15	— ½
La Luz	1925	$23½	23	23¼	+ ¼
Latin AM	13600	12	11	11	
Leitch	10355	605	575	605	+ 25
Liberian	112	$18	18	18	
Louviert	10500	34½	32	32	—1
Macassa	700	259	256	256	— 3
Macdon	18200	53	48	52	+ 1
Madsen	3800	209	208	209	+ 1
Man Bar	19010	20	20	20	—1
Marchant	6200	222	211	211	— 14
Marcon	5000	8½	8½	8½	—1½
Martin	12800	55	54	54	— 1
Matach	2000	11	10½	11	— ½
Mattgmf	2105	$17	16⅜	16⅜	
Maybrun	12000	24½	23	23	—1
Mc Intyre	200	$95½	95	95	—1½
Mc Adam	16100	109	106	108	+ 1
McKen	31500	10	9	10	
McWat	16750	64	61	61	— 2
Mentor	9900	78	75	77	
Merril	108377	122	110	115	+ 9
Meta Uran	11600	12	10	11	—1½
Metal Min	1118	155	152	152	— 5
Midri	114800	48	42	45	+3
Min-Ore	19000	15	14½	14½	
Mt Wright	2600	42	41	41	
Multi	160650	222	195	208	+ 12
Nat Expl	13500	17	16	16	
Nealon	9000	9½	9	9	
New Ath	3000	26½	25½	25½	— ½
New Bld	6000	7½	7	7½	+1
New Cal	2500	68	67	67	
Nconex w	8400	305	290	305	— 15
N Goldvue	6700	7	7	7	
N Harri	16000	15½	15	15	— ½
N Hosco	7100	253	246	253	+ 6
New Jason	16000	7½	6½	6½	— ½
N Kelore	4050	10½	10½	10½	
Newlund	6000	20	19½	20	+1
N Mylama	10500	25	23	23	+1
Newnor	2000	12½	12	12½	
N Que Ragl	500	460	455	455	— 15
N Senator	47840	26	24	24½	— ½
Nick Rim	3100	15	14½	14½	
Nisto	20500	16½	15½	16½	+1
Norbeau	1000	135	133	135	
Norgold	7500	15	13½	14	
Norlartic	2500	8	8	8	
Norlex	34600	22	20½	21½	— ½
Normetal	400	470	465	465	
Norpax	22000	16	14½	14½	—1½
N Bordu	3250	12½	12	12½	— ½
N Coldstn	5250	90	89	89	— 1
N Rank	7000	38	36	36	—1
N Rock	1160	34	34	34	
Northcal	6100	35½	33	35	+ ½
North Exp	2100	92	92	92	
North Can	2000	190	180	190	+ 10
Northgat	2920	820	805	810	— 10
Norsp Aw	2800	50	49	50	+ 1
Obaska	3000	13½	13	13	— ½
O'Leary	3000	9½	9	9	— ½
Opemska	3458	$10⅞	10½	10½	
Orchan	1650	450	450	450	+ 5
Oskito	2500	42	42	42	
Pamour	2000	193	193	193	
Paramaq	5000	14	13¾	13½	
Patino	402	$11⅜	11¾	11⅜	
Pax Int	11500	33	32	33	+1
Pcc Expl	4500	29	28	29	+1
Peerless	10000	12	10½	11	
Pick Crow	2200	36	31	36	
Pine Point	9178	$64½	62¾	63½	+ ⅝
Placer	850	$27⅞	27½	27½	
Pore Pay	8432	28	25½	25½	—2½
Pow Rou	4000	42	41	41	
Preston	3810	$12	11⅝	12	+ ⅜
Probe M	2700	37	36½	37	
Purdex	10000	14	13	13	— ½
Que Chib	2400	16	16	16	
Que Lith	400	315	305	315	+ 10
Que Man	66055	39	32	35	+4
Q Mattgmf	2500	18	18	18	+1
Que Sturg	500	40	40	40	—3
Quemont	225	30½	30½	30½	— ¼
Quonto	7100	11	11	11	
Radiore	25400	110	102	106	— 3
Ravrock	36700	149	140	143	+ 5
Reeves	250	275	275	275	
Rio Algom	8989	$20½	19⅝	20⅛	+ ⅜
Rix Athab	500	20½	20½	20½	+ ½
Rockwin	2100	68	68	68	
Roman	925	805	800	800	+ 5
Rowan Cn	5000	6½	6½	6½	— ½
Ryanor	11500	23	21	21	—1
Salem	1133	19	19	19	+ ½
San Ant	1000	18	18	18	+ ½
Sarimco	1000	22	22	22	
Satellite	17000	34½	33	33	—1
Sherritt	18140	585	560	580	+ 5
Sil Eureka	810	120	120	120	+ 5
Silverfld	300	345	340	340	— 10
Silvmag	32000	43	40	41	—1
Sil Miller	7500	23	22	23	
Siscoe	225	239	236	236	+ 1
Starratt	7900	5	4½	5	— ½
Steep R	3125	645	635	645	+ 5
Sud Cont	6500	30	29	30	+1
Sullivan	1920	600	575	575	— 20
Sunburst	3000	12	12	12	
Teck Corp	755	595	590	590	— 10
Territory	14000	16	14	14½	
Texmont	13750	124	117	122	+ 6
Tex-Sol	900	34½	24½	34½	+1½
Thom L	16500	69	66	67	+ 2
Tombill	23850	158	151	151	— 9
Torbrit	3000	90	88	88	
Tormont	3785	16	16	16	— ½
Tribag	12900	296	277	278	— 17
Trin Chib	2500	11	11	11	— ½
Tundra	2100	76	76	76	
U Mining	2500	29	28	29	+1
U Asbestos	31391	335	295	330	+ 33
U Buffadn	29000	69	65	65	— 4
UCL Mine	14625	22	20	20	—1
Un Keno	800	540	520	520	— 5
Un Macfie	14000	22	20	22	+5
Utd Porc	5250	16	15½	16	
Upp Can	300	156	156	156	+ 4
Urban	132699	33	24	28	+4
Violam	2625	405	400	400	
West Mine	7000	600	590	595	+ 5
W Surf I	500	14	14	14	—1
White Star	7200	39	37	39	+2
Wilco	38200	42	39	41	—1
Willroy	6400	183	179	180	— 2
Winch	1500	6½	6½	6½	
Windfall	5000	33½	32	32	
Win-Eld	6500	28	27	28	+1½
Wr Harg	1100	95	95	95	+ 3
Yale Lead	10200	21	19½	19½	—1½
Yk Bear	2900	177	176	176	— 2
Yukeno	10000	11	10½	11	+ ½
Zenmac	15550	37	35	35	—1
Zulapa	65500	25½	24	25½	+1½
HUILES					
All Rox	1100	21	21	21	—1½
Alminex	6455	510	490	495	+ 5
Am Leduc	71400	23	22	22	+ ½
Anchor	3000	15½	15	15	— ½
Asamera	900	228	220	228	+ 5
Banff	10936	$19⅜	18	18⅞	+1
Calvert	5200	34	32	34	+2
CS Pete	5800	277	271	273	— 2
C Delhi	1533	310	299	310	+ 10
C Ex Gas	5800	480	460	475	— 15
C Gridoil	10805	550	515	515	— 15
C High Cr	73000	94	72	87	+ 17
C Homestd	1588	235	227	235	+ 2
C LI Pete	5362	31	29	29	
Cdn Sup O	485	$24½	24	24½	+ ¼
Cent Del	12100	$14⅛	13⅝	13⅞	— ⅛
Chester O	4011	495	475	475	+ 25
Chieftan D	10275	745	705	725	— 10
C East Cr	217	50	50	50	
Dev-Pal	225	135	135	135	
Dome Pete	370	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Dynamic	89410	440	400	400	— 30
Fargo	3600	340	330	340	+ 10
French Pt	2125	475	450	470	+ 10
Gr Plains	325	$13⅜	13¼	13⅜	— ⅛
Gt C Ollsds	250	$12½	12½	12½	+ ¼
Int Helium	32683	190	175	190	+ 15
Midcon	600	57	57	57	— 1
Mill City	35935	182	170	172	— 9
Nat Pete	4000	251	250	250	— 5
N Cont	500	36	36	36	
N Davies	2000	22½	22	22½	+ ½
N Americn	2100	59	58	58	— 1
NC Oils	1800	395	380	390	
Northld	1000	14	14	14	
Numac	1000	169	157	165	
Numac wt	2400	45	45	45	
Okalta	1500	25	24	25	
Permo	26320	34	32	32	—1
Petrol	2500	75	74	75	+ 1
Place G	1800	195	193	194	+ 1
Provo Gas	24250	283	271	273	— 5
Ranger	2300	243	234	234	— 9
Scurry Rn	829	$23	22¾	23	+ ½
Spooner	47950	74	73	73	
Triad Oil	2000	268	262	262	— 3
Union Oil	850	$27½	27	27½	+ ⅝
U Canso	3400	360	355	355	— 5
Vando	11100	9½	9	9	—1
Wespac	29550	27	23	24	—2½
Wstates	717	750	725	735	— 35
W Decalta	9350	410	400	400	— 10
W Dcelt w	250	217	217	217	
Wilshire	250	600	600	600	+ 10
INDUSTRIES					
Abitibi	20109	$12⅜	11⅜	12¼	+ ¼
Alta Gas	1670	$36⅜	36⅜	36⅜	+ ½
Alta G C p	70	$97	97	97	
Alta Gas w	250	995	995	995	+ 20
Alg Cen w	250	675	675	675	
Algoma	420	$70	68¼	68¼	—1⅝
Alliance A	900	300	285	285	
Alumini	3505	$37⅛	36⅜	37	+ ⅜
Alum 4¼ p	320	$44	43	44	+1
Alum Ipr 4	225	$21⅛	21¼	21¼	— ⅛
Alm 2p 4½	250	$45⅝	45⅝	45⅝	
Ang CP	500	$9⅝	9½	9½	+ ¼
Ang CP4½	225	$23¾	23⅝	23⅝	
Anthes A	1500	$26	25⅝	25⅞	
Anthes C p	127	$100	100	100	
Argus	1500	$19⅛	19¼	19⅛	—3⅞
Arg B pr	230	$50	45½	49½	
Arg C Ppr	2200	$13	12¾	12½	— ⅜
Asbestos C	150	$23½	23½	23½	
Ashdwn B	400	$65¾	6¾	6½	— ½
Atl Sugar	245	$27½	26¾	27½	+ ⅝
Bank Montl	815	$62½	61¾	61¾	— ¾
Bank NS	5879	$71⅛	70⅜	70⅜	—1¼
Bath P	255	$23½	23	23½	
Bath P A	290	$54⅝	54½	54⅝	
Bath P w	250	990	990	990	— 10
Beatty n	220	$11½	11½	11¾	
Beav Lum	25	$35	35	35	— ¾
Bell Phone	8959	$57⅞	57¼	57¾	+ ⅜
Bicks	300	$16½	16½	16½	
Bow Valey	315	$17⅝	17½	17⅝	— ⅛
Bow Val p	1200	$18⅝	18½	18⅝	— ⅛
Bow Val w	100	$11½	11½	11½	— ¼
Bowater	100	$8¾	8¼	8¼	+ ¼
Brazil	1881	$10¼	10	10	— ¼
BA Oil	1967	$31	30⅝	30⅝	— ¼
BC Forest	9050	$24½	23¾	24½	+1½
BC Pack A	25	$18	18	18	
BC Pack B	25	$17½	17½	17½	
BC Sugar	75	$41	41	41	
BC Sugr p	250	$19⅜	19¼	19¼	
BC Phone	80	$77½	77	77¾	+1¼
BCPh 6 pr	100	$105½	105	105½	+ ½
BCPh 5½p	25	$105	105	105	+1
BCPh 5¼	210	$99	99	99	
BCPh 4¾p	25	$93	93	93	—1
BCPh 4½	210	$92½	92½	92½	
BFEmane	200	$8½	8½	8½	— ⅛
Brnck B	100	$12	12	12	—1¼
Bulolo	750	$10¼	10¼	10¼	
Burns	2165	$14	14	14	
CAE Ind	520	$10½	10⅜	10½	
Cal Pow	1406	$27¼	27	27⅛	— ⅛
Calvrt Dle	500	195	195	195	— 5
Can Bread	100	$17	17	17	+ ½
Can Cem	527	$43	42¾	42¾	— ⅛
Can Cem p	75	$25⅝	25½	25⅝	— ⅛
CD Sug	114	$23½	23½	23½	+ ⅜
Can Iron	1005	$23¼	23	23	
Can Malt	520	$21½	21¼	21¼	— ⅛
C Pack B	210	$83¼	83¼	83¼	
Can Perm	340	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
CSL	210	$38¼	38¼	38¼	
CSL pr	660	$6⅝	6⅝	6⅞	+ ⅛
C Brew	11117	88	77	77	— 5
C Brew A	50	$44	44	44	+ ¼
C Brew B	255	$51	51	51	
CB Alm A	200	$18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅛
CB Al A w	440	575	575	575	— 10
CB Al B w	215	580	580	580	
Cdn CanA	150	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
C Colli 63p	137	$19⅞	19⅞	19⅞	
C Curt W	2000	70	70	70	+ 4
C Dredge	7010	445	430	435	+ 5
C Found	125	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
C Found p	225	$17	17	17	
CGE pr	25	$54	54	54	+ ½
Cdn G Inv	25	$60½	60½	60½	+ ½
C Goldale	200	395	395	395	+ 20
C Hydro	150	$28¼	27	27	—1¼
C Hydro p	250	$20	19½	20	
Clmp BkC	2232	$66⅝	65½	65⅝	— ⅝
Clnd G O	3662	$12½	12½	12½	
Clnd GO p	100	$13½	13¼	13¼	+ ⅛
CIL	817	$18⅝	18⅜	18⅞	+ ⅛
C Marc	310	$6⅞	6¾	6⅞	— ⅛
CPR	4563	$62⅝	61⅝	62	— ⅝
CPR Pr	4455	$9¼	9¼	9¼	
Cdn Pet	200	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅛
Cdn Tire	275	$62⅜	62½	62½	— ½
C Tire A	325	$57	56¾	57	
C Util	850	$37½	37½	37½	+ ⅛
CWN Gas	200	$20	19¾	19¾	— ¼
Cap Bldg	2200	66	65	65	
Ctl Fnd A	100	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Chemcell	3945	$13⅞	13½	13½	— ⅜
Chrysler	245	$60¼	60	60¼	
Clairtone	5520	$7¼	6¾	6¾	+ ⅛
Clairton w	5550	325	290	305	+ 25
Codville D	200	$5½	5¾	5¾	
C Savings	1010	$14	14	14	
Computr	100	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
Col Cell	725	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Col Cell pr	185	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Con Baks	100	$5¼	5¼	5¼	
Con Bldg	900	225	220	220	— 5
Con M S	5130	$47⅛	46½	47⅛	+ ⅝
Con Paper	1125	$40⅞	39½	40⅞	+1⅛
Con Gas	4132	$16¼	16	16	— ⅛
Coby vt	250	$20¼	20⅛	20⅛	+ ⅛
Corby B	250	$20¼	20¼	20¼	
Coronatn	2700	220	215	215	— 10
Coron 2 pr	250	$5	5	5	
Coron w	300	35	35	35	
Coron 2 w	300	40	40	40	
Coron 120p	225	$12½	12½	12½	+ ½
Couvret Pl	225	$6	6	6	
Crain RL	60	$33½	32⅝	33½	+ ⅝
Crestbrk	1500	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Crow Nest	300	$14⅜	14⅜	14⅜	
Crush Int	1220	$15⅜	15	15	— ¼
Cygnus A	1594	5	490	495	—
Cygnus B	723	$7½	7⅜	7⅜	
Dale-Ross	210	$16	16	16	
Distl Seag	1835	$37⅜	37	37⅜	+ ⅛
D Bridge	580	$27⅞	27	27¾	+ ⅛
Dom Elect	410	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
Dofasco	1294	$27	26⅝	26⅝	
Dofasco p	25	$98	98	98	+ ¼
Dom Glass	225	$14⅛	14⅛	14⅛	
Dom Lime	100	300	300	300	
Dosco	125	$16¼	16¼	16½	+ ¼
Dom Store	1285	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Domtar	12125	$20⅜	19⅞	20	
Dom Text	300	$38	37⅞	37⅞	
Du Pont	1065	$43½	43	43¼	— ½
Dupont Cn Tr	156	$46½	46½	46½	
Electra C	100	150	150	150	— 110
Emco	100	$14½	14½	14½	— ⅜
Exquisite	325	$11	11	11	
Falcon	2015	$103	102	102⅞	— ⅛
Fam Play	175	$27	26¾	26¾	+ ⅛
Fed Farm	100	290	290	290	
Fed Grain	575	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Fleet Mfg	7300	$2	79	80	+ 3
Fleetwood	100	$27	27	27	+ ⅛
Ford US	500	$57	56⅞	56⅞	— ⅛
Ford Cda	565	$156	154½	156	+1½
Fraser	100	$29	28½	29	+ ⅛
Freiman	100	$5½	5½	5½	— ⅛
Fntr Accpt	100	450	450	450	— 25
GMC	252	$108	106½	107	
Gnrl Wire	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+1⅛
Globe A	100	$10⅝	10⅜	10⅝	— ⅛
Goodyear	340	$175	173½	174	+1
Goulyear p	25	$43½	43½	43½	
G Bahama	500	225	225	225	

NOMINATION À LA DAVIE SHIPBUILDING LIMITED

M. JOHN GORMAN

M. T. Veliotis, vice-président et directeur général de la Davie Shipbuilding Limited, annonce la nomination de M. John Gorman au poste de directeur de la division du génie général.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
ACF Ind	3800	50	49⅝	50	+ ⅛
Address	28600	69½	67⅞	69½	+ ⅜
Allegany	31400	15	14⅛	14⅝	+ ⅛
Allis Ch	52900	37⅜	36½	37⅜	+1¼
Alum Ltd	16700	34½	34¼	34¼	+ ⅛
Amerada	6800	73	71⅞	71⅝	—1⅜
Am Can	4900	56½	56	56	
Am Cyan	2900	88⅝	88	88¼	+ ⅛
Am Home	6000	82¼	81⅜	81⅝	+ ¼
Am Mot

A Québec aujourd'hui

Arts

Expositions: Pauline Marcotte, galerie Zannettin. Six collectionneurs de Québec au Musée du Québec, ainsi que toiles de Philip Surrey. Kiosques, peintures, machinerie lourde au Pavillon Pollack, cité universitaire.

Chez les dames

Comité féminin du théâtre de l'Estoc: Réunion à 2 heures p.m., à la Maison Mailloux.

Convocations

La Société Linnéenne de Québec: Conférence de M. Paul Thibault, amphithéâtre, centre biologique, Aquarium (Pont de Québec), à 8h. 30. Sujet: "Les Indiens Motilones du Vénézuéla".

"La Renaissance en Italie": Conférence de M. Pierre Savard au petit amphithéâtre de l'Académie de Québec, à 8 heures.

Les mardis Universitaires: Conférence de M. Haim Gouri à l'Amphithéâtre IC du Pavillon des Sciences Humaines à la Cité Universitaires, à 8h. 30. Sujet: "La Bible, inspiration de la littérature moderne". Projections en couleurs sur Israël et Jérusalem.

Le Club Rotary de Québec: Déjeuner - causerie au Château Frontenac, à 12h. 30. Conférencier: M. Roger Dussault. Sujet: "La décoration intérieure d'hier et d'aujourd'hui".

Conseil Central des Syndicats Nationaux de Québec Inc.: Assemblée générale à 8 heures, à 155 Est, Blvd. Charest, Québec, (3e étage).

Association Parent - Maitres de l'Ecole des Saints - Martyrs: Réunion ce soir à 8 heures, au 860 Père Marquette.

Société Royale d'Astronomie: Conférence de M. Paul Marmet, à 8 h. 30, au Centre Audio - Visuel, 1160, avenue Bourlamaque. Sujet: "Nouvelles découvertes relatives à la vision des couleurs".

L'Association des directeurs de personnel: Diner - causerie, à 6 h. 30, chez Marino. Conférencier: M. Jacques Saint - Laurent. Sujet: "La situation de la main - d'oeuvre dans la région métropolitaine de Québec".

Cabarets

A la Porte Saint-Jean: Chantal Vallé — Suzi & Paul Judy — Steve & Patrice — Jane Louis Armel — Marius — Piet Cooman. Ce soir: 10 h., 12 h. 30.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 h. à 2 h.

Au Bal Tabarin: Miss Denmark — Tasty Tawny — Skalet Oneil — Sylvia Paris. Ce soir : 10 h. 30 et 12 h. 30.

Au Baril d'Huitres : Lucille Starr — Bobby Regan — Marc Drolet — Lise Marier — Gloria Marcon. Aujourd'hui: 5h., 10 h. 30, 12 h. 30.

Au Coronet: Les Bel Canto — Marcel Tardif. Ce soir: 10 h., 12 h.

Cabaret Panorama: Spectacle 4 h. 6h. 10h. 12h. a.m. avec 3 danseuses.

Château Frontenac: Salle Jacques-Cartier: Roland Martel. Salle Terrasse : Buddy Couture 9h. 30 à la fermeture.

Chez Gérard : "Toy Oriental Playgirl Revue" — Bob Vocelle. Ce soir: 10 h. et 12 h. 30.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano Bar, 10 h. à la fermeture.

Le Chalet: Yvan Joyal et son orgue ce soir.

Lafayette: Les Crescendos — Line Robert — Cécile Coulombe — Armando — Trio de Berthe McGrath — Paul Touzin. Ce soir: 10 h. 15, 12 h. 30.

Le Colonel : Marcel Robitaille — Denys Walsh. Ce soir à partir de 9 heures.

Méditerranée: "Los Tres Compadres".

Motel Bois-Joli: A partir de 9 h. Les Tornadaires.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous. Les Belvédères. Ce soir: de 9 h. 30 à la fermeture.

Nouvelle-Orléans: Mathé Altery — Trio Roger Lachance. Ce soir: 10h.30 — 12h.30.

Club Shamrock: Fritz Pereira et son ensemble. Ce soir de 9 h. à 3 h.

Sirène Tropicale — Hôtel-Motel Neptune: Los Suspiros: 10h., 12 h. 30.

Waikiki Casino: Jacques Côté à l'orgue — Les Hawaiiens — Les Tip-Tops. Spectacle continuel.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville: La charge de la 8e brigade (A) Cinémascope couleurs 7h.30. Les nuits d'Orient (D) Cinémascope couleurs 9h20.

Capital: — Ce soir à 8h.30, mercredi et jeudi à 2h.30 et 8h.30. Revue des Modes de la Cie Paquet Inc.

Cartier: — Sujets courts: 1h., 3h., 5h., 7h., 9h. — "Les Amants" (P) 1h.20, 3h.20, 5h.20, 7h.20, 9h.20. Dernier spectacle complet à 9h.

Cinéac : — Sujets courts: 1h.00; 6h.50. "Les conspiratrices" (—) 1h.20; 5h.00; 9h.10. "Pas d'amour pour Johnny" (—) 3h.10; 7h.10; FIN: 11h.00.

Cinéma Canardière: — "Je ne suis qu'une femme" (AR) 1h.30; 4h.40; 7h.55; "Angélique Marquise des Anges" (D) 2h.40; 6h.00; 9h.10. Continuel de 1h.30 à 11h.10.

Cinéma de Paris : —"Les Gorilles (—), 12h. 20, 3h. 10, 5h. 50, 8h. 45. "Le Tonnerre de Dieu" (—), 1h.30, 4h.20, 7h.00, 9h.55.

Classic: "Le rock du bagne" (A) 1h.00; 4h.25; 7h.50. "La Vénus au vison" (D), CinémaScope. Couleurs. 2h.40; 5h.55; 9h.20. Continuel de 1h.00 à 11h.00.

Empire : — "Le Corniaud" (A) 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00.

Impérial : Sujets: 1h.00; 4h.21; 6h.39. "L'attaque de San Cristobal" (A) 1h.03; 4h.24; 7h.45. "Les sept voleurs de Chicago" (A) 2h.33; 5h.51; 9h.12; FIN: 11h.00.

Lairet : Nouvelles et annonces: 1h.00; 4h.24; 7h.42. "Oui, il a été mon amant" (D) 1h.17; 4h.41; 7h.59. Programme à venir: 2h.46; 9h.28. "L'amour à la Suédoise" (AR) 2h.52; 6h.10; 9h.34; FIN: 11h.06.

La Comédie Québécoise (Ancien Laurier: — Continuel à compter de 1h. "Taras Bulba" (AA) 2h.50, 6h., 9h.45. "Astronautes malgré eux" (A) 1h., 4h.40, 8h. Nouvelles: 4h.30, 9h.30. Fin: 11h.50.

Cinéma de Lévis: Napoléon 2 l'Aiglon (AA) 7h.30 (couleurs) Les pique-assiettes (A) 9h.10.

Cinéma Lido: Sapho (D) couleurs 7h.30 "Le bonheur (P) couleurs (scope) 9h.30.

Cinéma Saint-Romuald: Quatre garçons dans le vent (AA) 7h.30. Le glaive du conquérant (A) 9h.05.

Cinéma Sainte-Foy: The sound of music (T) Tous les soirs à 8h.15. Fin 11h.10.

Cinéma Sainte-Foy: Salle Champlain — Soirée seulement. Nouvelles et annonces 7h.40 "Oui il a été mon amant (D) 8h. Programme à venir 9h.25 "L'amour à la Suédoise (AR) 9h.30. FIN: 11h.06. Lundi, mardi, jeudi, vendredi fermé en matinée, ouvert en soirée seulement.

Pigalle : — "Lana, déesse blonde de la jungle" (P), 1h.30, 4h.30, 7h.10. "Call Girls Société Anonyme", (AR), 12h.10, 3h.10, 5h.50, 8h.45. Actualités : 3h.00, 8h.35.

Princesse : Sujets: 1h.00; 6h.02; "Les dents du diable" (—) 1h.08; 6h.10; "Le dingue de Palace" (AA) 2h.03; 8h.05; "Les deux cavaliers" (—) 4h.14; 9h.16; FIN: 11h.04.

Rialto : Nouvelles et annonces: 2h.08; 8h.06; "Les années sauvages" (AR) 2h.20; 5h.08; 8h.18; "La chatte au fouet" (D) 12h.45; 3h.45; 6h.33; 9h.43; FIN: 11h.06.

Cinéma Sillery: Massacre pour un Fauve (AR) couleurs 7h.30. La montagne des neuf Spencers (AR) (scope couleurs) 9h.20. Fin 11h.15.

Victoria : "La chatte au fouet" (D) 12h.50; 3h.50; 6h.35; 9h.40. "Les années sauvages" (AR) Couleurs 2h.25; 5h.10; 8h.05. Continuel de 12h.50 à 11h.05.

Studio 9 : — "Un été avec Monika" (D), film d'Ingmar Bergman (version française), 7h.30, 9h.45.

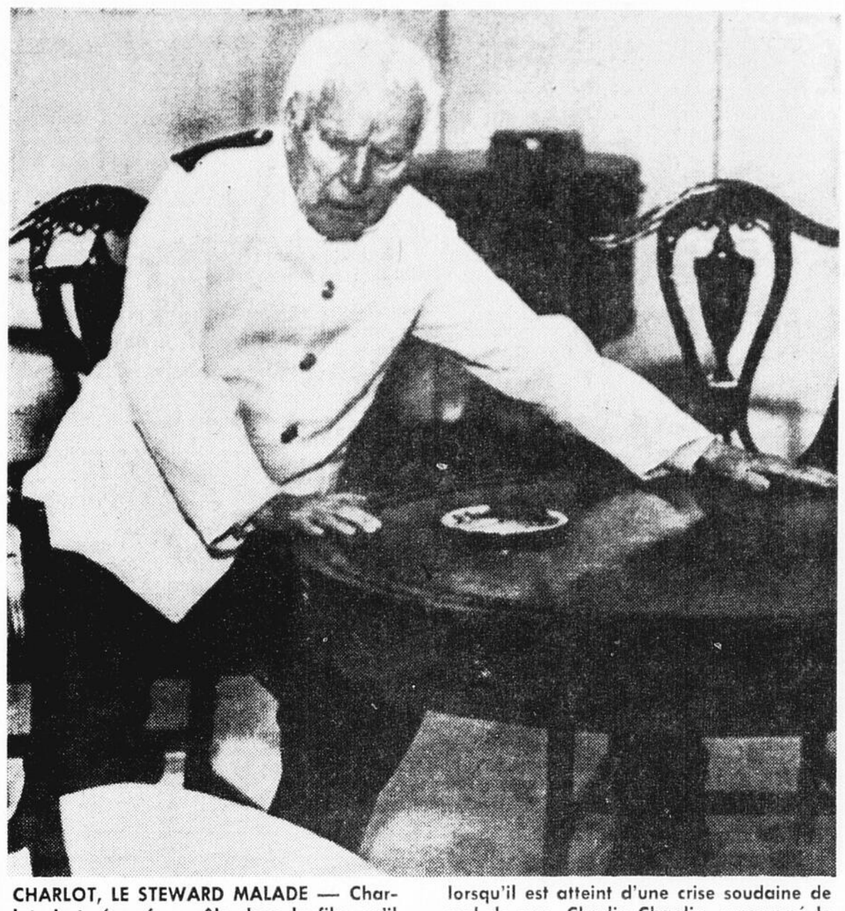

CHARLOT, LE STEWARD MALADE — Charlot s'est réservé un rôle dans le film qu'il dirige présentement à Londres, "La comtesse de Hong-Kong" et dont Sophia Loren sera la vedette. En sa qualité de steward, Charlot accomplit sa mission sur un bateau lorsqu'il est atteint d'une crise soudaine de mal de mer. Charlie Chaplin, surnommé le roi de l'écran, commence un nouvel épisode de sa carrière cinématographique, à l'âge de 76 ans. (Téléphoto P.A.)

Les Rhapsodes chargés d'organiser le Choralie

Pour fêter son cinquième anniversaire, l'Alliance Chorale Canadienne a décidé de présenter son Choralie annuel dans la vieille capitale. Pour organiser cet événement, l'A.C.C. a délégué une jeune chorale de Québec: les Rhapsodes.

L'A.C.C. a pris naissance dans les cadres du choeur bien connu des Québécois, "V'la l'bon vent". Depuis, elle n'a cessé de croitre, et elle compte à travers tout le Canada près de soixante chorales, du Nouveau-Brunswick jusqu'en Alberta.

Le principal but de l'A.C.C. est de créer des liens de fraternité, d'unir dans la joie des milliers de chanteurs qui se promènent dans tout le pays. En 1965, l'Alliance faisait son entrée officielle au mouvement international "A Coeur joie", dont le président fondateur est le très célèbre Cesar Geoffray. L'Alliance est ouverte à toutes les chorales. Elle est prête à les aider pourvu que celles-ci veuillent bien se conformer à son esprit et ses règlements.

Pour répandre l'amour du chant choral, l'A.C.C. a décidé d'imiter les manifestations de Vaison-la-Romaine, en France, en organisant des choralies d'une journée.

Depuis environ deux ans, des spécialistes du chant sont délégués par "A Coeur Joie" pour venir au Canada nous enseigner les méthodes modernes de direction chorale. Parmi ces gens on note des noms comme Chantal Masson, Marcel Corneloup ou Philippe Caillard.

Chaque année, depuis cinq ans, tous les choristes affiliés à l'Alliance se réunissent dans une ville, et là, grâce au répertoire commun qu'ils ont déjà appris, ils se groupent en deux choeurs, l'un à voix égales, et l'autre à voix mixtes, pour donner un grand concert.

Molinari influencé par Piet Mondrian

TORONTO (PC) — Molinari, peintre montréalais âgé de 32 ans, dit avoir été grandement influencé par l'artiste hollandais Piet Mondrian, décédé à New York en 1944.

Le nom de Mondrian fut associé récemment à des créations vestimentaires féminines, alors que des couturiers ont reproduit sur les tissus des figures géométriques inspirées des tableaux de Mondrian.

Guido Molinari, qui s'est rendu à Toronto pour voir la rétrospective Mondrian au Art Gallery, considère la peinture comme un exposé structural, une formule qu'il attribue également au peintre hollandais. Ce dernier a détruit la notion du haut et du bas sur une toile, d'expliquer le peintre canadien. "Mondrian avait conscience d'une antithèse de gravité. C'est ce que les gens ne comprennent pas", a-t-il ajouté.

Contrairement à certaines opinions, il précise que l'oeuvre de Mondrian est une négation de la géométrie, parce que l'artiste niait la perspective. C'était un moyen de produire l'espace qui, sans la perspective, doit être établi par l'intermédiaire de la perception.

Brillants débuts de Joseph Rouleau, en Union soviétique

KIEV, U.R.S.S. (PC) — Joseph Rouleau, 36 ans, une basse de Matane, a commencé une tournée en Union soviétique avec beaucoup de succès dans deux opéras présentés à l'Opéra de Kiev, annonce l'agence soviétique Tass.

M. Rouleau a fort impressionné les fervents de l'opéra par sa voix, son jeu et sa présence sur scène, ajoute l'agence.

Il joue Don Basilio dans le Barbier de Séville de Rossini et Méphistophélès dans le Faust de Gounod.

"Joseph Rouleau a une belle voix, plaisamment timbrée et bien travaillée. Il travaille durement sur son jeu de scène et son interprétation dramatique est originale", a dit de lui le soprano soviétique Yelizaveta Chavdar, qui chante le rôle de Rosina dans le Barbier de Séville.

"UN ETE AVEC MONIKA" a été tourné en 1955 par le réalisateur suédois Ingar Bergman. Le film qui était demeuré inédit durant une longue période fut enfin présenté à Paris, il y a quelques années. Il demeurait cependant à peu près inconnu des cinéphiles canadiens-français. Le cinéma Empire le présentait l'an passé à Montréal, pour la première fois au Canada. Le STUDIO 9 est heureux de faire connaître à son public cette oeuvre importante du grand suédois qui, au dire de la jeune critique française, s'avéra être son meilleur film... "UN ETE AVEC MONIKA" gardera l'affiche jusqu'à samedi soir prochain inclusivement.

22e Concours international d'exécution musicale à Genève

Le 22ème Concours international d'exécution musicale de Genève aura lieu du 17 septembre au 1er octobre 1966 et portera sur les branches suivantes: chant, piano, quatuor à cordes, flûte et trombone.

Peuvent y participer les jeunes artistes de tous pays, âgés de 15 à 30 ans (pianistes), de 18 à 30 ans (cantatrices, flûtistes et trombonistes), de 20 à 32 ans (chanteurs) et de 18 à 35 ans (les violonistes, altistes et violoncellistes d'un quatuor; un membre d'un quatuor peut avoir 40 ans). Le montant total des prix s'élève à Fr.suisses 50.500 (un peu plus de $200,000), prix spéciaux compris. Le Concours est organisé en collaboration avec la Société suisse de Radio-Télévision, studio de Genève, et l'Orchestre de la Suisse romande.

Les prospectus, en quatre langues, contenant le règlement et les programmes viennent de paraitre; ils seront envoyés gratuitement à ceux qui en feront la demande au Sécrétariat du Concours, Conservatoire de Musique, 1204 Genève. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1er juillet 1966. La liste des jurés, tous maitres éminents de différents pays, sera publiée à fin mars.

Une histoire de "Call-girl"
"LA VENUS AU VISON"
avec
ELIZABETH TAYLOR
Laurence Harvey, Eddie Fisher
CinémaScope - Couleurs
ELVIS PRESLEY
"LE ROCK DU BAGNE"
classic

DES EMOTIONS COMME DANS AUCUN AUTRE FILM !
2e FILM
PALMER - SYMS - MITCHELL - LEWIS
"LES CONSPIRATRICES"
(Conspiracy of Hearts)
Les Conspiratrices 1.20h. - 5h. - 9.10h.
Pas d'amour pour Johnny 3.10h. - 7.10h.
CINEAC
PL. LAURIER
avec Stanley Holloway, Mary Peach, Donald Pleasance
"Pas D'AMOUR pour JOHNNY"
en scope

CAPITOL
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
972 RUE ST-JEAN, TELEPHONE 522-6300
SEAN CONNERY AGENT 007
"GOLDFINGER"
TECHNICOLOR
REPRISE SAMEDI LE 5 MARS
Ce soir à 8h.30; mercredi et jeudi à 2h.30 et 8h.30: Revue des Modes de la Cie Paquet Inc.

LA MONTAGNE DES 9 SPENCER
Une aventure merveilleuse dans un paysage de rêve!
Henry FONDA
Maureen O'HARA
Technicolor et Panavision
MASSACRE POUR UN FAUVE
Robert Mitchum - Elsa Martinelli - Jack Hawkins
Technicolor
CINÉMA SILLERY

ANN-MARGRET / JOHN FORSYTHE
"La Chatte au fouet"
aussi
Tony Curtis dans "Années Sauvages"
couleurs et scope
Colleen Miller
Arthur Kennedy
VICTORIA
27 côte du Palais, 522-8465
Dernier spectacle au complet 8.05h.
RIALTO
198 - 4e Rue, 524-2510

IMPERIAL
"Pépées pour l'Orient"
Marina Petrowe et P. Alexander
Film d'aventures en haute mer!
"L'attaque de San Cristobal"
en couleurs:
Kerwin Mathews et Glen Corbett

CINEMA LIDO
Centre d'Achats, Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2272
LE BONHEUR
avec JEAN-CLAUDE DROUOT
MARIE-FRANCE BOYER
En couleurs
SAPHO
En couleurs et CinemaScope
Kerwin Mathews - Tina Louise

PRINCESSE
EN COULEURS:
"LES DEUX CAVALIERS"
James Stewart, Richard Widmark, Shriley Jones
"Le dingue du Palace"
JERRY LEWIS
EN COULEURS:
"Les dents du Diable"
Anthony Quinn et Yoko Tani

CINEMA ST-ROMUALD
3 milles du Pont de Québec Tél.: 839-7553 - A l'affiche
LES BEATLES
Quatre garçons dans le vent
Un film pour la jeunesse "YE YE"
Jack Palance, Eleana Rossi Drago
Eastmancolor - Cinémascope
LE GLAIVE DU CONQUERANT

théatre de l'estoc STUDIO 9
9 rue st louis 529-9947
2e semaine
UN ETE AVEC... Monika!
(Version française)
Film de INGMAR BERGMAN
avec HARRIET ANDERSON
Tous les soirs: 7h.30 - 9h.45

CINEMA DE PARIS
TEL.: 522-7811
Un succès qui devient un triomphe sans précédent au delà de cinq millions de spectateurs en France, dont plus d'un million à Paris.
LE TONNERRE DE DIEU
Michèle MERCIER
Georges GERET
Lilli PALMER
Robert HOSSEIN
Jean GABIN
Un film au poil
LES GORILLES

LE PIGALLE
TEL.:525-9724
A l'affiche jusqu'à vendredi inclus
POUR LA PREMIERE FOIS!
FILLES DE LA NATURE
LANA
DEESSE BLONDE DE LA JUNGLE
SCOPE et COULEURS
Je suis ANITA EKBERG
CALL GIRLS SOCIÉTÉ ANONYME
Sophie Desmarets
Pupelle Maggio

LE POINT DE MIRE DE TOUT QUEBEC!
10e Semaine Angélique!
IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVE D'ÊTRE ANGÉLIQUE
IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT REVÉ D'ANGÉLIQUE
EN COULEURS
ANGÉLIQUE
Marquise des Anges
Aussi:
MARIA SHELL (en couleurs) JE NE SUIS QU'UNE FEMME...
Salle climatisée — stationnement gratuit
CINÉMA CANARDIÈRE
Tel.: 661-8575 — Situé au centre d'achats de La Canardière

En nomination pour 10 Oscars
3e SEMAINE
RODGERS et HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
Guichet ouvert de 1h. à 9h. p.m.
Julie ANDREWS
Christopher PLUMMER
Mercredi - Samedi 2.15h $1.50
Dimanche 2.15h $2.00
Tous les soirs, 8.15h $2.00
Pour vente en groupe, contacter le gérant 656-0593
CINEMA Ste-FOY
SALLE ALOUETTE 656-0592
Centre d'Achat Ste-Foy

En 2e Grande Semaine
Bourvil et Louis de Funes aux prises, c'est deux heures de gags ininterrompus dont vous vous souviendrez longtemps.
BOURVIL · LOUIS DE FUNES ·
"LE CORNIAUD"
en couleurs et scope
Cinéma Empire
24 Côte de la Fabrique 524-2880
A 1H., 3H., 5H., 7H., 9H.

"Jamais rôle ne lui convint si bien, jamais elle ne convint si bien à son rôle..."
"L'EXPRESS"
"Un film qui souleve l'enthousiasme général..."
"PARIS-PRESSE"
"Un film à la fois pur et hardi..."
"CARREFOUR"
un film de LOUIS MALLE
avec Jeanne MOREAU - Jean-Marc BORY
LES AMANTS
LES AMANTS 1H. 3H. 5H. 7H. 9H. FIN 11H.
1019 Ave Cartier 525-9340
Cinéma CARTIER

L'AMOUR à la SUÉDOISE
Inédit.. Captivant
AVEC Gilberte SORDI
2e FILM
OUI, IL A ÉTÉ MON AMANT
Les suédoises et l'amour.
Dernier spectacle au complet à 7h.40
AVIS Nouvelle politique au Cinéma Champlain seulement
Matinées - Mercredi - Samedi - Dimanche seulement
SALLE CHAMPLAIN Cinéma STE-FOY
Centre d'Achat Ste-Foy, 656-0592
Cinéma LAIRET
1044-3e Ave - 523-5050

Une scène du film d'Alexandre Astruc, "La Longue Marche", mettant en vedette Robert Hossein et Maurice Ronet, ci-dessus, à droite. Sur la civière, Willie Braque.

Ferveur grandissante pour le français en Asie

A FORCE DE PARLER DE L'Afrique francophone, certains, en France, paraissent oublier que dans une région relativement lointaine en Extrême-Orient, maints peuples éprouvent pour la langue et la culture françaises, une ferveur chaque jour plus intense.

Que résulte-t-il de cette ferveur?

D'abord, la promotion de la langue française non seulement dans l'enseignement aux cycles secondaire et universitaire, mais encore partout où se manifestent les conférences entre différents pays: le français est au premier rang avec l'anglais, alors qu'il y a seulement quelques années la langue anglaise était partout prédominante.

Ensuite, la formation d'intellectuels et de cadres locaux instruits selon les normes de la culture française, capables de suivre dans la langue de Voltaire et de Camus l'évolution de la civilisation et de la technique en France. Beaucoup d'entre eux sont devenus les meilleurs propagateurs, pour ne pas dire propagandistes de la culture française sous toutes ses formes: littérature, art, éducation.

Sur un terrain plus concret, cette francophonie provoque en Asie une véritable fringale d'importations d'ouvrages provenant de la France. Quels genres d'ouvrages? D'abord, des livres d'études. Ces pay. ont besoin de s'édifier rapidement sur une base matérielle et spirituelle moderne, et veulent former au plus vite des cadres de dirigeants, sur les chantiers dans les usines, les ateliers, les mines. Ensuite, des oeuvres littéraires, en particulier les romans, même très modernes, car l'élite asiatique s'intéresse vivement aux c ourants novateurs venant de France, dans ce domaine. Enfin, tous les périodiques de valeur les plus variés: sciences, littérature, arts.

Comme ceux des autres continents, les francophones en Asie sont conscients de leur unité et de leur fraternité. Ils désirent communier avec d'autres francophones dans le même amour de la langue et de la culture françaises.

Projets de sculptures

OTTAWA (PC) — Les sculpteurs Georges Daudelin, de Montréal; Sorel Etrog, de Toronto et Ted Bieler, de Kingston ont été invités à présenter des projets de sculpture pour la terrasse du nouveau Centre d'arts national sur le Carré Confédération à Ottawa.

Le centre a annoncé jeudi que les projets qui devront être soumis sous formes de petites maquettes seront jugés par un comité de 10 membres au mois de mai.

AU BAL TABARIN
2e semaine de succès
avec la ravissante danseuse exotique
MISS DENMARK
Séduisante à souhait dans son excellent numéro.
★ TASTY TAWNY
danseuse exotique dont le charme vous renversera.
★ SKALET ONEIL également danseuse exotique.
★ SYLVIA PARIS chanteuse, m.c.
AUCUN MINIMUM RES.: 524-6200
Spectacles à 10h. et 12h.

Un Institut de la Science Théâtrale en Hongrie (II)

L'Institut de la Science Théâtrale de Hongrie poursuit des buts pratiques dans son travail scientifique. Les metteurs en scène, des conseillers littéraires des théâtres, des historiens de la littérature, de l'art et de la société sont ses collaborateurs permanents. Parmi ses vingt collaborateurs scientifiques, on trouve trois lauréats de la science littéraire, quatre aspirants-lauréats et dix qui ont leur doctorat.

Cependant, les responsabilités de l'Institut sont plus grandes que ses capacités actuelles. C'est pourquoi la collaboration de spécialistes responsables des questions pratiques est utilisée pour 7 différents comités organisés dans le but de résoudre les problèmes de la culture théâtrale. Actuellement, sa tâche la plus importante est de donner la définition scientifique de la place que tient le théâtre dans la société. Pour avoir un point de départ à ce problème complexe, on doit trouver réponse à plusieurs questions. Les premières recherches, pour n'en nommer que quelques-unes, devraient pouvoir traiter de problèmes tels que: la réalisation d'une théorie de la dramaturgie, centrée sur le théâtre, la définition de lois déterminant une méthode de travail pour les metteurs en scène et les comédiens, la question de l'action réciproque du théâtre et du public, le problème de fournir au pays des représentations théâtrales, la définition scientifique de l'activité théâtrale - édifice, technique, droits, organisation, etc -, le rôle des traditions progressistes et les possibilités de les utiliser.

Dans tous les cas, ces questions ne peuvent être résolues si on les considère de l'intérieur du pays. Par conséquent, l'Institut a établi des contacts étroits, à part le Comité pour la Science Théâtrale de l'Europe de l'Est, mentionné plus haut, avec l'Institut de la Science Théâtrale de l'Union Soviétique et les autres pays socialistes, et, grâce à l'Institut International du Théâtre (I.T.I.), avec d'autres pays.

Pour réaliser sont activité multiple, l'Institut a à sa disposition un organisme à plusieurs facettes. L'organisation du travail dans son ensemble est réalisée, naturellement, par le Bureau de Direction. Les comités et les groupes de recherche (le groupe international de recherche), le Comité pour la Science Théâtrale de l'Europe de l'Est, le groupe de recherche en théorie du théâtre, le Service de la Science Théâtrale, qui unissent le travail scientifique de spécialistes appartenant à d'autres institutions à celui des membres travaillant dans les différents services de l'Institut, sont rattachés directement au Bureau de direction.

Les services de l'Institut reflètent des liens étroits avec la technique du théâtre. Le service d'Art Théâtral comprend l'ensemble des lecteurs, des conseillers littéraires et des conférenciers directement reliés à une forme quelconque du théâtre. Le service d'Art Théâtral contemporain est un organisme qui donne une aide pratique au théâtre d'aujourd'hui — documentation, bibliothèque, relations internationales — Le service de l'Histoire (le Musée National de l'Histoire du Théâtre), en plus de collectionner et d'exposer les documents du passé, a aussi pour but de développer et de préparer le matériel des archives, la collection d'enregistrements et de disques, la collection de photographies et de négatifs de l'Institut. Les faits et documents concernant le théâtre ouvrier international et hongrois sont également déposés ici.

Il ressort de l'information que nous venons de donner que l'Institut n'est pas enfermé dans un contexte égocentrique. Et cela est bien naturel. Il ne peut remplir sa tâche que si les contacts fructueux entre la technique théâtrale et la science théâtrale sont de plus en plus approfondis, si la collaboration du monde du théâtre et de la science théâtrale avec les autres formes de l'art et de la science sont renforcés, et si des liens particulièrement étroits sont développés entre les cultures théâtrales des pays socialistes.

Cette semaine...
MATHE ALTERY
GRANDE VEDETTE DE REPUTATION INTERNATIONALE
GRANDE PISTE DE DANSE
La Nouvelle Orléans
BOUL. LAURIER
Heures de spectacles: sur semaine: 10h.30 et 12h.30 samedi: 9h., 11h., et 12h.30
Rés : M. Charles Chouinard, maître d'hôtel - 656-1632
MUSIQUE: ROGER LACHANCE

BARIL D'HUITRES Salle Marine
Vedette Mondiale
★ LUCILLE STARR
et l'incomparable accompagneur BOBBY REGAN
créatrice des grands succès "Jolie Jacqueline" et "Quand le soleil dit bonjour aux montagnes".
EN PLUS pour vous intrépréter les plus récents succès de l'heure
★ MARC DROLET
ET SON ENSEMBLE
● LISE MARIER chanteuse
● GLORIA MARCON et ses musiciens
AMERICAN EXPRESS CARDS
Nous acceptons la carte de crédit "American Express"
STATIONNEMENT A L'ARRIERE TEL.: 525-7101

VENDREDI PROCHAIN
THEATRE CAPITOL
récital par le prestigieux violoniste de renommée internationale:
BORIS GUTNIKOV
"Une prodigieuse technique, une sonorité admirable".
Jean Vallerand, La presse
"Gutnikov est surtout un musicien et c'est l'harmonieuse fusion de la technique et de la musicalité qui le place certainement au rang des tout premiers violonistes de la génération actuelle."
Gilles Potvin, Le Devoir
Location: $1.50 à $4.00

Club Musical des Dames
Jeudi soir, le 3 mars, à 8h.30 p.m.
AU CHATEAU FRONTENAC
concert avec
EVELYNE CROCHET
pianiste
Les abonnés sont priés de présenter leur série de billets à l'entrée de la salle.

CLUB LAFAYETTE
587 est boul. Charest — Rés.: 522-2053
Les CRESCENDOS
Musiciens, chanteurs et fantaisistes de grand talent.
LINE ROBERT, hôtesse
DANSE AVEC 2 ORCHESTRES:
● Cécile Coulombe et ses musiciens
● Paul Touzin et Armando
Admission: lundi: 0.50
Mardi au samedi inclusivement: 1.00

Doute quant à votre impôt fédéral? Réponse gratuite!
Composez ce numéro:
525-4721

"Cette année, je vais remplir ma déclaration d'impôt correctement."
MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
Ministre: L'Hon. E. J. Benson
Date limite: le 30 avril
VB10421AF

De retour... ★ AU CORONET
et plus sensationnel que jamais... l'extraordinaire ensemble des Bel Canto dans un spectacle du tonnerre qui vous en fera voir de toutes les couleurs. Du rythme et des chansons à profusion!
LES BEL CANTO
Mercredi le 2 mars, 5e et dernière semi-finale de nos "FUTURES ETOILES"
★ MARCEL TARDIF, m.c.
Spectacles à 10h. et 12h. — Aucun minimum. Rés.: 529-4941.

L'Evénement, fondé en 1867, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Evénement.

En plus de ses nombreux correspondants, l'Evénement est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Evénement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont :

L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal l'Evénement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal l'Evénement n'assume aucune responsabilité des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ANNONCES CLASSEES

L'EVENEMENT

RESULTATS

LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans les annonces classées de

L'EVENEMENT

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: 529-9231

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots .25
Coût minimum .65
3 ins. consécutives, la ligne comptée .23
6 ins. consécutives, la ligne comptée .21
Minimum 2 lignes comptées, par ins.
Titre individuel, par insertion .35
Avis de naissance, mariage, fiançailles $1.50
Avis de décès, remerciements, service anniversaire $1.00

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation frais additionnels de 0.25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT

Prix de l'abonnement à "L'Evénement" : Lévis, Québec, Québec-Ouest, Saint-Romuald, Sainte-Foy, Saint-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Lorettville, Village Huron, Château d'Eau, Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile, 35c par semaine (5 jours) de publication, ou $17.50 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PAR LA POSTE :

PROVINCE DE QUEBEC : 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00.

AILLEURS AU CANADA : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50; 1 mois, $1.50.

ETATS-UNIS et PAYS ETRANGERS : 1 an, $25.00; 6 mois, $13.00; 3 mois, 7.00; 1 mois, $2.50.

ARGENT A PRETER

POSSIBILITE DE FINANCEMENT MAXIMUM

Niarage consent des prêts hypothécaires pour refinancer une hypothèque actuelle, payer des dettes, escompter une hypothèque que vous détenez, acheter une maison ou un chalet, accroître votre commerce. L'évaluation, effectuée par un spécialiste, vous offre une possibilité de financement maximum. Le service est rapide et vous pouvez rembourser avant l'échéance sans encourir de sanction.

LA COMPAGNIE DE PRETS & D'HYPOTHEQUES NIAGARA LTEE
(Suite 201), 795, des Glacis,
Carré Youville — 529-6168
Membre du Groupe de compagnies IAC

HYPOTHEQUES

Vous désirez ce qu'il y a de mieux en première ou deuxième hypothèque ? Vous avez tout intérêt à nous consulter.

Thibeault & Associés Inc.
285, St-Joseph est, Québec
522-6464

quo-4

AUTOS — CAMIONS, A VENDRE

CHEVROLET 1963 Biscayne, automatique sedan, radio, peinture neuve, $1295. 837-2443. quo-4

1962 PONTIAC Station Wagon, très propre, finance si désiré. 681-4307. quo-2

SACRIFIERAIS, Buick Wildcat 1965, tout équipée, André Gagnon, 661-7865.

AUBAINE, Ford pick-up 1-2 tonne 1962, état neuf, 681-4307. quo-2

VALIANT 1963, V-200, automatique, sedan 6 cylindres, propre, 837-2441. quo-4

PANEL Station Wagon, 1962, bon état. Tél. 872-2464. quo-3

VOLSKWAGEN 1964, régulier, peinture neuve, radio, cause auto fournie. 661-6612. quo-4

PONTIAC 1963, stratochief, sedan, radio, peinture neuve $1275, 837-2441. quo-4

RAMBLER 1953, $80. Tél. 524-7636. quo-1

PONTIAC 1960 Catalina, automatique, sédan, radio, moteur neuf, $950. 837-2441. quo-4

PARTICULIER, splendide décapotable Meteor Rideau 500, 1958, comme neuf. 842-1818. quo-3

CONSUL 1951, $50. Tél. 681-8680. quo-3

PARTICULIER, bonne occasion, Plymouth, Fury, 1960, parfait ordre, propre, 842-1818. quo-3

Location d'Automobiles
et Camions neufs
à long terme (1 an ou plus)
Prix défiant toute compétition
INFORMEZ-VOUS CHEZ
JOS. LAHOUD AUTOS Ltée
34, DORCHESTER, 529-9051
quo-4

BUREAUX A LOUER

BUREAUX ultra-modernes différentes grandeurs, ménage journalier, vaste stationnement privé, situés Place d'Youville, Grande-Allée, centre d'Achats Canardière et Lévis. 529-9077. quo-3

BUREAUX A LOUER

AVEC stationnement, 2 bureaux de 2 pièces chacun, c'est-à-dire 4 pièces, pouvant accommoder un ou deux locataires à proximité du Centre Fleur de Lys, libres immédiatement. Tél. 525-4769. quo-3

CHALETS A VENDRE

CHALET à vendre, Ancienne-Lorette, 872-9292. quo-2

CHAMBRES ET PENSIONS

468 RICHELIEU, chambre et pension, repas seulement si demandés. 523-3276. quo-5

CHAMBRES A LOUER

GIFFARD, chambre meublée, permis cuisine, pour dame ou demoiselle. 661-9039. quo-2

CHAMBRE meublée pour dame, permis cuisine, s'adresser 715 Salaberry. quo-1

12 ST-STANISLAS, libre immédiatement, entrée privée, près rue St-Jean. 529-4717. quo-3

BELVEDERE près bureau Assurance hospitalisation, hôpital St-Sacrement. 527-4158. quo-5

DIVERS — A VENDRE

TAPIS à vendre, toutes marques, prix du gros, 522-5115. 317 Est Boul. Charest, Tapis Impérial. quo-18

SERIES d'anglais sur disques, neuves, à sacrifier, soir: 522-6291. quo-15

CONTINUEZ les termes pour ménage complet, 20 morceaux encore entreposé en magasin. Prendrais arrangements. M. Grégoire: 524-9635 ou 529-9648. quo-11

15,000 livres, encyclopédie du monde "Quillet" tous les numéros, excepté numéro 5, valeur $15, prix d'aubaine $2.00 chacun, marchandise pour promotion, etc. Jour 523-2383. Turcotte. quo-1

8 COUVERTS vaisselle, 8 couverts coutellerie, les deux services $12, première qualité, quantité 21 sets, livraison gratuite. 523-2383: soir, 529-1019. quo-2

REFRIGERATEURS, laveuses, sécheuses automatiques, set cuisine, salon, télévisions, stéréo portatif, poêle propane, poêles combinés 220, aussi ménage complet neuf, pour fiancés, prix spécial. 523-3760. quo-12

DACTYLOGRAPHES, reconditionnés, $45, additionneuses, $55, caisses enregistreuses avec coupon, $450. Equipement Universel de Bureau, 1 rue Place Giroux, Québec 7, 626-0805. quo-6

DACTYLOGRAPHE, en bon ordre, $35. Tél. 523-2571. quo-5

ROBE mariée, taille 11-12 ans, volle, crinoline, $50. 661-3862. quo-2

EQUIPEMENT complet de restaurant, aucune offre raisonnable refusée. Tél. 523-5155. quo-3

SKI-DOO Bombardier, 1966, 14 forces, aubaine. Armand Bouchard, 822-6571. quo-7

OCCASION unique pour restaurant, machine crème glacée molle, poêle, patates frites, caisse enregistreuse, congélateur, etc. 661-3626. quo-3

A VENDRE, set cuisine, 5 morceaux. Tél. 623-4396. quo-7

ENSEIGNEMENT

ALLEMAND cours privés, conversation, méthode efficace, bas prix, par professeur allemand. 656-6151. quo-4

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement.

ENTREPOTS A VENDRE

SITUEE centre industriel St-Malo, à vendre ou louer, bâtisse commerciale, 2 étages, pouvant servir bureau, entrepôt, acompte $1,000. 681-7797. quo-3

ENTREPOTS DEMANDES

ENTREPOT DEMANDE

D'une superficie d'environ 5,000 p.c., rez-de-chaussée, ayant facilité à recevoir et faire livraison des marchandises par camions lourds. De préférence, dans St-Malo, Ste-Foy, ou Duberger. Considérerons location ou achat. Donner toutes les informations telles que genre de construction, hauteur nette à l'intérieur, la largeur et hauteur des portes de livraison et localisation de la bâtisse.

Ecrire à: Case Postale 430, Victoriaville, Qué.

quo-1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

SERVEUSES demandées. S'adresser Restaurant Gim Lin, 745 Côte D'Abraham. quo-3

MAITRE coiffeur, pour Neufchâtel, très bon salaire. 842-2658 ou 842-7276. quo-2

DACTYLO bilingue, avec au moins 2 ans d'expérience pour facturation. Bon salaire, faire application à la Maison Omega, 425 Est, Grande-Allée. Tél. 522-2069. quo-1

COSMETICIENNE avec bonne personnalité et grande expérience dans la vente des cosmétiques. Très bon salaire, références exigées. Pharmacie Québec, Gilles Laplante. 529-0611. quo-1

DAME OU DEMOISELLE

AVEC bonne expérience du système Cycle Billing, dactylo, minimum d'instruction scolaire 11e année, faire application par écrit au Dépt. 128 Le Soleil. 624-3

COIFFEUSE DEMANDEE

au plus tôt pour Montréal, sachant très bien peigner, travail à l'année. Ecrivez Salon Lou-Lou, a-s Mme E. Ménard, 7772 Est, Notre-Dame, Montréal 5. quo-7

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE fille demandée comme aide ménagère, pour famille de Toronto, 2 enfants, bon salaire. Entretien par femme de ménage, chaque semaine. Occasion d'apprendre l'anglais. Ecrire : Mme Carolyn Cooper, 59 Robingrove Road, Willowdale, Ont. quo-4

FILLE demandée pour travailler à un comptoir-lunch avec expérience $0.80 de l'heure. 653-3285, 2830 Chemin Ste-Foy. quo-1

REGINE de France, cosmétique, grande qualité. Ni territoire, ni quota. Revenu illimité. 2185 Desroches, 661-4929. quo-25

SERVEUSE demandée, comptoir-lunch, Tabagie Caron, 3244 Boul. Neilson, Ste-Foy. quo-2

AIDE-CUISINIERE demandée avec références, 3263 Chemin Ste-Foy, 653-9261. quo-2

LAVEUSE de vaisselle, travail du soir, s'adresser Restaurant Crown Smoked meat, 276 De la Couronne. quo-3

STE-FOY, jeunes filles ou dames d'expérience, pour comptoir-lunch, travail le soir. Tél.: 656-6972. quo-1

MAINTENANT

UNE occasion de gagner de $30 à $40, en commission par semaine. Heures flexibles. Nous enseignons la vente. Téléphonez à Avon 523-7706. Territoires libres dans Notre-Dame de la Paix, St-Roch, St-Jean-Baptiste, Sts-Martyrs, St-François d'Assise, Stadacona. quo-1

I.B.M. I.B.M.

FEMMES — JEUNES FILLES

Soyez prêtes à travailler dans n'importe quel bureau moderne en 2 mois.

COURS D'OUVRAGE GENERAL DE BUREAU
(10 différentes machines)

Cours de conversation anglaise dans le laboratoire le plus moderne (enregistreuse fournie)

INSTITUT DE SECRETARIAT DE QUEBEC
785 De Salaberry (suite 206) — 522-6624
Succursale à Chicoutimi, 441 Racine est. 543-1557

15-4

FEMMES, FILLES DEMANDEES

VENDEUSES d'expérience pour confection pour dames. S'adresser en personne Le Mannequin, 4 de la Fabrique. quo-3

SERVEUSE de tables demandée. S'adresser Bar Elite, 54 rue Couillard. 522-0384. quo-7

FILLES DE TABLE, pour restaurant, salle à manger licenciée, $25.00 nourries, couchées, $60.00 à $85.00 de pourboire par semaine. Expérience requise. Inf.: La Soupière, a-s Mme Ben Benoit, St-Aodlphe de Howard. Tél.: Région 819, 326-4585, P.Q. quo-1

VENDEZ Beauty Counselors, gros profit, pas territoire, ni quota, Tel. 842-5518, Mlle Denise Gonthier, quo-3

HOMMES DEMANDENT EMPLOI

REPARATION plâtre, joints, gyproc, peinture, brique, ciment, ouvrage garanti. 527-6645.

HOMMES DEMANDES

COMMIS boucher ou coupeur de viande, fin semaine, $1.60 l'heure. 527-2548, M. Bégin ou Kennedy. quo-3

QUEBEC, Lévis, représentant carrière professionnelle, capable prendre responsabilités, bonne éducation, automobile, chance d'avancement, frais d'inscription. 523-8900, 626-0286, 623-3656, 522-4267. quo-1

VENDEURS de meubles demandés avec expérience, références pour voyager Québec, banlieue. Meubles Charlesbourg Ltée, 4304, 1ère Avenue, centre d'achats Charlesbourg. quo-1

CHAUFFEURS demandés, célibataires, 25 à 40 ans. Tél. 623-9572. quo-1

GUITARISTE soliste et bassiste demandés. 653-5696. quo-2

$6,000 PAR ANNEE

VENDEURS demandés, automobile indispensable, Québec et région. Produits nouveaux. Aucune compétition. Pour plus de renseignements, écrire au gérant des ventes 474 Est, Des Commissaires, Québec. quo-3

ASSISTANT-GERANT

AGE 24 à 35 ans, 11e année, sobre et travailleur. Tous bénéfices sociaux, inclus, Offrons position stable. Revenu au-dessus de la moyenne. Pour entrevue, téléphoner 10 hres à midi. 525-8020. quo-3

VENTE, FILMS RAYONS X

TECHNICIEN pleinement qualifié pour la vente des films Ilford à rayons X dans l'Est du Canada. Emploi salarié. Automobile fournie. Veuillez écrire, mentionnant qualifications, etc., à W. E. Booth, Co. Ltd., Dépt 132, Le Soleil. quo-1

ARRETEZ-VOUS ET PENSEZ

Etes-vous satisfait de votre sort, tirez-vous le maximum de vos possibilités ? Si non, j'ai pour vous l'occasion rêvée de changer votre état.

QUALIFICATIONS

Bonne apparence, 10e année, références, $8,000 à $10,000 par année. Bénéfices sociaux, bonus et partage des profits.

Présentez-vous en personne, entre 10 et 11 hres a.m. à : 350 Est, Boul. Charest, ch. 212 ou Ecrire : Dépt 124, Le Soleil.

quo-1

EXPEDITION RECEPTION

Jeune homme demandé, pour position junior, pour travailler dans département d'expédition et réception, avec entraînement pour avancement futur. Les applicants devront avoir 28 ans ou moins, de préférence bilingues mais pas essentiel. Faire application en donnant tous détails.

Ecrire dépt 117, Le Soleil

quo-28

VENTES

Compagnie internationale recherche

Vendeurs administratifs

Nous recherchons des représentants ambitieux, bilingues, possédant un diplôme d'école secondaire et au moins deux ans de formation universitaire ou l'équivalent avec au moins trois ans d'expérience dans la vente, pour négocier avec la haute direction des entreprises. Postes actuellement vacants pour candidats désirant jouir d'un statut professionnel et remplir un poste prestigieux.

Salaire, bonis, commissions

Allocation journalière et dépenses de voyages.

Pour entrevue, téléphoner à M. Nick Papasoff, au Holiday Inn, 653-4901, lundi entre 9 A.M. et 6 P.M. ou mardi entre 6 P.M. et 9 P.M.

HOMMES DEMANDES

COMMIS de pièces demandé avec expérience âgé de 25 ans et plus, marié, belle apparence. S'adr. Lahoud Automobiles Inc. 2145 Boul. Charest Ouest. André Fortin. quo-4

LIVREUR avec expérience, âgé de 25 ans, apparence soignée, bonne éducation, salaire intéressant, bénéfices sociaux, s'adresser R. Talbot, Jato Inc. Louis Joliette, Ste-Foy. quo-1

BOUCHER classe A ou B, apparence soignée, bonne instruction, semaine 5 jours, salaire intéressant, bénéfices sociaux. S'adr. C. Gingras, Jato Inc. 815 Myrand, Ste-Foy. quo-3

CONSTABLES privés, temps partiel, belle apparence, 6 pieds, 200 livres et plus, 25 à 35 ans. Ecrire Dépt 133, Soleil. quo-5

ASSISTANT GERANT

PRET à commencer immédiatement, à accepter promotion de gérance de district sous peu. Pour obtenir une entrevue téléphoner à 523-7769. quo-1

ATTENTION JEUNE HOMME

D'ICI un mois, vous pouvez gagner $100 par semaine, si vous êtes un jeune homme de la moyenne qui désire s'occuper de la vente. Un bon nombre qui n'en sont qu'à leur début en font bien davantage. Pour entrevue. 681-1188. quo-5

RIMOUSKI

OCCASION intéressante. Que vous soyez dans les métiers, employé de bureau, vendeur dans un magasin, si vous n'êtes pas satisfait de vos revenus, et désirez les améliorer, je suis intéressé à vous donner une entrevue. Qualifications requises: 21 à 30 ans, 9e année et plus, honnête et travailleur, présentez-vous demain matin à 10.00 a.m. précise 111, 7e Rue, Rimouski quo-1

$5,000 ET PLUS

NOUS cherchons 4 messieurs sérieux capables de discuter affaires avec le public en général. Il faut avoir entre 25 et 50 ans, une 10e année et une bonne personnalité. Les candidats sont invités à se rendre à 4 hres p.m., mardi ou mercredi, Centre d'Achats Place Laurier, suite 801. quo-2

ENCORE 2 VENDEURS $120 PAR SEMAINE

QUALIFICATIONS: automobile en bon ordre, 25 ans ou plus, aucune expérience dans la vente nécessaire mais avantageux d'en avoir. Mise propre et soignée. Nous offrons travail propre et intéressant, aucune mise de fonds, rien à acheter, tous les appointements sont fournis, programme publicitaire intensif. Gérance disponible pour le futur. Venez parler avec nous de votre propre avenir. Adressez-vous Centre Champlain 265 de la Couronne, local 122, stationnement à côté rue de l'Eglise, coin des Commissaires, attention, mardi 1 mars à 2 hres p.m. précises. quo-28

Hommes de 21 à 31 ans possédant 11e ou 12e année scientifique doivent avoir des connaissances en électricité, soit par un stage à l'école technique ou par expérience pratique.

Drake Personnel
529-5797
quo-1

DEVRIEZ-VOUS ?

CONSIDERER UNE CARRIERE D'ASSUREUR-VIE

Nous sommes à la recherche de candidats qui sont prêts à investir 1 1-2 heure de leur temps pour passer un test qui leur dira si oui ou non la carrière d'assureur-vie leur convient. Ceci sans obligation de leur part. Mais à ceux qui se qualifieront nous offrons salaire, commission, boni, assurance-groupe et pension.

Entrainement complet. Pour rendez-vous, téléphoner: de 9 heures à 5 heures 524-5767; après 5 heures, 661-5990. quo-3

POURQUOI ?

Pourquoi travailler à un petit salaire ?

Pourquoi être exposé aux grèves ?

Pourquoi se contenter de son sort ?

Pourquoi refuser la sécurité ?

Pourquoi ne pas jouir des meilleurs modes de vie ?

Pourquoi faire taire vos ambitions ?

Si vous êtes âgé de 20 à 30 ans, avec une bonne apparence, possédez une 9e année et références. Présentez-vous à 350 est boul. Charest, ch. 305, 3hrs p.m. précises. Demander le gérant. quo-1

GERANT et REPRESENTANT DES VENTES

demandé pour sollicitation et travail de bureau, pour firme établie à Québec depuis près de 20 ans, dans la vente des produits de toitures métalliques, pour l'est de la Province. L'aspirant devra être agressif et posséder le désir et les capacités d'avancement et être apte à augmenter le volume des ventes. Base salaire et commissions. Mentionner âge, emploi précédent ou actuel, rémunérations anticipées, références. Soyez assuré que le tout sera gardé strictement confidentiel.

Ecrire à Case Postale 430, Victoriaville, Qué.

quo-1

SURINTENDANT — LABORATOIRE ET CONTROLE — PAPIER JOURNAL

Fabrique intégrale de Pâtes et Papier de dimension médium située près de la ville de Québec a une vacance immédiate pour un gradué d'Université. Le candidat devrait maintenant être à un emploi équivalent ou avoir un minimum de 3 à 5 ans d'expérience dans ce champ d'activité. Il devrait aussi avoir le désir et le potentiel pour avancer rapidement envers la supervision des opérations. Une assistance pour déménagement sera pourvue. Maison de la Compagnie disponible. Toutes applications seront considérées avec stricte confidence. Faire parvenir un résumé en entier, salaire et références à Dépt : 129 Le Soleil.

HELICOPTERE

Jeunes hommes
DEVENEZ PILOTES

Pour informations sur nos cours, de 9 hres a.m. à 9 hres p.m. Bureau : 29 rue Sous-le-Fort (face à l'ascenseur venant du Château et de la Terrasse Dufferin).

Tél. : 692-0668

Pour tous autres renseignements, écrire Montréal : 1600 rue Berri, Suite 260.

ELIEC AVIATION AGENCY

HOMMES DEMANDES

BOUCHER avec expérience demandé, bon salaire. S'adr. 795 St-Olivier, L. Poulin. quo-1

VENDEUR publicité avec expérience seulement. Se présenter entre 4, 5 p.m. 476, Est St-Joseph, suite 21, tous les jours. quo-7

GARCON demandé, habile dans la réparation de bicyclette, honnête, travaillant, bonnes références, 1315, Chanoine Morel. quo-3

OCCASION exceptionnelle dans la vente de publicité, exclusive. Ecrire Case postale 68, Québec 6, 623-4103. 246-5

MECANICIEN DE MACHINES FIXES

DE CLASSE 2 AB demandés, semaine de 5 jours, 40 heures, sur équipes de roulement. Bonnes conditions de travail. Bénéfices hospitaliers. Veuillez écrire, fournissant tous renseignements, au directeur du personnel, Jewish General Hospital, 3755 Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal 26, Qué. quo-3

ATTENTION JEUNE HOMME

D'ICI UN mois, vous pouvez gagner $100 par semaine, si vous êtes un jeune homme de la moyenne qui désire s'occuper de la vente. Un bon nombre qui n'en sont qu'à leur début en font bien davantage. Vous serez appelé à une grande compagnie internationale qui vous préparera et vous montrera comment vendre, vous donnant ainsi la chance de vous assurer un avenir. Se présenter de 10 heures à 2 heures p.m. à 350 Est, Boul. Charest, Chambre 214. quo-5

INGENIEURS EN ELECTRICITE

UNE firme d'ingénieurs conseils avec bureaux à Montréal et à Moncton au Nouveau-Brunswick requiert les services d'un ingénieur en électricité ayant de trois à cinq années d'expérience dans la préparation de plans électriques pour institutions et édifices commerciaux. Salaire commensurable à l'expérience et aux qualifications du candidat. Offre inclut, plans d'assurance maladie et de pension. Ecrire Dépt. 123 Le Soleil. quo-28

JEUNES HOMMES 21 A 30 ANS

- Vendeurs demandés à travers la province.
- Auto fournie. Expérience non nécessaire.
- 10ème année, mise soignée, bonne présentation et personnalité.

TELEPHONEZ ENTRE 9 HEURES ET 4 HEURES A:

523-3023
(RENE MOUSSEAU)

quo-3

HOMMES OU FEMMES

TELEPHONISTE d'expérience pour travail de publicité. Ouvrage à l'année. Bon salaire, informations. Tél. 524-3158 quo-1

LOCAUX A LOUER

LOCAL, bureau ou magasin, louer, 46 Côte de la Montagne, environ 700 pi. c 692-1621. quo-1

LOCAL 18 x 28, 220, 614 Chateauguay, $40 par mois, 681-3362. quo-7

LOGEMENTS — APPARTEMENTS A LOUER

4 PIECES, chauffé, 27e Rue, près autobus, $85, stationnement. 525-7249. quo-1

4 et 5 PIECES, neufs, chauffés, stationnement, centres d'Achats. 653-0830. quo-9

CENTRE Limoilou, modernes, chauffés, bains, logements 3-4-5-7 pièces, aussi 3 et 4 pièces, complètement meublés. 524-1989. quo-23

APPARTEMENTS meublés, 1 1-2 pièce, février 2 1-2 pièces, 1er mai, 524-2358, 527-1860, 1077, rue St-Jean. quo-2

3156 NEILSON, mai, 3 1-2, $90., 4 1-2, $100., neufs, stationnement. 653-8963. quo-3

PRES hôpital, moderne, chauffé, bain, logement, 2, 3 1-2 pièces, aussi meublé. 524-1989. quo-23

BOULEVARD Lac-Beauport, 3-4 pièces, salle bains, neuf. 849-3223. quo-7

TRES beau, 2 pièces, meublé, privé, bain, literie fournie. 525-7297. quo-3

ST-RODRIGUE, 5 pièces, neuf, chauffé. Soir, 626-5756. quo-3

ST-SACREMENT, 5 pièces, neuf, 3 chambres coucher, bien meublé. 681-8271. quo-7

ST-PAUL Apôtre, 3 grandes pièces meublé, moderne, plus salle bains, chauffé, entrée privée, stationnement $25.00 Semaine, 529-2279. quo-7

ST-JEAN-BAPTISTE, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Tél. 527-2267. 681-1074. quo-5

LE SILLERY PLAZA

Vous offre des suites de 1, 2 et 3 chambres à coucher. Une seule visite vous convaincra qu'une vie luxueuse à son meilleur vous attend. Les entrées somptueuses, suites spacieuses, vue magnifique sur le St-Laurent, et commodités qui sont sans égal dans la Vieille Capitale.

Bureau de location sur les lieux, 681-3023
Montreal Trust, 529-8841

LOGEMENTS — APPARTEMENTS DEMANDES

APPARTEMENT, 3 pièces, meublé, Quartier Latin, pour 1er mai. 683-0753. quo-2

3 OU 4 PIECES avec stationnement, adultes, quartier Montcalm. 683-4200. quo-2

MAISONS A LOUER

ST-GERARD, maison seule, 8 pièces, grange, terrasse libre, $60. 527-6525. quo-1

MAISON seule, 4 pièces, salle bains, 220, non chauffé. 849-3182. quo-3

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

MAISONS A VENDRE

CHARLESBOURG, 79e Rue Est, 5 pièces, neuf, 42 x 26, direct entrepreneur, $15,300, dont $500. comptant ou sans comptant. 661-5764. quo-14

RESIDENTIEL, 6 grandes pièces style colonial, 640 du Louvre. 653-2608. quo-11

RUE SAUNDERS, 4 logements, 4 pièces, bonne condition, brique, garage, grand terrain, demander Raymond Moreau, Trust Royal, courtiers, jour 529-0171, soir 653-4759. quo-1

MAISON, près Chantiers Maritimes, Lauzon, 7 pièces, stationnement. 837-9547. quo-7

LIBRE 1er MAI

ST-PIE X, rue Vitré, près 25e Rue, 3 logements, deux 5 pièces, un flat, entrée d'auto pavée, Près école, église, autobus. Royal Trust courtiers, demander André Thibault, 529-0171. Soir, 623-2436. quo-4

PROFESSIONNEL

STE-ODILE, Ave du Colisée, 6 pièces, 4 chambres, cuisine Gerco Metal, tapis mur à mur, sous-sol fini en entier. 2 salles bains, abri d'auto, Royal Trust courtiers, demander André Thibault, 529-0171. Soir 623-2436. quo-4

CAUSE TRANSFERT

BEAUPORT, rue Dumoncel, 8 pièces, abri d'auto, brique, plâtre, 2 salles bains, chauffage eau chaude, grand terrain gazonné, $23,000, $1,700 comptant. Guy Dumas, courtier, 661-5764. quo-15

SPLENDIDE

RUE Dickson, très grande propriété, 5 chambres à coucher, salon avec foyer, salle manger, cuisine, salle jeux, salle lavage, salle de débarras, garage, grand terrain paysagé, tapis mur à mur. Trust Royal courtiers, demander Robert Blais. 529-0171, soir, 656-1524. quo-1

RUE RICHELIEU

5 LOGEMENTS, 2 garages, à sacrifier pour $25,850. Informations Royal Trust, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171, soir, 656-1524. quo-1

$12,000

NEUFCHATEL, 9 rue Linteau, magnifique propriété, à sacrifier pour $12,000, toute offre raisonnable sérieusement considérée. Information Royal Trust courtiers, demander Robert Blais, 529-0171, soir 656-1524. quo-1

REPRISE

POURQUOI attendre, nous avons en mains plusieurs reprises de la centrale hypothécaire à vendre au prix d'aubaine, acompte minime. Informations Royal Trust courtiers demander Robert Blais, 529-0171, soir, 656-1524. quo-3

MAISONS A VENDRE

RUE TRIPOLI, grand plain-pied, 6 pièces, très bonne construction, 4 chambres, entrée pavée, possession immédiate, demander Raymond Moreau, Trust Royal, courtiers, jour 529-0171, soir 653-4759. quo-1

PROCHE université, 2015 Boul. Laurier, grand 6 pièces, brique, foyer, garage, sous-sol fini, proche commodités, $26,-000. Jack Ouellet, 527-1706, 529-0171, Royal Trust, courtiers. quo-2

PARC Lemoine, 1565 Du Ruisseau, joli 6 pièces, pierre, brique, plus salle jeux, proche commodités, Jack Ouellet, 527-1706, 529-0171, Royal Trust, courtiers. quo-2

RUE ST-JEAN

7 LOGEMENTS plus 3 garages à sacrifier pour $38,000. Informations Royal Trust, courtiers demander Robert Blais, 529-0171, soir 656-1524. quo-1

CHANCE UNIQUE

RUE SUMMERSIDE, magnifique propriété 5 pièces, salle jeux, entrée asphalte, très beau terrain à sacrifier $15,000. Toute offre raisonnable acceptée. Trust Royal, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171, soir 656-1524. quo-1

LIBRE A L'ACHETEUR

ST-PAUL Apôtre, 25e Rue, près 4e Avenue, deux 5 pièces, garage, entrée privée, chauffage eau chaude, brique américaine, Royal Trust courtiers, demander André Thibault, 529-0171, soir, 623-2436. quo-4

A QUI LA CHANCE ?

ST-BENOIT, rue des Bois, 6 pièces, 3 chambres, terrain boisé, entrée pavée, style colonial. Prix $17,500, acompte $3,500, balance $92 mois. Royal Trust, courtiers, demander André Thibault, 529-0171, soir 623-2436. quo-4

AUBAINE

ST-JEROME, 59e Rue Est, 6 pièces, 3 chambres, vue magnifique sur Québec, près autobus, école, église. Prix $14,-500. Royal Trust, courtiers, demander André Thibault, 529-0171, soir, 623-2436. quo-4

REVENU $4,800.

GIFFARD, comptant $5,000, 5 logements, dont un 7 pièces, construction récente. Trust Royal, courtiers, Paul-Eugène Couet, 529-0171; soir, 681-8607. quo-1

URGENT $12,500.

PRIX réduit, 5 pièces, plus salle jeux, grand terrain, acompte minime. Trust Royal, courtiers, Paul-Eugène Couet, 529-0171; soir, 681-8607. quo-1

12 LOGEMENTS

RENDEMENT exceptionnel, état neuf, location excellente, service buanderie, acompte $25,000. Trust Royal, courtiers, demander Paul-Eugène Couet, 529-0171; soir, 681-8607. quo-1

GRENELLE

BUNGALOW, 6 pièces, plus revenu, 6 chambres, près centres d'achats, Université. Trust Royal, courtiers, Paul-Eugène Couet, 529-0171; soir, 681-8607. quo-1

PROCHE UNIVERSITE

2119 LE Bosquet, grand 6 pièces, propre, brique, salle jeux, garage, $21,000, Jack Ouellet, 527-1706, 529-0171, Royal Trust, courtiers. quo-2

MEDECINS CHIRURGIENS

Dr CHARLES Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 885 est, St-Joseph. Tél. 524-4061. quo-8

LOGEMENTS — APPARTEMENTS A LOUER

STE-FOY, 3156 Neilson, mai, 2 1-2, $85., 3 1-2, $95., neufs. 653-8963. quo-3

2900 LE PINGUET, près église, 5 pièces, chauffé, 653-3965, 527-1860. quo-2

3133 Boul. Neilson, logements modernes 3-4 pièces, $75., $95., entrée laveuse, sécheuse, buanderie. 527-8668. quo-3

ORSAINVILLE, 5 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, plancher tuile. 623-9115. quo-8

ST-PASCAL, 3 pièces, meublé, chauffé, premier, $78, semaine $20. 661-1495. quo-1

1798 RUE Desroches, 4 pièces, plus salle bains, chauffé, aucune taxe, $75. 661-8887, 529-5972. quo-1

RUE St-Jean, 1 1-2 pièce, meublé, édifice neuf en béton, concierge, électricité incluse, $85. 529-9077, 681-2580. quo-25

ST-MALO, 3 pièces, très propre, 220, possession 1er mai. Tél, jour, 524-4364. Tél. soir, 529-5030. quo-4

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, 1er plancher, $83, 3 pièces, non chauffé, $45. 1330 Mauffls, 663-7052. quo-25

4 PIECES, non chauffé, 1ère Avenue, 529-4703, poêle, réfrigérateur fournis. quo-1

RUE ST-GABRIEL, 1 1-2, 2 1-2, 3 pièces, modernes, meublés, concierge, patio, buanderie, incinérateur, stationnement, électricité incluse, $80 - $105. 529-9077, 681-2580. quo-25

SUTHERLAND, 3 pièces, non chauffé, très propre, stationnnement, $45., libre, immédiatement. 525-9776, 522-8569. quo-4

RUE Couillard, maison neuve, 2 et 4 pièces, bain, propres, chauffés, eau chaude, poêle, réfrigérateur, incinérateur, libre immédiatement ou mai, $60 et $80. 525-9776, 522-8569. quo-4

AVENUE Turnbull, 3 pièces, bain, chauffé, poêle, réfrigérateur, personne seule, $65, mai, 525-9776, 522-8569. quo-4

25e RUE, 2e étage, 4 pièces, bain, propre, chauffé, $75, libre mai. 525-9776, 522-8569. quo-4

AVE Turnbull, 2 pièces, bain, propre, ch uffé, eau chaude, incinérateur, poêle, laveuse automatique, $60 et $65., libre immédiatement ou mai. 525-9776, 522-8569. quo-4

GIFFARD, 3 pièces, chauffé, $65, libre 1er mai. 661-8828. quo-4

LOGEMENT, 4 pièces, salle bains, chauffé, tuile dans toutes pièces. 20 Place Orléans, Beauport. 661-2669. quo-4

805 TURNBULL, 1 pièce, salle de bains, chauffé, aucune taxe, libre le 1er mai, $50. et $55. Tél: 524-9470, 529-5972. quo-4

2030 RUE Vitré, 4 pièces, salle de bains, chauffé, libre le 1er mai. 522-7623, 529-5972. quo-4

7162 DES INTENDANTS, 5 pièces, salle de bains, chauffé, aucune taxe, balcon, stationnement, libre immédiatement, $93. par mois. 661-8841, 529-5972. quo-4

35 DES Lilas Ouest, 4 pièces, salle de bains, chauffé, aucune taxe, $84. par mois, libre 1er mai 1966. 626-0812, 626-3908, 529-5972. quo-4

150, 73e RUE Ouest, Charlesbourg, 3 et 5 pièces, bains, chauffés, libre 1er mai, $75. et $92. Tél: 623-2880, 529-5972. quo-4

984 2e RUE, 4 pièces plus bain, pas chauffé, $50. par mois. 529-5972. quo-4

RUE Sous le Fort, 2 1-2 pièces, salle de bains, chauffé, eau, libre immédiatement. $57. à $68. 692-1921, 529-5972. quo-4

PERE Marquette, 6 pièces plus bain, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er mai, $120. 529-5972, 683-4892. quo-4

2089 CHEMIN Ste-Foy, 7 pièces plus bain, libre 1er mai, $130. par mois, 529-5972. quo-4

759 AVE Myrand, 4-5 pièces, salle de bains chauffés, aucune taxe, libre le 1er mai $75. $85. 681-9797, 529-5972. qu

Décès

AUDET — A Sillery, le 28 février 1966, est décédé M. Roméo Audet, marchand de fourrure, époux de dame Gabrielle Dugal, demeurant à 1700, Saint - Michel.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 1584, Chemin Saint - Louis, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Charles Garnier et de là au cimetière Saint - Colomban.

BEDARD — A l'hôpital Laval, le 27 février 1966, à l'âge de 55 ans et 7 mois est décédé M. Jean-Baptiste Bédard, époux de dame Marguerite Hamel, demeurant au 1335 rue St-Paul, Ancienne-Lorette.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire J. Léo Bédard au no 1547 Avenue Notre-Dame, Ancienne-Lorette à 8.30 hres pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

BLOUIN — A Québec, le 27 février 1966, à l'âge de 47 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Blouin, chimiste, époux de dame Marguerite Paré, demeurant à 1238, 3e Avenue.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 mars, à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8.30 heures pour l'église Saint-Fidèle, et de là au cimetière Saint-Charles.
Le trajet se fera en automobile.

BOURDEAU — A Québec, le 28 février 1966, à l'âge de 65 ans et 8 mois, est décédée dame Lauréanne Racine, épouse de M. J. - A. Bourdeau, demeurant à 2912, avenue Royale, Giffard.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, rue Bardy, coin Canardière, à 8.45 heures, pour l'église de Giffard et de là au cimetière Saint - Charles.
Le trajet se fera en automobile.

BROUIN — A Québec, le 27 février 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gustave Drouin, menuisier, époux de feu dame Lucia Giguère, demeurant à 1300, Villebon.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 mars, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720, de la Canardière, à 9.50 heures, pour l'église Saint - Pascal - de - Maizerets et de là au cimetière Saint - Charles.

DUSSAULT — A Charlesbourg, le 27 février 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Albert Dussault, époux de dame Simone Couture, demeurant à [illegible] 61e Rue Est, Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie - de - l'Incarnation, à 8.30 heures, pour l'église Saint - Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière Saint - Charles.

FISET — A Québec, le 28 février 1966, à l'âge de 45 ans et 10 mois, est décédé M. Robert Fiset, contrôleur au ministère du Bien-Etre social et de la Famille, époux en premières noces de feu dame Rachelle Leclerc et en secondes noces de dame Jeannette Boudreau, demeurant à 363, 16e Rue.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 mars, à 10 heures.
Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9.50 heures, pour l'église Saint - Fidèle et de là au cimetière Saint - Charles.
Le trajet se fera en automobile.

FOURNIER — A Québec, le 28 février 1966, à l'âge de 89 ans et 10 mois, est décédée dame Joséphine Turgeon, épouse de feu Edmond Fournier, demeurant à 1256, De Repentigny.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 mars, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, avenue Marguerite - Bourgeois, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Sacrement et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

GIGNAC — A Québec, le 28 février 1966, à l'âge de 58 ans et 10 mois, est décédé M. Joseph Gignac, époux de dame Marguerite Alain, demeurant à 791 ouest, rue Saint - Vallier.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie - de - l'Incarnation, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Malo et de là au cimetière Saint - Charles.

GIRARD — A Québec, le 26 février 1966, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Benoit Girard, contrôleur adjoint de la Peinture Sico, époux de dame Bertha Sheppard, demeurant à 800, de la Colombière Est.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8.50 heures, pour l'église Saint - Albert et de là au cimetière Saint-Charles.
Le trajet se fera en automobile.

GUIMONT — A Québec, le 26 février 1966, à l'âge de 72 ans et 1 mois, est décédé M. Charles - Emile Guimont, comptable, époux de dame Valida Morel, demeurant au Foyer Saint - Antoine.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9.30 heures, en la chapelle du Foyer Saint-Antoine. L'inhumation se fera au cimetière Saint - Charles.
La dépouille mortelle est présentement au salon funéraire du Foyer Saint-Antoine, 1451, boulevard Père Lelièvre.

HAMEL — A Rivière-du-Loup, le 25 février 1966, à l'âge de 36 ans est décédé accidentellement M. Paul Hamel, fils de feu Théo-Fred Hamel et de feu dame Marguerite Simard, demeurant à 227, rue Saint - Jean.
Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mars, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue Saint-Jean, à 8.30 heures, pour l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

JALBERT — A Québec, le 27 février 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marie - Louise Lavallée - Morin, épouse de feu Alfred Jalbert, demeurant à 475, Chemin Sainte - Foy, appt 13.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Sainte - Foy, à 8.45 heures, pour l'église Notre - Dame - du - Chemin et de là au cimetière Saint - Charles.

JONCAS — A Montréal, le 28 février 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Paul-A. Joncas, éditeur du Guide commercial ecclésiastique époux de dame Amanda Bernier, demeurant au 7516 rue Fabre, Montréal.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire J.-B. Deslauriers Ltee au 790 Ste-Croix, Ville St-Laurent, à 9 heures 45, pour l'église de Bois-Franc et de là au cimetière St-Laurent.

LEGARE — A Québec, le 28 février 1966, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédée dame Alma Robitaille, épouse de feu Edgar Légaré, demeurant autrefois à Beauport.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, rue Bardy, coin Canardière, à 8.30 heures, pour l'église Saint - Pascal - de - Maizerets et de là au cimetière Saint - Charles.

LORTIE — A Rivière - à - Pierre, le 26 février 1966, à l'âge de 29 ans et 9 mois, est décédé accidentellement M. Adrien Lortie, employé de J. - P. Dorion Inc., époux de dame Micheline Corriveau, demeurant à 122, 51e Rue Est, Saint - Rodrigue.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 mars, à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8.50 heures, pour l'église Saint - Rodrigue et de là au cimetière Saint-Charles.
Le trajet se fera en automobile.

MORENCY — A Québec, le 27 février 1966, à l'âge de 57 ans et 4 mois, est décédé M. Lorenzo Morency, fils de M. J. - Edmour Morency et de dame Anna Lépine, demeurant à 1571, rue Bardy.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1re Avenue, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Pascal - de - Maizerets et de là au cimetière Saint - Charles.

PAGEAU — A Québec, le 27 février 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Edouard Pageau, époux de dame Véronique Savard, demeurant à 714, rue Saint - Bernard.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 mars, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie - de - l'Incarnation, à 9.45 heures, pour l'église Saint - Malo et de là au cimetière Saint - Charles.

PAQUIN — A Québec, le 26 février 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Léo Paquin, époux de dame Annoncia Couture, demeurant à 660, rue Saint - Amable.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, chemin Sainte - Foy, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Coeur - de - Marie et de là au cimetière Belmont.

POTVIN — A Québec, le 27 février 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. J. - Bruno Potvin, agronome, époux de dame Jeanne Dionne, demeurant à 1475, Maréchal Foch.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 mars, à 11 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, avenue Marguerite - Bourgeois, à 10.45 heures, pour l'église Saint - Sacrement et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

RIOUX — A Québec, le 28 février 1966, à l'âge de 69 ans et 8 mois, est décédé M. Louis - Philippe Rioux, cuisinier au Canadian Pacific Railway, époux de feu dame Albertine Madore, demeurant à 1310, avenue Goupil.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, rue Bardy, coin Canardière, à 8.50 heures, pour l'église Saint - Pascal - de - Maizerets et de là au cimetière Saint - Charles.

TREMBLAY — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 28 février 1966, à l'âge de 76 ans et 10 mois, est décédée dame Annie Huard, épouse en 1ères noces de feu Nelson Hethrington et en 2es noces de M. Joseph Tremblay, demeurant au 292 St-Laurent, Lévis.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert et Turgeon au no 58 Avenue Bégin à 9.45 hres pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial.

Service anniversaire

GIROUX — Samedi, le 5 mars, à 8.30 heures, en l'église Notre - Dame - du - Chemin, sera chanté le service anniversaire de feu dame Edouard Giroux, née Joséphine Emond.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mme Joseph Tremblay

Dame Annie Huard, épouse en premières noces de feu Nelson Hethrington et en secondes noces de M. Joseph Tremblay, est décédée le 28 février, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 76 ans et 10 mois, Elle demeurait au 292, rue St-Laurent, Lévis.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Henry Hethrington (Françoise Rhéaume), de Québec; Eddy Hethrington (Aurore Légaré), de Lévis; Walter Hethrington (Rosanne Tremblay), de Québec; Adolphe Therrien (Rosanne Tremblay), de Québec; Adolphe Therrien (Marguerite Hethrington), de Grand'Mère, et Joseph Tremblay (Nellie Hethrington), de Lévis; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Wilfrid Huard, de Charny; Mme Antonio Belleau, de Lévis; M. et Mme Honoré Bernier, de Lévis; Mme Alfred Hethrington, de Saint-David; M. Arnold Bonin, de La Malbaie; M. Raoul Fontaine, de Charny; M. et Mme Roméo Lemay, de Lévis; M. Florian Goulet, de Québec; M. et Mme Georges Lacombe, de Saint-Romuald, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gilbert & Turgeon, Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église de Saint-David, et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Gustave Drouin

M. Gustave Drouin, menuisier, époux de feu Dame Lucia Giguère, est décédé le 27 février à l'âge de 63 ans. Il demeurait au 1300, rue Villebon, Québec.

Monsieur Drouin laisse dans le deuil ses fils, filles, belles-filles et ses gendres: M. et Mme Jules Drouin (Lorraine Blouin), M. et Mme Guy Drouin (Hélène Robichaud), M. et Mme Yvon Lancap (Gisèle), M. et Mme Gaétan Drouin (Claudette Boivin), M. et Mme Gilbert Drouin (Marie-Paule Laraby), M. et Mme Camille Leblond (Gilberte), M. et Mme Jean-Roch Dumont (Céline), Micheline et Lise Drouin; ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Gaudias Drouin, M. et Mme Louis Drouin, M. Thomas Drouin, M. Wilfrid Drouin, Mme Wilfrid Champagne, M. et Mme Oliva Nolet, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Monsieur Drouin repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1720, de la Canardière.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière Saint-Charles.

On trouvera en page 17 d'autres nouvelles de décès et funérailles.

M. J.-B. Bédard

M. Jean -Baptiste Bédard, autrefois chauffeur de taxi, époux de dame Marguerite Hamel, est décédé le 27 février, à l'hôpital Laval, à l'âge de 55 ans et 7 mois. Il demeurait à 1335, rue Saint - Paul, l'Ancienne - Lorette.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles - filles: M. et Mme Jean-Guy Bédard, (Germaine Guénette), M. et Mme Jean-Marie Bédard, (Nicole Brochu), M. et Mme Adalbert Jobin, (Jeannine Bédard); ses frères et soeurs, beaux - frères et belles - soeurs: M. et Mme Josaphat Bédard, (Angéline Paradis), M. et Mme Dominique Bédard, (Jacqueline Belleau), M. et Mme Marcel Bédard (Gemma Drolet), Dr et Mme Magella Tremblay, (Gertrude), M. et Mme Lionel Drolet, (Simone), M. et Mme Albert Pelletier (Gemma Bédard - Dorion), M. et Mme Albert Drolet, M. et Mme Charles Drolet, M. et Mme Roland Hamel, M. et Mme Lionel Hamel, M. et Mme Marcel Hamel, M. et Mme Lucien Hamel.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire J. - Léo Bédard, 1547, rue Notre - Dame, Ancienne - Lorette.
Les funérailles auront lieu jeudi, à L'Ancienne - Lorette.

Mme J.-A. Bourdeau

Mme J.-A. Bourdeau, née Lauréanne Racine, demeurant au 2912 avenue Royale, Giffard, est décédée à l'hôpital Laval, à l'âge de 65 ans et 8 mois. Elle était l'épouse de M. J.-A. Bourdeau, employé du Canadien National.

Outre son époux, elle laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles: M. Jean-Guy Bourdeau, MM. et Mmes Marc-André Bourdeau (Claire Vézina), Pierre Bourdeau (Marie Marthe Gingras), Fernand Dussault (Francine Bourdeau), MM. Jacques, Michel et Roland Bourdeau; ses petits-enfants, Sylvie, Alain, Yves, Line et Serge Bourdeau, Denis et Chantal Dussault; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Charles-Auguste Racine (Jacqueline Godin) de Baie Comeau, Mme veuve Antoine Ratté (Mariette Racine), Mme Georges Bourdeau, de Rivière-du-Loup, Mme veuve L. Sturton, MM. et Mmes Joseph, Alphonse, Alexandre et Auguste Bourdeau, Mmes veuves Théo Paquet et Lucien Côté, MM. et Mmes Rodolphe Hudon, Gérard Bourdeau, Cyrille Bourdeau, Adrien Dumais. Plusieurs neveux et nièces survivent.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Saint-Ignace de Loyola, Giffard. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires de J. Bouchard & Fils, 1740, rue Bardy. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles. —

M. J.-Bruno Potvin

M. J.-Bruno Potvin, agronome, époux de dame Jeanne Dionne, est décédé le 27 février à l'âge de 65 ans. Il demeurait au 1475, rue Maréchal Foch, Québec.

Monsieur Potvin laisse dans le deuil outre son épouse ses fils, filles, belles-filles et gendres: M. et Mme Jacques Potvin, M. et Mme François Gagné (Françoise), M. et Mme William Wagner (Micheline), M. Yves Potvin, M. et Mme Bernard Potvin, Mlle Yvette Potvin, MM. Gilles et Michel Potvin; sa mère, Mme Joseph Potvin; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Dr et Mme Rosario Potvin, M. et Mme G.-Etienne Potvin, M. l'abbé Pascal Potvin, Soeur SteJustine, des Augustines; M. et Mme Antonio Dupuis (Blandine), Mlles Fernande, Pauline et Berthe Potvin, Mme Arm. Potvin, M. et Mme Norbert Dionne, M. et Mme Gilbert Dionne, M. et Mme Gérard Gaudet, Mlle Cécile Dionne, M. l'abbé René Dionne, M. Lucien Boulet.

Monsieur Potvin repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront mercredi, en l'église Saint-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Ed. Pageau

M. Edouard Pageau, dont la nécrologie est parue hier, laissait également dans le deuil son beau-frère et ses belles-soeurs: M. et Mme Lucien Hardy (Marie-Claire Savard), Mlle Gemma Savard. M. Pageau, époux de dame Véronique Savard, est décédé le 27 février, à l'âge de 64 ans et sept mois. Il demeurait à 714, rue Saint-Bernard, Québec. La dépouille mortelle est exposée à 270, rue Marie-de-l'Incarnation et les funérailles auront lieu jeudi.

M. G. Ainslie

M. Gordon Ainslie, époux de dame Blanche Paré, est décédé subitement le 27 février, à l'âge de 43 ans et 5 mois. Il demeurait au 763, Woodland Avenue, Verdun.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille, Mlle Ann Ainslie; sa mère, Mme Vve Jessie K. Ainslie; son frère, M. Ross Ainslie; sa soeur, Mme Vve Gérard Clark, de Greenfield Park; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Albert Paré (Gertrude Bouchard), M. et Mme Hidola Paré (Rose Fortin), de Montréal; Mme Vve Wilbrod Robert (Eugénie Paré), de Beauport; M. et Mme Emile Morency (Jeanne Paré), de Québec; M. et Mme Octave Paré (Jeannette Fortin), de Beauport; Mme Vve René Simard (Amanda Paré), de Sainte-Anne de Beaupré; MM. et Mmes Edmond Paré (Yvette Faucher), de Saint-Grégoire; Charles Fillion (Marie-Louise Paré), Edgar Paré (Edith Smith), de Sainte-Thérèse de Lisieux; René Bourret (Elise Paré), de Beauport; Joseph Paré (Gilberte Tremblay), de Saint-Joachim; Yvon Tardif (Irène Paré), de Beaupré, et Roger Nolin (Florence Paré), de Beauport.

Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines, dont M. l'abbé Louis Paré, de Québec.

Le service sera chanté mercredi, le 2 mars en l'église St. Thomas Moore, angle Banantyne & Maufette, Verdun.

Après le service la dépouille mortelle sera transportée au funérarium Germain Lépine, Ltée, 318, de la Canardière, Québec.

Jeudi, le 3 mars, un libéra sera chanté en l'église de Beauport, à 10h.15.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Beauport.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine, Ltée de Québec. —

M. A. Mountain

Monsieur Albert (Bert) Mountain, directeur du personnel à la Brasserie Dow, époux de dame Germaine Bernier, est décédé le 27 février, à Québec, à l'âge de 55 ans 5 mois. Il demeurait à 67, Boisclerc, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants: Mme Bella Gignac, M. et Mme Georges Mountain (Jeanne Drolet), Mlle Rachel Mountain, M. Wilfrid Mountain, Mme Jennie Keough, M. et Mme Albert Paquet (Clara Mountain), tous de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Arthur Jobidon (Almeda Bernier), de Québec, M. et Mme Alfred Bernier (Amélia Laflamme), de Saint-Gilles, Lot., M. et Mme Wellie Bernier (Mariange Gosselin), de Bristol, Conn., M. et Mme William Brindamour (Délia Bernier), de Québec, M. et Mme Joseph Bernier (Sylvia Goulet), de Bristol, Conn., M. et Mme Amédée Bernier (Jeanne Dumont), de Québec, M. et Mme Gérard Bernier (Yvette Paquin), de Trois-Rivières.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église Saint Patrick.

L'inhumation se fera au cimetière Saint Patrick. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Mme Edgar Légaré

Mme veuve Edgar Légaré, née Alma Robitaille, autrefois de Beauport, est décédée à la maison-mère des Srs de la Charité, à l'âge de 86 ans.

Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille, M. Alphonse Légaré, administrateur du centre Champlain, et Mme Légaré, (née Simone Robert); ses frères et soeurs et son beau-frère, Mme veuve Edouard Croft (Anna), M. et Mme Arthur Dugal (Bernadette), MM. Joseph, Rosario et Ludger Robitaille ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Saint-Pascal-de-Maizerets. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires de J.-Bouchard & Fils, 1740, rue Bardy.

ANGLAIS
EN 3 MOIS
AUDIO-VOCAL
Le seul laboratoire fournissant une enregistreuse pour pratique à domicile.
785 de SALABERRY
ch. 206
ANCIENNEMENT 20 ST-JEAN
522-6624
NOM .....
.....
ADRESSE .....
.....
VILLE .....
TEL.: .....

M. E. Blouin

M. Ernest Blouin, chimiste, employé au ministère de la Voirie, est décédé subitement à son domicile, au 1238, 3e Avenue, à

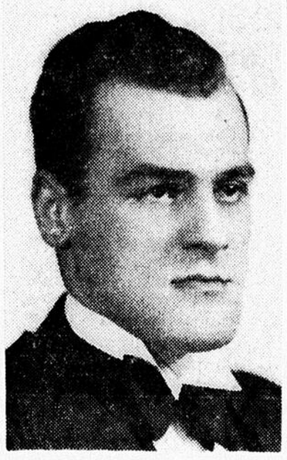

l'âge de 47 ans et 2 mois. Il était l'époux de dame Marguerite Paré.

Outre son épouse, il laisse ses fils: Jean et Richard Blouin; sa mère, Mme veuve F.X Delisle; sa belle-mère, Mme veuve Honoré Paré; ses soeurs, frères, beaux-frères et belles-soeurs, la R. M. Saint-Borrice (Thérèse Blouin) des Srs Franciscaines-Missionnaires de Marie; MM. et Mmes Donat Normand (Cécile Blouin), Odilon Blouin (Françoise Morissette), Claude Lavallée (Irène Blouin), Georges Vézina (Marie-Ange Blouin), Marcel Gaudette (Marguerite Blouin), Gérard Blouin (Marthe Bacon), Guy Blouin (Hélène Turgeon), ainsi que MM. et Mmes Albert Saint-Michel (Rose-Emma Paré), Victor Morency (Germaine Paré), Lucien Paré (Francine Bastien), Daniel Duchaine (Louisette Paré), Guy Paré (Lily Fontaine), M. Patrick McKnight, Mlles Gemma, Jacqueline et Françoise Paré. Plusieurs neveux et nièces lui survivent.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Saint-Fidèle. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires de J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

M. Roméo Audet

Monsieur Roméo Audet, marchand de fourrures, époux de dame Gabrielle Dugal, est décé-

dé le 28 février, à Québec, à l'âge de 61 ans et 11 mois. Il demeurait à Sillery.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants: M. et Mme Laurent Bergeron (Louise Audet), de Sillery, M. et Mme Pierre Audet, de Sillery, M. et Mme Normand Madeleine (Madeleine Audet), de Neufchâtel, M. et Mme Marc Audet, de Sainte-Foy, M. et Mme J.-Claude Hamel (Michèle Audet), de Sillery, M. André Audet, de Toronto, Mlle Francine Audet, de Sillery, Mlle Hélène Audet, de Sillery; sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Alphonse Dupont (Jeanne Audet), de Sainte-Foy, Mme Fortunat Pouliot, M. et Mme Pierre Gobeil, M. et Mme Louis Beaubien, M. et Mme André Dugal, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 1584, Chemin Saint-Louis. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église Saint-Charles-Garnier. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Colomban. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée, de Québec.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER no 200-536-7

PROJET: Erection des voies du minirail dans le secteur de la Ronde, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.)

LE JEUDI 17 MARS 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Hamilton, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal. Les entrepreneurs principaux et les entrepreneurs en charpente d'acier peuvent s'en procurer auprès du Service des Plans de la C.C.E.U., au 24e étage de la Place Ville-Marie à Montréal, ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire.

24e étage,
Place Ville-Marie,
Montréal, Qué.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER no 200-806
PROJET: Construction de la terre des pionniers, La Ronde, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.)

Le MARDI 15 mars 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs de bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Vancouver, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal. Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants en électricité, mécanique et charpente de bois peuvent s'en procurer auprès du Service des Plans de la C.C.E.U., au 24e étage de la Place Ville-Marie à Montréal, ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire,

24e étage
Place Ville-Marie
Montréal, Qué.

Cité de Sillery

La Cité de Sillery demande des soumissions pour la pose d'un tuyau d'aqueduc de 14 pouces entre l'usine de filtration et la Cité Universitaire.

Les entrepreneurs pourront se procurer une copie des plans, devis et formules de soumissions à compter du 7 mars 1966 au bureau de messieurs MARC GILBERT ET ANDRE LETOURNEAU, ingénieurs conseils, 990, Avenue Bégin, Québec, en y faisant un dépôt de $25.00 lequel sera remboursé sur remise en bon ordre des documents obtenus.

Aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle soit :
1. Conforme aux devis et faite sur les formules officielles;
2. Accompagnée d'un chèque certifié pour un montant égal à 10 pour cent du prix de la soumission, fait à l'ordre de la Cité de Sillery;
3. Remise au soussigné avant huit heures et trente (8.30) heures du soir, lundi, le 21 mars 1966, à l'Hôtel de Ville, 1445, Avenue Maguire, Sillery.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement à compter de huit heures et trente (8.30) heures du soir, le 21 mars 1966, au cours d'une séance générale du Conseil de Ville de la Cité de Sillery, tenue à l'Hôtel de Ville, 1445, Avenue Maguire, Sillery.

La Cité de Sillery ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GEORGES GRAVEL,
Greffier de la Cité

CITE DE SILLERY

Demande de soumissions

La Cité de Sillery demande des soumissions pour le prolongement d'une conduite d'aqueduc de 10 pouces de diamètre dans le Chemin St-Louis, entre l'avenue William et le Boulevard Laurier.

Les entrepreneurs pourront se procurer une copie des plans, devis et formules de soumissions à compter du 7 mars 1966 au bureau de messieurs MARC GILBERT ET ANDRE LETOURNEAU, ingénieurs conseils, 990, Avenue Bégin, Québec, en y faisant un dépôt de $25.00 lequel sera remboursé sur remise en bon ordre des documents obtenus.

Aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle soit :
1. Conforme aux devis et faite sur les formules officielles;
2. Accompagnée d'un chèque certifié pour un montant égal à 10 pour cent du prix de la soumission, fait à l'ordre de la Cité de Sillery;
3. Remise au soussigné avant huit heures et trente (8.30) heures du soir, lundi, le 21 mars 1966, à l'Hôtel de Ville, 1445, Avenue Maguire, Sillery.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement à compter de huit heures et trente (8.30) heures du soir, le 21 mars 1966, au cours d'une séance générale du Conseil de Ville de la Cité de Sillery, tenue à l'Hôtel de Ville, 1445, Avenue Maguire, Sillery.

La Cité de Sillery ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GEORGES GRAVEL,
Greffier de la Cité

LES PREVOYANTS DU CANADA

Avis public est par les présentes donné que la corporation Les Prévoyants du Canada s'adressera à la Législature, à sa présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale pour les fins suivantes:

a) Mettre fin à l'existence corporative distincte du Fonds de Pension prévue à la cédule "A" de la loi 11 George V, chapitre 148 et amendements, pour constituer plutôt une caisse séparée dont les avoirs ne pourront servir qu'à rencontrer les obligations dudit Fonds de Pension sans toutefois affecter les droits des sociétaires actuels dudit Fonds de Pension;

b) Obtenir la confirmation de son pouvoir d'émettre des contrats variables d'annuités ou de rentes;

c) Apporter à sa charte certains autres amendements de nature administrative relativement, en particulier, à un changement possible de son siège social et à la subdivision de son capital-actions à raison de dix actions nouvelles pour une action actuelle;

d) A cette occasion, faire une refonte complète de sa charte.

Et pour autres fins connexes.

DATE à Québec, ce 16ième jour de février 1966.

PREVOST, GAGNE, FLYNN, JACQUES LESSARD & LE MAY,
Procureurs de Les Prévoyants du Canada.

Services funéraires de distinction
Depuis 4 générations
7 RESIDENCES FUNERAIRES
Ste-Foy - QUEBEC - Charlesbourg
Arthur Cloutier & Fils
522-4088

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

MINISTERE DE LA VOIRIE

Projet 4283-65

Emondage des arbres sur différentes sections de la route 2, dans diverses municipalités du comté de Soulanges. Longueur de 26.5 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exige: $1,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 16 mars 1966.

Projet 4284-65

Abattage d'arbres sur différentes sections des routes nos 2 et 17 et sur divers chemins, dans diverses municipalités des comtés de Soulanges et Vaudreuil.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exige: $400.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 16 mars 1966.

Pour ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Roger LaBrèque.

Projet Q.G.-47

Revêtement en béton bitumineux, construction de bases en béton pour lampadaires et installation du système d'éclairage sur la route Transcanadienne aux carrefours de la nouvelle route no 47, de la route Centrale, de la Montée des 42 et du chemin des 25, dans les municipalités de Saint-Mathieu de Beloeil et Sainte-Julie, comté de Verchères.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.

Un versement de $75.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exige: $215,000.00.

Un dépôt par chèque visé au montant de $50.00 (remboursable sous conditions) à l'ordre du Ministre des Finances du gouvernement du Québec est requis pour l'obtention de ces plans et devis.

Clôture des soumissions à 15 heures, h.n.e., le 1er avril 1966.

Les plans et devis, formules et documents de soumission peuvent être obtenus sur demande au:
Ministère des Richesses Naturelles,
a/s Monsieur Robert Lavallée, Ing.,
Bureau 219,
1640 Boul. de l'Entente,
Québec 6.

Le Sous-ministre,
C.-E. Auger.

Projet Q.G.-48

Revêtement en béton bitumineux, construction de bases en béton pour lampadaires et installation du système d'éclairage sur la route Transcanadienne, de l'extrémité ouest du viaduc du nouveau chemin du Rang de la Côte en allant vers l'ouest jusqu'à l'extrémité ouest du boulevard Mortagne, dans la ville de Boucherville, comté de Chambly.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.

Un versement de $75.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exige: $200,000.00.

Projet Q.M.-21

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route Transcanadienne, du carrefour de la route no 17 à l'est de Riga

Opposition à une hausse du tarif d'enregistrement des véhicules de transport

Par André DIONNE

Les propriétaires d'entreprises de transport du Québec, réunis en congrès à Québec, se sont opposés à toute hausse des tarifs d'enregistrement des véhicules de transport au Québec. On affirme qu'on a eu à supporter, au cours des dernières années, deux hausses de taxes sur l'essence et deux autres sur le prix de l'huile diesel.

Par ailleurs, on s'est entendu par un mémoire, déposé à la Commission du salaire minimum, pour réclamer que les propriétaires de service de transport soient soustraits à l'obligation de verser du temps supplémentaire à un employé ayant déjà dépassé la semaine normale de 48 heures.

L'Association du Camionnage du Québec invoque comme argument que les conditions d'exploitation exigent un travail à des heures irrégulières. On mentionne également que la plupart des chauffeurs de camions sont rémunérés soit au millage, au colis ou au 100 livres.

Pour donner suite à leur opposition à la hausse des tarifs d'enregistrement des véhicules de transport, un comité sera formé au sein du conseil d'administration en vue de faire un certain travail préliminaire dont la compilation de statistiques. Ce travail sera ensuite remis à une firme spécialisée qui sera chargée de représenter l'Association du Camionnage du Québec lorsque le gouvernement provincial tentera de hausser ces tarifs.

On ne pourra cependant, de l'avis même d'un membre du conseil d'administration, utiliser un argument de comparaison avec les autres provinces puisque les entreprises de camionnage du Québec paient des tarifs d'enregistrement moins élevés que partout ailleurs au Canada.

On soumettra plutôt des bilans de compagnies québécoises et on demandera surtout de reviser la forme ou les modalités d'enregistrement plutôt que d'exiger une augmentation des tarifs.

Le feu rase une maison: des dégâts à une autre

Une maison de rapport en construction de trois étages située au 229 des Chênes Ouest a été rasée par le feu vers une heure la nuit dernière. Une maison voisine occupée par 6 familles a été lourdement endommagée à 1 h 30 la nuit dernière. Le feu jaillissait par le toit et les pompiers tentaient de le circonscrire. Une soixantaine de sapeurs ont combattu le brasier sous les instructions du chef J.-B. Voiselle.

On se prononcera sur la navigation d'hiver

Les membres de l'Association du Camionnage du Québec, réunis en congrès annuel à Québec, seront appelés à rejeter ou à adopter une résolution du conseil d'administration demandant le maintien de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent pendant l'hiver.

On affirme dans cette résolution que les ports du Saint-Laurent étaient fermés à la circulation d'hiver non pour des raisons techniques mais pour des raisons politiques et qu'il est maintenant prouvé qu'il est possible de permettre la navigation en hiver et on considère comme une honte la circulation de navires danois et soviétiques pendant l'hiver.

Selon eux, la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent est plutôt un véritable progrès favorable au commerce étranger du Canada qu'une formule egoiste visant à encourager le développement d'une seule province.

Le gouvernement fédéral, disent-ils, continue à tergiverser et à mettre en doute les avantages d'une navigation officielle l'hiver et la Fédération des Pilotes s'est plainte des pauvres services sécuritaires donnés par le gouvernement fédéral durant cette saison, sans compter que la fermeture des ports du Saint-Laurent pendant l'hiver occasionne un chômage fort dommageable à l'économie du Québec.

Ainsi, on demande au gouvernement fédéral de participer officiellement à l'ouverture du fleuve Saint-Laurent en hiver en accordant toute l'aide nécessaire aux navires. De plus, qu'il soit proposé au gouvernement du Québec de construire lui-même ses brise-glace si le gouvernement fédéral néglige de prendre ses responsabilités et si Ottawa ne se préoccupe pas de réagir aux conditions actuelles qui sont une honte pour le Canada.

Une résolution sur la prohibition de la grève dans les services publics

Suivant les termes d'un membre de l'Association du Camionnage, on désire revenir à l'époque du régime de Duplessis en ce qui a trait au droit de grève pour tous les employés des services publics.

L'Association du Camionnage du Québec soumettra à l'assemblée plénière pour approbation une résolution demandant au gouvernement de la province de Québec de modifier le Code du travail et de rétablir la prohibition de grève pour tous les employés des services publics, comme auparavant. Ceci est la plus importante des 24 résolutions qui seront présentées aux membres de cette association réunis en congrès à Québec.

Selon cette résolution, on estime que les syndiqués pourraient obtenir justice par une législation d'arbitrage obligatoire dans les cas des services publics.

Dans une autre résolution qui sera soumise aux membres pour approbation, l'Association du Camionnage du Québec demande de considérer une modification au Code du travail de façon à ce qu'une législation soit adoptée pour obliger les syndicats ouvriers à obtenir le consentement de 80 pour cent des membres de leur association, présents à cette réunion, pour justifier le vote de grève.

Si une troisième résolution est adoptée par les membres lors de l'assemblée générale, l'Association du Camionnage du Québec demandera au gouvernement de payer en entier le coût de l'exploitation du traversier "Charlevoix-Saguenay", entre Baie - Sainte - Catherine et Tadoussac. On croit qu'il s'agit là de la continuation d'une route provinciale et que les usagers paient de fortes taxes sur l'essence, l'huile diesel, les licences et les taxes de vente sur l'achat des véhicules.

On affirme qu'il est dans l'intérêt des habitants de la Côte-Nord de maintenir à son plus bas niveau les coûts de transport de marchandises.

La sécession ne s'avérerait pas un "suicide"

(Sarto Marchand)

Selon le président du Conseil d'expansion économique du Québec, le colonel Sarto Marchand, la sécession de notre province du reste du Canada ne s'avérerait pas un suicide comme certains le prétendent.

L'homme d'affaires québécois s'est dit convaincu que "ce serait rentable économiquement" en réponse à une question qui lui était posée par un participant à une émission de télévision, hier soir.

M. Marchand a révélé, en réponse à d'autres questions, que la première préoccupation d'un groupe composé de 25 hommes qui se sont réunis, il y a environ trois ans, pour faire le point sur la situation financière et économique des Canadiens français, fut de dresser des statistiques alors inexistantes.

Cette analyse des réservoirs de capitaux que possèdent les Canadiens français, dit-il, nous a révélé des choses extraordinaires. Il a précisé que l'on avait surtout étudié les actifs de nos deux banques à charte canadiennes-françaises et ceux des compagnies d'assurances. "Dans le domaine des assurances, par exemple, dit-il, on s'est rendu compte que les Québécois versaient annuellement quelque $500,000,000 en primes à diverses compagnies, dont seulement $90,000,000 étaient versés à des compagnies canadiennes-françaises.

"Même si ces compagnies étrangères, dit-il, font des affaires dans la Québec, procure de l'emploi à des Québécois, il demeure que les capitaux qu'elles retirent quittent le Québec".

C'est alors qu'est venue la question: "M. Marchand, si le Québec se séparait du Canada est-ce que ce serait possible, économiquement? On a prétendu que ce serait un suicide. L'émission tirant à la fin, M. Marchand donna la réponse que l'on sait, précisant toutefois qu'il ne prêchait pas le séparatisme.

INAUGURATION — Une maquette commanditée par les étudiants en Forestrie et en Géodésie de Laval a attiré l'attention de nombreuses personnes qui ont assisté à l'inauguration de la semaine des sciences forestières, dont MM. Pierre Lussier, qui a la responsabilité de la manifestation, Lucien Cliche, ministre des Terres et Forêts, et Jules Blanchet, représentant du maire de Québec. La maquette fut réalisée par un étudiant en Sciences, Jean Pichette, qui y consacra près de 1,000 heures. Son but est d'illustrer l'aménagement polyvalent de la forêt.

Pas question d'étatiser les forêts (Cliche)

Par Antoine Ladouceur

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Lucien Cliche, a écarté de nouveau, hier, le concept de la ntaionalisation ou de l'étatisation des forêts du Québec.

Portant la parole à l'inauguration de la semaine des sciences forestières, à la Cité universitaire de Laval, le ministre a mentionné qu'il était "présomptueux" de croire que l'Etat puisse occuper seul tout le champ de l'activité forestière au Québec.

M. Cliche a énoncé ce propos après avoir expliqué la réforme en profondeur qu'apporterait d'ici quelque temps la présentation d'un livre blanc sur l'orientation forestière, document qui sera éventuellement déposé devant la Législature provinciale.

LOCAL A LOUER
1,800 p.c. Chemin Ste-Foy, pour commerces de tous genres ou bureaux. Occupation immédiate.
TEL.: 653-2871

Vous devez donner une conférence à Toronto
mais, pour l'instant, votre anglais laisse à désirer.

Vous aimeriez aller voir une bonne comédie américaine
mais, pour l'instant, votre anglais laisse à désirer.

Vous aurez à exprimer vos idées lors d'une réunion importante
mais, pour l'instant, votre anglais laisse à désirer.

Berlitz vous offre le moyen de perfectionner votre anglais ou de l'apprendre en un temps record. En s'inspirant de la façon qui vous a permis de parler votre langue maternelle. Avec plus de facilité, même. Berlitz vous enseigne à surmonter vos craintes et votre amour-propre. L'expérience que nous avons acquise, grâce à des recherches et à une mise au point constantes, vous permettra, très vite, de vous exprimer sans difficulté. Diverses formules vous sont offertes qui s'adaptent à vos besoins, à vos dispositions, à vos objectifs... et à toutes les situations qui peuvent se présenter.

Berlitz vous fait gagner du temps.

Berlitz
Les Ecoles Berlitz - Langues Vivantes
Téléphone: 529-6161